

MANUEL D'UTILISATION
OPEL MOKKA



INTRODUCTION	5	1
PRÉSENTATION DU VÉHICULE.....	8	2
INSTRUMENTS ET COMMANDES DU TABLEAU DE BORD.....	65	3
SYSTÈME D'INFODIVERTISSEMENT.....	87	4
DÉMARRAGE ET UTILISATION.....	100	5
SYSTÈMES AVANCÉS D'AIDE À LA CONDUITE.....	132	6
EN CAS D'URGENCE	171	7
MAINTENANCE ET ENTRETIEN DU VÉHICULE	194	8
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES.....	224	9
INFORMATION CLIENT	230	10
INDEX.....	247	11

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
Lien vers l'application et le site	
Web de l'entreprise.....	5
Utilisation de ce Manuel.....	6
Type de propulsion	6
Modifications / Altérations du véhicule.....	7
Présentation du véhicule.....	8
Clés.....	8
Système de sécurité du véhicule...	15
Vitres	18
Rétroviseurs.....	21
Appui-tête.....	23
Sièges.....	24
Ceintures de sécurité.....	29
Introduction du système d'airbags	31
Systèmes de retenue pour enfants	35
Volant.....	47
Commutateur d'allumage.....	48
Essuie-glaces et lave-glaces.....	49
Éclairage extérieur.....	51
Éclairage intérieur.....	56
Espace de rangement intérieur et caractéristiques intérieures.....	58
Instruments et commandes du tableau de bord.....	65

Présentation du tableau de bord....	65
Combiné d'instruments.....	66
Totalisateur kilométrique	67
Jauge à carburant	67
Indicateur de vitesse.....	68
État de charge de la batterie haute tension.....	68
Jauge de température de liquide de refroidissement du moteur.....	68
Surveillance du niveau d'huile moteur.....	69
Affichage de service.....	69
Autonomie du véhicule.....	70
Voyants d'avertissement et indicateurs.....	70
Commandes de climatisation.....	80
Écrans	86

Système d'infodivertissement..87

Présentation du système d'infodivertissement.....	87
Radio.....	93
Système multimédia.....	94

Démarrage et utilisation.....100

Démarrage et arrêt du moteur	100
Freins.....	105
Transmission.....	109
Modes de conduite	113

Gaz d'échappement.....	114
Carburant.....	115
Charge.....	117
Chargement du véhicule.....	127
Traction d'une remorque	129
Conseils de conduite.....	130

Systèmes avancés d'aide à

la conduite.....132

Présentation des systèmes d'aide.....	132
Système d'aide à la régulation de vitesse.....	135
Système anti-collision.....	143
Système d'aide à la stabilité du véhicule.....	147
Système d'aide à la visibilité.....	150
Systèmes d'aide au maintien dans la voie.....	152
Système d'aide au stationnement et à la marche arrière.....	158
Système de détection de perte d'attention du conducteur.....	164
Système d'assistance à la conduite hors route et gamme lente.....	166
Autres fonctions d'aide à la conduite.....	167

En cas d'urgence 171

Feux de détresse	171
Assistance et SOS	171
Triangle de présignalisation.....	175
Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue	176
Kit de réparation des pneus	182
Dépannage	186
Remorquage	190

Maintenance et entretien du véhicule 194

Introduction à la Maintenance et à l'entretien du véhicule	194
Entretien programmé	197
Fluides, lubrifiants et pièces recommandés	201
Compartiment moteur	202
Entretien du véhicule	210
Fusibles	211
Remplacement des ampoules	211
Pneus et roues	212
Entreposage du véhicule	215
Entretien de la carrosserie - de l'extérieur.....	218
Entretien de l'intérieur	220

Caractéristiques techniques.. 224

Identification du véhicule	224
Données du véhicule.....	226
Liquides et lubrifiants.....	228
Contenances des réservoirs.....	229

Information client 230

Déclaration de conformité	230
Consommation de carburant et émissions de CO	235
Prescriptions relatives à l'élimination	235
REACH	236
Enregistrement des données du véhicule et protection de la vie privée.....	236
Enregistreur des données d'événements	245
Identification de fréquence radio (RFID)	246

INTRODUCTION

Votre véhicule associe technologie avancée, sécurité, écologie et économie.

Le présent Manuel d'utilisation contient toutes les informations qui vous seront nécessaires pour conduire votre véhicule efficacement et en toute sécurité. De plus, des tutoriels vidéo de certaines fonctions du véhicule sont également disponibles à l'écran d'infodivertissement.

Certaines fonctions ne sont opérationnelles que lorsque le contact est mis, lorsque le moteur thermique est en marche ou lorsque le moteur électrique est prêt.

Informez les occupants du véhicule des risques éventuels d'accident et de blessure dus à une mauvaise utilisation.

Toujours respecter les lois et réglementations en vigueur dans le pays traversé. Ces lois peuvent différer des informations contenues dans ce Manuel d'utilisation.

L'ignorance de la description donnée dans ce manuel peut affecter votre garantie.

Si le Manuel d'utilisation préconise une visite en atelier, contactez un atelier qualifié qui dispose des informations techniques, des compétences et des équipements requis. Il est recommandé de s'adresser à un Partenaire de Service Opel.

La documentation destinée au client doit toujours être conservée à portée de main, dans le véhicule.

Bonne route !

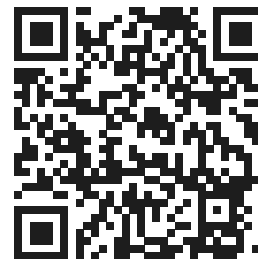
Votre équipe Opel

Lien vers l'application et le site Web de l'entreprise

Il est possible d'accéder à la version numérique complète du Manuel d'utilisation et de la télécharger sur le portail web myOpel ou dans Service Box en utilisant le lien suivant :

https://public-service-box.opel.com/OVddb/OV/en_GB/index.html

Pour accéder directement au Manuel d'utilisation, utilisez le QR code ci-dessous.



Vous trouverez également des détails et informations supplémentaires dans l'application myOpel.

Installation de l'application avec le QR code suivant :



1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Utilisation de ce Manuel

- Le présent manuel décrit toutes les options et fonctions disponibles pour ce modèle. **Certaines descriptions, notamment celles des fonctions de menu et d'affichage, peuvent ne pas s'appliquer à votre véhicule en raison des variantes de modèle, de spécifications propres à votre pays, à des accessoires ou des équipements spéciaux.**
- Le sommaire situé au début de ce manuel et à chaque chapitre indique où se trouvent les informations.
- L'index vous permet de rechercher des informations spécifiques.
- Le présent Manuel d'utilisation montre des véhicules avec direction à gauche. L'utilisation de véhicules avec direction à droite est similaire.
- Le manuel d'utilisation utilise l'appellation du moteur. Les désignations de vente et le code technique correspondants se trouvent dans le chapitre "Caractéristiques techniques".
- Les indications de direction, telles que à gauche, à droite ou vers l'avant et vers l'arrière, sont toujours don-

nées par rapport au sens de la marche.

- Les affichages peuvent ne pas prendre en charge une langue spécifique.
- Les messages affichés et l'étiquetage intérieur sont écrits en caractères gras.

Légende des symboles



Remarque



Contribution à la protection de la nature

Les références à une page sont marquées d'un symbole ⇒.

⇒ signifie "voir page".

Les références des pages et les entrées d'index se rapportent aux titres des rubriques donnés dans la table des matières.

Messages de sécurité



DANGER

Le texte suivant la mention **Danger** fournit des informations sur le risque de blessures mortelles.

Le non-respect de ces informations peut présenter un danger de mort.

AVERTISSEMENT

Le texte suivant la mention **Avertissement** fournit des informations sur le risque d'accident ou de blessures.

Le non-respect de ces informations peut provoquer des blessures

ATTENTION

Le texte suivant la mention **Attention** fournit des informations sur l'endommagement possible du véhicule.

Le non-respect de ces informations peut provoquer des dommages matériels du véhicule.

Type de propulsion

Véhicule à moteur thermique (ICE)

Un véhicule ICE est propulsé par un moteur thermique - diesel ou essence - uniquement.

Véhicule hybride 48 V (MHEV)

Un véhicule hybride 48 V est propulsé à la fois par un moteur thermique et par un moteur électrique, qui peuvent fonctionner ensemble ou indépendamment en fonction des conditions de conduite. Le moteur électrique est alimenté par une batterie 48 V qui se recharge exclusivement par freinage régénératif et récupération d'énergie lors de la décélération.

Le véhicule peut être propulsé par le seul moteur électrique sur de courtes distances et à faible vitesse.

Véhicule électrique à batterie (BEV)

Un véhicule BEV est propulsé exclusivement par un moteur électrique. La batterie haute tension peut être rechargée, lorsque le véhicule, est stationné à l'aide du câble de charge fourni. En outre, il est chargé par le freinage régénératif et la récupération d'énergie lors de la décélération.

Modifications / Altérations du véhicule

Nous recommandons d'utiliser des pièces et accessoires d'origine, ainsi que des composants approuvés par l'usine et spécifiques à votre type de véhicule. Nous ne pouvons porter aucun jugement sur la fiabilité d'autres pièces, même si elles disposent d'un agrément officiel ou autre.

Toutes modifications, conversions ou autres changements apportés aux spécifications standard du véhicule (y compris, mais sans s'y limiter, des modifications de logiciel, des modifications des boîtiers de commande électroniques) peuvent invalider la garantie proposée par Opel.

En outre, de telles modifications peuvent avoir un impact sur les systèmes d'aide à la conduite, la consommation de carburant, les émissions de CO₂ et les autres émissions du véhicule, ce qui peut rendre le véhicule non conforme à l'homologation et potentiellement remettre en question la validité de l'enregistrement du véhicule.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

PRÉSENTATION DU VÉHICULE

Clés

⚠ ATTENTION

Ne pas accrocher des objets lourds ou volumineux à la clé de contact.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais retirer la clé du commutateur d'allumage pendant la roulage, car cela bloquerait le volant, selon version

Fonction de la télécommande radio



Verrouillage du véhicule



Une pression prolongée déverrouille et ouvre le hayon



Déverrouille le véhicule

Active les fonctions suivantes par l'utilisation des boutons de télécommande :

- Verrouillage central ➡ 11
- Dispositif de verrouillage antivol ➡ 15
- Alarme antivol ➡ 16
- Déverrouillage du hayon ➡ 61
- Lève-vitres électriques ➡ 18
- Rabattement des rétroviseurs ➡ 21
- Éclairage de localisation du véhicule ➡ 58

La commande à distance a une portée pouvant atteindre 50 m, mais pouvant être bien inférieure en raison d'influences extérieures. Les feux de détresse confirment l'activation.

Manipuler la télécommande avec précaution, la protéger de l'humidité et des températures élevées, éviter tout actionnement inutile.

Coffre

Les paramètres de déverrouillage et de verrouillage du coffre peuvent être ré-

glés dans la personnalisation du véhicule.

Coffre ➡ 61

Système de clé électronique

⚠ AVERTISSEMENT

La clé électronique peut affecter un pacemaker.

Tenir la clé électronique à l'écart de la poitrine.



Permet une utilisation sans la clé des fonctions suivantes :

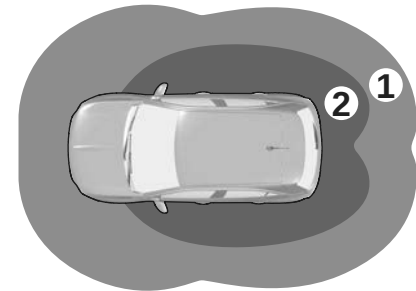
- Verrouillage central ➡ 11
- Hayon électrique ➡ 61

- Mise en fonction de l'allumage et démarrage du moteur ➡ 100

Il suffit que le conducteur porte la clé électronique sur lui.

Pour des raisons de sécurité, la clé électronique peut être équipée d'un capteur de mouvements. Si c'est le cas, il est impossible de démarrer le véhicule tant que la clé électronique n'a pas été déplacée pendant un certain temps.

Lorsque le conducteur tente de faire démarrer le véhicule, un message correspondant s'affiche au combiné. Déplacer la clé électronique et essayer à nouveau de faire démarrer le véhicule. En outre, la clé électronique inclut la fonction de télécommande radio. ➡ 8 Manipuler la télécommande avec précaution, la protéger de l'humidité et des températures élevées, éviter tout actionnement inutile.



- Zone 1 : verrouillage automatique en quittant le véhicule
- Zone 2 : déverrouillage automatique en approchant du véhicule

i REMARQUE

Si la clé électronique reste plus de 15 minutes dans la zone 1, le déverrouillage automatique est désactivé. Déverrouiller le véhicule en appuyant sur  de la télécommande ou toucher le capteur sur la poignée de la porte conducteur pour déverrouiller le véhicule. Le verrouillage et le déverrouillage automatiques sont réactivés.

Système de verrouillage centralisé ➡ 11.

i REMARQUE

Peu de temps après le déverrouillage automatique, le véhicule se re-verrouille si aucune porte n'a été ouverte.

Verrouillage automatique ➡ 11.

i REMARQUE

Si le contact est coupé pendant plus de neuf jours ou si la batterie du véhicule n'est pas suffisamment chargée, la fonction automatique est désactivée. Appuyer sur  ou sur  de la commande à distance ou toucher le capteur sur la poignée de la porte du conducteur pour déverrouiller le véhicule.

Si le contact est coupé pendant plus de 21 jours, la seule façon de déverrouiller le véhicule est d'appuyer sur  ou sur  de la commande à distance.

Poignée de porte conducteur

Toucher le capteur de la poignée de porte conducteur pour déverrouiller ou pour verrouiller.

Déverrouillage et ouverture du hayon

Le hayon peut être déverrouillé et ouvert sans les mains en appuyant sur le bouton sous la moulure du hayon lorsque la clé électronique est dans la plage de portée.

Les portes restent verrouillées ➡ 61

Verrouillage automatique après démarrage

Ce système permet le verrouillage automatique des portes et du hayon dès

que la vitesse du véhicule dépasse une certaine vitesse.

Si l'une des portes ou le hayon est ouvert(e), le verrouillage automatique centralisé ne fonctionne pas. Ceci est signalé par un son de rebond des serrures, accompagné de l'allumage de  au combiné d'instruments, d'un signal sonore et de l'affichage d'un message d'alerte.



Cette fonction peut être activée ou désactivée à tout moment. Contact mis, appuyer sur  jusqu'au signal sonore et à l'affichage d'un message correspondant.

L'état du système reste mémorisé après avoir coupé le contact.

Verrouillage automatique après déverrouillage

Cette fonction verrouille à nouveau automatiquement le véhicule peu de temps après son déverrouillage à l'aide de la commande à distance ou de la clé électronique, à condition que le véhicule n'ait pas été ouvert.

Verrouillage central

Il déverrouille et verrouille les portes, le coffre et la trappe à carburant.

Une traction sur la poignée intérieure d'une porte permet d'ouvrir la porte correspondante.

Lorsque seule la fonction de la porte conducteur est activée dans les paramètres de personnalisation du véhicule, seule la porte conducteur se déverrouille quand sa poignée intérieure est tirée. Lorsque la fonction est désactivée, toutes les portes seront déverrouillées.

Quel que soit le paramètre de personnalisation du véhicule, toutes les portes seront déverrouillées lorsque la poignée intérieure d'une autre porte que celle du conducteur est tirée.

Personnalisation du véhicule ➡ 89.

REMARQUE

En cas d'accident avec déploiement des airbags ou des prétensionneurs de ceinture de sécurité, le véhicule se déverrouille automatiquement.

Si le véhicule n'est pas bien fermé, le verrouillage central ne fonctionnera pas.

Le fonctionnement du verrouillage central est confirmé par les feux de détresse.

Déverrouillage / Verrouillage

Le mode déverrouillage / verrouillage peut être paramétré dans le menu de personnalisation du véhicule, dans l'écran d'information. Les réglages suivants sont disponibles :

- Seules la porte du conducteur et la trappe de remplissage de carburant sont déverrouillées / verrouillées.
- Toutes les portes, le coffre et la trappe de remplissage de carburant seront déverrouillés / verrouillés.
- Seul le coffre est déverrouillé / verrouillé.

Personnalisation du véhicule ➡ 89.

Coffre ➡ 62.

Bouton de verrouillage central

Verrouille ou déverrouille toutes les portes, le coffre et la trappe à carburant depuis l'intérieur de l'habitacle.



Appuyer sur  pour verrouiller. La LED du bouton s'allume.

Appuyer de nouveau sur  pour déverrouiller. La LED du bouton s'éteint.

Utilisation avec la clé en cas de défaillance du verrouillage central

En cas de défaillance, par exemple si la batterie du véhicule ou la pile de la télécommande/clé électronique est plate, le véhicule peut être verrouillé ou déverrouillé avec la clé mécanique.

1

2

3

4

5

6

7

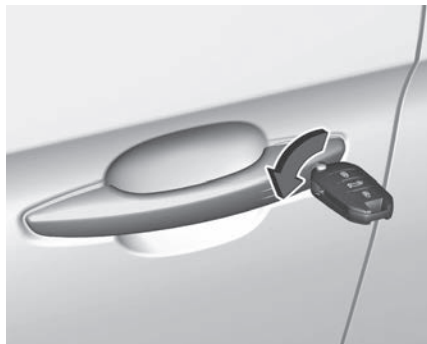
8

9

10

Déverrouillage manuel

Clé électronique avec accès et démarrage sans clé : pousser le loquet pour extraire la clé intégrée.



Déverrouiller manuellement la porte avant gauche en introduisant et en tournant la clé dans le barillet de la serrure.

Les autres portes peuvent être ouvertes en tirant la poignée intérieure. Le coffre et la trappe de remplissage de carburant peuvent ne pas se déverrouiller.

Le dispositif antivol se désactive en mettant le contact.

Clé avec panneton rabattable



Appuyer sur le bouton pour l'ouvrir. Pour replier la clé, appuyer d'abord sur le bouton.

Clé électronique avec accès et démarrage sans clé

Utilisation de la clé intégrée.



- Pour éjecter la clé ou la remettre en place, maintenir le bouton tiré.

AVERTISSEMENT

Une fois la clé intégrée éjectée, toujours la garder sur soi pour pouvoir effectuer les procédures de secours correspondantes.

Verrouillage manuel



Verrouiller manuellement la porte avant en introduisant et en tournant la clé dans le barillet de la serrure.



Pour verrouiller les autres portes :

1. Ouvrir les portes arrière.
2. S'assurer que la sécurité enfants est désactivée.
3. Insérer la clé délicatement et la tourner vers le côté intérieur des portes.
4. Ensuite, retirer la clé.
5. Fermer les portes.

La trappe de remplissage de carburant et le hayon ne sont probablement pas verrouillés.

Sécurité enfants

⚠ AVERTISSEMENT

Si des enfants se trouvent sur les sièges arrière, enclencher la sécurité enfants du lève-vitre électronique.



Faire tourner la sécurité enfants rouge vers l'intérieur de la porte arrière en position horizontale en utilisant une clé. La porte ne peut pas être ouverte depuis l'intérieur. Pour désactiver, tourner la sécurité enfants en position verticale.

Sécurité enfants électrique

Système commandé à distance pour éviter l'ouverture des portes arrière au moyen des manettes intérieures de porte et l'utilisation des lève-vitres électriques arrière.

Sécurité enfants pour les vitres arrière
➡ 18

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Remplacement de la pile

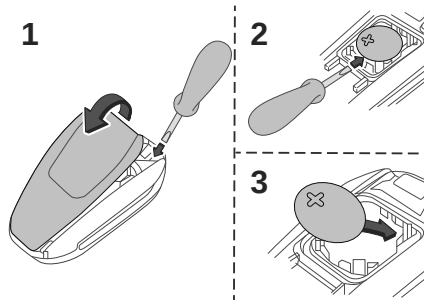
Remplacer la pile dès que le système ne fonctionne plus correctement ou que la portée est réduite.

Dans le cas d'une pile déchargée,  s'allume et un message d'avertissement est affiché au combiné. ➡ 66



Les piles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Elles doivent être recyclées via les centres de collecte appropriés.

Type de batterie : CR2032 / 3 volts.



1. Pour déclipper le couvercle, insérer un petit tournevis entre le couvercle arrière et la télécommande ;
2. Extraire le couvercle au dos de la télécommande ;
3. Extraire la pile déchargée de son emplacement ;
4. Remplacer la pile par une pile du même type. Veiller à la position lors de la remise en place ;
5. Clipper le cache.



Ne pas jeter les piles de la télécommande ; elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement. Les rapporter à un point de collecte agréé.

AVERTISSEMENT

Cet équipement contient une pile de type bouton.

Ne pas ingérer la pile. Risque de brûlure chimique ! Si la pile est avalée, elle peut provoquer de graves brûlures internes en seulement 2 heures et entraîner la mort.

Si des piles ont été avalées ou placées à l'intérieur d'une partie du corps, consulter immédiatement un médecin.

Garder les piles neuves et usagées hors de portée des enfants.

Si le compartiment des piles ne se ferme pas correctement, arrêter d'utiliser le produit et le garder hors de portée des enfants.

AVERTISSEMENT

Risque d'explosion si la pile est remplacée par un type incorrect ! Remplacer la pile par le même type.

AVERTISSEMENT

Risque d'explosion ou de fuite de liquide ou de gaz inflammable !

Ne pas utiliser dans / stocker dans / mettre dans un environnement de température extrêmement élevée ou de pression extrêmement basse en raison de la très haute altitude.
Ne pas essayer de brûler, d'écraser ou de couper la pile usagée.

Défaut

Si un actionnement du verrouillage central n'est pas possible à l'aide de la télécommande radio ou de la clé électronique, cela peut être dû à l'une des causes suivantes :

- Panne de la télécommande radio ou de la clé électronique.
- La clé électronique se trouve en dehors de la zone de réception.
- La tension de la pile est trop basse.
- Surcharge du verrouillage central suite à des manœuvres trop fréquentes, ce qui interrompt l'alimentation électrique pendant quelques instants.
- Recouvrement des ondes radio par des installations radioélectriques externes plus puissantes.
- Interférence d'appareils électroniques tels que des smartphones ou ordinateurs portables.

Déverrouillage manuel ➡ 12.

Clé de secours

Le numéro de clé est mentionné sur une étiquette détachable.

Le numéro de clé doit être communiqué lors de la commande des clés de rechange car il s'agit d'un composant du système d'antidémarrage.

Serrures ➡ 9

Verrouillage centralisé ➡ 11

Procédure de démarrage ➡ 100

Fonction télécommande ➡ 8

Système de clé électronique ➡ 9

Le numéro de code de l'adaptateur pour écrous de blocage de roue est précisé sur une carte. Il doit être mentionné lors de toute commande d'un adaptateur de rechange.

Changement d'une roue ➡ 176

Système de sécurité du véhicule

Dispositif de verrouillage antivol

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser le système si des occupants se trouvent dans le véhicule ! Les portes ne peuvent pas être déverrouillées depuis l'intérieur.

Le système condamne toutes les portes.

Toutes les portes doivent être fermées et la clé électronique doit se trouver à l'extérieur du véhicule, sans quoi le système ne peut être activé. Un déverrouillage du véhicule désactive le dispositif antivol mécanique. Cela n'est pas possible avec le bouton de verrouillage central.

1

2

3

4

5

6

7

8

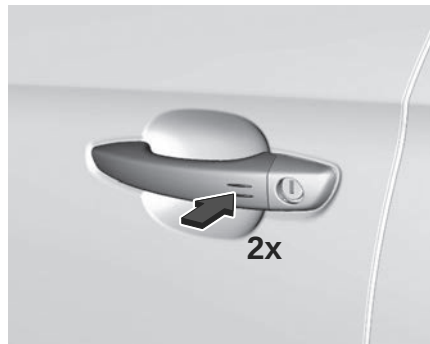
9

10

Activation



Appuyer sur  sur la télécommande radio ou toucher deux fois le capteur sur la poignée de la porte conducteur en trois secondes.



Alarme antivol

L'alarme antivol est combinée avec le verrouillage central.

Il surveille :

- Portes, hayon et capot ;
- Habitacle ainsi que le coffre adjacent ;
- Inclinaison du véhicule, par exemple s'il est soulevé ;
- Allumage.

Activation

Toutes les portes, le coffre et le compartiment moteur doivent être fermés. La clé électronique ne doit pas rester dans le véhicule.

Le système est activé automatiquement 45 secondes après le verrouillage du véhicule.

Si une porte, le hayon ou le capot n'est pas correctement fermé, le véhicule n'est pas verrouillé. Cependant, l'alarme antivol est auto-activée après 45 secondes.

REMARQUE

La fonction de verrouillage automatique du véhicule n'active pas le système d'alarme antivol.

Pour activer le système d'alarme antivol, verrouiller le véhicule à l'aide de la télécommande de la radio ou

en touchant le capteur de la poignée de porte conducteur.

Système de verrouillage centralisé
 11.

REMARQUE

Des modifications apportées à l'intérieur du véhicule, telles que l'utilisation de housses de siège et de vitres ouvertes, pourraient nuire au fonctionnement de la surveillance de l'habitacle.

Activation sans surveillance de l'habitacle et de l'inclinaison du véhicule



Arrêter la surveillance de l'habitacle et de l'inclinaison du véhicule quand des personnes ou des animaux restent dans le véhicule, en raison de la grande quantité de signaux ultrasoniques et de leurs mouvements déclenchant l'alarme.

Le désactiver également quand le véhicule est à bord d'un ferry ou d'un train.

1. Fermer le hayon, le capot, les vitres ;
2. Couper le contact et appuyer sur  dans les dix secondes, jusqu'à ce que la LED s'allume dans le bouton  ;
3. Quitter le véhicule et fermer les portes ;
4. Activer l'alarme antivol.

Indication

La LED du bouton  clignote si le système antivol est activé.

Les feux de détresse s'allument pendant quelques secondes.

Désactivation

Le déverrouillage du véhicule désactive l'alarme antivol.

Le système n'est pas désactivé en déverrouillant la porte avant avec la clé

ou au moyen du bouton de verrouillage centralisé de l'habitacle.

Alarme

Une fois déclenchée, la sirène de l'alarme retentit tandis que les feux de détresse clignotent. Le nombre et la durée des signaux d'alarme sont spécifiés par la législation.

L'alarme antivol peut être désactivée en appuyant sur  ou en mettant le contact.

Une alarme déclenchée, qui n'a pas été interrompue par le conducteur, est signalée par la LED du bouton . La LED clignotera rapidement la prochaine fois que le véhicule sera déverrouillé. Si la batterie du véhicule a été rebranchée (par exemple après un travail d'entretien), attendre dix minutes avant de faire redémarrer le moteur.

Défaut

Si, en mettant le contact, la LED du bouton  s'allume de manière permanente, demander l'aide d'un atelier qualifié.

Verrouillage du véhicule sans activation de l'alarme antivol

Verrouiller le véhicule en verrouillant la porte avant avec la clé.

Antidémarriage

Le système fait partie du contact d'allumage et vérifie si le véhicule peut être démarré avec la clé utilisée.

Le blocage du démarrage est activé automatiquement.

REMARQUE

Les étiquettes d'identification par radiofréquence (RFID) peuvent provoquer des interférences avec la clé. Ne pas les placer près de la clé lors du démarrage du véhicule.

REMARQUE

L'anti-démarrage ne verrouille pas la porte. Toujours verrouiller le véhicule après en être sorti. Activer l'alarme antivol.

Voir la section sur le **système de verrouillage central** ➞ 11.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Vitres

Lève-vitres électriques

AVERTISSEMENT

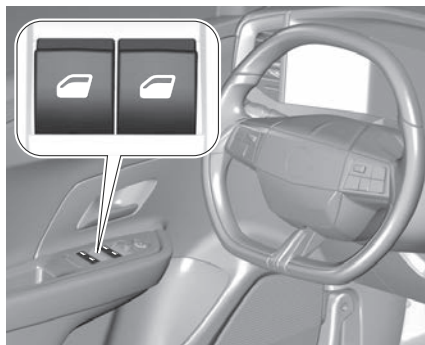
Manipuler les lève-vitres électriques avec prudence. Risque de blessure, en particulier pour les enfants.

Si des enfants se trouvent sur les sièges arrière, enclencher la sécurité enfants du lève-vitre électronique.

Fermer les vitres en observant bien la zone de fermeture.

S'assurer que rien ne puisse être coincé.

Mettre le contact pour manœuvrer les lève-vitres électriques.



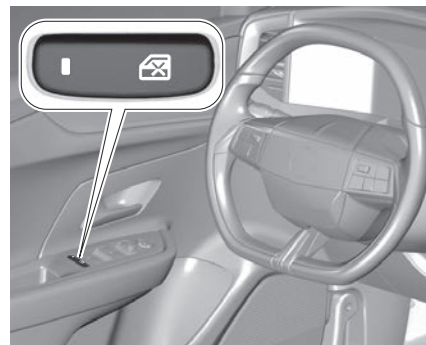
Manœuvrer le commutateur de la vitre concernée en l'appuyant pour l'ouvrir ou en le relevant pour la fermer. En enfonceant ou en relevant le commutateur doucement (jusqu'au premier cran) : la vitre monte ou descend tant que le commutateur est actionné. En enfonceant ou en relevant fermement jusqu'au deuxième cran, puis en le relâchant : la vitre monte ou descend automatiquement avec la fonction de protection activée. Pour mettre fin au mouvement, actionner à nouveau le commutateur dans la même direction.

Fonction de protection

Si la vitre rencontre une résistance au-dessus du milieu de la vitre pendant la

fermeture automatique, elle est immédiatement stoppée et abaissée.

Sécurité enfants pour les vitres arrière



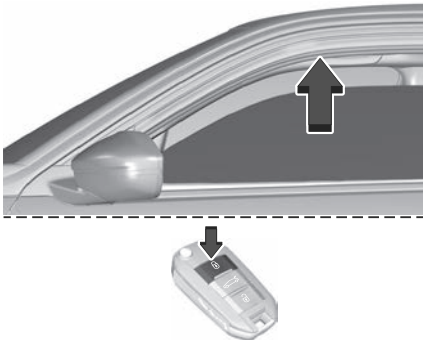
- Appuyer sur  pour désactiver les lève-vitres électriques des portes arrière. La LED s'allume.
- Pour l'activation, appuyer de nouveau sur .

Selon version, activation supplémentaire de la sécurité enfants électrique.

➡ 13

Fermeture des vitres depuis l'extérieur

Les vitres peuvent être fermées à distance depuis l'extérieur du véhicule.



Appuyer sur  et maintenir l'appui pour fermer les vitres.

Si les vitres sont complètement fermées, les feux de détresse clignoteront deux fois.

Surcharge

Si les vitres sont manœuvrées répétitivement à des intervalles rapprochés, la commande de la vitre est désactivée pour un certain temps.

Initialisation des lève-vitres électriques

Activer l'électronique des vitres comme suit :

1. Fermer les portes ;
2. Mettre le contact ;

3. Ouvrir complètement la vitre en appuyant sur le commutateur et en le maintenant enfoncé ;
4. Tirer le commutateur plusieurs fois vers le haut jusqu'à ce que la vitre soit complètement fermée et continuer à tirer pendant une seconde supplémentaire. Noter que la vitre se ferme uniquement sur quelques centimètres après chaque traction du commutateur ;
5. Effectuer cette opération pour chaque vitre.

REMARQUE

Pendant cette manœuvre, la fonction de sécurité est désactivée.

Défaut

Dans certains cas, la fonction de sécurité peut s'activer en l'absence d'un obstacle visible. La fermeture automatique de la vitre est interrompue et elle se rouvre.

Agir comme suit :

1. Dans les cinq secondes suivant la réouverture, appuyer sur le commutateur jusqu'à l'ouverture complète de la fenêtre.

2. Dans les deux secondes, tirer le commutateur vers le haut et le maintenir dans cette position jusqu'à la fermeture complète de la vitre.

REMARQUE

Pendant cette manœuvre, la fonction de sécurité est désactivée.

Remplacement du pare-brise

ATTENTION

Si le véhicule est doté d'un capteur de caméra orienté vers l'avant pour les systèmes d'assistance au conducteur, il est très important que tout remplacement de pare-brise soit effectué précisément et conformément aux spécifications Opel. Faute de quoi ces systèmes peuvent ne pas fonctionner correctement et il existe un risque de comportement et/ou de messages inattendus de ces systèmes.

Fonction de protection

Si la vitre rencontre une résistance en cas de fermeture automatique, elle est immédiatement stoppée et abaissée.

Autocollants de pare-brise

Ne pas fixer d'autocollants sur le pare-brise comme des autocollants de péage ou tout autre élément identique dans la zone du rétroviseur intérieur du pare-brise. Sinon, la zone de détection du capteur et la zone de vision de la caméra dans le boîtier du rétroviseur peuvent être restreintes.

Pare-brise chauffant

Enclenché en appuyant sur , la LED du bouton s'allume.

Le chauffage fonctionne uniquement par très basses températures extérieures et se coupe automatiquement après un certain temps, en fonction de la température extérieure.

Appuyer dessus une fois de plus pendant le même cycle d'allumage pour permettre au chauffage de fonctionner à nouveau.

Lunette arrière chauffante

Commandée en appuyant sur  avec les rétroviseurs extérieurs chauffants. Le chauffage est automatiquement coupé après un court moment. Selon le système de climatisation,  se trouve à une position différente.



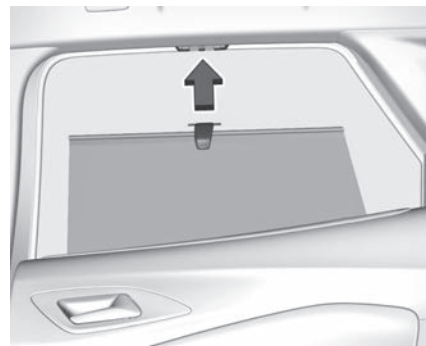
Rétroviseurs chauffants ➡ 22

Pare-soleil

Les pare-soleil peuvent être abaissés et pivotés latéralement pour éviter les éblouissements.

Si les pare-soleil sont équipés de miroirs de courtoisie, les caches de ces derniers doivent être fermés en roulant. Un porte-billet se trouve sur la face arrière du pare-soleil.

Rideaux d'occultation

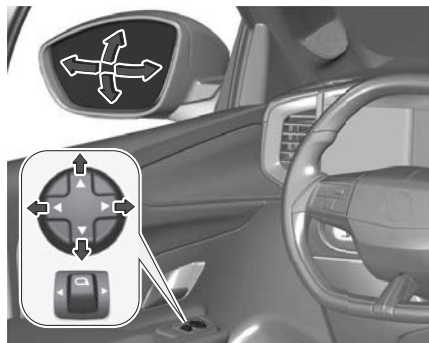


Pour réduire l'exposition au soleil des sièges arrière, relever le store en utilisant la poignée et l'encliqueter sur le haut du cadre de porte.

Rétroviseurs

Rétroviseurs extérieurs électriques

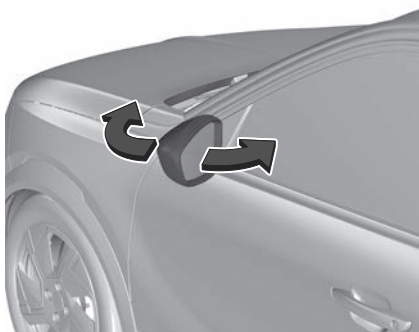
Réglage électrique



Sélectionner le rétroviseur extérieur concerné en appuyant sur  vers la gauche ou la droite.

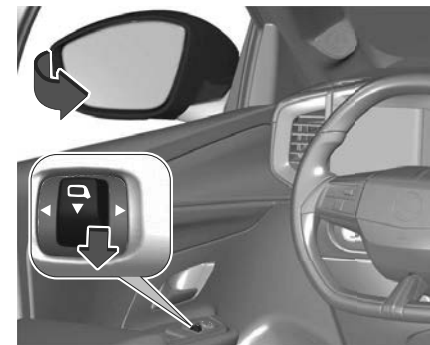
Puis pivoter le bouton de commande pour régler le rétroviseur.

Rabattement des rétroviseurs



Pour la sécurité des piétons, les rétroviseurs extérieurs se rabattent s'ils sont violemment heurtés. Repositionner le rétroviseur en appuyant légèrement sur son boîtier.

Rabattement électrique manuel



1. Placer  en position centrale.
2. Tirer vers l'arrière. Les deux rétroviseurs extérieurs sont rabattus.
3. Tirer de nouveau  vers l'arrière. Les deux rétroviseurs extérieurs reviennent en position initiale.

Si un rétroviseur rabattu électriquement est déplié manuellement en tirant  vers l'arrière, seul l'autre rétroviseur est déplié électriquement.

Rabattement électrique automatique

Lorsque le véhicule est déverrouillé, les rétroviseurs basculent à la position normale de montage. Lorsque le véhicule

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

est verrouillé, les rétroviseurs se rabattent.

Cette fonction peut être activée ou désactivée à l'écran d'information.

Personnalisation du véhicule ➡ 89

Rétroviseurs chauffants



Pour les enclencher, appuyer sur .

Le chauffage s'arrête automatiquement après un certain temps en fonction de la température extérieure.

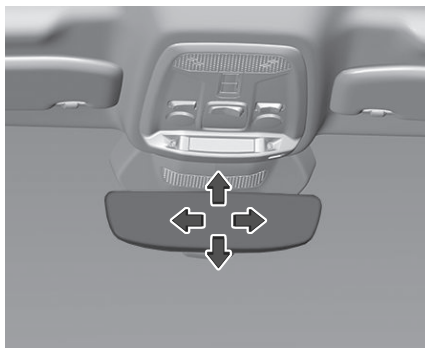
Lunette arrière chauffante ➡ 20

Rétroviseurs convexes

La forme du miroir rend les objets d'apparence plus petite, ce qui rend plus difficile l'estimation des distances.

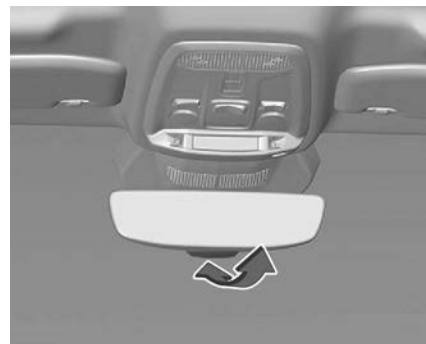
Alerte d'angle mort latéral ➡ 150

Rétroviseur intérieur



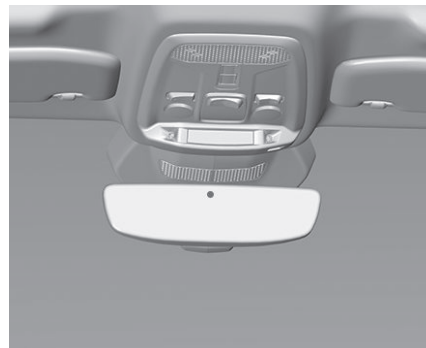
Pour régler le rétroviseur, déplacer le boîtier du rétroviseur dans la direction désirée.

Position anti-éblouissement manuelle



Pour réduire l'éblouissement, ajuster le levier sous le boîtier du rétroviseur.

Position nuit automatique



L'éblouissement causé par les véhicules qui suivent est automatiquement réduit en conduite de nuit.

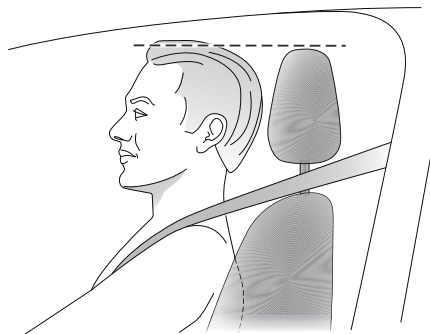
Appuie-tête

Position des appuie-tête



AVERTISSEMENT

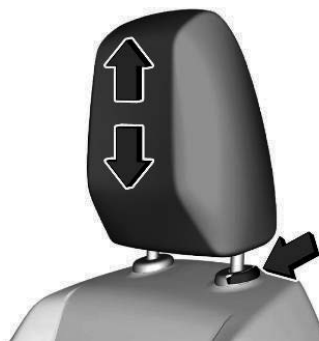
Conduire uniquement avec l'appuie-tête réglé dans la bonne position.



Le bord supérieur de l'appuie-tête doit toujours être au niveau du haut de la tête. Si cela s'avérait impossible pour des personnes de très grande taille, l'appuie-tête doit être réglé sur la position la plus haute. Pour des personnes

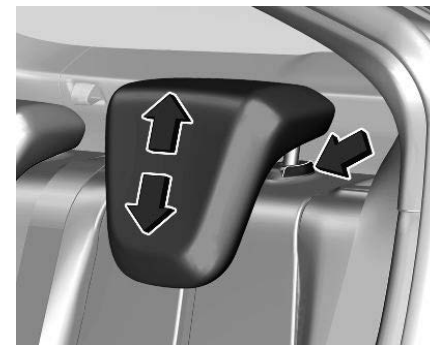
de très petite taille, régler l'appuie-tête sur la position la plus basse.

Appuie-tête avant



Tirer l'appuie-tête vers le haut ou appuyer sur le loquet pour le déverrouiller et abaisser l'appuie-tête.

Appuie-tête arrière



Tirer l'appuie-tête vers le haut ou appuyer sur le loquet pour le déverrouiller et abaisser l'appuie-tête.

Dépose

Appuyer sur le loquet, tirer l'appuie-tête correspondant vers le haut et l'extraire.

Pose

1. Introduire les tiges de l'appuie-tête dans les guides du dossier correspondant.
2. Pousser l'appuie-tête jusqu'en butée.
3. Appuyer sur le loquet pour déverrouiller l'appuie-tête et le pousser vers le bas.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

4. Procéder au réglage en hauteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Conduire uniquement avec l'appui-tête réglé dans la bonne position.

Sièges

Position des sièges avant

⚠ DANGER

Ne pas s'asseoir à moins de 25 cm du volant, afin de permettre le déploiement de l'airbag en toute sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

Conduire uniquement le véhicule si les sièges et les dossiers sont correctement encliquetés.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne conduire que si le siège est correctement réglé.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais régler les sièges en roulant. Ils pourraient se déplacer de manière incontrôlée.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais stocker des objets sous les sièges.



- S'asseoir avec les fesses aussi près que possible du dossier. Ajuster la distance entre le siège et les pédales de sorte que les jambes soient légèrement fléchies en enfonçant les pédales. Reculer au maximum le siège du passager avant.

- Régler la hauteur de siège suffisamment haut que pour disposer d'un champ de vision claire de tous les côtés et de tous les instruments. Respecter un écartement d'au moins une main entre la tête et le cadre du toit. Les cuisses doivent reposer légèrement sur le siège sans s'y enfoncer.
- S'asseoir avec les épaules aussi près que possible du dossier. Régler l'inclinaison du dossier de sorte qu'il soit possible d'atteindre le volant avec les bras légèrement fléchis. En tournant le volant, le contact entre les épaules et le dossier doit être maintenu. Ne pas trop incliner le dossier vers l'arrière. Angle d'inclinaison maximal recommandé d'environ 25°.
- Ajuster le siège et le volant de sorte que le poignet repose sur le dessus du volant avec le bras entièrement déplié et les épaules sur le dossier.
- Régler le volant ➡ 47
- Régler l'appui-tête ➡ 23
- Régler la hauteur des ceintures de sécurité
- Régler l'appui-cuisses de manière à respecter une distance d'environ deux largeurs de doigt entre le bord du siège et le creux du genou.

- Régler le soutien lombaire de manière à épouser la forme naturelle de la colonne vertébrale.

⚠ AVERTISSEMENT

Une fois ces réglages effectués, vérifier depuis la position de conduite la bonne visibilité du combiné d'instruments.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de reculer le siège, vérifier que rien ni personne ne gêne la course du siège. Risque de pincement en cas de présence de passagers à l'arrière ou de blocage du siège si des objets encombrants sont déposés sur le plancher derrière le siège.

Sièges avant manuels

Réglage manuel

Conduire uniquement le véhicule si les sièges et les dossiers sont correctement encliquetés.

Réglage longitudinal



Tirer la poignée, déplacer le siège et relâcher la poignée. Essayer de déplacer le siège d'avant en arrière pour s'assurer qu'il est bien verrouillé en place.

Inclinaison du dossier



Tourner la molette. Ne pas s'appuyer sur le dossier pendant le réglage.

Hauteur de siège



Mouvement de pompage du levier.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

vers relever le siège
le
haut

vers abaisser le siège
le bas

Sièges avant électriques

⚠ AVERTISSEMENT

Faire attention en actionnant les sièges électriques. Risque de blessures, en particulier pour les enfants. Des objets pourraient être piégés. Surveiller attentivement les sièges en les réglant. Passer la consigne aux passagers du véhicules.

⚠ ATTENTION

Ne jamais stocker des objets sous un siège électrique. Vérifier qu'aucun objet ne peut obstruer la zone de mouvement. Risque d'endommagement des commandes.

Réglages électriques



Appuyer sur ou .



Plus de soutien lombaire



Moins de soutien lombaire

Sièges chauffants



Selon le chauffage voulu, appuyer une ou plusieurs fois sur du siège correspondant. Le témoin dans le bouton indique le réglage sélectionné.

Le chauffage fonctionne uniquement lorsque la température extérieure est inférieure à 20°C.

Une utilisation prolongée au réglage maximum n'est pas recommandée pour les personnes à peau sensible.

Stop & Start ➡ 101

Sièges massants



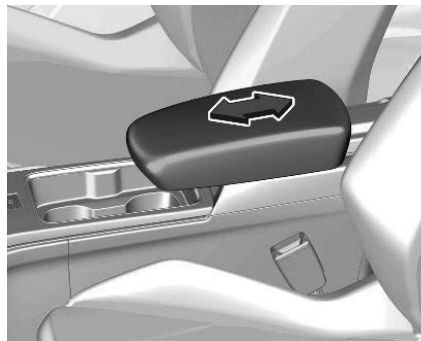
Activer la fonction de massage du dos en appuyant sur . L'activation est signalée par l'éclairage de la LED dans le bouton.

La fonction de massage est activée pendant une période d'une heure. Pendant ce temps, un massage est effectué en six cycles entrecoupés de pauses.

Appuyer sur de nouveau désactive la fonction de massage. La LED s'éteint.

Stop & Start 101

Accoudoir avant



L'accoudoir peut être réglé.
Vide-poches 58

Positions des sièges arrière

Conduire uniquement le véhicule si les sièges et les dossiers sont correctement encliquetés.



AVERTISSEMENT

Ne jamais régler les sièges en roulant. Ils pourraient se déplacer de manière incontrôlée.

Dossiers rabattables

Le dossier de sièges arrière est divisé en parties 2/3 à 1/3. Les deux parties peuvent être rabattues individuellement pour augmenter le volume du coffre. Avant de rabattre le dossier de siège arrière, effectuer les opérations suivantes si nécessaire :

- Déplacer les sièges avant vers l'avant si nécessaire.
- Enlever le cache-bagages 61.
- Enfoncer et maintenir le loquet pour abaisser les appuis-tête.

Abaissement/levage des dossiers de siège arrière

1. Vérifier que les ceintures de sécurité ne sont pas engagées dans les boucles de ceinture de sécurité, de manière à ce que les dossiers puissent être déplacés.

1

2

3

4

5

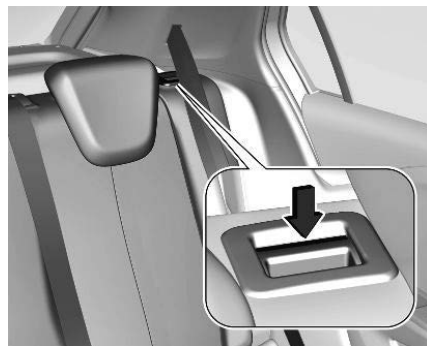
6

7

8

9

10



2. Tirer la manette de déverrouillage d'un ou des deux côtés extérieurs, et rabattre les dossiers sur l'assise.
3. Pour relever les dossiers, les soulever et les guider jusqu'en position verticale jusqu'à ce qu'ils se verrouillent de manière audible. S'assurer que les ceintures sont correctement placées et restent dégagées de l'espace de rabattement.

Les dossiers arrière ne sont verrouillés que si les repères rouges près des poignées de déverrouillage ne sont plus visibles.



AVERTISSEMENT

Lors du rabattement, vérifier que les dossiers sont correctement verrouillés en position avant de conduire le véhicule. Ne pas effectuer cette vérification peut causer des blessures ou des dégâts au chargement ou au véhicule en cas de freinage brusque ou de collision.

La ceinture de sécurité du siège central pourrait coincée lorsque le dossier est soulevé trop rapidement. Pour débloquer l'enrouleur, rentrer la ceinture de sécurité ou la sortir d'environ 20 mm, puis relâcher.

Ceintures de sécurité

Ceintures de sécurité avant



Les ceintures de sécurité sont bloquées lors d'accélération ou de décélération fortes du véhicule, ce qui assure le maintien des occupants en position assise. Le risque de blessure est ainsi sensiblement réduit.

AVERTISSEMENT

Boucler la ceinture de sécurité avant chaque trajet.

En cas d'accident, les personnes qui n'ont pas bouclé leur ceinture de sécurité mettent en danger les autres passagers et eux-mêmes.

Les ceintures de sécurité sont conçues pour n'être utilisées que par une seule personne à la fois.

Système de retenue pour enfants

⇒ 40.

Vérifier régulièrement toutes les parties du système de ceinture pour s'assurer qu'elles fonctionnent bien, qu'elles ne sont pas endommagées ou ne présentent pas de saleté.

Faire remplacer les pièces endommagées.

Après un accident, faire remplacer par un atelier qualifié les ceintures de sécurité et les rétracteurs de ceinture déclenchés.

REMARQUE

S'assurer que les courroies ne sont pas endommagées par des chaussures ou des objets tranchants ou coincées. Veiller à ce que des saletés ne pénètrent pas dans les rétracteurs de ceintures de sécurité.

REMARQUE

Utiliser la boucle de ceinture prévue pour boucler la ceinture de sé-

curité correspondante afin d'assurer un bon fonctionnement.

Rappel de ceinture de sécurité

Chaque siège est équipé d'un rappel de ceinture de sécurité indiqué par un voyant  pour le siège concerné dans la console de toit.

Limiteurs d'effort

Ils réduisent la charge sur le corps grâce à un relâchement progressif de la ceinture pendant une collision.

Rétracteurs de ceinture de sécurité

En cas de collision frontale, arrière ou latérale d'une certaine gravité, les ceintures de sécurité des sièges avant et latéraux arrière sont tendues.

AVERTISSEMENT

Une manipulation incorrecte (par ex. la dépose ou la pose des ceintures) peut déclencher les rétracteurs de ceinture.

Le déclenchement des prétensionneurs de ceinture est indiqué par un voyant  qui est allumé continuellement.

Airbag et rétracteurs de ceinture de sécurité ➡ 79.

Faire remplacer les rétracteurs de ceinture déclenchés par un atelier qualifié.

Les rétracteurs de ceinture ne se déclenchent qu'une seule fois.

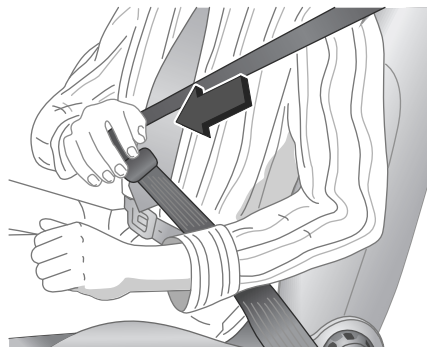
i REMARQUE

Ne pas fixer ou installer d'accessoires ou d'autres objets qui peuvent interférer avec le fonctionnement des rétracteurs de ceintures de sécurité.

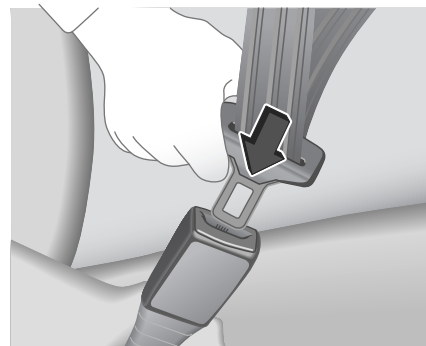
Ne pas apporter de changement aux composants des prétensionneurs de ceinture car cela annulerait l'homologation d'usage du véhicule.

Ceinture de sécurité à trois points

Bouclage



Tirer la ceinture de sécurité hors de l'enrouleur, la guider sur le corps sans la vriller et insérer la languette de verrouillage dans la boucle. S'assurer que la ceinture de sécurité soit placée en travers de l'épaule et qu'elle est bien ajustée au corps pendant la conduite.



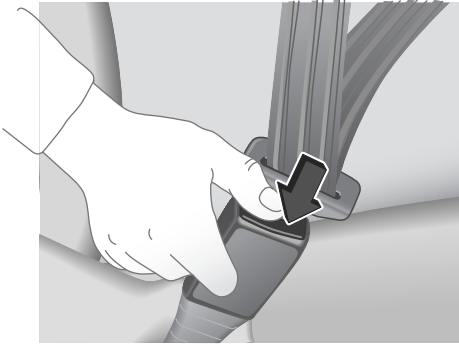
Le port de vêtements larges ou épais gêne la position tendue de la ceinture de sécurité. Ne pas placer d'objets, comme un sac à main ou un téléphone portable, entre la ceinture de sécurité et le corps.

⚠ AVERTISSEMENT

La ceinture de sécurité ne doit pas reposer contre des objets durs ou fragiles dans les poches des vêtements.

Rappel de ceinture de sécurité ➡ 72.

Déboilage



Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyer sur le bouton rouge de la boucle de ceinture de sécurité et accompagner la ceinture.

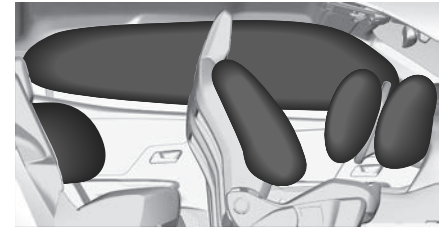
Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse



⚠ AVERTISSEMENT

La ceinture sous-abdominale doit être placée aussi bas que possible sur le bassin pour éviter toute pression sur l'abdomen.

Introduction du système d'airbags



Le système d'airbags comporte une série de systèmes individuels en fonction de l'étendue de l'équipement. Une fois déclenchés, les airbags se déploient en quelques millisecondes. Il se dégonfle si rapidement que cela passe souvent inaperçu pendant la collision.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système d'airbags se déploie d'une manière explosive. Les réparations doivent être confiées exclusivement au personnel qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

L'ajout d'accessoires qui modifient le châssis du véhicule, le système

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

de pare-chocs, la hauteur, la tôle métallique à l'avant ou sur le côté, peut entraver le bon fonctionnement du système d'airbags. Le fonctionnement du système d'airbags peut également être affecté par la modification de parties des sièges avant, des ceintures de sécurité, du module de détection et de diagnostic des airbags, du volant, du combiné d'instruments, des joints intérieurs de porte, y compris les haut-parleurs, d'un des modules d'airbag, du garnissage du plafond ou des montants, des capteurs avant, des capteurs de chocs latéraux ou du câblage des airbags.

AVERTISSEMENT

Vérifier l'absence d'obstructions dans la zone de déploiement des airbags.

REMARQUE

Dans la zone de la console centrale se trouve l'électronique de commande du système d'airbags et de ré-

tracteurs de ceinture. Ne ranger aucun objet magnétique à cet endroit. Ne fixer aucun objet sur les couvercles d'airbags et ne pas les couvrir d'autres matériaux. Faire remplacer les couvercles endommagés par un atelier qualifié.

Chaque airbag ne peut être déclenché qu'une seule fois

Faire remplacer les airbags déployés par un atelier qualifié. En outre, il peut être nécessaire de remplacer le volant, le combiné d'instruments, les parties du revêtement, les joints de porte, les poignées et les sièges.

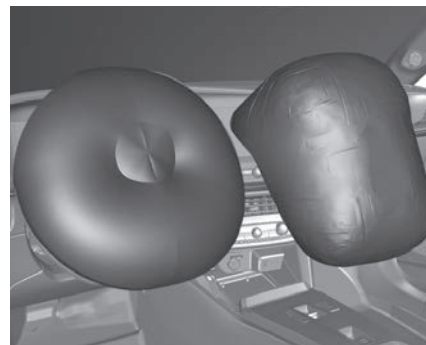
Ne pas apporter de modifications au système d'airbags, car cela annulerait l'homologation d'usage du véhicule.

Voyant  des systèmes d'airbags
➡ 79.

Airbags frontaux

Le système d'airbag frontal se compose de deux airbags, un dans le volant et un autre dans le tableau de bord du côté du passager avant. Ils sont reconnaissables à l'inscription **AIRBAG**.

Le système d'airbag avant se déclenche en cas de collision frontale d'une certaine gravité. Le contact doit être mis.



Les airbags gonflés amortissent l'impact, réduisant dès lors considérablement le risque de blessure du tronc et de la tête des occupants avant.

AVERTISSEMENT

Une protection optimale n'est assurée que si le siège se trouve dans la position correcte. Vérifier l'absence d'obstructions dans la zone de déploiement des airbags.

Fixer correctement la ceinture de sécurité et l'enclencher fermement. C'est indispensable pour que la protection de l'airbag soit efficace.

Position de siège ➡ 24.

Airbags latéraux



Le système d'airbags latéraux se compose d'un airbag dans chacun des dossiers de siège avant.

Ils sont reconnaissables à l'inscription **AIRBAG**.

Le système d'airbag latéral se déclenche en cas de collision latérale d'une certaine gravité. Le contact doit être mis.



Les airbags gonflés amortissent l'impact, réduisant dès lors considérablement le risque de blessure du tronc et du bassin en cas de collision latérale.

REMARQUE

N'utiliser que des housses de protection de siège qui sont homologuées pour le véhicule.
Ne pas couvrir les airbags.

Airbags rideaux

Le système d'airbags rideaux se compose d'un airbag de cadre de toit, de chaque côté du véhicule. Il est reconnaissable à la mention **AIRBAG** sur les montants de toit.

Le système d'airbag rideau se déclenche en cas de collision latérale d'une certaine gravité. Le contact doit être mis.



Les airbags gonflés amortissent l'impact, réduisant dès lors considérablement le risque de blessure de la tête en cas de choc latéral.

AVERTISSEMENT

Vérifier l'absence d'obstructions dans la zone de déploiement des airbags.
Les crochets dans les poignées de cadre de toit peuvent uniquement servir à suspendre des vêtements légers, sans cintre. Ne pas garder d'objets dans ces vêtements.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Désactivation de l'airbag passager avant

L'airbag passager avant doit être réglé en fonction du type de dispositif de retenue pour enfants utilisé. Suivre le tableau d'installation des dispositifs de retenue pour enfants. ➡ 42

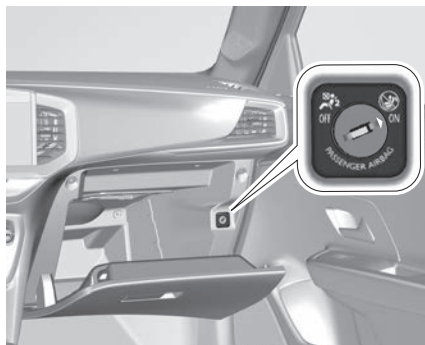
Les systèmes d'airbags rideau et latéral, les rétracteurs de ceinture et tous les systèmes d'airbags du conducteur restent actifs. Le système d'airbag passager avant peut être désactivé via un commutateur à clé situé dans la boîte à gants côté passager.



AVERTISSEMENT

Désactiver l'airbag passager uniquement en utilisation combinée avec un système de retenue pour enfants, selon les instructions et restrictions précisées dans le tableau d'installation des dispositifs de retenue pour enfants.

Le non-respect de cette consigne présente un risque de blessures mortelles pour la personne occupant un siège avec airbag passager avant désactivé.



Utiliser la clé de contact pour choisir la position :

OFF



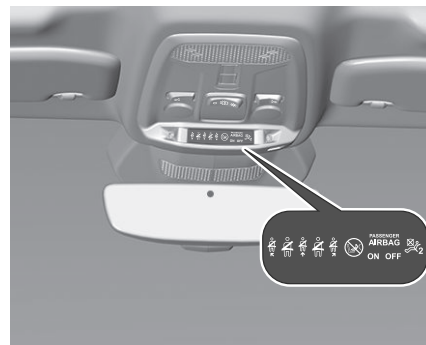
L'airbag passager avant est désactivé et ne se gonfle pas en cas de collision. Le témoin s'allume en permanence dans la console centrale.

ON



L'airbag passager avant est activé.

Activer/Désactiver l'airbag **uniquement avec le véhicule arrêté et le contact coupé.**



Après la mise du contact :

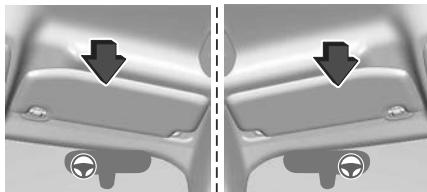
- Si le voyant **ON** s'allume pendant environ 60 secondes, le système d'airbag passager avant se déploie en cas de collision.
- Si le voyant **OFF** s'allume, le système d'airbag passager avant est désactivé. Il reste allumé tant que l'airbag est désactivé.

Consulter immédiatement un atelier qualifié :

- Si aucun des deux voyants n'est allumé.
- Si les deux voyants sont allumés en même temps, le système présente une défaillance. L'état du système ne peut pas être déterminé. Personne

n'est autorisé à occuper le siège passager avant.

Systèmes de sécurité pour enfants sur le siège passager avant avec systèmes d'airbag



Respecter impérativement la consigne suivante, rappelée par l'étiquette d'avertissement située de chaque côté du pare-soleil passager :



DANGER

Ne jamais utiliser un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un coussin gonflable ac-

tif placé devant lui, sous peine d'infliger des blessures graves, voire mortelles à l'enfant.

EN : NEVER use a rearward-facing child restraint on a seat protected by an ACTIVE AIRBAG in front of it, DEATH or SERIOUS INJURY to the CHILD can occur.

DE : Montieren Sie auf einem Sitz mit AKTIVIERTEM Front-Airbag NIE-MALS einen Kindersitz oder eine Babyschale entgegen der Fahrtrichtung, das Kind Könnte schwere oder sogar tödliche Verletzungen erleiden.

FR : NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un COUSSIN GONFLABLE frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.

ES : NO INSTALAR NUNCA un sistema de retención para niños de espaldas al sentido de la marcha en un asiento protegido mediante un AIRBAG frontal ACTIVADO, ya que podría causar lesiones GRAVES o incluso la MUERTE del niño.

IT : NON installare MAI seggiolini per bambini posizionati in senso contrario a quello di marcia su un sedile protetto da un AIRBAG frontale ATTIVATO. Ciò potrebbe provocare la MORTE o FERITE GRAVI al bambino.

Systèmes de retenue pour enfants

Consignes générales

AVERTISSEMENT

Pour transporter des enfants dans le véhicule, les installer dans un siège approprié. **Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.**

AVERTISSEMENT

La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Veiller à respecter les consignes ci-après et celles fournies avec le siège enfant.

i REMARQUE

La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. Consulter la législation en vigueur dans son pays.

Pour assurer une sécurité optimale, respecter les consignes suivantes :

- Conformément à la réglementation européenne, tous les enfants de moins de **12 ans ou d'une taille inférieure à 1 mètre 50 doivent être transportés dans des sièges enfants homologués adaptés à leurs taille ou poids**, aux places équipées d'une ceinture de sécurité ou d'ancrages ISOFIX.
- **Un enfant de moins de 15 mois doit obligatoirement être transporté en position dos à la route à l'avant comme à l'arrière.** L'utilisation de sièges "dos à la route" est recommandée pour les enfants jusqu'à l'âge de 3 ans.
- **Statistiquement, les places les plus sûres pour le transport des enfants sont les places arrière du véhicule.**

⚠ AVERTISSEMENT

Ne rien fixer sur les systèmes de retenue pour enfants et ne pas les couvrir d'autres matériaux. Un système de retenue pour enfants soumis à des contraintes en cas d'accident doit être remplacé.

i REMARQUE**Ceintures de sécurité**

Vérifier qu'il n'y a pas de ceinture de sécurité ou de boucle de ceinture de sécurité sous le siège enfant, car cela pourrait le déstabiliser. Lors de l'installation d'un siège enfant sur un siège arrière, vérifier que le siège enfant n'interfère pas avec le fonctionnement de la ceinture de sécurité du siège central arrière. Veiller à positionner et boucler correctement la ceinture de sécurité ou le harnais des sièges enfants en limitant au maximum le jeu par rapport au corps de l'enfant, même pour les trajets de courte durée.

⚠ AVERTISSEMENT**Appuie-têtes**

Enlever l'appuie-tête avant d'installer un siège enfant avec dossier ou système Top Tether sur une place passager.

S'assurer que l'appuie-tête est bien rangé ou attaché afin d'éviter qu'il ne se transforme en projectile en cas de freinage brusque. Remettre l'appuie-tête en place une fois que le siège enfant a été enlevé.

⚠ AVERTISSEMENT**Protections complémentaires.**

Pour empêcher l'ouverture accidentelle des portes et des vitres arrière, utiliser le dispositif "Sécurité enfants".

Veiller à ne pas ouvrir de plus d'un tiers les vitres arrière.

Pour protéger les jeunes enfants des rayons solaires, équiper les vitres arrière de stores latéraux.

Par sécurité, ne pas laisser :

- Un enfant seul et sans surveillance dans un véhicule.

- Un enfant ou un animal dans un véhicule exposé au soleil, vitres fermées.
- Les clés à la portée des enfants à l'intérieur du véhicule.

Installation d'un dispositif de retenue pour enfants sur un siège avant

⚠ AVERTISSEMENT

L'airbag passager avant doit impérativement être neutralisé avant d'installer un siège enfant dos à la route. Sinon **l'enfant risquerait d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.**



⚠ AVERTISSEMENT

L'airbag passager avant doit impérativement être neutralisé avant d'installer un siège enfant face à la route.



i REMARQUE

Régler le siège du passager avant à la **position de réglage la plus haute et la position longitudinale entièrement vers l'arrière avec le dossier redressé.**



Installation d'un dispositif de retenue pour enfants sur un siège arrière

Face à la route ou dos à la route



1. Avancer le siège avant du véhicule et redresser le dossier de sorte que les jambes de l'enfant installé dans le siège enfant face à la route ou que le siège enfant dos à la route ne touchent pas le siège avant du véhicule.
2. Vérifier que le dossier du siège enfant face à la route est le plus près possible du dossier du siège arrière du véhicule, voire en contact si possible.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Place arrière centrale

Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé en **place arrière centrale**.

Recommandations spécifiques aux sièges

AVERTISSEMENT

Installation d'un rehausseur

La partie thoracique de la ceinture de sécurité doit être positionnée sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou.

Vérifier que la partie abdominale de la ceinture de sécurité passe bien sur les cuisses de l'enfant.

Utiliser un rehausseur avec dossier, équipé d'un guide de ceinture au niveau de l'épaule.

AVERTISSEMENT

Installation d'un siège enfant avec béquille

Veiller à ce que la béquille soit en contact ferme et stable avec le sol.

Un siège avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

AVERTISSEMENT

Lorsque le système de retenue pour enfants n'est pas utilisé, attacher le siège avec la ceinture de sécurité ou les ancrages ISOFIX, ou le retirer du véhicule. Ne pas le laisser dans l'habitacle sans le fixer solidement. De cette façon, en cas de freinage brusque ou d'accident, les occupants ne seront pas blessés.

AVERTISSEMENT

L'appui-tête doit toujours être présent dans le véhicule et installé si le siège est utilisé par un passager adulte ou un enfant assis dans le système de retenue sans dossier.

AVERTISSEMENT

Après avoir installé un système de protection pour enfants dans le véhicule, ne pas avancer ou reculer le siège car il pourrait desserrer les

fixations. Retirer le système de protection pour enfants pour régler la position du siège. Réinstaller le système de protection pour enfants une fois le siège réglé.

Pose des ceintures de sécurité

Les systèmes de retenue pour enfants peuvent être fixés à l'aide d'une ceinture de sécurité.

Pour l'installation du siège enfant avec la ceinture de sécurité, vérifier que celle-ci est bien positionnée et tendue sur le siège enfant et qu'elle maintient fermement le siège enfant sur le siège du véhicule.

Connecteurs d'ancrage ISOFIX

Les positions des systèmes de retenue pour enfant ISOFIX spécifiques au véhicule sont indiquées dans le tableau d'installation des systèmes de retenue pour enfants.

Les sièges extérieurs arrière et le siège passager avant sont équipés de points d'ancrage conformes ISOFIX.

Siège avant**Sièges arrière**

Les points d'ancrage sont situés derrière les fermetures éclair entre le dossier

et l'assise. Ils sont signalés par une étiquette sur le dossier.

Ouvrir la fermeture éclair pour accéder aux fixations.

i REMARQUE

Lors de la fixation des systèmes de retenue pour enfants compatibles ISOFIX sur les sièges passager réglables, d'abord incliner le dossier autant que nécessaire vers l'arrière pour pouvoir accéder aux connecteurs d'ancrage ISOFIX.

Après la fixation correcte du système de retenue pour enfants ISOFIX, incliner de nouveau le dossier vers l'avant.

Ancrages Top-Tether

En plus des anneaux ISOFIX A, les sièges Top Tether doivent être fixés à un anneau supplémentaire, situé derrière le siège.

Siège avant**Sièges arrière**

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Avant d'installer un siège Top Tether :

1. Retirer et ranger l'appuie-tête du siège avant d'installer le siège enfant ;
2. Installer le siège enfant sur les fixations ISOFIX ;
3. Passer la sangle du siège enfant par-dessus le dossier et la fixer aux anneaux Top Tether.
4. Serrer la sangle conformément aux instructions du manuel fourni avec le siège enfant.

Les positions des systèmes de retenue pour enfants ISOFIX de catégorie universelle sont indiquées dans le tableau Installation des systèmes de retenue pour enfants.

Sièges enfants i-Size

Un système de retenue pour enfant i-Size est un système ISOFIX universel selon la réglementation n° 129 des Nations Unies.

Tous les systèmes de retenue pour enfants i-Size peuvent être utilisés sur un siège de véhicule convenant au système i-Size, comme indiqué dans le tableau Installation des systèmes de retenue pour enfants.

REMARQUE

Pour éviter que le siège ne bascule vers l'avant en cas de collision, il faut utiliser une sangle d'ancrage supérieure ou une jambe de force en plus des supports ISOFIX.



Les sièges enfant **i-Size** et sièges du véhicule homologués i-Size sont identifiés par le symbole i-Size.

Sièges pour enfants recommandés

Taille de l'enfant (ECE R129)	Type d'installation	Système de retenue pour enfants	Remarque
Taille : 40 - 85 cm (de la naissance à 15 mois) (jusqu'à 13 kg)	Dos à la route 	"RÖMER Baby-Safe PRO"	Recommandé avec sa base ISOFIX(RÖMER Vario Base 5Z)
Taille : 61 - 105 cm (de 3 mois à 4 ans) (jusqu'à 18 kg)	Dos à la route Taille : 61 - 105 cm  Face à la route Taille : 76 - 105 cm 	"RÖMER Dualfix 5Z"	Installé avec sa base ISOFIX (RÖMER Vario Base 5Z) L'installation dos la route est recommandée
Taille : 100 - 150 cm (de 3,5 à 12 ans) (jusqu'à 36 kg)	Face à la route 	"RÖMER KidFix Pro"	Peut être installé avec ou sans supports ISOFIX. L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité. Acheté sur Stellantis & You, Sales and Services Il est recommandé d'utiliser un siège enfant avec dossier. En cas de dépose du dossier en présence d'un enfant de plus de 138 cm, il faut également enlever la protection de sécurité

⚠ DANGER

Si un système de retenue pour enfants ISOFIX universel n'est pas fixé sur les trois points d'ancrage, il ne pourra pas protéger correctement l'enfant. En cas d'accident, l'enfant peut être gravement ou mortellement blessé.

i REMARQUE

Suivre les instructions des fabricants de dispositifs de retenue pour enfants afin d'installer le dispositif de retenue pour enfants approprié dans le véhicule.

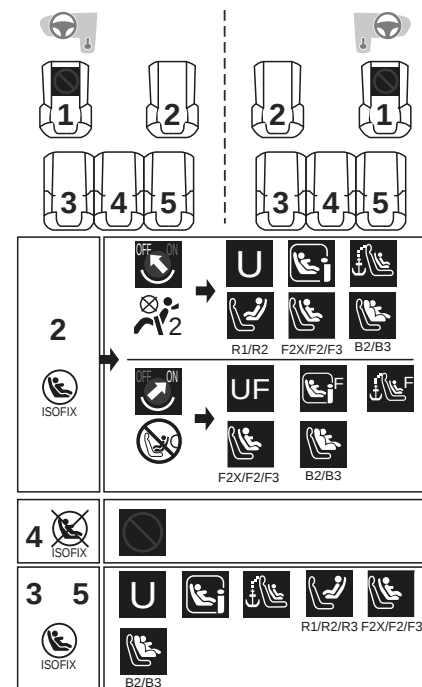
i REMARQUE

Pour le dispositif de retenue pour enfant semi-universel ou spécifique au véhicule (système de retenue pour enfant ISOFIX ou à ceinture), se reporter à la liste des véhicules fournie dans le manuel d'utilisation du dispositif de retenue pour enfant.

i REMARQUE

S'assurer que l'emplacement d'installation du système de retenue pour enfants à l'intérieur du véhicule est correct. Se référer au tableau récapitulatif pour l'installation des sièges enfants.

Emplacements de montage d'un système de retenue pour enfants



i REMARQUE

Respecter les restrictions et les indications du tableau Installation des dispositifs de retenue pour enfants selon la réglementation européenne.

Clé

Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Airbag frontal passager dés-activé.



Airbag frontal passager activé.



Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué universellement "dos à la route" et/ou "face à la route" (U) de groupes 0, 0+, 1, 2 ou 3, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.



Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué universellement "face à la route" (UF) de groupes 1, 2 et 3, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.



Place autorisant la fixation d'un siège enfant i-Size.



Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant avec béquille.



Place autorisant l'installation d'un siège enfant i-Size "face à la route".



Présence d'un point d'ancrage Top Tether à l'arrière du dossier, autorisant l'installation d'un siège enfant ISOFIX universel.



Présence d'un ancrage Top Tether à l'arrière du dossier, autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX universel "face à la route".



Siège enfant ISOFIX orienté vers l'arrière :

- R1 : Siège enfant ISOFIX pour nourrisson.
- R2 : Siège enfant ISOFIX de taille réduite.
- R3 : Siège enfant ISOFIX de grande taille.



Siège enfant ISOFIX orienté vers l'avant :

- F2X : Siège enfant ISOFIX pour tout-petits.
- F2 : Siège enfant ISOFIX de hauteur réduite.
- F3 : Siège enfant ISOFIX de grande hauteur.



Rehausseur de siège enfant, par ceinture de sécurité ou fixations ISOFIX :

- B2 : Siège réhausseur de largeur réduite.
- B3 : Siège réhausseur de grande largeur.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10



Siège enfant ISOFIX de type
"Nacelle" :

- L1 : orienté du côté gauche.
- L2 : orienté du côté droit.



Place autorisant la fixation
d'un siège enfant **ISOFIX**.



Place interdisant l'installation
d'un siège enfant **ISOFIX**.

Pour le réglage des sièges, se référer
au tableau récapitulatif dans le tableau
Installation des dispositifs de retenue pour enfants.

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants fixés par la ceinture de sécurité et homologués universellement **(a)**, ainsi que les sièges les plus grands **ISOFIX** et **i-Size** sur les places assises équipées de fixations **ISOFIX** dans le véhicule.

	Numéro du siège					
	Sièges avant (b)			Sièges arrière (b) rangée 2 (k)		
	1	2 (k)		3	4 (i) (j)	5
Airbag frontal passager		Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)			
Position compatible avec un siège enfant universel (a) dos à la route (e)	non	oui (g)	non	oui	non	oui
Position compatible avec un siège enfant universel (a) face à la route (f)	non	oui (g)		oui	non	oui
Position compatible avec un siège pour enfant i-Size dos à la route	non	oui	non	oui	non	oui
Position compatible avec un siège pour enfant i-Size face à la route	non	oui		oui	non	oui
Place équipée d'une attache Top-tether	non	oui		oui	non	oui
Siège enfant de type "Nacelle" (L1 / L2)	non	non		non	non	non
Siège enfant ISOFIX "dos à la route" (R1 / R2 / R3)	non	R2 (h)	non	R3 (l)	non	R3 (l)

	Numéro du siège				
	Sièges avant (b)		Sièges arrière (b) rangée 2 (k)		
	1	2 (k)	3	4 (i) (j)	5
Airbag frontal passager		Désactivé "OFF" (c) Activé "ON" (d)			
Siège enfant ISOFIX "face à la route" (F2 / F2X / F3)	non	F3	F3	non	F3
Siège enfant "Rehausseur" (B2, B3)	non	B3	B3	non	B3

Règles

- Une place compatible **i-Size** est également compatible pour **R1**, **R2** et **F2X**, **F2**, **B2**.
- Une place compatible **R3** est également compatible pour **R1** et **R2**.
- Une place compatible **R2** est également compatible pour **R1**.
- Une place compatible **F3** est également compatible pour **F2X** et **F2**.
- Une place compatible **B3** est également compatible pour **B2**.

- (a) Siège pour enfant universel :
siège pour enfant pouvant être
installé dans tous les véhicules

à l'aide de la ceinture de sécurité.

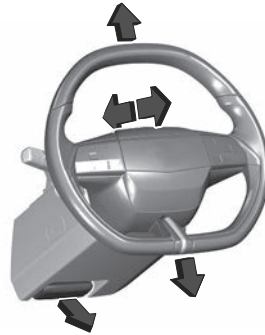
- (b) Selon version, consulter la législation en vigueur dans le pays avant d'installer un enfant à cette place.
- (c) Pour installer un siège enfant **"dos à la route"** à cette place, désactiver **"OFF"** IMPÉRATIVEMENT l'airbag passager avant.
- (d) Seul un siège enfant **"face à la route"** est autorisé à cette place avec l'airbag passager avant activé **"ON"**.

- (e) Pour un siège enfant universel **"dos à la route"** et/ou **"face à la route"** (U), de groupes **0**, **0+**, **1**, **2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.
- (f) Pour un siège enfant universel **"face à la route"** (UF) de groupes **1**, **2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.
- (g) Pour un siège réglable en hauteur, le régler sur la position la plus haute et entièrement en arrière.

- (h) Le siège du véhicule doit être réglé dans la position longitudinale la plus reculée.
- (i) Siège non équipé de supports conformes ISOFIX.
- (j) Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé sur la place passager arrière centrale.
- (k) (l) Si un dispositif de retenue pour enfants est installé sur ces sièges, régler l'appui-tête à la hauteur maximale ou le retirer si nécessaire (instabilité ou absence de contact de l'arrière du dispositif de retenue pour enfants avec le dossier du siège du véhicule).
- (l) Régler le siège qui se trouve devant le siège avec le système de sécurité pour enfant dans la position la plus relevée et aussi en avant que possible.

Volant

Réglage du volant



- À l'arrêt, tirer la commande pour déverrouiller le volant.
- Régler la hauteur et la profondeur pour adapter la position de conduite.
- Pousser la commande pour verrouiller le volant.

AVERTISSEMENT

Par mesure de sécurité, ces réglages doivent être impérativement effectués véhicule à l'arrêt.

Les informations relatives à la conduite et l'infodivertissement sont disponibles sur un écran 10" et un écran 16". Les informations du combiné sont visibles au-dessus du volant pour plus de sécurité et de confort de conduite. Régler la hauteur du volant de façon qu'il ne masque pas le combiné.

Commandes au volant

Certains systèmes d'assistance au conducteur, le système d'infodivertissement et un téléphone mobile connecté peuvent être commandés au volant.



Pour plus d'informations, consulter la rubrique correspondante sur le système d'infodivertissement ➞ 87.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Systèmes avancés d'aide à la conduite

⇒ 132

Régulateur de vitesse ⇒ 136

Limiteur de vitesse ⇒ 135

Atténuateur de choc mobile ⇒ 137

Chauffage du volant



Par temps froid, cette fonction chauffe la partie circulaire du volant. Elle peut être activée lorsque la température extérieure est inférieure à 20°C. Activer le chauffage en appuyant sur



L'activation est signalée par la LED dans le bouton.

Avertisseur sonore



Appuyer sur .

Alerte de sécurité pour piétons

L'alerte de sécurité pour piétons produit un son pour signaler la présence du véhicule aux piétons. Elle est active jusqu'à 30 km/h.

Commutateur d'allumage

 **DANGER**

Ne jamais retirer la clé du commutateur d'allumage pendant la roulage, car cela bloquerait le volant.

Bouton d'alimentation



Démarrage du moteur

Actionner la pédale de frein et appuyer sur **Start/Stop**.

Contact mis, mode alimentation sans démarrage du moteur du véhicule

Appuyer sur **Start/Stop** sans actionner la pédale de frein. Les témoins s'allument et la plupart des fonctions électriques sont opérationnelles.

Moteur du véhicule et contact coupé

Appuyer brièvement sur **Start/Stop** dans chaque mode, ou lorsque le moteur tourne et que le véhicule est à l'ar-

rêt. Certaines fonctions restent actives jusqu'à l'ouverture de la porte conducteur.

Blocage du volant

⚠ AVERTISSEMENT

Le véhicule ne peut pas être remorqué lorsque la batterie est déchargée ou ne peut pas démarrer en étant tracté car le volant ne peut pas être débloqué.

⚠ AVERTISSEMENT

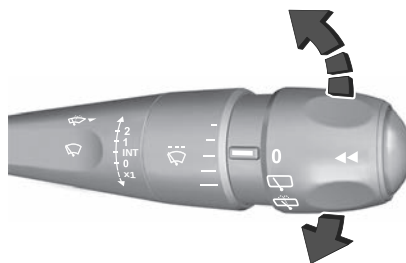
Verrouillage de la colonne de direction

En cas de panne de batterie, la colonne de direction reste verrouillée. Ne pas essayer de démarrer le véhicule en le poussant et ne pas le remorquer.

Essuie-glaces et lave-glaces

Commande des essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glace avant à fréquence de balayage réglable



- 2 Rapide
- 1 Lent
- INT Balayage intermittent
- 0 Arrêt
- x1 Balayage simple

Ne pas mettre en marche lorsque les vitres sont givrées.

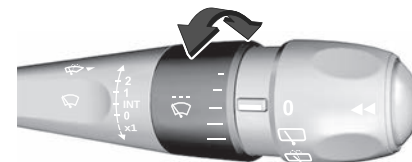
Ne pas enclencher les essuie-glaces ou les lave-glaces dans les stations de lavage de voiture.

Pour activer le mode balayage intermittent lorsque le contact est remis, pousser le levier vers le bas en position **OFF** puis revenir en position **INT**.

Fréquence de balayage

Manette d'essuie-glace en position **INT**, la fréquence de balayage dépend de la vitesse du véhicule.

Fréquence de balayage réglable



Manette d'essuie-glace en position **INT**.

Tourner la molette pour régler la fréquence de balayage souhaitée.

1

2

3

4

5

6

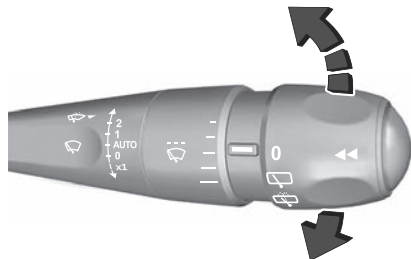
7

8

9

10

Commande d'essuie-glace avec capteur de pluie



2 Rapide

1 Lent

AUTO Balayage automatique avec capteur de pluie

0 Arrêt

x1 Balayage simple

En position **AUTO**, le détecteur de pluie détecte la quantité d'eau sur le pare-brise et règle automatiquement la vitesse de l'essuie-glace avant. Si le contact est coupé pendant plus d'une minute, le mode automatique de l'essuie-glace est désactivé. Pour activer le mode balayage automatique lorsque le contact est remis, pousser le levier vers le bas

en position **OFF** puis revenir en position **AUTO**.

 s'allume au combiné.

Ne pas mettre en marche lorsque les vitres sont givrées.

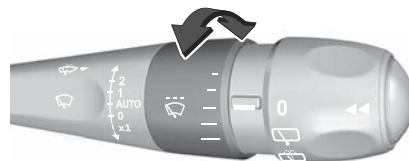
Ne pas enclencher les essuie-glaces ou les lave-glaces dans les stations de lavage de voiture.



Le champ du capteur de pluie doit rester propre, c'est-à-dire sans poussière, saletés, ni givre.

Témoin  ➡ 79.

Sensibilité réglable du capteur de pluie



Tourner la molette pour régler la sensibilité.

Lave-glace avant



Tirer la manette. Le produit de lave-glace est pulvérisé sur le pare-brise et l'essuie-glace exécute quelques balayages.

Liquide de lave-glace ➡ 201

Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière



0 Arrêt



Balayage intermittent



Lave-glace

Ne pas mettre en marche lorsque la lunette arrière est gelée et si un porte-vélo est utilisé. Ne pas enclencher les essuie-glaces ou les lave-glaces dans les stations de lavage de voiture. L'essuie-glace de lunette arrière s'enclenche automatiquement si l'essuie-glace avant est en marche et que la marche arrière est engagée.

L'activation ou la désactivation de cette fonction est modifiable dans le menu de personnalisation du véhicule ➡ 89.

Lave-glace de lunette arrière

Sélectionner

Le liquide de lave-glace est pulvérisé sur la lunette arrière et la caméra arrière et l'essuie-glace fonctionne tant que est sélectionné.

Liquide de lave-glace ➡ 201

Entretien du véhicule ➡ 194

Éclairage extérieur

Commandes d'éclairage



AVERTISSEMENT

Ne pas regarder directement dans les phares à LED. Risque de lésion oculaire.

Selon version, le levier de commande d'éclairage peut être équipé d'une bague d'éclairage à deux ou trois positions :

Trois positions



Deux positions



Pour activer l'éclairage extérieur, tourner le bouton extérieur du levier multifonction gauche dans l'une des positions suivantes :

AUTO

La commande automatique des feux passe automatiquement des feux de jour aux phares



Feux de position



Feux de route / Feux de croisement

1

2

3

4

5

6

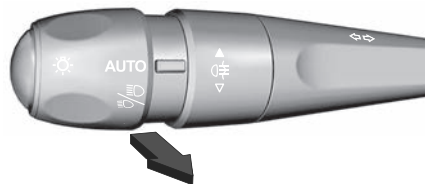
7

8

9

10

Éclairage automatique



Quand la fonction de commande automatique des feux est activée, le système bascule automatiquement entre les feux de jour et les phares, en fonction des conditions d'éclairage extérieur et des informations communiquées par le système d'essuie-glaces.

Feux de jour ➡ 54

Allumage automatique des phares

Mettre le commutateur en position : **AUTO**

En cas de mauvaises conditions d'éclairement, les phares s'allument automatiquement.

En outre, les phares sont allumés si les essuie-glaces de pare-brise ont effectué plusieurs balayages.

Détection de tunnel

Quand le véhicule pénètre dans un tunnel, les phares sont allumés immédiatement.

Réglage du site des projecteurs

Pour adapter manuellement la portée des phares en fonction du chargement du véhicule afin d'éviter l'éblouissement, tourner la molette ➡ dans la position souhaitée.



Pour les types de propulsion Hybride 48 V et thermique :

- 0 Siègle conducteur occupé
- 2 Tous les sièges occupés
- 2 Tous les sièges occupés et coffre chargé
- 4 Siègle conducteur occupé et coffre chargé

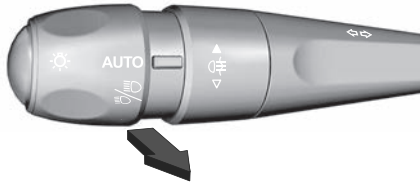
Pour le type de propulsion BEV uniquement :

- 0 Siègle conducteur occupé
- 1 Tous les sièges occupés

Phares pour conduite à l'étranger

En cas de circulation dans un pays où la conduite se fait du côté opposé de la route, il n'est pas utile de régler les phares.

Feux de route



Pour activer ou désactiver les feux de route, tirer le levier au-delà du point de résistance.

Feux de route automatiques

Le système bascule entre feux de croisement et feux de route et vice-versa pour éviter l'éblouissement. Une fois activés, les feux de route automatiques restent actifs et s'allument et s'éteignent selon les conditions environnantes. Le dernier réglage des feux de route automatique restera actif lors de la prochaine mise de contact. Feux de route anti-éblouissement pour phares à matrice LED ➡ 54

Activation

L'assistance aux feux de route peut être activée via le menu des réglages du véhicule, à l'écran d'information. Écran d'information ➡ 86

Les feux de route s'allument automatiquement dans l'obscurité à une vitesse supérieure à 45 km/h. Les feux de route s'éteignent à une vitesse inférieure à 35 km/h, mais les feux de route automatiques restent actifs.

Le voyant vert  s'allume en permanence quand les feux de route automatiques sont activés ; le voyant bleu  s'allume quand les feux de route sont allumés.

Témoin , .

Les feux de route automatiques passent automatiquement en feux de croisement lorsque :

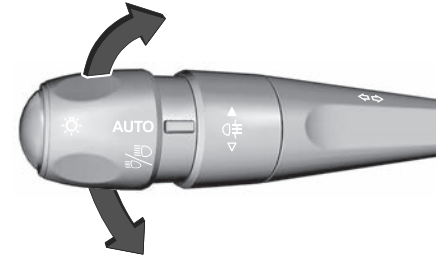
- Le véhicule se trouve en zone urbaine.
- La caméra détecte un brouillard épais.
- Le feu antibrouillard arrière est activé.
- La caméra détecte des véhicules qui viennent en sens inverse ou qui précèdent.

Si ces dernières conditions ne sont plus rencontrées, le système repasse en feux de route.

Désactivation

Le système peut être désactivé via le menu des réglages du véhicule, à l'écran d'information. Écran d'information ➡ 86

Clignotants



Vers le haut Clignotant droit

Vers le bas Clignotant gauche

Un point de résistance peut être ressenti lors du déplacement du levier des clignotants.

Un clignotement continu débute lorsque le levier des clignotants est déplacé au-delà du point de résistance. Il s'arrête lorsque le volant est tourné dans la direction opposée ou lorsque le le-

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

vier des clignotants est remplacé manuellement en position neutre.

i REMARQUE

Laisser les indicateurs de direction activés pendant plus de 20 secondes entraîne une augmentation du signal sonore lorsque la vitesse est supérieure à 80 km/h.

Trois clignotements

Appuyer brièvement vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le point de résistance. Les indicateurs de direction clignotent 3 fois.

Feux de stationnement

Selon version, balisage latéral effectué par allumage des feux de position uniquement du côté de la circulation.

- Dans la minute qui suit la coupure du contact, actionner la commande d'éclairage vers le haut ou vers le bas, en fonction du côté de la circulation (exemple : lors d'un stationnement à droite, baisser la commande d'éclairage vers le bas pour un allumage à gauche).

Ceci est indiqué par un signal sonore et l'allumage au combiné du voyant de l'indicateur de direction correspondant.

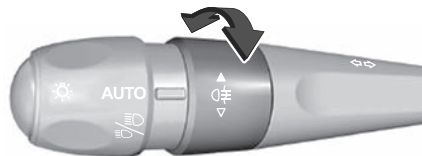
- Pour arrêter les feux de stationnement, replacer la commande d'éclairage sur la position centrale.

Signaux d'urgence



Appuyer sur  pour les activer.

Feu antibrouillard arrière



- Tourner la bague vers l'avant pour l'allumer et vers l'arrière pour l'éteindre.

Il doit être actionné à l'aide du levier à gauche du volant, en tournant la section avec le symbole .

Lors d'une coupure automatique des feux (position "AUTO") ou lors d'une coupure manuelle des feux de croisement, le feu antibrouillard et les feux de position restent allumés.

Commutateur d'éclairage en position  : les feux antibrouillard arrière peuvent uniquement être allumés avec les feux antibrouillard.

Le feu antibrouillard arrière du véhicule est désactivé quand une fiche est branchée dans la prise de courant de l'attelage de remorque.

Feux de jour

Les feux de jour augmentent la visibilité du véhicule pendant la journée.

Commande automatique des feux



Phares Matrix-LED

Le système de phares Matrix-LED contient plusieurs LED particulières dans

chaque phare, qui activent la commande des fonctions d'éclairage directionnel adaptatif.

La répartition et l'intensité de la lumière sont déclenchées de façon variable selon les conditions d'éclairage, le type de route et les conditions de conduite. Le véhicule adapte automatiquement les phares à la situation pour donner les meilleures performances d'éclairage au conducteur.

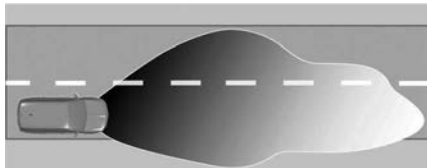
Les fonctions d'éclairage directionnel adaptatif et de phares Matrix-LED peuvent être désactivées ou désactivées dans le menu de personnalisation du véhicule.

Personnalisation du véhicule ➡ 89.

Écran tactile ➡ 86.

La fonction anti-éblouissement des feux de route des phares Matrix-LED est disponible uniquement avec le commutateur d'éclairage en position **AUTO**.

Feux de campagne



Activé automatiquement à une vitesse supérieure à 50 km/h en conduisant dans des zones rurales. L'éclairage de la voie et du bas-côté est adapté. Les véhicules qui arrivent et qui précèdent ne sont pas éblouis.

Feux de ville



Activé automatiquement jusqu'à une vitesse de 50 km/h environ. Le faisceau lumineux est large et symétrique.

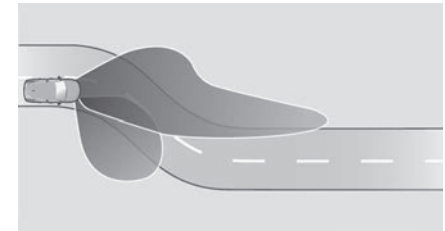
Feu d'angle



Activé à une vitesse jusqu'à 40 km/h lors de la mise hors tension. L'éclairage se compose de diodes particulières qui éclairent dans le sens du trajet. Ces diodes sont déclenchées en fonction de

l'angle du volant ou de l'activation des feux de direction.

Éclairage en virage



Des LED particulières, basées sur l'angle de braquage et la vitesse, sont en plus déclenchées pour améliorer l'éclairage dans les virages. Cette fonction est activée à des vitesses comprises entre 40 km/h et 70 km/h.

Feux de route anti-éblouissement

⚠ AVERTISSEMENT

La fonction anti-éblouissement des feux de route peut aveugler les autres usagers de la route si le véhicule est utilisé dans des pays où la conduite se fait du côté opposé de la route. Ex. : un véhicule à conduite à gauche utilisé dans des pays à conduite à droite.

1

2

3

4

5

6

7

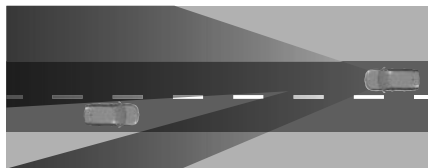
8

9

10

Arrêter la fonction anti-éblouissement des feux de route pour rouler dans les pays mentionnés plus haut.

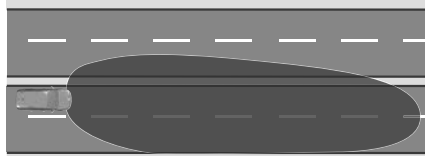
Le système active des feux de route anti-éblouissement lorsque l'environnement de conduite est sombre.



Chaque LED du côté droit ou gauche est déclenchée ou diminuée de façon particulière selon la circulation. La répartition de l'éclairage est ainsi optimale, sans éblouir les autres usagers de la route.

Les feux de route anti-éblouissement s'allument automatiquement à une vitesse supérieure à 45 km/h. Ils sont désactivés à une vitesse inférieure à 35 km/h mais le système reste actif.

Mode Autoroute



Activé automatiquement à une vitesse supérieure à 105 km/h. L'éclairage est adapté à la vitesse de conduite plus élevée sur autoroutes. Si aucun véhicule ne circule en sens inverse, la visibilité latérale du véhicule est augmentée. En suivant les véhicules à l'avant ou croisés, l'éblouissement pour ces véhicules est réduit.

Défaillance du système de phares à LED

Lorsque le système détecte une défaillance dans le système de phares à LED, il sélectionne une position prédéfinie pour éviter d'éblouir la circulation en sens inverse. Un avertissement est affiché dans le centre d'informations du conducteur.

Après avoir rebranché la batterie du véhicule, le système doit être recalibré en parcourant une courte distance.

Éclairage d'accompagnement (Guide-Me-Home) / Lumière d'accueil

Une ou plusieurs des lampes suivantes sont allumées pendant un court instant lors du déverrouillage du véhicule avec la télécommande radio :

- phares
- éclairage intérieur
- feux de direction
- feux de position

Les éclairages s'éteignent dès que le contact est en position de marche. Cette fonction peut être activée ou désactivée dans l'application Paramètres ⚙️ à l'écran d'information.

Les lampes suivantes s'allument en plus quand la porte conducteur est ouverte :

- éclairage de quelques commutateurs
- combiné
- les lampes de vide-poches de porte

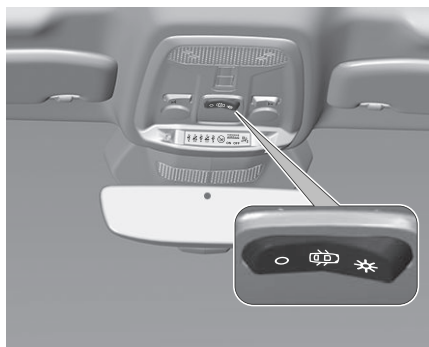
Éclairage intérieur

En cas de détection de faible luminosité, l'éclairage d'ambiance procure un

allumage tamisé et coloré dans l'habitacle.

Par défaut, la couleur de l'éclairage d'ambiance intérieur est liée à celle des écrans, en fonction du mode de conduite sélectionné.

Plafonnier avant



Actionner le commutateur à bascule :



Allumage et extinction automatiques

Appuyer sur

Allumé



Appuyersur Arrêt



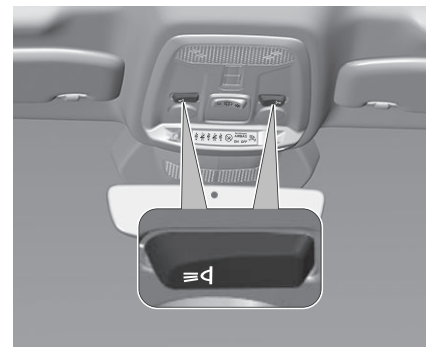
REMARQUE

En cas d'accident avec déploiement des airbags ou des prétensionneurs de ceinture de sécurité, le véhicule se déverrouille automatiquement.

Plafonniers arrière



Lampes de lecture



Appuyer sur le bouton ➡ pour les allumer.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Fonctionnalités d'éclairage

Éclairage de la console centrale

Une lampe d'ambiance intégrée au vide-poches de pavillon éclaire la console centrale lorsque les phares sont allumés.

Éclairage pour entrer dans le véhicule

Éclairage d'accueil

Une ou plusieurs des lampes suivantes sont allumées pendant un court instant lors du déverrouillage du véhicule avec la télécommande radio :

- phares
- éclairage intérieur
- feux de direction
- feux de position

Le nombre de lampes allumées dépend de l'éclairage environnant.

Les éclairages s'éteignent dès que le contact est en position de marche.

Cette fonction peut être activée ou désactivée dans l'application Paramètres  à l'écran d'information.

Les lampes suivantes s'allument en plus quand la porte conducteur est ouverte :

- éclairage de quelques commutateurs
- combiné
- les lampes de vide-poches de porte

Éclairage pour quitter le véhicule

Les éclairages suivants sont allumés lorsque le contact est coupé :

- phares
- éclairage intérieur
- éclairage de la console centrale

Ils s'éteignent automatiquement après un certain temps.

Cette fonction peut être activée ou désactivée dans l'application Paramètres  à l'écran d'information.

Éclairage de localisation du véhicule

Cette fonction permet de localiser le véhicule dans la pénombre en utilisant la commande à distance.

Appuyer deux fois sur  de la télécommande, une animation accroche le regard.

Protection contre la décharge de la batterie

Pour éviter la décharge de la batterie du véhicule quand le contact est coupé, certaines lampes intérieures sont automatiquement arrêtées après un certain temps.

Espace de rangement intérieur et caractéristiques intérieures

AVERTISSEMENT

Ne pas ranger d'objets lourds ou tranchants dans les compartiments de rangement.

Boîte à gants



Tirer sur le levier pour ouvrir la boîte à gants.
En roulant, la boîte à gants doit rester fermée.

Porte-gobelets



Les porte-gobelets se trouvent dans la console centrale.

Compartiment de console centrale



Faire coulisser l'accoudoir vers l'arrière, appuyer sur le bouton et soulever. Un espace de rangement se trouve sous l'accoudoir.



Un espace de rangement se trouve dans la console centrale.

Prises 12 V



1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

La puissance maximale absorbée ne doit pas dépasser 120 W.

La prise de courant 12 V est désactivée si la tension de la batterie du véhicule est faible.

Les accessoires électriques branchés doivent répondre à la norme DIN VDE 40 839 en matière de compatibilité électromagnétique.

Ne pas y raccorder d'accessoires fournissant du courant, tels que chargeurs ou batteries.

Ne pas endommager la prise en utilisant des fiches inadaptées.

Stop & Start ➡ 101

Ports USB

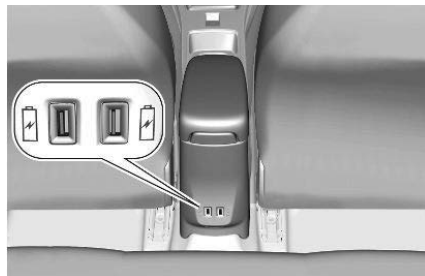


Le port USB fournit 5 V.

REMARQUE

Les prises doivent toujours rester propres et sèches.

Ports USB arrière



L'emplacement sous les ports USB à l'arrière de la boîte de rangement est destiné à la fixation d'un accessoire porte-gobelets.

Chargeur de téléphone sans fil

AVERTISSEMENT

Lors de l'utilisation d'applications pour une durée prolongée en combinaison avec la recharge sans fil, certains smartphones peuvent pas-

ser en mode de sécurité thermique et entraîner l'arrêt de certaines fonctions.



Ce système recharge sans fil des appareils portables tels que les smartphones, en utilisant le principe de l'induction magnétique, selon la norme Qi. L'appareil à recharger doit être compatible avec la norme Qi, de par sa conception ou à l'aide d'un étui ou coque compatible.

Un tapis peut aussi être utilisé à condition que celui-ci soit homologué par le Constructeur. La zone de charge est signalée par le symbole Qi.

La charge fonctionne moteur tournant, avec le système Stop & Start en mo-

de STOP. La charge est gérée par le smartphone.

Charge

- Zone de charge dégagée, déposer un appareil en son centre.



Dès que l'appareil est détecté, le voyant du chargeur s'allume en vert. Il reste allumé pendant toute la durée du chargement de la batterie.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système n'est pas conçu pour recharger plusieurs appareils simultanément.

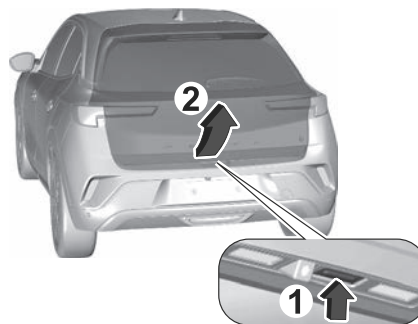
⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas laisser d'objets métalliques (par exemple, pièces de monnaie, clés, télécommande du véhicule) dans la zone de charge pendant la recharge d'un appareil - Risque de surchauffe ou d'interruption de la recharge !

Hayon

Ouverture / Fermeture

Ouverture



1. Appuyer sur le bouton du hayon ou appuyer longuement sur  sur la télécommande radio.

2. Ouvrir le hayon.

Fermeture



Utiliser la poignée intérieure.
Ne pas appuyer sur le bouton du hayon en le fermant, car ceci l'ouvrira à nouveau.
Verrouillage central ⇨ 11

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Remarques générales sur la manœuvre du hayon

DANGER

Ne pas rouler avec le hayon ouvert ou entrouvert, par exemple pour transporter des objets volumineux, car les gaz d'échappement toxiques, invisibles et inodores, pourraient pénétrer dans le véhicule.

Cela pourrait provoquer une perte de connaissance, voire la mort.

ATTENTION

Avant d'ouvrir le hayon, vérifier l'absence d'obstacles en hauteur, par exemple une porte de garage, pour ne pas endommager le hayon. Toujours vérifier la zone de mouvement au-dessus et derrière le hayon.

REMARQUE

La pose de certains accessoires lourds sur le hayon peut empêcher qu'il ne reste ouvert.

REMARQUE

Le hayon peut ne pas s'ouvrir de lui-même par températures extérieures basses.

Dans ce cas, il faut soulever le hayon manuellement jusqu'à sa position finale normale.

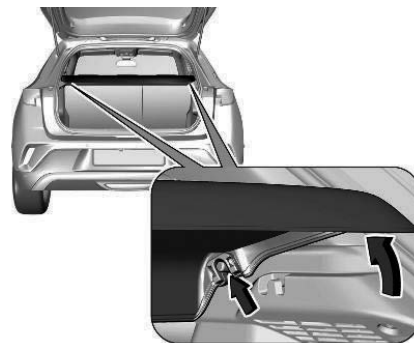
Cache-bagages

Ne pas poser d'objets sur le cache-bagages.

Dépose



1. Décrocher les sangles de fixation du hayon.

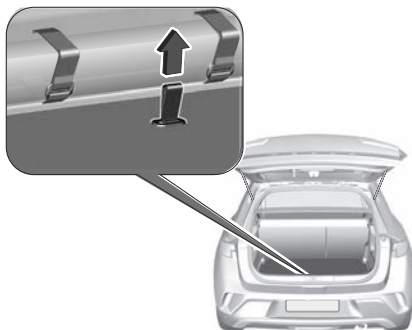


2. Soulever le cache à l'avant et le pousser vers le haut à l'arrière.
3. Relever le couvercle.

Pose

Enclencher le cache dans les guides latéraux et le rabattre. Attacher les sangles de fixation au hayon.

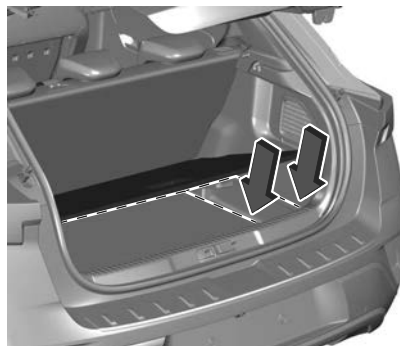
Recouvrement des rangements dans le plancher arrière



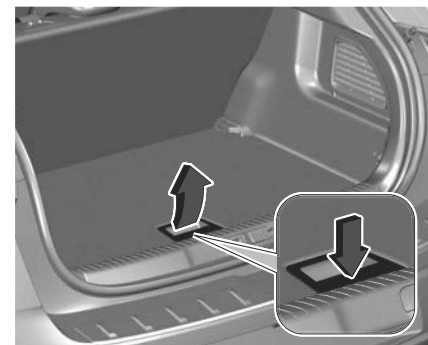
Le recouvrement de plancher arrière peut être soulevé et déposé. Utiliser l'ouverture pour soulever le recouvrement de plancher arrière, puis l'enlever.
 Kit de réparation des pneus ➡ 182
 Roue de secours ➡ 178

Double plancher de chargement

Le double plancher de chargement peut être inséré à deux hauteurs différentes dans le coffre :



- position inférieure au-dessus du recouvrement des rangements dans le plancher arrière
- position supérieure verrouillée avec la poignée dans le panneau de garnissage arrière



Pour l'enlever, appuyer sur la poignée pour déverrouiller le plancher de charge et le soulever avec la poignée.
 S'il est monté en position supérieure, l'espace compris entre le plancher de chargement et le couvercle de cuvette de roue de secours peut être utilisé comme compartiment de rangement.
 Dans cette position, si les dossiers de siège arrière sont rabattus vers l'avant, il est possible de créer un espace de chargement presque totalement plat.
 En position haute, le double plancher de charge peut supporter une charge maximale de 100 kg. En position basse, le double plancher de charge peut supporter la charge maximale admissible.

1

2

3

4

5

6

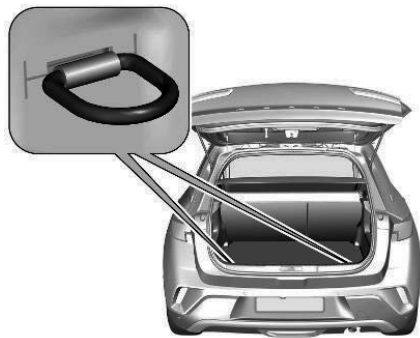
7

8

9

10

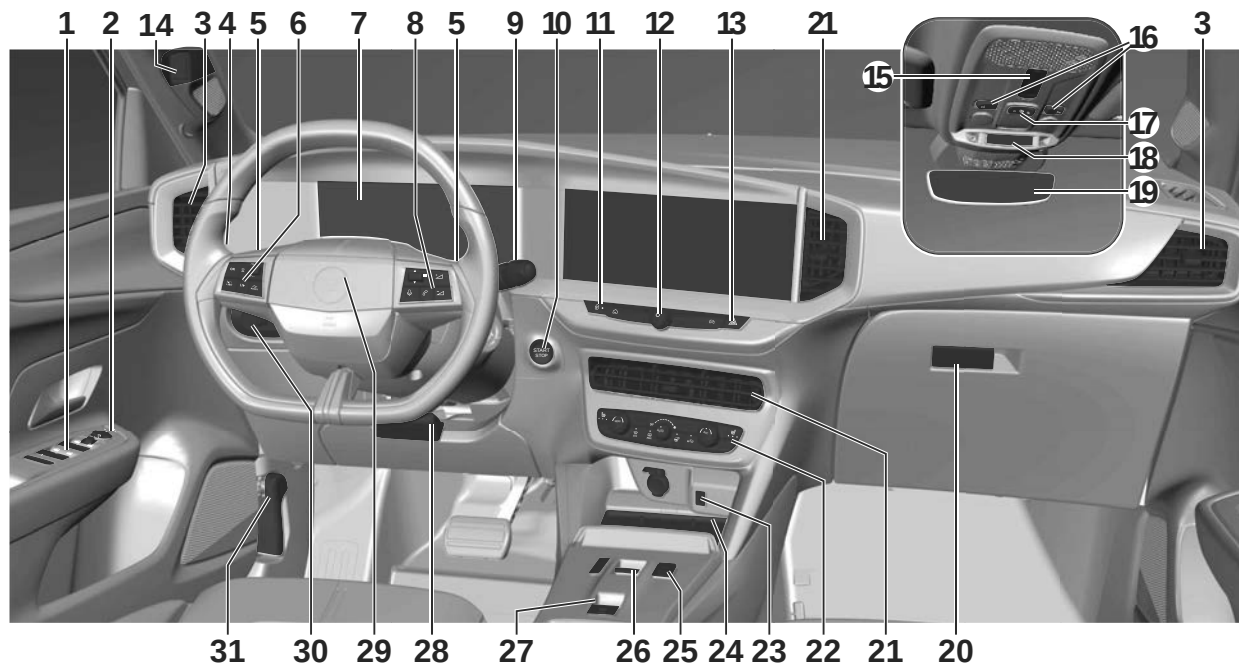
Anneaux d'arrimage



Les anneaux d'arrimage servent à sécuriser les objets pour éviter qu'ils ne glissent, par exemple avec des sangles de serrage ou le filet à bagages.

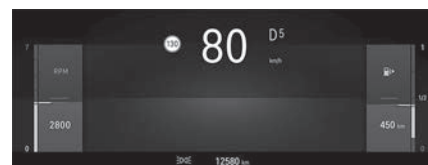
INSTRUMENTS ET COMMANDES DU TABLEAU DE BORD

Présentation du tableau de bord



- | | | | | | |
|----|---|----|--|----|---|
| 1 | Lève-vitres électriques ➡ 18 | 13 | Feux de détresse ➡ 171 | 26 | Sélecteur de mode de conduite ➡ 109 |
| 2 | Rétroviseurs extérieurs ➡ 21 | 14 | Caméra de surveillance du conducteur | 27 | Frein de stationnement ➡ 106 |
| 3 | Bouches d'aération latérales ➡ 80 | 15 | Appel d'urgence ➡ 174 | 28 | Réglage du volant ➡ 47 |
| 4 | Feux de route, appels de phares, feux de direction, feux antibrouillard arrière, feux de stationnement ➡ 51 | 16 | Spots de lecture ➡ 57 | 29 | Avertisseur sonore ➡ 48 |
| 5 | Volant ➡ 47 | 17 | Éclairage intérieur ➡ 56 | 30 | Réglage de la portée des phares, contrôle électronique de stabilité et système de traction, aide au maintien de la position dans la voie, assistant de détection des panneaux routiers ➡ 51 |
| 6 | Régulateur de vitesse, limiteur de vitesse ➡ 136 | 18 | Rappel de ceinture de sécurité, désactivation d'airbag ➡ 29 | 31 | Poignée de déverrouillage du capot |
| 7 | Combiné d'instruments ➡ 66 | 19 | Rétroviseur intérieur ➡ 22 | | |
| 8 | Commandes d'infodivertissement ➡ 87 | 20 | Boîte à gants ➡ 59 | | |
| 9 | Essuie-glace et lave-glace avant, essuie-glace et lave-glace arrière ➡ 19 | 21 | Bouches d'aération centrales ➡ 80 | | |
| 10 | Bouton d'alimentation ➡ 100 | 22 | Lunette arrière chauffante, pare-brise chauffant, sièges chauffants, volant chauffant, système de climatisation électronique ➡ 8 | | |
| 11 | Bouton de verrouillage central ➡ 11 | 23 | Port USB ➡ 60 | | |
| 12 | Marche/arrêt du système d'infodivertissement ➡ 87 | 24 | Rangement à l'avant, charge sans fil ➡ 60 | | |
| | | 25 | Modes de conduite ➡ 113 | | |

Combiné d'instruments



Outre les témoins d'avertissement, jauge et indicateurs, les informations suivantes sont disponibles :

- Compteur kilométrique journalier ;

- Indication de rapport de vitesse ;
- Informations sur l'entretien ;
- Messages véhicule et avertissement ;
- Messages d'aide au conducteur ;
- Messages instantanés ;
- Infodivertissement.



Appuyer sur le bouton pour faire défiler les pages ou fermer un message instantané.

Totalisateur kilométrique



La distance totale enregistrée est affichée en km.

Compteur kilométrique journalier

La distance enregistrée depuis la dernière réinitialisation est affichée.

Les pages suivantes du compteur kilométrique journalier peuvent être sélectionnées dans le menu d'informations sur le trajet/l'autonomie :

- trajet en cours avec la consommation de carburant instantanée
- trajet 1 ou 2 avec la consommation moyenne, la vitesse moyenne et la distance

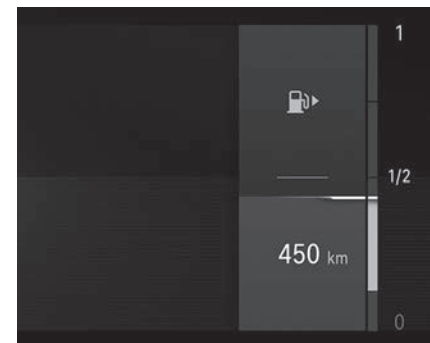
Véhicule hybride 48 V : le pourcentage de la distance de la conduite en électrique s'affiche en plus.

Le compteur kilométrique journalier compte jusqu'à 9 999 km.



Appuyer sur le bouton et le maintenir enfoncé pour réinitialiser le compteur kilométrique journalier.

Jauge à carburant



Le voyant  s'allume en jaune si le niveau de carburant est bas.

Ne jamais rouler jusqu'à ce que le réservoir de carburant soit vide.

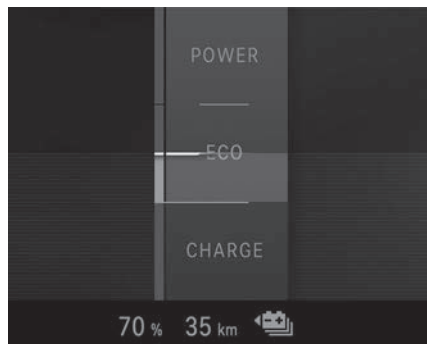
La quantité d'appoint peut être inférieure à la capacité spécifiée du réservoir de carburant, du fait du carburant restant dans le réservoir.

Indicateur de vitesse



Affiche la vitesse du véhicule.
Véhicule hybride 48 V : La vitesse est indiquée en bleu lorsque le véhicule roule en mode électrique.
Types de propulsion ➡ 6

État de charge de la batterie haute tension



L'indicateur d'alimentation informe sur la situation actuelle d'énergie du véhicule.

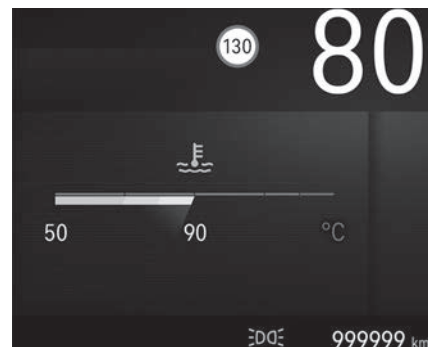
Power Consommation d'énergie en cas de demande de puissance élevée. Véhicules hybrides 48 V : Fonctionnement combiné du moteur thermique et du moteur électrique.

Eco Énergie optimale accessible dans tous les modes de conduite. Véhicules hybrides 48 V : utilisation optima-

le du moteur thermique et du moteur électrique.

Charge La batterie est en charge avec l'énergie récupérée du freinage ou de la décélération du véhicule.

Jauge de température de liquide de refroidissement du moteur



Affiche la température du liquide de refroidissement.

50 : la température normale de fonctionnement du moteur n'est pas encore atteinte

90 : température normale de fonctionnement du moteur

Haut de la jauge : température trop élevée

Le voyant  s'allume en rouge si la température du liquide de refroidissement moteur est trop élevée.

AVERTISSEMENT

Si la température de liquide de refroidissement du moteur est trop élevée, arrêter le véhicule, couper le moteur.

Danger pour le moteur. Vérifier le niveau de liquide de refroidissement.

Surveillance du niveau d'huile moteur

L'état du niveau d'huile moteur s'affiche au combiné pendant les quelques secondes qui suivent les informations sur l'entretien après avoir mis le contact.

Un état correct du niveau d'huile moteur est indiqué par un message.

Si le niveau d'huile moteur est trop bas, les deux voyants  clignotent, accompagnés d'un message.

Vérifier le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge et faire l'appoint d'huile moteur en conséquence.

Un défaut de mesure est indiqué par un message. Vérifier le niveau d'huile moteur manuellement à l'aide de la jauge.

Affichage de service

Le système de service informe lorsque le remplacement de l'huile moteur et du filtre ou un entretien du véhicule est nécessaire. Selon les conditions de conduite, l'intervalle de vidange de l'huile moteur et de remplacement de filtre requis peut fortement varier.

Informations sur l'entretien ➡ 69

Un entretien nécessaire s'affiche au combiné pendant plusieurs secondes lorsque le contact est mis.

Si aucun entretien n'est requis pour les prochains 3000 km ou plus aucune information d'entretien ne s'affiche.

Si un entretien est nécessaire dans les prochains 3000 km, la distance restante avant le prochain entretien, la distance parcourue depuis le dernier entre-

tien ou la période qui reste jusqu'au prochain entretien est indiquée pendant quelques secondes. Simultanément, le symbole  s'allume temporairement en guise de rappel.

Si un entretien est nécessaire dans moins de 1000 km, la distance restante avant le prochain entretien, la distance parcourue depuis le dernier entretien ou la période qui reste jusqu'au prochain entretien est indiquée pendant quelques secondes. Simultanément,  s'allume en permanence en guise de rappel.

Une échéance dépassée d'entretien est indiquée par un message au combiné, avec la distance dépassée.  clignote puis reste fixe jusqu'à ce que l'entretien soit exécuté.

Réinitialisation de l'intervalle d'entretien

Après chaque entretien, le voyant de service doit être réinitialisé pour fonctionner correctement. Il est recommandé de demander l'aide d'un atelier qualifié.

Si l'on réalise l'entretien soi-même, agir comme suit :

- couper le contact

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10



- maintenir le bouton enfoncé
- mettre le contact, l'indication de distance commence un décompte.
- lorsque =0 s'affiche, relâcher de nouveau le bouton

Le symbole  disparaît.

Récupération des informations de service

Le statut des informations sur l'entretien peut être récupéré à tout moment, via l'écran d'information. Appuyer sur **Vérifier** dans le menu des réglages du véhicule.

Les informations de service s'affichent pendant quelques secondes.

Écran d'information ⇨ 86

Informations sur l'entretien ⇨ 69

Autonomie du véhicule

Affiche l'autonomie totale du véhicule.

Voyants d'avertissement et indicateurs

Vue d'ensemble

Les numéros dans le tableau récapitulatif indiquent ce qu'il faut faire lorsqu'un voyant s'allume ou clignote.

- (1) Uniquement pour information.
- (2) Information et avertissement.
- (3) Prendre contact avec un atelier qualifié.
- (4) Arrêter le moteur, quitter le véhicule et demander l'assistance d'un atelier qualifié.
- (5) Faire immédiatement réparer la cause de la défaillance par un atelier qualifié.



- (1) Feux de direction ⇨ 53



- (2) Rappel de ceinture de sécurité ⇨ 72



- (5) Airbags et rétracteurs de ceinture ⇨ 79



- (2) Airbag activé ⇨ 34



- (2) Airbag désactivé ⇨ 34



- (4) Circuit de charge ⇨ 73



- (5) Voyant de dysfonctionnement ⇨ 76



- (3) / (4) Système d'autodiagnostic moteur ⇨ 76



- (5) Prochain entretien du véhicule ⇨ 196



- (4) Arrêt du moteur ⇨ 74



- (5) Défaillance du système hybride ⇨ 74



- (4) Système de freinage et d'embrayage ⇨ 74

	(1) / (5) Frein de stationnement ⇒ 73		(2) / (5) Contrôle électronique de la stabilité et système antipatinage (ASR) ⇒ 77		(2) Puissance réduite du moteur ⇒ 78
	(5) Défaillance du frein de stationnement électrique ⇒ 75		(2) Contrôle électronique de la stabilité et système antipatinage (ASR) désactivés ⇒ 77		(4) Température élevée de la batterie haute tension ⇒ 74
	(2) Fonctionnement automatique du frein de stationnement désactivé ⇒ 75		(4) Température de liquide de refroidissement du moteur élevée ⇒ 75		(1) Appuyer sur la pédale de frein ⇒ 78
	(1) Aide au stationnement ⇒ 78		(2) / (3) Système de détection de dégonflage des pneus ⇒ 76		(1) Autostop ⇒ 79
	(2) Aide au stationnement désactivée ⇒ 78		(4) Pression de l'huile moteur ⇒ 73		(1) / (3) Système Stop & Start désactivé ⇒ 79
	(2) Antiblocage de sécurité (ABS) ⇒ 76		(2) Niveau bas de carburant ⇒ 77		(1) Éclairage extérieur ⇒ 79
	(4) Direction assistée ⇒ 73		(2) Câble de recharge branché ⇒ 73		(1) Feu de croisement ⇒ 80
	(2) Assistance avancée au maintien de trajectoire ⇒ 76		(1) Véhicule prêt ⇒ 79		(1) Feu de route ⇒ 80
	(2) Aide au maintien dans la voie ⇒ 77				(1) Feux de route automatiques ⇒ 79

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10



- (1) Feux antibrouillard arrière ➡ 78



- (1) Essuie-glace avant automatique ➡ 49



- (3) Défaillance de l'alerte de sécurité pour piétons ➡ 77



- (2) / (3) Freinage d'urgence actif ➡ 78



- (2) / (3) Assistant de détection des panneaux routiers ➡ 78



- (2) / (3) Détection de somnolence du conducteur ➡ 76



- (2) Porte ouverte ➡ 75

Changement de rapport

▲ ou ▼ est affiché avec le chiffre d'un rapport supérieur ou inférieur lorsqu'il est recommandé de passer un rapport supérieur ou inférieur pour des raisons d'économie de carburant.

Sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, le système n'est actif qu'en mode manuel.

Témoin d'avertissement de rappel de ceinture de sécurité

🚗 s'allume ou clignote sur le combiné conjointement avec l'indication de chaque ceinture de sécurité sur le vide-poches de pavillon.



🚗 s'allume dans différentes couleurs en fonction de l'état :

rouge : ceinture de sécurité non bouclée.

vert : ceinture de sécurité bouclée.

gris : siège inoccupé.

- Quand le contact est mis, 🚗 s'allume dans le vide-poches de pavillon dans la couleur correspondante.
- Après le départ, 🚗 dans le combiné et le symbole du siège correspondant sur le vide-poches de pavillon clignotent en rouge pendant un certain temps, accompagnés d'un signal sonore si le siège concerné est occupé, mais que la ceinture de sécurité n'est pas bouclée. Après un certain temps de conduite, 🚗 reste allumé en rouge jusqu'à ce que la ceinture de sécurité du siège concerné soit bouclée.
- Si un passager a débouclé la ceinture de sécurité pendant la conduite, 🚗 dans le combiné et le symbole du siège correspondant sur le vide-poches de pavillon clignotent en rouge pendant un certain temps, accompagnés d'un signal sonore. Après un certain temps de conduite, 🚗 reste allumé en rouge jusqu'à ce que la ceinture de sécurité du siège concerné soit de nouveau bouclée.

Selon version, 🚗 peut s'allumer en rouge quand le siège n'est pas occupé ou 🚗 peut s'éteindre au bout d'un certain temps, indépendamment de l'état.

Ceintures de sécurité ➡ 29

Témoins de couleur rouge

Voyant d'avertissement de défaut du système hybride



S'allume.
Le système hybride présente une défaillance.
Couper le contact et prendre contact avec un atelier.

Témoin de connexion du câble de recharge



S'allume.
La fiche côté véhicule du câble de chargement est toujours branchée au port de chargement.
Le véhicule ne peut pas démarrer.

Débrancher la fiche côté véhicule du port de chargement et refermer le volet du port de chargement.
Charge ➞ 123

Témoin d'avertissement de charge de batterie



S'allume.

S'allume lorsque le contact est mis et s'éteint peu après la mise en marche du moteur.

S'il s'allume lorsque le moteur tourne

S'arrêter, couper le moteur. La batterie de véhicule ne charge pas. Le refroidissement du moteur peut être interrompu. L'unité de servofrein peut cesser de fonctionner. Prendre contact avec un atelier qualifié.

Frein de stationnement



S'allume ou clignote...

Allumé

Le frein de stationnement est serré
➞ 106

Clignotant

Le frein de stationnement électrique n'est pas serré automatiquement. L'application ou le desserrage est défectueux.



AVERTISSEMENT

Faire immédiatement réparer la cause de la défaillance par un atelier.

Voyant d'avertissement d'anomalie de direction assistée électrique (EPS)



S'allume en rouge ou en orange.
La direction assistée présente une défaillance. Conduire avec précaution à vitesse modérée et prendre contact avec un atelier qualifié.

Voyant d'avertissement de pression d'huile moteur



S'allume.
S'allume lorsque le contact est mis et s'éteint peu après la mise en marche du moteur.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

S'il s'allume lorsque le moteur tourne**⚠ ATTENTION**

La lubrification du moteur peut être interrompue.

Cela risque d'endommager le moteur et/ou de bloquer les roues motrices.

1. Sélectionner la vitesse neutre.
2. Quitter le trafic le plus rapidement possible sans gêner les autres véhicules.
3. Couper le contact.

⚠ AVERTISSEMENT

Quand le moteur est arrêté, le freinage et la direction nécessitent de plus grands efforts.

Pendant un Autostop, le servofrein reste opérationnel.

Ne pas retirer la clé tant que le véhicule n'est pas immobilisé, à défaut de quoi le blocage du volant pourrait s'enclencher inopinément.

Garder le moteur éteint et faire remorquer le véhicule jusqu'à un atelier qualifié.

Température élevée de la batterie haute tension

S'allume.

S'allume brièvement quand le contact est mis.

S'allume avec d'autres voyants, et avec un signal sonore d'avertissement ainsi qu'un message correspondant au combiné.

Arrêter immédiatement le moteur et quitter le véhicule.

Arrêt du moteur

S'allume.

S'allume brièvement quand le contact est mis.

S'allume avec d'autres voyants, et avec un signal sonore d'avertissement ainsi qu'un message correspondant au combiné.

Arrêter immédiatement le moteur et prendre contact avec un atelier qualifié.

Vérification de système

S'allume en orange ou en rouge.

Allumage en orange

Une défaillance mineure du moteur a été détectée.

Allumé en rouge

Une défaillance majeure du moteur a été détectée.

Arrêter le moteur dès que possible et demander l'aide d'un atelier qualifié.

Système de freinage et d'embrayage

S'allume en rouge ou en orange.

Le niveau de liquide de frein et d'embrayage est trop bas.

⚠ AVERTISSEMENT

Arrêter. Ne pas poursuivre la route. Prendre contact avec un atelier.

Témoin d'avertissement de température du liquide de refroidissement moteur



S'allume.
S'allume en rouge lorsque le moteur tourne. S'arrêter, couper le moteur.

⚠ ATTENTION

Température de liquide de refroidissement trop haute.

Vérifier immédiatement le niveau de liquide de refroidissement ➡ 205
S'il y a suffisamment de liquide de refroidissement, prendre contact avec un atelier qualifié.

Témoin d'avertissement de porte ouverte



S'allume.
Une des portes ou le hayon est ouvert.

Témoins de couleur orange

Désactivation d'airbag



S'allume.
L'airbag passager avant est activé.



S'allume.
L'airbag passager avant est neutralisé.

Témoin d'avertissement du frein de stationnement électrique



S'allume.

Allumé

Le frein de stationnement électrique présente une défaillance ➡ 106

⚠ AVERTISSEMENT

Faire immédiatement réparer la cause de la défaillance par un atelier.

Fonctionnement automatique du frein de stationnement désactivé



S'allume en orange
L'airbag passager avant est neutralisé.

Allumé

Le fonctionnement automatique est désactivé ou défectueux. En cas de dé-

faillance, **AUTO**
(P) s'allume avec d'autres
OFF

voyants ou est accompagné d'un message correspondant sur le combiné. Activer de nouveau le fonctionnement automatique ou faire réparer la cause par un atelier qualifié en cas de défaillance.

Fonctionnement automatique ➡ 106

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Témoin d'avertissement de détection de somnolence du conducteur



S'allume.
La détection de somnolence du conducteur est désactivée.

Détection de somnolence du conducteur (DDD) ➡ 164

Témoin d'avertissement du système antiblocage des roues (ABS)



S'allume.
Il s'allume pendant quelques secondes après avoir mis le contact.

Le système est opérationnel dès que le voyant s'éteint.

Si le témoin ne s'éteint pas au bout de quelques secondes ou s'il s'allume en cours de route, le système ABS présente une défaillance. Le dispositif de freinage continue à fonctionner, mais sans régulation ABS.

Antiblocage de sécurité ➡ 105

Témoin d'avertissement de l'aide au maintien dans la voie de service



S'allume en gris, vert ou orange.

Allumé en gris

Le système est en pause. Au moins une limite du système a été détectée.

S'il s'allume en vert

Le système est actif et prêt à fonctionner.

Allumage en orange

Le système présente une défaillance. Assistance avancée au maintien de trajectoire ➡ 156

Témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression (TPMS)



S'allume ou clignote.

Allumé

Un ou plusieurs pneus sont dégonflés. S'arrêter immédiatement et vérifier la pression de gonflage des pneus.

Clignotant

Défaillance du système. Prendre contact avec un atelier qualifié.

Système de détection de dégonflage des pneus ➡ 170

Témoin d'avertissement Voyant d'anomalie (MIL) contrôle moteur



S'allume ou clignote.
S'allume ou clignote en orange lorsque le contact est mis et s'éteint peu après la mise en marche du moteur.

S'il s'allume lorsque le moteur tourne

Défaillance dans le système d'épuration des gaz d'échappement. Les valeurs des gaz d'échappement autorisées peuvent être dépassées. Prendre immédiatement contact avec un atelier qualifié.

S'il clignote lorsque le moteur tourne

Défaillance du système de gestion moteur pouvant endommager le catalyseur. Relâcher l'accélérateur jusqu'à ce que le témoin cesse de clignoter. Prendre immédiatement contact avec un atelier qualifié.

Témoin d'avertissement de contrôle électronique de stabilité (ESC) actif

S'allume ou clignote.

Allumé

Présence d'une défaillance dans le système.

Il est possible de poursuivre la route. La stabilité de conduite peut toutefois être dégradée suivant l'état de la chaussée. Faire remédier à la cause du problème par un atelier qualifié.

Après avoir rebranché la batterie du véhicule, (par exemple après intervention de maintenance),  s'allume pendant plusieurs secondes. Après cette période,  s'éteint. Ceci est une procédure normale. Le véhicule n'a pas besoin d'assistance.

Clignotant

Le système est enclenché activement. La puissance du moteur peut être réduite et le véhicule peut être légèrement freiné automatiquement. Contrôle électronique de stabilité



➡ 148 Régulateur antipatinage ➡ 147

Témoin d'avertissement de l'aide au maintien dans la voie (LKA)

S'allume ou clignote.

S'il s'allume en jaune

Le système est automatiquement désactivé ou en veille.

Si  et  s'allument, le système présente une défaillance. Prendre contact avec un atelier qualifié.

S'il clignote en jaune

Le système corrige le changement de voie inattendu.

Aide au maintien au centre de la voie



➡ 153

Témoin d'avertissement de bas niveau de carburant

S'allume.

Le niveau de carburant dans le réservoir est trop bas.

Ravitaillement ➡ 115

Prochain entretien du véhicule

S'allume.

S'allume brièvement quand le contact est mis.

Le témoin peut s'allumer avec d'autres témoins et un message correspondant peut s'afficher au combiné d'instruments.

Prendre immédiatement contact avec un atelier qualifié.

Défaillance d'alerte de sécurité pour piétons

S'allume.

L'alerte de sécurité pour piétons ne fonctionne pas.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Aide au stationnement



S'allume ou clignote.
Clignote en orange à l'approche d'un obstacle.

Aide au stationnement ➡ 158



S'allume.
Le système est désactivé.

Puissance réduite du moteur



S'allume.
Le niveau de charge de la batterie haute tension est bas.
Seule la puissance réduite du moteur est disponible.

Freinage d'urgence actif



S'allume ou clignote.

Allumé

Le système a été désactivé ou une défaillance a été détectée.

De plus, un message d'avertissement est affiché au combiné.

Vérifier la raison de la désactivation
➡ 143 et en cas de défaillance systè-

me, demander l'aide d'un atelier qualifié.

REMARQUE

(Ⓢ) s'allume également si les ceintures de sécurité des passagers avant ne sont pas bouclées. Dans ce cas, le freinage d'urgence actif est désactivé.

Clignotant

Le système est actionné et freine automatiquement le véhicule.

Freinage d'urgence actif ➡ 143

Feu antibrouillard arrière



S'allume.
Le feu antibrouillard arrière est allumé ➡ 54

Appui sur la pédale de frein



S'allume.
Oubli ou appui insuffisant sur la pédale de frein. Enfoncer la pédale de frein avant de relâcher le frein de stationnement et de quitter la position P.

Témoin d'avertissement du système de reconnaissance des panneaux de signalisation (TSR)



S'allume pendant quelques secondes ou en permanence.

Allumé pendant quelques secondes

Si le véhicule dépasse la limite de vitesse fournie par l'assistant de détection des panneaux routiers, la limite de vitesse affichée au combiné clignote et un signal sonore est émis. Si le message clignotant et le signal sonore sont désactivés,  s'allume pendant quelques secondes.

Allumé en permanence

Si l'assistant de détection des panneaux routiers présente une défaillance,  reste allumé en permanence. Arrêter le véhicule et vérifier si la caméra a besoin d'être nettoyée. Si  est toujours allumé après avoir nettoyé la caméra, prendre contact avec un atelier qualifié.

Assistant de détection des panneaux routiers ➡ 167

Airbags et rétracteurs de ceinture



S'allume.

Lorsque le contact est mis, le voyant de commande s'allume pendant quelques secondes.



S'il ne s'allume pas, s'il ne s'éteint pas après quelques secondes ou s'il s'allume en roulant, le système d'airbags présente une défaillance.

Prendre contact avec un atelier qualifié.

Les airbags et les rétracteurs de ceinture peuvent ne pas se déclencher en cas d'accident.

Des rétracteurs de ceinture ou airbags déclenchés sont signalés par le témoin  qui reste allumé en continu.



AVERTISSEMENT

Faire immédiatement réparer la cause de la défaillance par un atelier.

Système d'airbag ➡ 31

Témoins de couleur verte

Feux de direction



Clignote.

Clignote si un feu de direction est activé.

Un avertissement sonore peut s'entendre lorsque les feux de direction sont allumés.

Feux de direction ➡ 53

Véhicule prêt



S'allume.

Le système hybride est actif.

Détecteur de pluie



S'allume.

Allumé lorsque la position du détecteur de pluie du levier d'essuie-glace est sélectionnée.

Essuie-glace et lave-glace avant ➡ 49

Feux de route automatiques



S'allume en vert ou en orange.

S'allume en vert lorsque les feux de route automatiques sont activés.

S'allume en jaune quand une défaillance est détectée. Prendre contact avec un atelier qualifié. ➡ 53

Éclairage extérieur



S'allume.

Les feux extérieurs sont allumés ➡ 51

Autostop



S'allume ou clignote en vert ou en orange.

S'il s'allume en vert

Le moteur est en mode Autostop.

Allumage en orange

Véhicule hybride 48 V : seul le passage automatique sur moteur électrique a été désactivé manuellement.

Boîte de vitesses automatique Hybride 48 V ➡ 109

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Clignote en vert

Autostop est momentanément indisponible, ou le mode Autostop est sollicité automatiquement.

Stop & Start ➡ 101

Témoin de feu de croisement automatique

S'allume.

Allumé lorsque les feux de croisement fonctionnent.

Feux antibrouillard avant

S'allume.

Les feux antibrouillard avant sont allumés ➡ 54

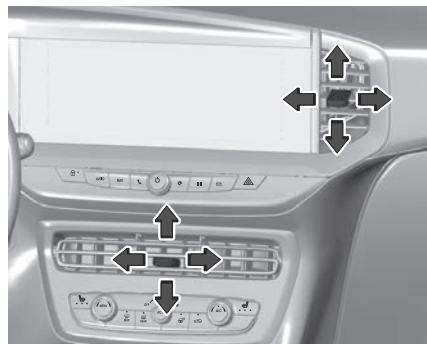
Témoins de couleur bleue**Témoin de feu de route**

S'allume.

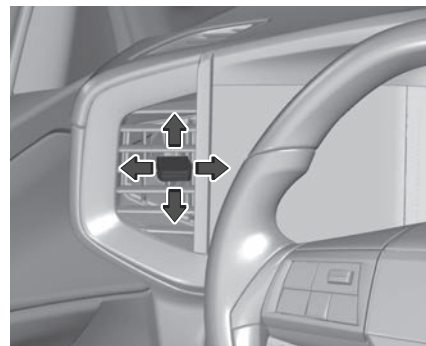
S'allume quand les feux de route sont allumés ou lors d'un appel de phares ➡ 53

Commandes de climatisation**Bouches d'aération**

Bouches d'aération réglables.

Bouches d'aération centrales

Régler la direction du flux d'air en faisant basculer et pivoter les lamelles. Pour fermer la bouche d'aération, faire pivoter les lamelles vers l'intérieur.

Bouches d'aération latérales

Régler la direction du flux d'air en faisant basculer et pivoter les lamelles. Pour fermer la bouche d'aération, faire pivoter les lamelles vers l'extérieur. Au moins deux bouches d'aération doivent être ouvertes pendant que le refroidissement fonctionne.

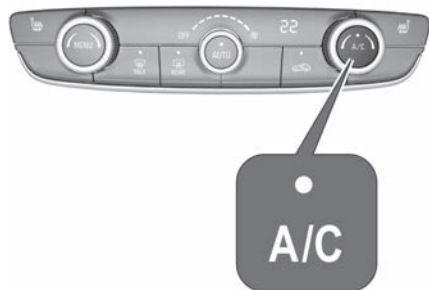
Bouches d'aération arrière

Régler la direction du flux d'air en faisant basculer et pivoter les lamelles.

Bouches d'aération fixes

D'autres bouches d'aération se trouvent sous le pare-brise et les vitres latérales ainsi que dans les caves à pieds.

Commande marche-arrêt de la climatisation



Appuyer sur **A/C** pour mettre le refroidissement en marche. L'activation est signalée par l'éclairage de la LED dans le bouton. Le refroidissement ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche et le ventilateur aussi.

Appuyer de nouveau sur **A/C** pour arrêter le refroidissement.

Le système de climatisation refroidit et déshumidifie l'air dès que la température extérieure est légèrement supérieure au point de gel. Par conséquent, de la condensation peut se former et les condensats s'écoulent alors sous le véhicule.

Si aucun refroidissement ou déshumidification n'est requis, désactiver le système de refroidissement pour économiser le carburant.

Système de commande de climatisation automatique



Commandes pour :

- température du côté conducteur / \.
- **MENU** sert à accéder au menu des réglages de climatisation à l'écran d'information.
- vitesse de soufflerie
- mode automatique **AUTO**.
- refroidissement **A/C**.
- mode de recyclage d'air manuel
- désembuage et dégivrage MAX.
- lunette arrière et rétroviseurs extérieurs chauffants REAR.
- pare-brise chauffant.
- sièges chauffants .
- sièges ventilés.

Lunette arrière chauffante ➡ 20

Rétroviseurs extérieurs chauffants

➡ 22

Sièges chauffants ➡ 26

En mode automatique, la température, la vitesse de la soufflerie et la répartition de l'air sont réglées automatiquement.

Les fonctions activées sont signalées par la LED des commandes concernées.

Le système de climatisation automatique fonctionne uniquement avec le moteur en marche.

Menu des réglages de climatisation



Appuyer sur **MENU** pour régler manuellement les fonctions de climatisation suivantes :

- distribution de l'air
- vitesse de soufflerie
- température / \.

- refroidissement **A/C**
- mode automatique **AUTO**

Le menu des réglages de climatisation peut également être affiché à l'écran d'information.

Écran tactile ➡ 86

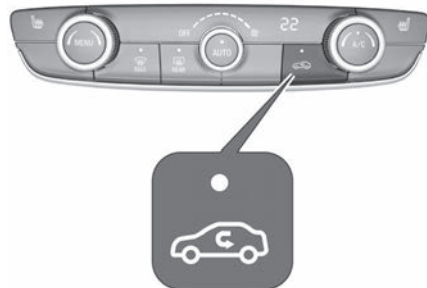
Commande marche maximale-arrêt de la climatisation

Appuyer sur **MENU** pour accéder au menu des réglages de climatisation.

Appuyer sur **A/C MAX** pour activer/désactiver la climatisation maximale.

La fonction de climatisation maximale règle la température aussi bas que possible et règle la distribution vers toutes les bouches d'aération. En outre, elle règle le débit d'air sur le maximum et active le recyclage de l'air.

Commande de recyclage



Appuyer sur  pour activer le mode de recyclage de l'air. L'activation est signalée par l'éclairage de la LED dans le bouton.

Appuyer de nouveau sur  pour désactiver le mode de recyclage d'air.



AVERTISSEMENT

Le mode recyclage de l'air de l'habitacle réduit le renouvellement de l'air intérieur.

En utilisation sans refroidissement, l'humidité de l'air augmente et les vitres peuvent se recouvrir de buée. On observe une baisse de la qualité de l'air, ce qui peut se traduire par

des signes de fatigue chez les passagers.

Dans des conditions d'air ambiant chaud et très humide, le pare-brise peut s'embuer de l'extérieur quand l'air froid y est dirigé. Si le pare-brise s'embue depuis l'extérieur, enclencher l'essuie-glace avant et désactiver .

Commande de climatisation automatique



Réglage de base en vue d'un confort maximum :

- Appuyer sur le bouton **AUTO**, la répartition de l'air et la vitesse de la soufflante seront réglées automatiquement. Trois vitesses différentes pré-réglées du ventilateur peuvent être sélectionnées en appuyant plusieurs fois sur **AUTO** sur le panneau de commande de climatisation ou sur l'écran d'information : lente, normale ou rapide. Le réglage sélectionné apparaît sur l'écran d'information.

- Ouvrir toutes les bouches d'aération pour permettre une meilleure répartition d'air en mode automatique.
- La climatisation doit être activée pour un fonctionnement optimal du refroidissement et du désembuage. Appuyer sur **A/C** pour activer la climatisation. La LED du bouton signale l'activation.
- Régler la température présélectionnée à l'aide de la molette rotative à gauche ou à droite.
La température recommandée est de 22°C.

Commande désembuage/dégivrage maximum du pare-brise



- Appuyer sur **MAX**. L'activation est signalée par l'éclairage de la LED dans le bouton.
- La température et la répartition d'air se règlent automatiquement et la soufflerie fonctionne à grande vitesse.

- Activer la climatisation en appuyant sur **A/C**, si nécessaire.
- Activer la lunette arrière chauffante .
- Pour revenir au mode précédent, appuyer de nouveau sur **MAX**. Pour revenir au mode automatique, appuyer sur **AUTO**.

Lunette arrière chauffante ➡ 20
Rétroviseurs extérieurs chauffants ➡ 22

REMARQUE

Une pression sur **MAX** quand le moteur est en marche empêche tout arrêt automatique jusqu'à ce que le bouton soit de nouveau enfoncé. Si **MAX** est enfoncé pendant un arrêt automatique du moteur, le moteur redémarre automatiquement.

Stop & Start ➡ 101

Désactivation de la climatisation électronique

Le refroidissement, le ventilateur et le mode automatique peuvent être désactivés en faisant tourner l'une des molettes rotatives dans le sens antihoraire.

Activation par mise en fonction du ventilateur ou pression sur **AUTO**.

Réglage de la vitesse du pulseur d'air



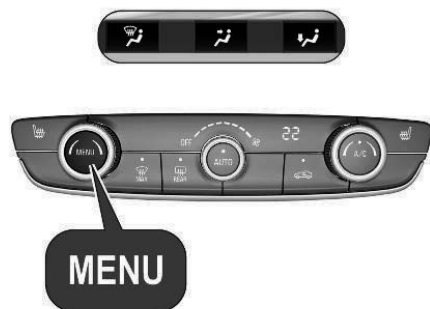
Régler le débit d'air en tournant le bouton rotatif sur la vitesse souhaitée. Le régime du ventilateur peut également être modifié au menu des réglages de climatisation.

Appuyer sur **MENU** pour accéder au menu.

Tourner complètement la molette rotative dans le sens anti-horaire : le ventilateur et le refroidissement sont désactivés.

Pour revenir au mode automatique, appuyer sur **AUTO**.

Distribution du flux d'air



Appuyer sur MENU pour accéder au menu.

Appuyer sur l'écran d'information :



vers le pare-brise et les vitres latérales avant



vers la tête via les bouches d'aération réglables



vers les pieds et le pare-brise

Toutes les combinaisons sont possibles.

Pour revenir à une distribution automatique de l'air, appuyer sur **AUTO**.

Préconditionnement thermique

Le préconditionnement thermique permet de chauffer ou de ventiler l'habitacle avec l'air ambiant.

Le préconditionnement thermique peut être programmé via l'écran tactile ou l'application MyOpel.

L'état du préconditionnement thermique est indiqué par une LED.

- Si la LED est allumée : Une minuterie a été réglée.
- Si la LED clignote : Le système fonctionne.

La LED s'éteint à la fin de l'opération ou lorsque le préconditionnement thermique est arrêté à l'aide de la télécommande.

Le préconditionnement thermique peut être programmé à l'écran d'information.

REMARQUE

Selon version, le préconditionnement thermique ne peut être utilisé que via l'application MyOpel.

REMARQUE

Le préconditionnement thermique s'active uniquement si le contact est coupé et que véhicule est verrouillé. Si le niveau de charge de la batterie haute tension est inférieur à 30 %, le préconditionnement thermique n'est pas activé.

Lorsque le véhicule est branché, le chargement de la batterie est prioritaire sur le préconditionnement. Par conséquent, il ne peut être activé que si la batterie est chargée au-delà d'un seuil fixé à 80 %.

Si un chauffage/ventilation récurrent est programmé et que deux procédures de chauffage/ventilation sont effectuées sans que le véhicule ne fonctionne, la programmation est désactivée.

Réglage de la minuterie

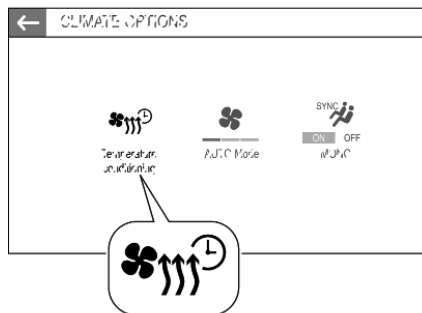
REMARQUE

Plusieurs minuteries peuvent être programmées et enregistrées. Il est recommandé de programmer le pré-conditionnement thermique avec le véhicule branché, afin d'optimiser les performances à long terme de la batterie haute tension.



Appuyer sur **MENU** sur le panneau de commande de climatisation ou toucher  sur l'écran tactile pour ouvrir les réglages de climatisation.

Toucher **OPTIONS**.



Toucher  ou sélectionner le menu pour le préconditionnement de la température.

Toucher + pour modifier les réglages de minuterie.

Toucher --:--.

Saisir l'heure et le jour.

Appuyer sur  pour confirmer les réglages.

Appuyer sur **ON** pour activer la minuterie.

Pour supprimer une minuterie, appuyer sur  en haut de l'écran tactile et supprimer la minuterie indésirable.

Confirmer la suppression.

La procédure de chauffage / ventilation commence environ 45 minutes avant

l'heure programmée et elle est maintenue ensuite pendant dix minutes.

Type B



Appuyer sur **MENU** sur le panneau de commande de climatisation ou toucher  sur l'écran tactile pour ouvrir les réglages de climatisation.

Toucher , puis sélectionner le menu de réglages du préconditionnement.

Sélectionner + pour définir une nouvelle minuterie ou toucher  à côté d'une minuterie pour la modifier.

Activer la minuterie.

Pour supprimer une minuterie, sélectionner la minuterie souhaitée et appuyer sur  dans le coin inférieur gauche de l'écran.

La procédure de chauffage/ventilation commence environ 45 minutes avant l'heure programmée lorsque le véhicule est branché, ou 20 minutes avant l'heure programmée lorsqu'il n'est pas branché et elle est maintenue ensuite pendant dix minutes.

Présélection de la température



Régler la température présélectionnée sur l'écran tactile ou à l'aide de la molette rotative gauche ou droite / \ sur le panneau de commande de climatisation. La température présélectionnée est indiquée sur l'écran d'information. La température recommandée est de 22°C.

Si la température minimale Lo est réglée, le système de climatisation fonctionne à sa capacité maximale de refroidissement, si le refroidissement A/C est activé.

Si la température maximale Hi est réglée, le système de climatisation fonctionne à sa capacité maximale de chauffage.

i REMARQUE

Si la climatisation **A/C** est activée, le fait de diminuer la température d'habitacle réglée peut provoquer le redémarrage du moteur après un Au-

tostop ou neutraliser la fonction Autostop.

Stop & Start ⇨ 101

Chauffage auxiliaire

Quickheat est un chauffage électrique d'appoint qui chauffe automatiquement l'habitacle plus rapidement.

Écrans

Écran d'information



L'écran d'information peut indiquer :

- Heure
- Température extérieure
- Date

- système d'infodivertissement ⇨ 87
- Navigation ⇨ 96
- messages de véhicule et de système ⇨ 70
- paramètres de personnalisation du véhicule ⇨ 89

SYSTÈME D'INFODIVERTISSEMENT

Présentation du système d'infodivertissement



AVERTISSEMENT

Le système d'infodivertissement doit être utilisé sans jamais compromettre la sécurité de conduite. Par mesure de sécurité, il est préférable d'arrêter le véhicule avant d'utiliser le système d'infodivertissement.

Réception radio

La réception radio peut entraîner des sifflements, des bruits, des distorsions acoustiques ou une absence de réception dus à :

- Des variations de distance par rapport à l'émetteur ;
- Une réception multivoie due aux réflexions ;
- Des effets d'écran.

Menu



Affiche les paramètres.



Affiche le menu du téléphone.



Affiche le menu multimédia.



Affiche l'écran d'accueil.



Affiche le menu de l'application.



Affiche le menu des paramètres du véhicule.



Affiche l'écran de projection du téléphone lorsque celle-ci est active.



Met le système en marche/arrêt.
Appui bref lorsque le système est activé : coupure du son du système.

Profils

Plusieurs profils d'utilisateur peuvent être créés.

En raison de l'option de création de profils, le système d'infodivertissement peut être adapté à plusieurs conducteurs. Des paramètres différents ainsi que les stations radio et destinations enregistrées seront connectés à un profil spécifique. Ainsi, il n'est pas utile

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

d'effectuer les réglages à chaque fois qu'une personne conduit le véhicule. Pour afficher les paramètres de profil, ouvrir l'application Paramètres  et appuyer sur le menu Profil.

Création d'un profil

Pour créer un nouveau profil, appuyer sur +
Les paramètres suivants peuvent être réglés pour chaque profil :

- nom du profil
- avatar
- périphérique associé

Une fois qu'un nouveau profil est créé, les paramètres du profil peuvent être modifiés à tout moment en appuyant sur .

Suppression d'un profil

Pour supprimer un profil, appuyer sur  à côté du profil correspondant et sélectionner . Le profil invité ne peut pas être supprimé.
Le profil invité est un profil par défaut. Il est actif lorsque aucun autre profil n'a été créé ou n'est actif.

Mise à jour du système

Le logiciel et le firmware sont gérés et mis à jour à distance par la technologie "Over the Air". Il met à jour le véhicule par le biais d'une connexion sécurisée au serveur du fabricant (réseau mobile ou Wi-Fi).

Indépendamment d'un abonnement valide à un service connecté, la gestion à distance des appareils relative à ou en lien avec la sécurité des appareils et les mises à jour des logiciels et micrologiciels seront effectuées lorsque y procéder est nécessaire pour le respect d'une obligation légale s'appliquant au fabricant (par exemple, la loi applicable en matière de responsabilité des produits, la réglementation sur l'e-call) ou lorsque cela est nécessaire pour protéger les intérêts vitaux respectifs des utilisateurs et passagers du véhicule.

Vérifier que :

- Une connexion Internet stable est établie via le réseau WiFi ou le réseau mobile.
- Les paramètres de confidentialité ne sont pas réglés sur le mode privé.
⇒ 92
- Le véhicule est garé sur terrain plat.
- Le moteur est éteint.

- Le contact est mis.
- BEV / PHEV : Le câble de recharge a été débranché pendant au moins quatre heures.

Téléchargement de la mise à jour automatique



Cette fonction est disponible lorsque les téléchargements automatiques sont activés dans l'application Paramètres.

Le véhicule vérifie automatiquement les mises à jour en arrière-plan lorsque le moteur est en marche. Lorsqu'une nouvelle mise à jour du logiciel est disponible, un message s'affiche sur l'écran tactile après l'arrêt du moteur.

REMARQUE

Pour que ce message apparaisse, le moteur doit être coupé et la porte conducteur fermée.

Vérification manuelle des mises à jour disponibles

1. Ouvrir l'application Paramètres  sur l'écran tactile.
2. Sélectionner l'onglet de mise à jour.

3. Sélectionner une mise à jour disponible à télécharger en cliquant dessus.

Lorsque le téléchargement a réussi, un message de confirmation s'affiche sur l'écran tactile.

Les mises à jour disponibles s'affichent à l'écran. Si aucune mise à jour n'est affichée, attendre cinq minutes. Si une mise à jour n'est toujours pas affichée, cela signifie qu'aucune nouvelle mise à jour n'est disponible.

Pose

⚠ ATTENTION

Le moteur doit être arrêté lors de l'installation. Le véhicule doit rester déconnecté du câble de chargement.

Choisir une option :

- Lancer immédiatement l'installation de la mise à jour.
- Reporter l'installation.

En cas de report, le message s'affichera lors de la prochaine coupure du moteur.

La durée d'installation peut prendre de quelques minutes à deux heures maximum. Un message contextuel donnera une estimation de la durée et une description de la mise à jour.

L'installation d'une mise à jour se poursuit même si le véhicule est vide de tout occupant et fermé.

Au démarrage suivant du moteur, un message à l'écran indiquera si l'installation s'est terminée avec succès.

Si l'installation échoue, contacter un centre d'assistance via l'application MyOpel ou un atelier.

Personnalisation

Le combiné, l'affichage à tête haute et l'écran d'information peuvent être personnalisés.

Pour afficher le menu Personnalisation, ouvrir l'application Paramètres  et appuyer sur le menu Personnalisation.

Couleur de l'écran

La couleur de l'arrière-plan du combiné et de l'écran d'information peut être choisie. La couleur de l'arrière-plan choisie s'affiche immédiatement au combiné et à l'écran d'information.

Couleur intérieure

La couleur des fonctions spéciales d'éclairage intérieur, par exemple la lumière sur les poignées de porte, peut être choisie.

Ambiance sonore

Un son sport actif pour le mode Sport peut être activé ou désactivé.

Animations

Des animations extérieures et intérieures pour dire bonjour et au revoir au conducteur peuvent être activées ou désactivées.

Pages

Plusieurs pages personnalisées peuvent être créées pour le combiné et l'écran d'information. L'affichage tête haute se trouve sur la page du combiné.



Chaque page peut être personnalisée en choisissant les widgets à afficher.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Pour ajouter une page, appuyer sur



Pour supprimer une page, appuyer sur



Widgets

Un widget est l'indication d'une information ou d'une jauge spécifique, par exemple des informations radio, des informations de navigation ou la jauge de température de liquide de refroidissement du moteur.



Le combiné peut afficher deux widgets et l'affichage tête haute peut afficher un widget. L'écran d'information peut contenir plusieurs widgets.

Pour ajouter un widget sur une page, appuyer sur .

Certains widgets sont disponibles en différentes tailles. Plus le widget est grand, moins il est possible d'afficher de widgets sur une page.

Luminosité

Pour régler la luminosité de l'éclairage du tableau de bord, l'éclairage intérieur et l'affichage tête haute, ouvrir l'application Paramètres  et appuyer sur le menu Réglage de luminosité.

L'éclairage intérieur et l'affichage tête haute peuvent également être activés ou désactivés.

Utilisations de l'écran

L'écran du système d'infodivertissement est doté d'une surface tactile permettant une interaction directe avec les commandes de menu affichées.

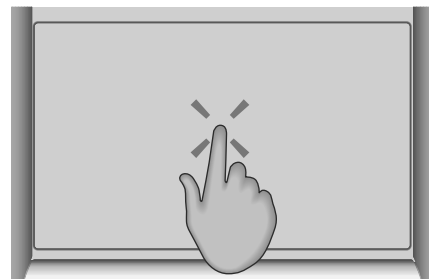


ATTENTION

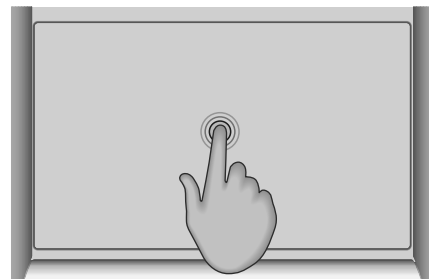
Ne pas utiliser d'objets pointus ou durs comme des stylos à bille, crayons ou tout autre objet sur l'écran tactile.

Utiliser les mouvements de doigts suivants pour commander le système d'infodivertissement.

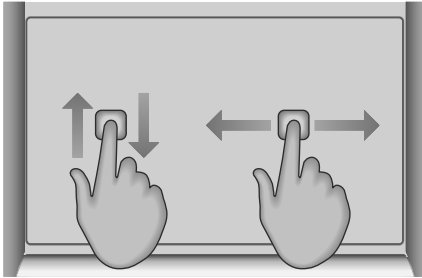
Appui



Appui et maintien



Balayage



Le balayage sert à faire défiler un menu ou à effectuer un panoramique sur une carte.

Retour à l'écran précédent dans un sous-menu

Pour retourner à l'écran précédent, appuyer sur  dans la partie supérieure de l'écran.

Afficher et masquer le menu

Dans une application, le menu peut être affiché et masqué en appuyant sur .

Cybersécurité

Services connectés

De nombreux services connectés sont accessibles via l'application, en ligne ou à l'intérieur du véhicule.

REMARQUE

Les services connectés ne sont pas disponibles sur tous les marchés. Pour de plus amples informations, consulter l'atelier.

REMARQUE

Les fonctions complètes des services connectés ne sont disponibles que sous réserve d'enregistrement et d'activation correcte.

De plus amples informations sont disponibles en ligne : www.opel.it
Les services connectés peuvent inclure les données de navigation en direct, telles que les informations en ligne sur la circulation et l'état du véhicule, ainsi que des informations telles que les alertes de rappel d'entretien.

Les services accessibles à bord du véhicule comprennent également l'appel d'urgence et l'appel en cas d'assistance. Ces fonctions sont activées automatiquement. Les termes et conditions s'appliquent.

Des paramètres de connectivité et de confidentialité corrects sont nécessaires pour établir la connexion avec les services connectés disponibles.

Réglages de connectivité

Pour afficher le menu Paramètres du système, ouvrir l'application Paramètres  sélectionner . Sélectionner ensuite le menu Connectivité. Les paramètres suivants peuvent être gérés :

- périphériques sans fil : afficher tous les périphériques appairés, connecter ou déconnecter un périphérique, choisir les préférences de connexion pour chaque périphérique (Bluetooth ou projection téléphonique) et rechercher les périphériques à proximité
- réseaux Wi-Fi : activer ou désactiver le Wi-Fi, rechercher des réseaux Wi-Fi à proximité et connecter le système à un réseau Wi-Fi
- paramètres de renseignements privés : activer ou désactiver le parta-

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

ge des données et de la localisation pour les services autorisés

Paramètres de confidentialité

Les paramètres de confidentialité peuvent être réglés pour chaque profil. Cette fonction est utilisée avec les profils "Invité" et/ou "Conducteur" :

- préconfiguré par défaut en "mode privé", ou
- à créer dans le système, avec ou sans connexion avec un appareil mobile.

Pour chaque profil (même "Invité"), les derniers paramètres de confidentialité seront restaurés.

Les paramètres de confidentialité suivants peuvent être réglés :

- partage des données et de la position
- partage des données
- mode privé

Pour utiliser tous les services connectés disponibles sans restrictions, il est nécessaire de partager les données et la position.

Lorsque le mode privé est activé, les services connectés n'effectueront qu'un traitement local à l'intérieur du véhicule, avec des fonctions limitées.

Les paramètres de confidentialité peuvent être réglés via le menu Connectivité dans l'application Paramètres . Sinon, il est possible de régler les paramètres de confidentialité via la barre d'état en appuyant sur .

Partage de données et localisation



Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données personnelles nécessaires à chaque service connecté valide disponible.

i REMARQUE

Les données personnelles nécessaires pour utiliser les services connectés sont envoyées vers les fournisseurs de ces services.

Partage de données



Ce mode permet au véhicule de transmettre en externe toutes les données nécessaires à la localisation (par exemple, les coordonnées GPS).

i REMARQUE

Sans données sur la position du véhicule, certains services connectés peuvent ne pas fonctionner.

i REMARQUE

Ce mode ne s'appliquera pas à la fonction d'appel d'urgence ou à des services spécifiques auxquels l'utilisateur a consenti dans le cadre de contrats commerciaux (par exemple Alarme connectée).

Mode privé



Ce mode ne permet pas au véhicule de transmettre des données personnelles en dehors du véhicule

i REMARQUE

Les services connectés n'effectueront que le traitement local à l'intérieur du véhicule avec des fonctions limitées.

i REMARQUE

Ce mode ne s'appliquera pas à la fonction d'appel d'urgence ou à des services spécifiques auxquels l'utilisateur a consenti dans le cadre de contrats commerciaux (par exemple Alarme connectée).

i REMARQUE

Si le véhicule est utilisé à titre professionnel ou dans le cadre de contrats spécifiques (par exemple parc de véhicules, mission gouvernementale), certains modes privés ne seront pas disponibles à l'écran pour l'utilisateur, selon les données que ces services auront besoin de partager.

Radio

Choix des médias

Afficher l'écran audio en appuyant sur  dans l'aperçu des applications. Appuyer sur  pour basculer entre la radio et un périphérique externe connecté comme source audio.

Lecture d'une piste de lecture

Appuyer brièvement sur  pour effectuer une recherche automatique de la station de radio suivante.

Appuyer sur  et maintenir enfoncé pour effectuer une recherche rapide des stations de radio suivantes.

Appuyer brièvement sur  pour effectuer une recherche automatique de la station de radio précédente.

Appuyer sur  et maintenir enfoncé pour effectuer une recherche rapide des stations de radio précédentes.

Mode silencieux

Pour couper ou rétablir le son, appuyer sur .

Choix de la fréquence radio

Gamme d'ondes

Pour sélectionner la gamme d'ondes, appuyer sur .

Réglage de la fréquence

Pour régler une fréquence radio spécifique, appuyer sur .

Un pavé numérique s'affiche. Entrer la fréquence désirée et appuyer sur  pour confirmer.

Sélection d'une station de radio

Toutes les stations radio disponibles seront affichées dans une liste en touchant l'entrée de liste dans le menu radio sur le côté gauche de l'écran.

Mémorisation d'une station de radio

Les stations de radio enregistrées sont affichées ou masquées en appuyant sur . Les stations de radio enregistrées seront alignées dans la partie inférieure de l'écran. Appuyer sur la station de radio souhaitée pour la syntonner.

Pour enregistrer la station de radio actuelle, appuyer sur le bouton désiré et et maintenir enfoncé.

Les boutons qui sont déjà utilisés pour des stations de radio peuvent être écrasés.

Les boutons inutilisés pour l'enregistrement des stations de radio seront indiqués par .

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Autrement, il est possible d'enregistrer des stations de radio en appuyant sur l'icône de cœur correspondante dans la liste des stations.

Paramètres audio

Dans le menu Paramètres de l'application radio, les paramètres suivants peuvent être effectués :

- paramètres du son : son d'ambiance, égaliseur, aigus
- paramètres de la radio : ordre de la liste des stations, activation ou désactivation du suivi des stations et des annonces de circulation et d'actualités
- paramètres du volume : voix du système, sonnerie, appel téléphonique, sons du système

Activation des annonces trafic

L'annonce de circulation est un service des émetteurs radio FM. Lorsque les informations routières sont activées, la source audio en cours de lecture est interrompue si une station de radio FM diffuse des informations sur le trafic. La source audio est rétablie une fois les informations de trafic terminées.

Les annonces de circulation peuvent être activées ou désactivées dans les réglages radio .

Système multimédia

Informations générales

REMARQUE

Les fonctions et réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule, et selon le pays de commercialisation.

AVERTISSEMENT

Le système est protégé de manière à fonctionner uniquement sur votre véhicule. Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées véhicule à l'arrêt et contact mis :

- Le couplage du smartphone au système en Bluetooth®.
- L'utilisation du smartphone.

- La connexion à Mirror Screen (Apple®CarPlay®ou Android Auto).
- Les réglages et paramètres du système.

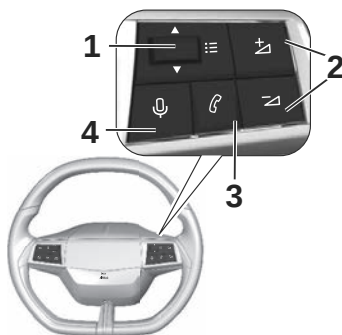
Certaines fonctions ne sont pas accessibles en roulant.

Barre d'état

La barre d'état est la barre en haut de l'écran. Elle peut indiquer :

- l'heure
- la température extérieure
- l'état de la connexion Wi-Fi
- l'activation du Bluetooth
- la réception mobile
- les fonctions activées, par exemple le volant chauffant

Commandes au volant



- 1 Basculer vers le haut ou le bas : sélectionner la station de radio ou la piste précédente/suivante ou parcourir la liste des appels récents.
Appui court : afficher un menu ou valider une sélection.
- 2 Appui court : régler le volume ou rétablir le son.
Appui long sur  : couper le son.
- 3 Appui court : accepter un appel entrant, raccrocher, afficher la liste des appels récents ou afficher l'écran de projection du téléphone.

Appui long : refuser un appel entrant.

- 4 Appui court : activer l'assistance vocale du système d'infodivertissement.
Appui long : activer l'assistance vocale du téléphone mobile connecté.

Applications



Depuis la page d'accueil, appuyer sur ce bouton pour accéder au mur des applications.

REMARQUE

Depuis n'importe quelle page, appuyer avec trois doigts ou plus sur l'écran tactile pour faire apparaître le mur des applications.



Aide

Accéder au guide d'utilisation et regarder des tutoriels.



Média

Sélectionner une source sonore, une station de radio.



Mirror Screen®

Smartphone connecté avec Mirror Screen® : accès à l'aperçu projeté d'Apple® CarPlay® ou Android Auto.

Smartphone non connecté : accéder au menu permettant de connecter un smartphone.



Navigation

(selon équipement)

Paramétrer le guidage et choisir sa destination.
Utiliser les services disponibles en temps réel selon équipement.



Commandes vocales

(selon équipement)

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Utiliser la reconnaissance vocale du système ou du smartphone via le système



Téléphone

Téléphone non connecté : permet d'accéder au menu permettant de connecter un téléphone.

Un téléphone connecté : permet d'accéder au journal d'appels, aux contacts et aux réglages du téléphone.

Deux téléphones connectés : permet d'accéder au contenu du téléphone priorisé avec la possibilité de changer la priorité du téléphone.



Réglages

Principaux paramètres du système audio, de l'écran tactile et du tableau de bord numérique.

Commandes vocales

REMARQUE

Les réponses fournies par le système de reconnaissance vocale peuvent

être générées par intelligence artificielle.

L'assistant vocal intégré peut être utilisé pour actionner le système d'infodivertissement via les commandes vocales.

Il existe trois façons d'activer l'assistant vocal :

- appuyer sur  au volant
- appuyer sur  à l'écran d'information
- Dire "Hey Opel"

Après avoir appuyé sur  au volant ou avoir touché  à l'écran d'information, attendre le bip avant d'énoncer une commande vocale.

Pour afficher des exemples de commandes vocales, ouvrir le menu d'aide  à l'écran d'information. Les exemples sont triés par catégories, par exemple radio ou navigation.

ChatGPT

Chat GPT fait partie des Connected Services et en s'y abonnant, l'utilisateur profitera de nombreuses fonctions supplémentaires.

Navigation

Appuyer sur  à l'écran d'information pour ouvrir l'application navigation.



Démarrage d'un guidage d'itinéraire

Pour démarrer un guidage d'itinéraire, appuyer sur  pour saisir une adresse à l'aide d'un clavier.

Après avoir saisi les premières lettres de l'adresse, les adresses correspondantes s'affichent.

Une fois l'adresse saisie, plusieurs itinéraires peuvent s'afficher sur la carte. En choisir un avant de lancer le guidage d'itinéraire.

Guidage d'itinéraire actif

Pendant un guidage d'itinéraire actif, des informations concernant l'itinéraire, par exemple l'heure d'arrivée prévue et la distance, s'affichent à l'écran.

Pour activer ou désactiver les invites vocales du guidage d'itinéraire, appuyer sur .

Pour modifier l'itinéraire, ajouter un arrêt, par exemple un restaurant ou une station-service, ou pour afficher des instructions, toucher les trois points sur la barre latérale de l'écran.

Paramètres d'itinéraire

Pour ouvrir le menu des réglages, toucher les trois points sur la barre latérale de l'écran, puis toucher le menu des réglages ⚙️.

Appuyer sur ■■■ pour afficher les téléchargeurs de carte, pour définir la couleur de la carte, pour définir les points d'intérêt affichés sur la carte et d'autres paramètres de carte, pour définir les informations d'arrivée, pour configurer la barre latérale sur l'écran de guidage d'itinéraire, pour définir l'orientation de la carte ou pour afficher l'autonomie du véhicule sur la carte.

Appuyer sur ↗️ pour définir les options de changement d'itinéraire, pour définir les types d'itinéraire préférés (rapide, court, écologique) ou pour éviter des itinéraires spécifiques (routes à péage, routes non goudronnées, etc.). Appuyer sur 🗣️ pour définir les types d'invites vocales, d'alertes et de sons.

Appuyer sur ⚙️ pour définir les informations privées (conserver l'historique du trajet, les destinations fréquentes, etc.).

Mises à jour de carte

Lorsque les services connectés sont activés, la carte de la région actuelle est automatiquement mise à jour.

Lorsque le système est connecté à un réseau Wi-Fi, les cartes de toutes les autres régions peuvent être mises à jour via le menu Cartes et affichage ■■■ dans le menu Paramètres ⚙️.

Services connectés ➡️ 91

EV Routing

REMARQUE

EV Routing fait partie de Connected Services, sous réserve que l'utilisateur y soit abonné.

Le système EV Routing intégré pour véhicules électriques, qui fait partie du système de navigation, permet de planifier les trajets les plus efficaces, en tenant compte des arrêts de charge et du temps de charge nécessaire, des détails à chaque station de recharge ainsi que de l'autonomie du véhicule et des informations sur le trafic.

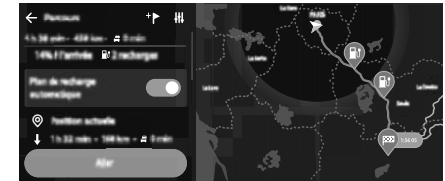
EV Routing s'adapte également lorsque les conditions changent, par exemple en cas de déviations ou de trafic, et propose les trajets les plus efficaces possibles.

Pour programmer un trajet à l'aide de EV Routing :

- Dire "OK Opel".
- Dire l'adresse de destination.

ou

- Taper l'adresse de destination.



Connectivité

Connexion Bluetooth®

Pour appairer un téléphone mobile :

1. Appuyer d'abord sur 📞 ou ■■■ à l'écran tactile, puis ouvrir le menu des appareils externes.
2. Sur le téléphone portable, ouvrir le menu Bluetooth et activer Bluetooth. Si le système ne trouve pas

automatiquement l'appareil mobile, appuyer sur  à l'écran tactile.

3. Sélectionner le téléphone portable dans la liste à l'écran tactile.
4. Suivre les instructions qui s'affichent à l'écran du téléphone portable pour terminer le processus d'appairage.

Dès que le téléphone mobile est correctement appairé, il se connecte automatiquement et sa connexion s'affiche. Un deuxième téléphone portable peut également être connecté via le menu Paramètres de l'application du téléphone.

1. Appuyer sur  pour supprimer l'appareil mobile appairé.

Duplication d'écran

Les applications Apple CarPlay et Android Auto de projection du téléphone affichent des applications sélectionnées de votre smartphone sur l'écran d'informations et permet leur fonctionnement directement par les commandes de l'Infotainment System.

Vérifiez avec le fabricant de l'appareil si cette fonction est compatible avec votre smartphone et si cette application

est disponible dans le pays dans lequel vous vous trouvez.

Préparation du smartphone

iPhone® : S'assurer que Siri® est activé sur le téléphone.

Téléphone Android : Télécharger l'application Android Auto sur le téléphone depuis le Google Play™ Store.

Connexion du smartphone

Connecter le téléphone au port USB. Si le téléphone est déjà connecté via Bluetooth, lors de la connexion au port USB et au lancement de l'application Apple CarPlay, la connexion Bluetooth se déconnecte.

Démarrage de la projection du téléphone

Appuyer sur  puis toucher

Apple® CarPlay® ou **Android Auto**.

L'écran affiché de projection du smartphone dépend de votre smartphone et de la version du logiciel.

Téléphone

Appuyer sur  à l'écran d'information pour ouvrir l'application du téléphone. Une fois qu'un téléphone mobile est connecté au système d'infodivertisse-

ment via Bluetooth, les fonctions suivantes sont disponibles via l'application téléphone :

- afficher la liste des contacts
- afficher la liste des appels récents
- composer un numéro de téléphone sur un clavier

Passage d'un appel

Pour effectuer un appel, sélectionner l'un des contacts de la liste de contacts, composer un numéro de téléphone via le clavier ou sélectionner un numéro dans la liste des appels récents.

Réception d'un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un message à l'écran d'information.

Pour accepter un appel entrant ou raccrocher l'appel actif, appuyer sur le bouton correspondant à l'écran d'information ou appuyer sur  sur le volant. Pour refuser un appel entrant, appuyer sur le bouton correspondant à l'écran d'information ou appuyer sur  sur le volant et le maintenir enfoncé.

Paramètres

Pour afficher le menu Paramètres du système, ouvrir l'application Paramètres  et appuyer sur le menu Paramètres du système .

Les paramètres du système suivants peuvent être réglés :

- langue
- date et heure, format de l'heure, format de la date
- unité de distance et de consommation
- unité de température extérieure
- rétablir les paramètres d'usine
- voir les informations du système

Aide



Appuyer sur l'application "**Ai-de**".

1

2

3

4

5

6

7

8

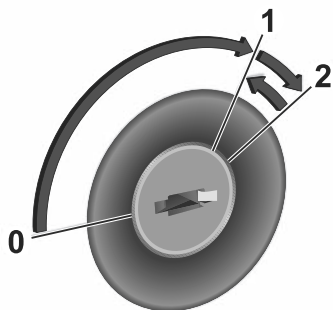
9

10

DÉMARRAGE ET UTILISATION

Démarrage et arrêt du moteur

Véhicules avec commutateur d'allumage



1. Tourner la clé en position **1** pour libérer le volant.

a. Boîte de vitesses manuelle

Enfoncer la pédale d'embrayage et de frein.

b. Boîte de vitesses automatique

Enfoncer la pédale de frein et déplacer le levier sélecteur sur **P** ou **N**.

Ne pas accélérer.

2. Tourner brièvement la clé sur la position **2** et la relâcher une fois que le moteur a été démarré.

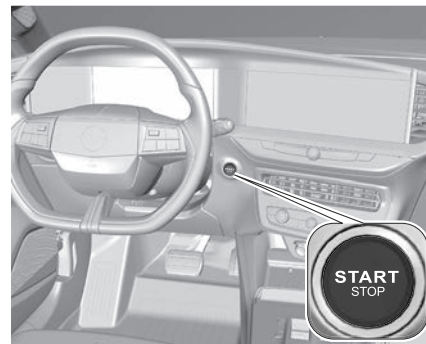
a. Boîte de vitesses manuelle

Pendant un arrêt automatique (Stop & Start), enfoncer la pédale d'embrayage pour démarrer le moteur.

b. Boîte de vitesses automatique

Pendant un arrêt automatique (Stop&Start), relâcher la pédale de frein pour démarrer le moteur.

Véhicules avec bouton d'alimentation



Pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle :

1. Appuyer sur la pédale d'embrayage.
2. Appuyer sur la pédale de frein.
3. Appuyer sur le bouton Start & Stop et le relâcher.

Pour les véhicules à boîte de vitesse automatique :

1. Appuyer sur la pédale de frein.
2. Appuyer sur le bouton Start & Stop et le relâcher.

Pour faire démarrer le moteur du véhicule pendant un arrêt automatique :

- Boîte automatique : pendant un arrêt automatique, relâcher la pédale de frein pour démarrer le moteur
⇒ 109

Arrêt d'urgence en cours de route

Si le moteur du véhicule doit être arrêté en roulant en situation d'urgence, appuyer sur **Start/Stop** pendant cinq secondes.

DANGER

La mise à l'arrêt du moteur pendant la conduite peut provoquer une perte de transfert de la puissance aux systèmes de frein et de direction. Les systèmes d'assistance et les systèmes d'airbag sont désactivés. L'éclairage et les feux de stop s'éteignent. Le moteur ne doit être arrêté et le contact ne doit être coupé pendant la conduite que dans les cas d'urgence.

Démarrage du véhicule à basses températures

Le démarrage du moteur sans chauffage auxiliaire est possible jusqu'à -25 °C pour les moteurs diesel et -30 °C pour les moteurs essence. Il faut juste choisir une huile moteur de viscosité adaptée, le carburant correct, effectuer les entretiens prescrits et avoir une batterie du véhicule suffisamment chargée.

À des températures inférieures à -30 °C la boîte automatique a besoin d'un temps de chauffage d'environ cinq minutes. Le levier sélecteur doit se trouver en position **P**.

Réchauffement du moteur turbo

Après le lancement, le couple moteur disponible peut être réduit pendant quelques instants, notamment lorsque le moteur est froid. Cette limitation permet au système de lubrification de protéger totalement le moteur.

Coupure d'alimentation en décélération

L'alimentation en carburant est automatiquement coupée en décélération, c'est-à-dire quand le véhicule roule et qu'un rapport est engagé, mais que la pédale d'accélérateur est relâchée.

En fonction des conditions de conduite, la coupure d'alimentation en décélération peut être désactivée.

Fonction automatique Stop & Start

Le système Stop/Start permet d'économiser du carburant et de réduire les émissions à l'échappement. Lorsque les conditions le permettent, il coupe le moteur dès que le véhicule roule lentement ou est à l'arrêt, par exemple, devant un feu rouge ou dans un bouchon.

Activation

Par défaut, le système est activé à la mise du contact du véhicule.

Le système peut être activé manuellement à l'écran d'information.



Appuyer sur  et activer le système à l'écran d'information.

Écran d'information ➡ 86.

L'activation du système est confirmée par un message.

Désactivation

Appuyer sur  et désactiver le système à l'écran d'information.

La désactivation est confirmée par l'éclairage de  au combiné et par l'affichage d'un message.

Autostop

Véhicules à boîte de vitesses manuelle

Activer un Autostop de la manière suivante :

- Placer le levier sélecteur au neutre.
- Relâcher la pédale d'embrayage.

Le moteur sera coupé pendant que le contact reste mis.

Véhicules à boîte de vitesses automatique

Si le véhicule est immobilisé avec la pédale de frein enfoncée, Autostop est automatiquement activé.

Le moteur sera coupé pendant que le contact reste mis.

Le système d'arrêt-démarrage est désactivé sur des fortes pentes.

Indication



Un Autostop est signalé par le voyant .

Lors d'un Autostop, les performances de freinage et du chauffage sont conservées.

Conditions pour un Autostop

Le système Stop/Start vérifie si toutes les conditions suivantes sont remplies.

- Le système Stop/Start n'est pas désactivé manuellement.
- La porte conducteur est fermée ou la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.
- La batterie du véhicule est suffisamment chargée et en bon état.
- Le moteur est chaud.

- La température de liquide de refroidissement du moteur n'est pas trop élevée.
- La température de gaz d'échappement n'est pas trop élevée, par exemple après avoir conduit le véhicule avec une charge de moteur élevée.
- La température ambiante n'est pas trop basse ni trop élevée.
- Le système de commande de climatisation permet un Autostop.
- La dépression de frein est suffisante.
- La fonction d'auto-nettoyage du filtre d'échappement n'est pas activée.
- Le véhicule a été conduit au moins à une vitesse de marche à pied depuis le dernier Autostop.

Autostop est inhibé si ces conditions ne sont pas remplies. En outre, l'arrêt automatique peut être inhibé

- par certains réglages du système de climatisation ➡ 80
- immédiatement après avoir roulé à une vitesse plus élevée
- en cas de rodage d'un véhicule neuf
- par le désembuage actif
- en cas de fortes pentes ascendantes ou descendantes

i REMARQUE

Autostop peut être inhibé plusieurs heures après le remplacement ou le rebranchement d'une batterie.

Protection contre le déchargement de la batterie du véhicule

Pour assurer le redémarrage fiable du moteur, le système Stop/Start intègre plusieurs fonctions de protection contre la décharge de la batterie du véhicule.

Mesures d'économie d'énergie

Pendant un Autostop, plusieurs équipements électriques tels que le chauffage électrique d'appoint ou le chauffage de lunette arrière sont désactivés ou commutés en mode d'économie d'énergie. La vitesse de soufflerie du système de climatisation est réduite pour économiser de l'énergie.

Redémarrage du moteur par le conducteur**Véhicules à boîte de vitesses automatique**

Le moteur redémarre dans les cas suivants :

- pédale de frein relâchée pendant que **D** ou **M** est sélectionné
- pédale de frein relâchée ou **N** sélectionné lorsque le levier sélecteur est déplacé pour sélectionner **D** ou **M**
- le sélecteur est déplacé pour sélectionner **R**

Redémarrage du moteur par le système Stop/Start

Véhicules à boîte de vitesses manuelle : Le levier sélecteur doit être en position neutre pour qu'un redémarrage automatique soit possible.

Si l'une des conditions suivantes se produit pendant un Autostop, le système Stop/Start redémarrera automatiquement le moteur :

- système Stop/Start désactivé manuellement
- ceinture de sécurité du conducteur détachée et porte du conducteur ouverte

- température du moteur trop basse
- niveau de charge de la batterie du véhicule inférieur à un niveau défini
- dépression de frein insuffisante
- véhicule en mouvement ou roulant au moins à la vitesse d'un piéton
- démarrage du moteur sollicité par le système de climatisation
- climatisation activée manuellement
- capot ouvert

Si un accessoire électrique, un lecteur CD portable par exemple, est branché sur la prise de courant, une brève chute de tension au redémarrage peut être perçue.

Blocage du volant

Retirer la clé du commutateur d'allumage et tourner le volant jusqu'à ce qu'il s'engage.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais retirer la clé du commutateur d'allumage pendant la roulage, car cela bloquerait le volant, selon version

⚠ AVERTISSEMENT

Le véhicule ne peut pas être remorqué lorsque la batterie est déchargée ou ne peut pas démarrer en étant tracté car le volant ne peut pas être débloqué.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de dysfonctionnement de la pile de la clé, le blocage du volant reste engagé. Ne pas essayer de démarrer le véhicule en le poussant et ne pas le remorquer.

Fonctionnement en cas de panne

Maintenir la clé électronique à la marque sur le capot de colonne de direction comme illustré.

Sur les véhicules avec boîte de vitesses manuelle, sélectionner le point mort, actionner la pédale d'embrayage, la pédale de frein et appuyer sur **Start/Stop**.

Sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, placer le levier sélecteur sur la position **P**, actionner la pédale de frein et appuyer sur **Start/Stop**.

Cette possibilité n'est prévue que pour les cas d'urgence. Remplacer dès que possible la pile de la clé électronique ➡ 11

Pour le déverrouillage et le verrouillage des portes, se reporter à la description de la défaillance dans l'unité de télécommande radio ou le système à clé électronique ➡ 11

En quittant le véhicule**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne quitter le véhicule qu'après avoir coupé le moteur, appliqué le frein de stationnement et, selon la transmis-

sion, engagé le premier rapport ou sélectionné **P**.

Stationnement**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas garer le véhicule sur une surface facilement inflammable. La température élevée du système d'échappement pourrait enflammer la surface.

- Serrer le frein de stationnement.
- Si le véhicule se trouve sur une surface plane ou en montée, engager le premier rapport ou appuyer sur **P**. En montée, tourner les roues avant côté opposé du trottoir.
- Si le véhicule se trouve sur une descente, engager la marche arrière ou appuyer sur **P**. Tourner les roues avant vers le trottoir.
- Fermer les vitres.
- Arrêter le moteur.
- Retirer la clé de contact du commutateur d'allumage ou couper l'allumage des véhicules avec le bouton d'alimentation. Selon version, tourner le volant jusqu'à ce

que le blocage du volant s'enclenche.

- Verrouiller le véhicule.
- Activer l'alarme antivol.
- Le ventilateur de refroidissement du moteur peut se mettre en marche même si le moteur est arrêté ➡ 77

⚠ ATTENTION

Après avoir roulé à régimes moteur élevés ou avec une charge élevée du moteur, il convient, pour ménager le turbocompresseur, de faire fonctionner brièvement le moteur à faible charge avant de l'arrêter ou de le faire tourner au ralenti pendant environ 30 secondes.

ℹ REMARQUE

En cas d'accident avec déploiement d'airbag, le moteur se coupe automatiquement si le véhicule s'arrête dans un temps prédéterminé.

Dans les pays où les températures sont extrêmement basses, il peut être nécessaire de stationner le véhicule sans

serrer le frein de stationnement. Veiller à garer le véhicule sur une surface plane.

Frein de stationnement ➡ 106

Blocage du volant

Selon la version, le véhicule peut être équipé d'un blocage de la direction. Dans ce cas, retirer la clé du contact et faire tourner le volant jusqu'à ce qu'il s'engage.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais retirer la clé du commutateur d'allumage pendant la roulage, car cela bloquerait le volant, selon version

Freins

Antiblocage de sécurité

L'antiblocage de sécurité (ABS) empêche que les roues ne se bloquent. Dès qu'une roue a tendance à bloquer, l'ABS module la pression de freinage de la roue incriminée. Le véhicule puisse toujours être dirigé, même en cas de freinage d'urgence.

La régulation ABS est identifiable à la pulsation de la pédale de frein et au bruit du processus de régulation. Afin d'obtenir un freinage optimal, enfoncer la pédale de frein à fond pendant toute la durée du freinage malgré la pulsation de la pédale de frein. Ne pas réduire la pression sur la pédale. En cas de freinage dans une situation d'urgence, les feux de détresse s'allument automatiquement en fonction de l'intensité de la décélération. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération.

Avant de prendre la route, le système procède à un test de fonctionnement automatique qui pourrait être perceptible.



Témoin (ABS) ➡ 76

Défaut

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de défaillance de l'ABS, les roues peuvent avoir tendance à se

bloquer en cas de freinage brutal. Les avantages de l'ABS ne sont plus disponibles. Lors d'un freinage brutal, le véhicule ne peut plus être dirigé et peut déraper.

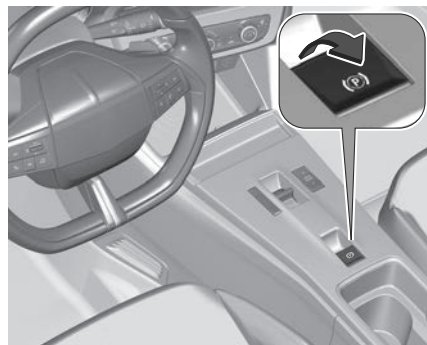
Faire remédier à la cause du problème par un atelier qualifié.

Frein de stationnement

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de sortir du véhicule, vérifier l'état du frein de stationnement. Le voyant (P) s'allume en permanence lorsque le frein de stationnement électrique est serré.

Frein de stationnement électrique



Serrage quand le véhicule est à l'arrêt

⚠ AVERTISSEMENT

Tirer le commutateur (P) pendant une seconde au minimum, jusqu'à ce que le voyant (P) s'allume et que le frein de stationnement électrique soit appliqué. Le frein de stationnement électrique fonctionne automatiquement avec une force appropriée. Avant de quitter le véhicule, vérifier l'état du frein de stationnement électrique.

Témoin (P) ⇌ 105

Le frein de stationnement électrique peut toujours être actionné, même avec le contact coupé.

Ne pas actionner le frein de stationnement électrique trop souvent sans faire tourner le moteur, car cela déchargera la batterie du véhicule.

Desserrage

Mettre le contact. Garder la pédale de frein enfoncée, puis pousser le commutateur (P).

Aide au démarrage

Véhicules à boîte de vitesses manuelle : En enfonçant la pédale d'embrayage, puis en la relâchant légèrement et en enfonçant légèrement la pédale d'accélérateur, le frein de stationnement électrique se desserre alors automatiquement. Ceci est uniquement possible si le fonctionnement automatique du frein électrique de stationnement est activé.

Ceci n'est pas possible lorsque l'on tire simultanément sur le commutateur (P). Véhicules à boîte de vitesses automatique : L'engagement de **R**, **D** ou **M** et l'enfoncement de la pédale d'accélérateur relâchent automatiquement le frein

de stationnement. Ceci est uniquement possible si le fonctionnement automatique du frein électrique de stationnement est activé. Ceci n'est pas possible lorsque l'on tire simultanément sur le commutateur (P).

Freinage en roulant

Quand le véhicule roule et que le commutateur (P) est maintenu tiré, le frein de stationnement électrique décélère le véhicule. Dès que le commutateur (P) est relâché, le freinage s'arrête. Le système antiblocage de sécurité et la fonction de contrôle électronique de stabilité stabilisent le véhicule pendant que le commutateur (P) reste tiré. En cas d'erreur de frein électrique de stationnement, un message d'avertissement s'affiche au combiné. Si le système antiblocage de sécurité et la fonction de contrôle électronique de stabilité échouent, un des voyants (ABS) et (ESP) ou les deux s'allument au combiné. Dans ce cas, la stabilité pendant la décélération du véhicule ne peut être maintenue que grâce à de courtes tractions répétées du commutateur jusqu'à ce que le véhicule soit immobilisé.

Fonctionnement automatique

Le fonctionnement automatique comprend l'application automatique et le relâchement automatique du frein de stationnement électrique.

Le frein de stationnement électrique peut également être serré ou relâché manuellement à l'aide du commutateur (P).

Application automatique :

- Le frein de stationnement électrique est appliqué automatiquement lorsque le véhicule est immobile et avec le contact coupé.
- (P) s'allume au combiné et un message s'affiche pour confirmer l'application.

Déverrouillage automatique :

i REMARQUE

Le desserrage automatique du frein de stationnement à commande électrique reste inhibé tant que la porte conducteur est ouverte.

- Le frein de stationnement est relâché automatiquement au démarrage.

- (P) s'éteint au combiné et un message s'affiche pour confirmer le desserrage.

Désactivation du fonctionnement automatique

Dans certaines situations, par exemple par temps extrêmement froid ou en remorquage, il peut être nécessaire de désactiver le fonctionnement automatique du frein de stationnement électrique.

1. Démarrer le moteur.
2. Si le frein de stationnement est desserré, tirer le commutateur (P) pour serrer le frein de stationnement.
3. Retirer le pied de la pédale de frein.
4. Appuyer sur le commutateur de frein de stationnement (P) pendant au moins dix secondes et au maximum 15 secondes.
5. Desserrer le commutateur de frein de stationnement (P).
6. Maintenir la pédale de frein enfoncée.
7. Tirer sur le commutateur de frein de stationnement (P) pendant deux secondes.

La désactivation du fonctionnement automatique du frein de stationnement électrique est confirmée par l'allumage de  sur le combiné d'instruments. Le frein de stationnement électrique ne peut s'appliquer et se relâcher que manuellement.

La désactivation du fonctionnement automatique du frein de stationnement électrique est confirmée par l'allumage de  sur le combiné d'instruments.
⇒ 58

Le frein de stationnement électrique ne peut s'appliquer et se relâcher que manuellement.

Pour réactiver le mode automatique, répéter les étapes décrites plus haut.

Défaut

Le mode de défaillance du frein de stationnement électrique est signalé par un voyant  et par un message affiché sur le combiné.

Le voyant  clignote : le frein de stationnement électrique n'est pas totalement serré ou desserré. En cas de clignotement permanent, desserrer le frein de stationnement électrique, puis essayer à nouveau de le serrer.

Assistance au freinage

Si la pédale de frein est enfoncée rapidement et avec force, l'effort de freinage maximal sera automatiquement appliqué.

Le fonctionnement de l'assistance au freinage peut se faire ressentir par une impulsion dans la pédale de frein et une résistance plus importante à l'enfoncement de la pédale de frein.

Maintenir une pression constante sur la pédale de frein tant qu'un freinage maximal est nécessaire. La force de freinage maximale se réduit automatiquement quand la pédale de frein est relâchée.

Freinage d'urgence actif ⇒ 132

Freinage régénératif

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de températures extrêmes ou si la batterie haute tension est presque complètement chargée, le freinage régénératif peut être temporairement réduit. Si la force de freinage n'est pas suffisante, le conducteur doit être prêt à utiliser la pédale de frein.

⚠ AVERTISSEMENT

Les feux de stop s'allument en fonction de la force de freinage.

BEV : Le freinage régénératif produit de l'énergie électrique à partir du freinage du moteur pour charger la batterie haute tension.

Boîtier de traction électrique ⇒ 111

MHEV : Le freinage régénératif produit de l'énergie électrique à partir du freinage du moteur pour charger la batterie 48 V.

Boîte de vitesses automatique ⇒ 109

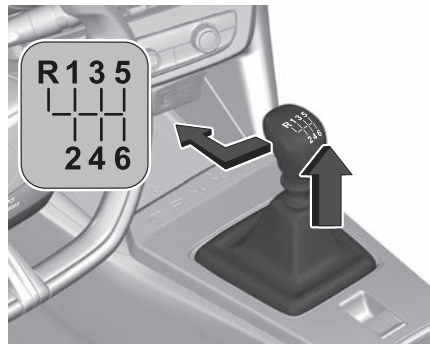
Aide au démarrage en côte

Le système aide à prévenir un recul intempestif lors d'un démarrage en côte. Lorsque la pédale de frein est relâchée à l'arrêt dans une pente, les freins restent serrés pendant deux secondes supplémentaires. Les freins se relâchent automatiquement dès que le véhicule commence à accélérer.

En quittant le véhicule ⇒ 101

Transmission

Boîte de vitesses manuelle



Pour engager la marche arrière :

1. Enfoncer la pédale d'embrayage ;
2. Tirer vers le haut l'anneau situé sous le levier de vitesse ;
3. Engager la marche arrière.

Si le rapport ne s'engage pas, amener le levier sélecteur au neutre, relâcher la pédale d'embrayage puis débrayer de nouveau. Ensuite, répéter la sélection de rapport.

Ne pas faire glisser l'embrayage inutilement.

Lors de la manœuvre, enfoncer la pédale d'embrayage à fond. Ne pas utiliser la pédale comme repose-pied. Lorsqu'un glissement de l'embrayage est détecté pendant une durée spécifique, la puissance du moteur est réduite. Un avertissement est affiché dans le combiné d'instruments. Relâcher l'embrayage.

⚠ ATTENTION

Il est déconseillé de conduire avec la main qui repose sur le levier de vitesses.

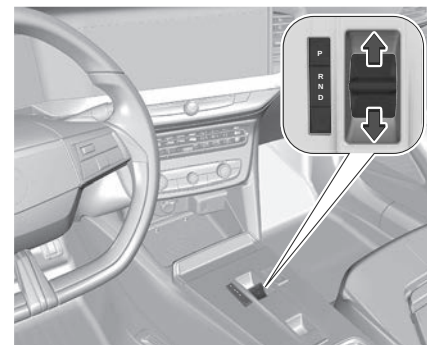
Indicateur de changement de vitesse



Système Stop / Start ➡ 101

Boîte de vitesses automatique (ICE, Hybride 48 V)

La boîte de vitesses automatique permet un passage de vitesse automatique (mode automatique) ou un passage de vitesse manuel (mode manuel).



P Mode Stationnement

R Mode Marche arrière

N Mode Neutre

D Mode de conduite (automatique)

Après avoir déplacé le sélecteur, il revient en position centrale. Le mode engagé s'affiche au combiné.

Le déplacement du sélecteur au-delà du point de résistance permet de sauter le neutre **N**.

Ne jamais actionner en même temps la pédale d'accélérateur et la pédale de frein.

Lorsque **D** ou **R** est engagé, le véhicule commence à avancer lentement dès que le frein est relâché.

Mode Parking (P) ➡ 112

Mode marche arrière R

Pour engager ou désengager **R**, le véhicule doit être à l'arrêt et la pédale de frein doit être enfoncée.

ATTENTION

L'engagement de **R** lorsque le véhicule se déplace en marche avant peut endommager le boîtier de traction électrique. Ne sélectionner **R** qu'après l'arrêt du véhicule.

Mode neutre N

Dans ce mode, le moteur ne transfère pas le couple aux roues.

Mode automatique D

REMARQUE

En cas de conditions glissantes, conduire le véhicule en **D** pour améliorer la conduite et la tenue de route.

Ce mode est celui de la conduite normale.

Désactivation du fonctionnement automatique du frein de stationnement électrique

Pour cette procédure, se reporter à la description du frein de stationnement automatique.

Frein de stationnement ➡ 106

Indication de rapport de vitesse

Les symboles ▲ ou ▼ avec un chiffre à côté apparaissent lorsque le changement de vitesse est recommandé pour des raisons d'économie de carburant. L'indication de rapport de vitesse ne s'affiche qu'en mode manuel.

Frein moteur

Le freinage moteur n'est possible qu'en mode manuel.

Pour utiliser l'effet du frein moteur, rétrograder à temps en cas de conduite en pente.

Programmes de conduite électroniques

Après un démarrage à froid, le programme de température de service amène rapidement le catalyseur à la

température nécessaire en augmentant le régime moteur.

Des programmes spéciaux adaptent automatiquement les points de changement de vitesse en cas de montées ou de descentes.

En conditions de neige ou de glace ou sur d'autres surfaces glissantes, la commande de transmission électronique permet au conducteur de sélectionner manuellement la première, la deuxième ou la troisième vitesse pour prendre la route.

Kickdown

Enfoncer la pédale d'accélérateur au-delà du cran de kickdown maximise l'accélération en mode **D** ou **M**. La transmission rétrograde en fonction du régime moteur.

Défaut

En cas de défaillance,  s'allume au combiné avec un message.

Messages du véhicule ➡ 70.

La commande électronique de transmission n'active que la troisième vitesse. La boîte de vitesses ne change plus automatiquement.

Ne pas dépasser 100 km/h.

Prendre contact avec un atelier qualifié.

Coupure d'alimentation électrique

En cas de coupure de courant, il n'est pas possible de sélectionner un autre mode lorsque P est engagé.

Remorquage du véhicule ➡ 191.

Si la batterie du véhicule est déchargée, effectuer le démarrage par câbles.

➡ 186

Si la batterie du véhicule n'est pas à l'origine de la défaillance, contacter un atelier qualifié.

Caractéristiques Hybride 48 V

Le moteur électrique fonctionne pendant le démarrage et l'accélération. La conduite propulsée par le moteur électrique n'est possible qu'à faible vitesse, par exemple lors de manœuvres de stationnement ou de circulation dans les embouteillages. Sur des autoroutes en pente à une vitesse inférieure à 150 km/h, le moteur thermique se coupe automatiquement lorsque c'est possible et le véhicule est propulsé par le moteur électrique sur une courte distance.

L'arrêt automatique du moteur thermique peut être désactivé en appuyant sur .

 s'affiche en jaune au centre d'information conducteur.

Le réactiver en appuyant de nouveau sur .

Sélecteur de mode de conduite (BEV)

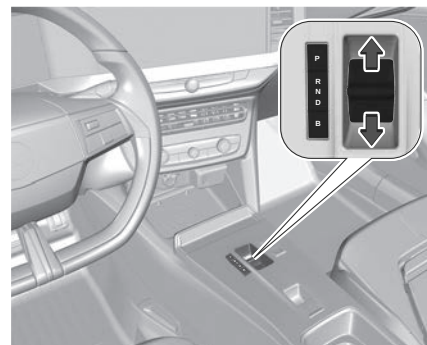
Le véhicule utilise un boîtier de traction électrique avec une transmission à 1 vitesse.

ATTENTION

Si le véhicule semble accélérer lentement ou ne répond pas en essayant d'accélérer, ne pas poursuivre le trajet. Le sélecteur de mode de conduite peut être endommagé. Contacter un atelier dès que possible.

ATTENTION

Faire patiner les pneus ou maintenir le véhicule sur place en côte en utilisant uniquement la pédale d'accélérateur peut endommager le sélecteur de mode de conduite. Si le véhicule est calé, ne pas faire patiner les roues. En cas d'arrêt en côte, utiliser les freins pour maintenir le véhicule en place.



P Mode Stationnement

R Mode Marche arrière

N Mode Neutre

D Mode de conduite (automatique)

B Mode automatique avec conduite à une pédale

Après avoir déplacé le sélecteur, il revient en position centrale. Le mode engagé s'affiche au combiné.

Le déplacement du sélecteur au-delà du point de résistance permet de sauter le neutre **N**.

Ne jamais actionner en même temps la pédale d'accélérateur et la pédale de frein.

Lorsque **D** ou **R** est engagé, le véhicule commence à avancer lentement dès que le frein est relâché.

Mode Parking (P) ⇨ 112

Mode marche arrière R

Pour engager ou désengager R, le véhicule doit être à l'arrêt et la pédale de frein doit être enfoncée.

⚠ ATTENTION

L'engagement de R lorsque le véhicule se déplace en marche avant peut endommager le boîtier de traction électrique. Ne sélectionner R qu'après l'arrêt du véhicule.

Mode neutre N

Dans ce mode, le moteur ne transfère pas le couple aux roues.

Mode automatique D

Ce mode est celui de la conduite normale.

Mode automatique B avec conduite à une pédale

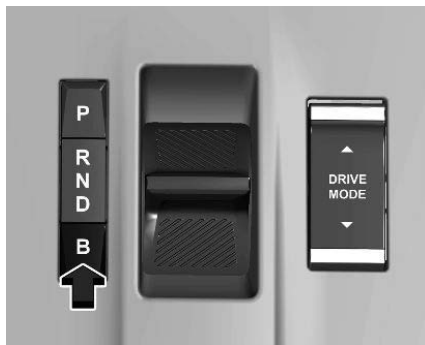
Dans ce mode, la vitesse du véhicule est fortement réduite en relâchant la

pédale d'accélérateur, sans actionner la pédale de frein.

Utiliser **B** dans les fortes pentes, dans la neige profonde, dans la boue ou arêts/démarrages fréquents.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de températures extrêmes ou si la batterie haute tension est presque complètement chargée, le freinage régénératif peut être temporairement réduit. Si la force de freinage n'est pas suffisante, le conducteur doit être prêt à utiliser la pédale de frein.



B peut être activé uniquement si **D** est sélectionné. Appuyer sur le bouton **B**. Pour désactiver le mode **B**, appuyer sur le bouton **B**.

Freinage régénératif ⇨ 108

Mode Stationnement (P)

Pour engager le mode Parking, appuyer sur le bouton **P** lorsque le véhicule est à l'arrêt.

En position **P**, les roues avant sont bloquées mécaniquement.

Pour désengager **P**, enfoncer la pédale de frein et sélectionner le mode de conduite désiré. **P** est automatiquement engagé lorsque :

- Le contact est coupé ;
- La porte conducteur est ouverte alors que le véhicule roule à moins de 5 km/h ;
- le mode **N** (Neutre) a été sélectionné pendant une période prolongée.

Roue libre

Dans certaines situations, par exemple dans une station de lavage automatique, etc., les roues du véhicule doivent pouvoir bouger librement lorsque le moteur est arrêté.

Pour permettre le mouvement des roues, le véhicule doit être à l'arrêt, le moteur doit tourner et la porte du conducteur doit être fermée.

ICE, BEV

1. Enfoncer la pédale de frein et sélectionner **N** ;
2. Dans les cinq secondes, appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée, couper le contact (véhicules équipés d'un bouton d'alimentation : appuyer sur le bouton d'alimentation et le maintenir enfoncé) et déplacer le sélecteur vers l'avant et l'arrière ;
3. Relâcher la pédale de frein et mettre le contact ;
4. Enfoncer la pédale de frein et la maintenir enfoncée et appuyer sur le commutateur (Ⓢ) ;
5. Relâcher la pédale de frein et couper le contact.

Un message s'affiche au centre d'information conducteur indiquant que les roues seront débloquées dans les 15 prochaines minutes.

Pour revenir à un fonctionnement normal :

1. Maintenir la pédale de frein enfoncée ;
2. allumer le moteur et sélectionner **P**.

Hybride 48 V

Pas de mise en roue libre avec le moteur coupé.

Modes de conduite

Selon le type de véhicule, les modes de conduite suivants sont disponibles :

ICE, Hybride 48 V, BEV:

- Sport
- Normal
- ECO

Chaque mode de conduite correspond à un réglage dynamique différent du véhicule.



Pour sélectionner un mode de conduite, utiliser l'interrupteur à bascule **DRIVE MODE** (Mode de conduite) indiqué sur l'illustration. Le mode sélectionné sera affiché dans le combiné d'instruments.

Types de propulsion ➡ 6

Sport

Les réglages du mode Sport permettent une conduite plus dynamique. Les paramètres dynamiques du véhicule (par exemple, la vitesse, la puissance) peuvent être affichés dans le centre d'informations du conducteur.

Pour les modèles BEV, la puissance maximale du moteur électrique est activée pour améliorer les performances.

Normal

Dans le mode Normal, les paramètres sont réglés par défaut.

Le mode Normal est automatiquement réactivé à chaque mise du contact.

Pour les modèles BEV, pour optimiser l'autonomie, la puissance du moteur électrique et le chauffage de l'habitacle sont réduits.

Eco

Ce mode réduit la consommation de carburant en optimisant le fonctionnement de :

- Réponse de la pédale d'accélérateur
- Comportement de la boîte de vitesses automatique
- Indicateur de changement de vitesse
En roue libre, le moteur reste au ralenti avec un frein moteur réduit.

Optimise également les fonctions de chauffage et de climatisation.

Pour les modèles BEV, pour optimiser l'autonomie, la puissance du moteur électrique et le chauffage de l'habitacle sont réduits.

Gaz d'échappement

DANGER

Les gaz d'échappement du moteur contiennent du monoxyde de carbone toxique, incolore et inodore, qui peut être mortel en cas d'inhalation. Si des gaz d'échappement pénètrent dans l'habitacle, ouvrir les vitres.

Faire remédier à la cause du problème par un atelier.

Éviter de conduire avec un compartiment de chargement ouvert, sinon les gaz d'échappement pourraient pénétrer dans le véhicule.

Filtre d'échappement

Processus de nettoyage automatique

Le système de filtre d'échappement filtre les particules de suie dans les gaz d'échappement du moteur.

Le début de saturation du filtre d'échappement est indiqué par l'allumage temporaire de  ou , accompagné d'un message au combiné.

Lancer le processus de nettoyage dès que possible en roulant à une vitesse de véhicule d'au moins 60 km/h.

REMARQUE

Sur un véhicule neuf, la première régénération du filtre d'échappement peut s'accompagner d'une odeur de brûlé, ce qui est normal. Après le fonctionnement prolongé du véhicule à très basse vitesse ou au ralenti, de la vapeur d'eau peut être émise à l'échappement en accélération. Ceci n'affecte ni le comportement du véhicule ni l'environnement.

Processus de nettoyage impossible

Si  ou  reste allumé, avec un signal sonore et un message, ceci indique que le niveau d'additif du filtre d'échappement est trop bas. Du produit doit être immédiatement ajouté au réservoir. Prendre contact avec un atelier qualifié.

Catalyseur

Le catalyseur réduit la quantité de substances nocives dans les gaz d'échappement ➡ 115

⚠ Avertissement

Des qualités de carburant autres que celles mentionnées à la page pourraient endommager le catalyseur ou les composants électroniques.

L'essence non brûlée surchauffe et endommage le catalyseur.

Il faut donc éviter d'utiliser excessivement le démarreur, de rouler jusqu'à ce que le réservoir soit vide et de démarrer le moteur en poussant le véhicule ou en le remorquant.

En cas de ratés, de fonctionnement irrégulier du moteur, de réduction des performances du moteur ou d'autres problèmes inhabituels, faire remédier à la cause de la défaillance par un atelier qualifié dès que possible. En cas d'urgence, il est possible de continuer à rouler pendant une brève période, à faible régime et à vitesse réduite.

Carburant

Compatibilité des carburants

Carburant pour moteurs à essence

E5**E10**

N'utiliser que des carburants conformes à la norme européenne EN 228 ou E DIN 51626-1 ou toute autre norme équivalente.

Le moteur est capable de tourner avec du carburant contenant jusqu'à 10 % d'éthanol (par exemple du E10).

Utiliser du carburant avec l'indice d'octane recommandé. Un indice d'octane inférieur peut réduire la puissance et le couple du moteur, tout en augmentant légèrement la consommation de carburant.

⚠ Avertissement

Ne pas utiliser de carburant ou d'additifs pour carburant contenant des composés métalliques tels que des additifs à base de manganèse. Ceci peut endommager le moteur.

⚠ Avertissement

L'utilisation d'un carburant à l'indice d'octane inférieur à l'indice le plus bas possible peut provoquer une combustion non contrôlée et des dégâts au moteur.

Les exigences spécifiques au moteur relatives à l'indice d'octane sont indiquées dans la vue d'ensemble sur les données du moteur. ➡ 227

Une étiquette spécifique au pays apposée sur la trappe à carburant peut annuler et remplacer l'exigence.

Dans certains pays, l'utilisation d'un carburant particulier, par exemple avec une teneur spécifique en octane, peut être nécessaire pour garantir le bon fonctionnement du moteur.

Ravitaillement

⚠ DANGER

Avant de faire le plein, couper le contact ainsi que les chauffages externes avec chambres de combustion.

Lors du remplissage du réservoir, respecter les prescriptions d'utilisa-

tion et de sécurité de la station-service.

⚠ DANGER

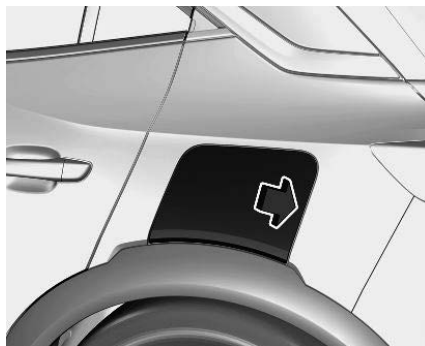
Le carburant est inflammable et explosif.
Ne pas fumer. Pas de flamme nue ou de formation d'étincelles.
Si une odeur de carburant est présente à l'intérieur du véhicule, faire réparer la cause du problème immédiatement par un atelier qualifié.

Une étiquette comportant des symboles de la trappe de remplissage de carburant indique les carburants autorisés. En Europe, les pistolets des pompes de remplissage sont marqués au moyen de ces symboles. N'utiliser que le type de carburant autorisé.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas d'erreur de carburant, ne pas mettre le contact.

La trappe à carburant se trouve sur le côté arrière gauche du véhicule.



La trappe de réservoir ne peut être ouverte que si le véhicule est déverrouillé. Ouvrir la trappe à carburant en la poussant.

Plein de carburant

Pour ouvrir, tourner lentement le capuchon dans le sens anti-horaire.



Le bouchon de remplissage de carburant peut être fixé au crochet sur la trappe à carburant. Placer l'absorbeur en position verticale sur le goulot de remplissage et presser légèrement pour l'insérer. Pour l'appoint, mettre en marche le pistolet de la pompe. Après une coupure automatique, l'appoint peut être fait en opérant la buse de pompe deux fois de plus au maximum.

⚠ AVERTISSEMENT

Nettoyer immédiatement le carburant qui a débordé.

Pour fermer, tourner le bouchon de remplissage dans le sens horaire jusqu'au déclic.

Fermer la trappe et laisser s'engager.

Bouchon de remplissage

N'utiliser que des bouchons de remplissage d'origine.

Consommation de carburant et émissions de CO₂

La consommation de carburant (combinée) se situe dans une plage de 6,6 à 4,3 l/100 km.

Les émissions de CO₂ se situent dans une plage de 148 à 113 g/km.

Remarques générales

Pour les valeurs spécifiques à votre véhicule, consulter le certificat de conformité fourni avec votre véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

La détermination de la consommation de carburant est régie par la directive R (CE) n° 715/2007 et n°

2017/1151 (dans sa dernière version en vigueur).

Un autre élément de la directive est l'indication de l'émission de CO₂.

Les indications ne doivent pas être comprises comme une garantie quant à la consommation de carburant réelle du véhicule.

La consommation de carburant dépend dans une large mesure du style de conduite ainsi que des conditions routières et du trafic.

Toutes les valeurs se rapportent au modèle de base européen avec équipement de série.

Le calcul de la consommation de carburant tient compte du poids à vide du véhicule, déterminé selon la réglementation. La présence d'équipements optionnels peut entraîner une légère augmentation de la consommation de carburant et des niveaux d'émission de CO₂ ainsi qu'une vitesse maximale un peu plus basse.

Charge

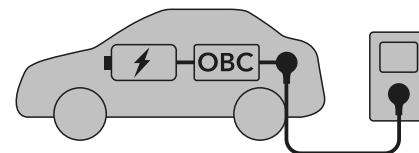
Informations générales

AVERTISSEMENT

Les porteurs d'un pacemaker ou équivalent doivent se renseigner auprès d'un médecin sur les précautions éventuelles à prendre.

En cas de doute, pendant la charge, ne pas rester à l'intérieur ni à proximité du véhicule, du câble de recharge ou encore du boîtier de charge.

La recharge de la batterie haute tension du véhicule dépend de plusieurs facteurs :



- batterie haute tension du véhicule
- chargeur embarqué interne (OBC)
- dispositif de recharge externe
- câble de recharge

Le câble de recharge permet de raccorder la batterie haute tension du véhicule à un chargeur externe fournissant une alimentation électrique. Il peut s'agir d'une prise électrique domestique, d'une prise Green'Up, d'une Wall-box ou d'une station publique de recharge.

La batterie haute tension peut être chargée uniquement en courant continu (CC).

Pour charger sur une prise électrique domestique, une Wallbox ou une station de recharge en courant alternatif (CA), le CA doit être converti en CC. Cette opération est effectuée par le chargeur embarqué du véhicule.

PHEV : Le chargeur embarqué (mono-phasé) est disponible en 3,7 kW ou 7,4 kW.

BEV : le chargeur embarqué (triphase) est disponible en 11 kW.

La vitesse de recharge de la batterie haute tension du véhicule dépend de l'élément le plus faible de la chaîne de recharge. Pour obtenir la vitesse maximale de recharge, un câble de recharge et un chargeur doivent être coordonnés.

REMARQUE

Vérifier que le câble de charge utilisé est bien adapté au chargeur embarqué du véhicule.

Types de recharge ➡ 120

Câble de recharge ➡ 121

AVERTISSEMENT

En cas de choc, même léger, contre la trappe de charge, ne pas l'utiliser. Ne pas démonter ou modifier le connecteur de charge - Risque d'électrocution et/ou d'incendie ! Consulter le concessionnaire ou un atelier qualifié.

Consommation d'énergie électrique et autonomie

La consommation d'énergie électrique (combinée en condition WLTP) se situe dans une plage de 15,8 à 15,2 kWh/100 km.

L'autonomie en mode tout électrique est de 342 km (BEV) ou 407 km (BEV à longue autonomie) ou 324 km (GSE). Pour les valeurs spécifiques à votre véhicule, consulter le certificat de conformité fourni avec votre véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

La détermination de la consommation d'énergie électrique est régie par la directive R (CE) n° 715/2007 et n° 2017/1151 (dans sa dernière version en vigueur).

Vehicle to Load (V2L)

La fonction V2L (Vehicle to Load) permet d'utiliser la batterie de traction pour alimenter ou charger des appareils externes tant que la charge de la batterie est supérieure à 30 %. Si la batterie atteint 30 %, le transfert d'énergie s'arrête automatiquement.

L'adaptateur se branche sur le port de charge du véhicule et offre une prise standard 230V / 16A pour connecter l'appareil externe.

AVERTISSEMENT

Une mauvaise utilisation de l'adaptateur peut provoquer des chocs électriques ou un incendie.

AVERTISSEMENT

L'appareil est résistant à l'eau, mais son utilisation par temps humide risque d'endommager l'appareil externe. L'adaptateur V2L n'est pas protégé contre l'immersion.

i REMARQUE

Le fait de charger des appareils externes via le port de charge du véhicule abaissera le niveau de charge de la batterie haute tension.

i REMARQUE

Pour plus d'informations, consulter le manuel fourni avec l'appareil V2L.

Activation

1. Appuyer sur la trappe du port de charge pour l'ouvrir ;



2. Connecter l'adaptateur V2L au port de charge ;
3. Appuyer sur le bouton de l'adaptateur ;
4. Lorsque la LED de l'adaptateur est allumée en vert fixe, connecter l'adaptateur et l'appareil externe.

L'appareil externe est en cours de chargement lorsque  clignote en vert. Une page dédiée s'affiche sur l'écran d'information.

Désactivation

1. Appuyer sur le bouton de l'adaptateur pour arrêter la charge de l'appareil externe ;
2. Déconnecter l'appareil externe ;
3. Déconnecter l'adaptateur ;
4. Fermer le volet du port de charge en appuyant fermement pour le verrouiller correctement.

Batterie haute tension**AVERTISSEMENT**

La détérioration de la batterie haute tension ou du système haute ten-

sion peut présenter un risque de choc électrique, de surchauffe ou d'incendie.

Si le véhicule a été endommagé ou impacté par un choc modéré à grave, le faire inspecter dès que possible par le personnel qualifié. Tant que l'inspection technique n'est pas terminée, stationner le véhicule en extérieur, à au moins 5 mètres de distance de toute structure ou de tous autres objets inflammables. Si le véhicule a été endommagé ou impacté par une inondation ou un incendie, le laisser sur place et le faire inspecter dès que possible par le personnel qualifié.

Pour préserver l'autonomie et la durée de vie de la batterie haute tension, il est recommandé de :

- Dans la mesure du possible, ne pas charger la batterie haute tension à plus de 80 %.
- Ne pas décharger complètement la batterie haute tension.
- Ne pas laisser le véhicule pendant une période prolongée sans l'utiliser (plus de 12 heures) lorsque le niveau de charge de la batterie haute ten-

sion est faible ou élevé. Privilégier un niveau de charge entre 20 et 40 %.

- Limiter l'utilisation de la charge rapide.
- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30 °C et supérieures à 60 °C pendant plus de 24 heures.
- Éviter de recharger le véhicule à basse température (sauf si le véhicule a roulé plus de 20 minutes) ou au-dessus de 30 °C.
- Ne pas utiliser la batterie haute tension comme générateur d'énergie.
- Ne pas utiliser un générateur pour recharger la batterie haute tension.

Limitation du niveau de charge à 80 %
 ➡ 127.

Fuite

Si la batterie haute tension est endommagée, il peut s'en suivre une fuite de gaz ou de liquides toxiques, immédiatement ou ultérieurement. Il est recommandé de :

- En cas d'incident, toujours informer les services d'incendie et d'urgence que le véhicule est équipé d'une batterie haute tension.

- Ne jamais toucher les liquides qui s'échappent de la batterie haute tension.
- Ne pas inhaler les gaz émis par la batterie haute tension qui sont toxiques.
- S'éloigner du véhicule en cas d'incident ou d'accident ; les gaz émis sont inflammables et peuvent provoquer un incendie.
- Un niveau insuffisant de liquide de refroidissement doit être complété et la cause de la perte de liquide de refroidissement réparée par un atelier qualifié.

Types de recharge

Il existe différents types de recharge de la batterie haute tension du véhicule. Les temps de recharge font référence à la charge d'une batterie déchargée jusqu'à ce qu'elle soit complètement chargée.

Charge sur une Walbox/borne de recharge CA



Une Wallbox/une borne de recharge CA peut disposer ou non d'un câble de recharge qui doit être connecté au port de charge du véhicule.



BEV : BEV : la charge dure environ cinq heures avec le chargeur embarqué 11 kW.

Charge à une borne de recharge CC



La batterie peut être chargée jusqu'à environ 80 % de sa capacité en environ 30 minutes, à une puissance de recharge de 100 kW.

Charge sur une prise Green'Up

La batterie haute tension peut être chargée sur une prise Green'Up. Brancher le câble de recharge au port de charge du véhicule et à la prise Green'Up.

Recharge sur des prises électriques domestiques



La batterie haute tension peut être chargée sur une prise électrique domestique. Brancher le câble de recharge au port de recharge du véhicule et à la prise électrique domestique.

BEV : La charge dure environ 30 heures.

Câble de recharge

En fonction du type de recharge, différents câbles de recharge sont utilisés.

⚠ AVERTISSEMENT

Une utilisation incorrecte des câbles de recharge portables peut provoquer un incendie, un choc électrique ou des brûlures, pouvant entraîner des dommages matériels, des blessures graves voire mortelles.

- Ne pas utiliser de câbles de rallonge, de multi-prises, de répartiteurs, d'adaptateurs de mise à la masse, de protections contre les surcharges ou d'autres dispositifs similaires.
- Ne pas utiliser une prise de courant usée ou endommagée, ou une prise qui ne maintient pas fermement la fiche en place.
- Ne pas immerger le câble de recharge dans un liquide.
- Ne pas utiliser une prise électrique qui n'est pas correctement mise à la masse.
- Ne pas utiliser de prise électrique qui se trouve sur un circuit avec d'autres charges électriques.

⚠ AVERTISSEMENT

Lire tous les avertissements de sécurité et les consignes avant d'utiliser ce produit. Le non-respecter des avertissements et des consignes expose au risque de choc électrique, d'incendie ou de blessure grave.

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à proximité du véhicule pendant qu'il est en charge et ne jamais les laisser jouer avec le câble de recharge.

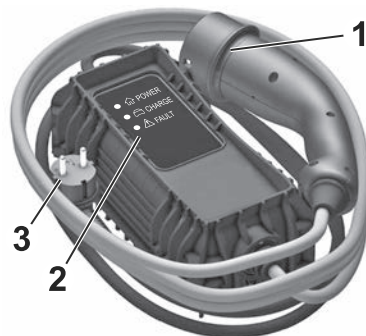
Si la fiche fournie ne correspond pas à la prise électrique, ne pas la modifier. Demander à un électricien qualifié d'examiner la prise électrique. Ne pas introduire les doigts dans le connecteur du véhicule électrique.

⚠ DANGER

Il existe un risque de choc électrique pouvant provoquer des blessures graves voire mortelles. Ne pas utiliser le câble de recharge s'il est endommagé, même partiellement. Ne pas ouvrir ou retirer le cache du câble de recharge.

Ne faire réparer que par un personnel qualifié. Connecter le câble de recharge à une prise correctement reliée à la terre avec des câbles en bon état.

Câble domestique de base (Mode 2) / Câble domestique amélioré (Mode 2)



- 1 Fiche véhicule
- 2 Témoins d'état
- 3 Fiche murale

Les câbles domestiques de base (Mode 2) sont utilisés pour la recharge sur des prises électriques domestiques. Un câble domestique de base (Mode 2) se compose d'une fiche côté véhicu-

le, d'un boîtier de commande et d'une fiche pour la prise électrique domestique. Le boîtier de commande possède un contrôleur de charge intégré et plusieurs LED indiquant l'état de recharge. Les câbles domestiques améliorés (Mode 2) sont similaires aux câbles domestiques de base (Mode 2). Toutefois, les performances de recharge des câbles domestiques améliorés (recharge Mode 2) sont meilleures que celles des câbles domestiques de base (Mode 2). Les câbles domestiques améliorés (Mode 2) sont utilisés sur des prises Green'Up qui doivent être installées par un électricien certifié chez le client.

Indicateurs d'état du câble de recharge

Après avoir branché le câble de recharge, un auto-diagnostic rapide est réalisé et tous les indicateurs d'état s'allument pendant un moment. Pour les fonctions des indicateurs d'état, se reporter au manuel du fabricant du câble de recharge.

Information importante relative à la recharge du véhicule électrique avec câbles portables

- La recharge d'un véhicule électrique peut imposer une charge plus impor-

tante qu'une application domestique conventionnelle au système électrique d'un bâtiment.

- Avant tout branchement à une prise électrique, demander à un électricien qualifié de procéder à une inspection et de vérifier si le circuit électrique (prise électrique, câblage, jonctions et dispositifs de protection) peut supporter un service intensif à une charge continue de 10 A.
- Les prises électriques peuvent s'user en cas d'utilisation normale ou se détériorer au fil du temps, ce qui les rend inadaptées à la recharge d'un véhicule électrique.
- Contrôler la prise/fiche électrique lors de la recharge et interrompre leur utilisation si la prise/fiche électrique est chaude, puis faire réparer la prise électrique par un électricien qualifié.
- À l'extérieur, effectuer le branchement à une prise électrique étanche.
- Monter le câble de recharge de manière à réduire les tensions sur la prise / fiche.

Câble de recharge Mode 3



- 1 Fiche véhicule
- 2 Fiche pour Wallbox / borne de recharge AC

Les câbles de recharge Mode 3 sont utilisés pour la recharge sur des Wallbox murales et sur les bornes de recharge AC. Un câble de recharge Mode 3 dispose d'une fiche côté véhicule et d'une fiche côté Wallbox / borne de recharge AC. Les Wallbox murales / bornes de recharge AC peuvent disposer d'un câble de recharge Mode 3 intégré. Pour plus d'informations sur le câble de recharge Mode 3, se reporter au manuel du fabricant du câble de recharge.

Câble de recharge Mode 4

REMARQUE

Utiliser uniquement des câbles de recharge DC de moins de 30 mètres.

Les câbles de recharge Mode 4 sont utilisés pour la recharge DC. Si des câbles de recharge Mode 4 sont intégrés aux bornes de recharge DC, ils ne présentent qu'une fiche côté véhicule.

Charge

AVERTISSEMENT

Les porteurs d'un pacemaker ou équivalent doivent se renseigner auprès d'un médecin sur les précautions éventuelles à prendre. En cas de doute, pendant la charge, ne pas rester à l'intérieur ni à proximité du véhicule, du câble de recharge ou encore du boîtier de charge.

Afin d'assurer la compatibilité de la fiche et de la prise, une étiquette est utilisée. L'étiquette est située à l'intérieur de la trappe du port de charge du véhi-

cule. Veiller à connecter uniquement un câble du même type.



Fiche ou prise de type 2 utilisée pour la recharge en courant alternatif



Fiche ou prise FF utilisée pour la recharge en courant continu (CC)

AVERTISSEMENT

Éviter de laisser entrer du liquide dans le port de charge du véhicule, la fiche côté véhicule du câble de recharge et la prise électrique domestique.

Pour charger sur une borne de recharge publique en AC / borne de recharge publique en DC, suivre les instructions

d'utilisation de la borne de recharge correspondante. Les bornes de recharge publiques en AC risquent de ne pas disposer d'un câble de recharge intégré. Dans ce cas, un câble de recharge Mode 3 portable est nécessaire.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors de la charge sur une prise électrique domestique, utiliser uniquement une prise correctement reliée à la terre et protégée par un commutateur différentiel de 30 mA. Utiliser uniquement une prise électrique domestique protégée par un disjoncteur adapté à l'ampérage du circuit électrique.

Faire vérifier par un électricien qualifié l'installation électrique à utiliser. L'installation doit être conforme aux normes nationales et doit être compatible avec le véhicule.

Pour utiliser une prise électrique domestique spécifique, la faire installer par un électricien qualifié.

S'assurer que la prise électrique, la fiche et le câble ne supportent pas le poids du boîtier de commande.

⚠ AVERTISSEMENT

Le moteur ne démarre pas si le câble de recharge est connecté au véhicule. Un avertissement est affiché au combiné d'instruments.

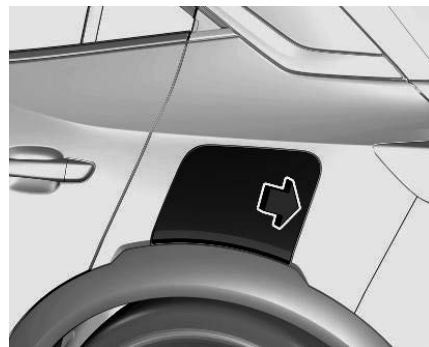
Pendant le processus de charge, le déverrouillage du véhicule interrompt la charge. Si aucune action n'est entreprise sur le hayon, les portes ou l'embout de charge, le véhicule se verrouille à nouveau après 30 secondes et la charge reprend automatiquement.

Ne pas travailler dans le compartiment moteur. Certaines zones restent très chaudes, même une heure après la charge, et le ventilateur peut se mettre en marche à tout moment.

⚠ AVERTISSEMENT

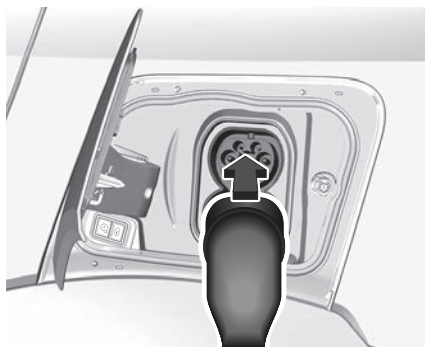
S'assurer que la trappe du port de charge est fermée.

Ne pas laisser le câble de recharge branché à la prise électrique domestique.

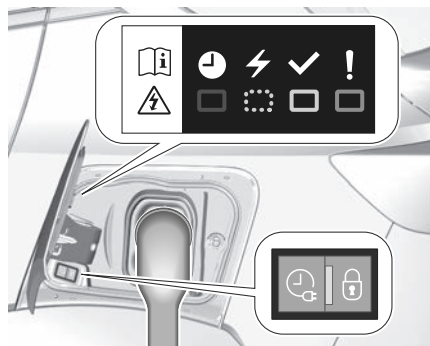


2. Appuyer sur le volet du port de recharge pour le dégager.
3. Si nécessaire, sortir le câble de recharge du coffre.
4. Si nécessaire, brancher la fiche du câble de recharge dans le port correspondant de la source d'alimentation externe.

1. Sélectionner **P** et couper le contact.

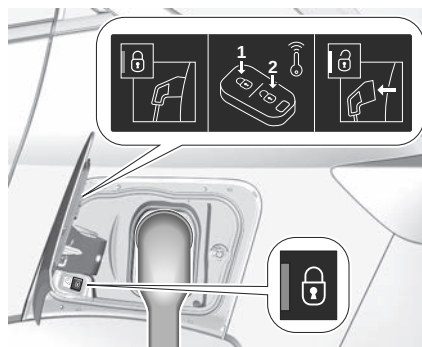


5. Brancher la fiche côté véhicule du câble de recharge dans le port de charge du véhicule.



Le début de la charge est indiqué par le clignotement en vert de l'indicateur

d'état sur le port de charge et sur son boîtier de commande, le cas échéant.



Pendant la recharge, la fiche du véhicule est verrouillée sur le port de charge et ne peut être débranchée en cours de recharge. Le voyant  s'allume.

Annulation du processus de recharge

REMARQUE

Aux bornes de recharge publiques, l'annulation suivie de la reprise du processus de recharge peut entraîner des coûts supplémentaires. Dès que le processus de recharge a commencé, la porte côté conducteur

peut être déverrouillée sans annuler le processus de recharge. C'est pourquoi la fonction porte côté conducteur uniquement doit être activée dans les paramètres de personnalisation du véhicule.

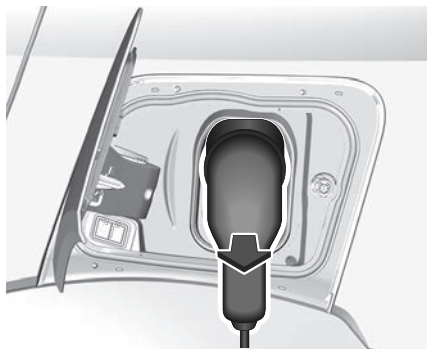
Appuyer sur  de la commande à distance pour annuler le processus de recharge à tout moment.

Appuyer deux fois sur  pour annuler le processus de recharge à tout moment si la fonction porte conducteur uniquement est activée dans le menu de personnalisation du véhicule.

Arrêt de la charge

La batterie haute tension est complètement rechargée si l'indicateur d'état sur le port de charge s'allume de façon permanente en vert.

1. Déverrouiller le véhicule avant de retirer la fiche du véhicule du port de recharge.
Si le véhicule est déjà déverrouillé, le verrouiller et le déverrouiller à nouveau.



2. Débrancher du port de recharge la fiche côté véhicule du câble de recharge dans les 30 secondes suivant le déverrouillage.
3. Fermer le volet du port de recharge en appuyant fermement au centre pour le verrouiller correctement.
4. Débrancher le câble de recharge de la source d'alimentation externe.
5. Si nécessaire, ranger le câble de recharge dans le coffre.

Lorsque le câble de recharge est branché dans le véhicule, il est impossible de conduire le véhicule.

Recharge programmable

Par défaut, la recharge commence dès que le câble de recharge est raccor-

dé au port de charge du véhicule. Il est également possible de programmer une recharge à l'écran d'information. La recharge programmable n'est possible qu'en chargeant sur une prise électrique domestique / prise Green'Up ou sur une Wallbox.

La recharge programmable est également disponible via l'application MyOpel.

REMARQUE

Sur les véhicules sans système de navigation intégré, la recharge programmable ne peut être utilisée que via l'application MyOpel.



1. Appuyer sur .

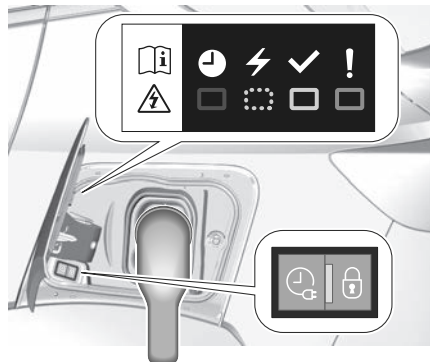
2. Toucher .
3. Sélectionner Charge.
4. Toucher .
5. Définir le nombre d'heures et de minutes après lesquelles le processus de charge commence.
6. Toucher **OK**.
7. Brancher le véhicule.
8. En moins d'une minute, appuyer sur  pour activer la recharge programmable.
9. Selon version, verrouiller le véhicule.

L'indicateur d'état s'allume en bleu pour indiquer que la programmation de recharge est active.

Charge  117

État de charge  127

État de charge



Si le véhicule est branché et que le contact est coupé, l'indicateur d'état de charge se présente comme suit :

- S'allume en blanc : éclairage d'accueil quand la trappe du port de charge est ouverte
- S'allume en vert : recharge terminée
- Clignote en vert : charge de la batterie haute tension en cours, charge des appareils externes en cours
- S'allume en bleu : programmation de recharge active
- S'allume en rouge : dysfonctionnement

Un dysfonctionnement peut être provoqué par le véhicule ou par l'installation électrique domestique du client. D'autres indicateurs d'état de recharge se trouvent sur le boîtier de commande du câble domestique de base (Mode 2) / câble domestique amélioré (Mode 2).

Câble de recharge ➡ 121

Recharge programmable ➡ 126

Limitation du niveau de charge à 80 %

Cette fonction vise à préserver la durée de vie de la batterie. Elle peut être activée pour charger la batterie haute tension sur une prise électrique domestique, une Wallbox ou une station de charge AC.



La limitation du niveau de charge à 80 % peut être réglée dans le menu de charge de l'écran d'information. Lorsqu'elle est activée, la charge s'arrête automatiquement lorsque le niveau

de charge atteint 80 %. Un message d'état s'affiche au combiné.

Chargement du véhicule

Informations sur le chargement

⚠ AVERTISSEMENT

Veiller à toujours bien fixer la charge dans le véhicule.

Dans le cas contraire, les objets risquent d'être projetés dans le véhicule et de blesser des occupants ou endommager la charge ou le véhicule.



- Placer les objets lourds dans le coffre contre les dossiers. Vérifier que les dossiers sont correctement encliquetés. ➡ 61
Dans le cas d'objets empilés, placer les plus lourds en bas.
- Éviter le glissement des objets non fixés en les fixant au moyen des sangles fixées aux anneaux d'arrimage.
- Le chargement ne doit pas dépasser le bord supérieur des dossiers.
- Ne placer aucun objet sur le cache-bagages, ni sur le tableau de bord. Ne pas recouvrir le capteur sur le haut du combiné d'instruments.
- Le chargement ne doit pas gêner l'utilisation des pédales, du frein de stationnement et du levier de vitesses et ne doit pas gêner le conducteur dans ses mouvements. Ne pas laisser des objets non arrimés dans l'habitacle.
- Ne pas conduire avec le coffre ouvert.
- La charge utile est la différence entre le poids total autorisé en charge (voir plaquette signalétique ➡ 224) et le poids à vide selon la norme CE
Pour calculer le poids à vide, saisir les données de votre véhicule indi-

quées dans le tableau des poids au début de ce manuel.

Le poids en ordre de marche CE inclut le poids du conducteur (68 kg), des bagages (7 kg) et tous les liquides (réservoir de carburant rempli à 90 %).

Les équipements et accessoires en option augmentent le poids à vide.

- La charge sur le toit augmente la sensibilité au vent latéral du véhicule et altère la tenue de route du fait de l'élévation du centre de gravité du véhicule.

Répartir la charge de manière uniforme et l'arrimer fermement avec des sangles afin qu'elle ne glisse pas. Adapter la pression des pneus et la vitesse du véhicule à l'état de charge. Contrôler régulièrement les fixations et les resserrer.

Ne pas dépasser 120 km/h.

La charge admissible sur le toit est de 75 kg. La masse sur le toit est la somme des masses de la galerie de toit et de la charge.

Barres de toit

Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est recommandé d'utiliser le système de ga-

lerie de toit homologué pour le véhicule. Pour de plus amples informations, consulter l'atelier qualifié.



Ouvrir toutes les portes.

Les points de fixation se situent dans chacun des cadres de porte de la carrosserie.

Fixer la galerie de toit conformément aux instructions d'installation fournies avec la galerie.

Retirer la galerie de toit quand on ne l'utilise pas.

Traction d'une remorque

Attelage de remorque

⚠ ATTENTION

Pour les véhicules neufs, ne tracter une remorque qu'après avoir parcouru au moins 1000 km.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour les véhicules hybrides de 48 V, la capacité de remorquage est limitée car elle peut affecter les performances du véhicule.

Utiliser uniquement un dispositif d'attelage homologué pour le véhicule. Nous vous recommandons de confier tout montage ultérieur d'un dispositif d'attelage à un atelier qualifié. Faire effectuer toute modification du véhicule qui concerne le système de refroidissement, les plaques de protection thermiques ou d'autres organes du véhicule. Les remorques équipées de feux à LED ne sont pas compatibles avec le fais-

ceau de câblage de cet attelage de remorque.

La mise en place d'un dispositif d'attelage pourrait dissimuler l'ouverture de l'œillet de remorquage. Dans ce cas, utiliser la barre d'attelage pour le remorquage. Toujours conserver dans le véhicule la barre à boule d'accouplement pour pouvoir en disposer au besoin.

Le remorquage ne s'applique aux modèles GSE.

Caractéristiques de conduite et conseils pour le remorquage

Avant d'accrocher une remorque, lubrifier la boule d'attelage. Toutefois, il ne faut pas la lubrifier si un stabilisateur qui agit sur la boule est utilisé pour réduire les mouvements de lacet.

Avec une remorque, ne pas dépasser une vitesse de 80 km/h. Une vitesse maximale de 100 km/h ne convient si un amortisseur d'oscillation est utilisé et que le poids autorisé en charge de la remorque ne dépasse pas le poids à vide du véhicule.

Pour les remorques de faible stabilité et les caravanes, il est fortement recommandé d'utiliser un amortisseur d'oscil-

lation. Si la remorque commence à balancer, ralentir, ne pas contre-braquer, freiner à fond si nécessaire.

En descente, engager le même rapport que pour monter la pente et rouler à plus ou moins la même vitesse. Régler la pression de gonflage à la valeur pour pleine charge.

Charges remorquables

Les charges admissibles remorquables sont des valeurs maximales qui dépendent du moteur et qui ne doivent pas être dépassées. La charge remorquable réelle est la différence entre le poids total en charge réel de la remorque et le poids à la flèche réel avec la remorque accrochée.

Les charges remorquables admissibles sont spécifiées dans les papiers du véhicule. En général, ces valeurs sont valides pour des pentes jusqu'à 12 %.

La charge autorisée pour les remorques s'applique à la pente spécifiée et au niveau de la mer. Comme la puissance du moteur décroît quand l'altitude augmente en raison de la raréfaction de l'air, les performances en montagne sont réduites ; le poids total roulant autorisé est également réduit de 10 % par 1 000 m d'altitude. Le poids

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

total roulant ne doit pas être réduit quand le véhicule roule sur des routes à faible déclivité (moins de 8 %, par exemple sur autoroutes)

Le poids total roulant autorisé ne doit pas être dépassé. Ce poids est mentionné sur la plaquette signalétique

⇒ 224.

Charge verticale à l'attelage

La charge verticale à l'attelage est la charge exercée par la remorque sur la boule d'attelage. Elle peut varier en modifiant la répartition du poids lors du recharge de la remorque.

La charge verticale à l'attelage maximale admissible est spécifiée sur la plaque signalétique du dispositif d'attelage et dans les papiers du véhicule.

Toujours essayer d'être proche de la charge maximale d'accouplement vertical, en particulier dans le cas de lourdes remorques. La charge verticale à l'attelage ne doit jamais descendre sous 25 kg.

Charge sur l'essieu arrière

Quand la remorque est accrochée et que le véhicule tracteur est chargé au maximum, la charge admissible sur l'essieu arrière (voir plaquette d'identification ou papiers du véhicule) peut être

dépassée de 60 kg, le poids total autorisé en charge ne doit pas être dépassé. Si la charge admissible sur l'essieu arrière est dépassée, la vitesse maximale est de 100 km/h.

Contrôle de stabilité de la remorque

Si le système détecte un fort mouvement de lacet, la puissance du moteur est réduite et l'attelage est freiné de manière déterminée jusqu'à la disparition du lacet. Quand le système est en action, garder le volant aussi immobile que possible. Le système fonctionne entre 60 km/h et 160 km/h.



AVERTISSEMENT

Dans certaines situations, le système peut ne pas détecter le louvoiement de la remorque, par ex. en tractant une remorque légère. Sur des chaussées glissantes ou en mauvais état, le système peut ne pas être en mesure d'empêcher le louvoiement soudain de la remorque.

Conseils de conduite

Ne jamais rouler en roue libre avec le moteur arrêté

De nombreux systèmes ne fonctionneront plus dans ce cas (par exemple le servofrein, la direction assistée). Conduire de cette façon constitue un danger pour soi et pour les autres.

Tous les systèmes fonctionnent pendant un Autostop.

Système Stop/Start ⇒ 101.

Pédales

Afin d'empêcher le blocage de la pédale, la zone sous les pédales ne doit pas être recouverte d'un tapis.

Utiliser uniquement des tapis de sol, correctement posés et fixés par des dispositifs de maintien sur le côté conducteur.

Direction

En cas de perte de direction assistée en raison de l'arrêt du moteur ou d'une défaillance du système, le véhicule peut tout de même être dirigé, mais un effort supplémentaire sera nécessaire.

Rodage d'un véhicule neuf

Pendant les premiers déplacements, ne pas freiner brusquement si cela n'est pas nécessaire.

Au cours du premier trajet, de la fumée peut se former en raison de la cire et de l'huile moteur qui s'évaporent du système d'échappement.

Stationner le véhicule à l'air libre un moment après le premier trajet et éviter de respirer les vapeurs.

Pendant la période de rodage, la consommation de carburant et d'huile moteur peut être supérieure.

En outre, le processus de nettoyage du filtre d'échappement peut avoir lieu plus souvent.

Filtre d'échappement ➡ 114.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

SYSTÈMES AVANCÉS D'AIDE À LA CONDUITE

Présentation des systèmes d'aide

Informations générales

AVERTISSEMENT

Les systèmes d'aide au conducteur sont conçus pour aider le conducteur et ne remplacent en aucun cas l'attention du conducteur.

Le conducteur accepte la pleine responsabilité de la conduite du véhicule.

En cas d'utilisation des systèmes d'assistance au conducteur, rester toujours vigilant aux conditions de circulation.

REMARQUE

Pour répondre aux réglementations européennes générales en matière de sécurité, certains systèmes d'assistance au conducteur ne peuvent être désactivés à l'écran d'infodiver-

tissement que jusqu'à la remise sous contact suivante. Le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du moteur.

BEV

Le conducteur doit être particulièrement vigilant en raison du faible bruit émis en circulation.

REMARQUE

Les aides à la conduite et les aides à la manœuvre ne peuvent, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.

Le conducteur doit respecter le code de la route, rester maître de son véhicule en toutes circonstances et pouvoir en garder le contrôle à tout moment. Il doit adapter sa vitesse aux conditions climatiques, de circulation et à l'état de la chaussée.

Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation, d'évaluer la distance et la vitesse relative des autres véhicules,

d'anticiper leurs manœuvres avant de mettre le clignotant et de changer de file.

Ces systèmes ne permettent pas de s'affranchir des lois de la physique.

REMARQUE

Aides à la conduite. Il convient de tenir le volant à deux mains, de toujours utiliser les rétroviseurs extérieurs et intérieur, de toujours laisser les pieds à proximité des pédales et de faire une pause toutes les 2 heures.

REMARQUE

Aides aux manœuvres. Le conducteur doit toujours vérifier les alentours de son véhicule avant et pendant la totalité de la manœuvre, notamment en utilisant les rétroviseurs.

Informations affichées Obligations légales

Afin de respecter la réglementation européenne et pour des raisons de sécurité, ces fonctions ne peuvent être désactivées partiellement ou totalement par le conducteur :

- Informations sur les limites de vitesse dans le système d'assistance à la lecture des panneaux routiers.
- Frein de sécurité actif/Alerte Risque Collision
- Aide au maintien dans la voie
- Alerte attention conducteur par caméra
- Capteurs de stationnement

AVERTISSEMENT

Le fonctionnement du ou des radar(s), ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par l'accumulation de salissures (comme la boue ou le givre), des conditions météorologiques extrêmes (très forte pluie ou neige) par le masquage de la zone de détection avec des étiquettes adhésives ou d'autres objets, ou en cas de pare-chocs endommagés.

En cas de retouche de peinture du pare-chocs avant ou arrière, consulter le Réseau ou un atelier qualifié ; certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement du ou des radars.

Veiller à ne pas masquer les zones de détection, situées sur les pare-chocs avant et arrière, par des étiquettes adhésives ou d'autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.

AVERTISSEMENT

Caméra aides à la conduite

Cette caméra, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbées ou ne pas fonctionner si la zone du pare-brise située devant la caméra est encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou recouverte d'un autocollant.

Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise. Les mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, fortes précipitations, brouillard dense, chute de neige), les éblouissements (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, re-

flets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières) peuvent également dégrader les performances de détection. En cas de remplacement du pare-brise, consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour recalibrer la caméra, sinon le fonctionnement des aides à la conduite associées pourrait être perturbé.

REMARQUE

Autres caméras. Les images fournies par la ou les caméras affichées sur la tablette tactile ou sur le combiné peuvent être déformées par le relief.

La présence de zones d'ombre, en cas d'ensoleillement ou de conditions d'éclairage insuffisantes, peut assombrir l'image et réduire le contraste.

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

⚠ AVERTISSEMENT**Capteurs**

Le fonctionnement des capteurs, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par des interférences sonores telles que celles émises par des véhicules et engins bruyants (par exemple camions, marteaux-piqueurs), par l'accumulation de neige ou de feuilles mortes sur la chaussée, en cas de pare-chocs et de rétroviseurs endommagés.

Au passage de la marche arrière, un signal sonore (bip long) indique que les capteurs peuvent être encrassés.

Un choc sur l'avant ou l'arrière du véhicule peut provoquer un dérèglement des capteurs qui n'est pas toujours détecté par le système : les mesures de distances peuvent être faussées.

Les capteurs ne détectent pas systématiquement les obstacles qui sont trop bas (trottoirs, plots) ou trop fins (arbres, poteaux, clôture en grillage).

Certains obstacles situés dans les angles morts des capteurs peuvent ne pas être détectés ou ne plus être détectés au cours de la manœuvre. Certains matériaux (tissus) absorbent les ondes sonores : des piétons peuvent ne pas être détectés.

i REMARQUE

Entretien. Nettoyer régulièrement les pare-chocs, les rétroviseurs extérieurs et le champ de vision des caméras.

En cas de lavage à haute pression, ne pas diriger la lance à moins de 30 cm du radar, des caméras ou des capteurs.

⚠ AVERTISSEMENT**Tapis / Couvre-pédales**

L'utilisation de tapis ou de couvre-pédales non homologués par le fabricant peut nuire au fonctionnement du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse.

Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Veiller à la bonne fixation du tapis.
- Ne jamais superposer plusieurs tapis.

i REMARQUE**Unités de vitesse**

S'assurer que l'unité de vitesse affichée au combiné d'instruments (km/h ou mph) correspond à celle du pays de circulation.

Dans le cas contraire, véhicule arrêté, programmer l'affichage de cette unité de vitesse pour qu'elle soit conforme à celle qui est autorisée localement.

En cas de doute, consulter le concessionnaire ou un atelier qualifié.

Système d'aide à la régulation de vitesse

Limiteur de vitesse

i REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Le limiteur de vitesse empêche le véhicule de dépasser une vitesse maximale prédéfinie. La vitesse maximale peut être réglée à des vitesses comprises entre 30 km/h et 180 km/h.

Le conducteur peut accélérer jusqu'à la vitesse présélectionnée. Les écarts par rapport à la vitesse limite peuvent se produire lors de la conduite du véhicule en descendant une pente. La vitesse présélectionnée peut être dépassée temporairement en appuyant fermement sur la pédale d'accélérateur. L'état et la consigne de vitesse présélectionnée s'affichent au combiné.

Activation



Appuyer une fois sur  pour activer la fonction de limiteur de vitesse.

Réglage de la vitesse par le conducteur



La vitesse présélectionnée peut être modifiée en appuyant sur  + pour l'augmenter ou sur  - pour la diminuer.

Une pression courte modifie la vitesse de 1 km/h. Une pression longue modifie la vitesse de 5 km/h.

Appuyer sur  + ou sur  - pour activer.

Appuyer sur  pour activer dans le même cycle d'allumage.

Dépassement de la limitation de vitesse

En cas d'urgence, il est possible de dépasser la limite de vitesse en enfonçant fermement la pédale d'accélérateur jusqu'au bout. Dans ce cas, la valeur de consigne de vitesse clignote.

Relâcher la pédale d'accélérateur et la fonction de limiteur de vitesse est réactivée dès qu'une vitesse inférieure à la vitesse limite est atteinte.

Lorsque le dépassement de la vitesse préreglée n'est pas causé par l'enfoncement de la pédale d'accélérateur, par exemple en descendant une pente rapide, un signal sonore est émis.

AVERTISSEMENT

En cas de forte descente ou en cas de forte accélération, le limiteur de vitesse n'empêche pas le véhicule de dépasser la vitesse de consigne. Freiner si nécessaire pour maîtriser l'allure du véhicule.

Désactivation

Appuyer sur , le limiteur de vitesse est en mode pause et un message s'affiche.

Le véhicule est conduit sans limiteur de vitesse.

Le limiteur de vitesse est désactivé, mais n'est pas coupé. La dernière vitesse enregistrée reste en mémoire pour être reprise automatiquement ultérieurement.

Reprise de la vitesse limite

Appuyer sur  ou , la limite de vitesse enregistrée est récupérée.

Désactivation du système

Appuyer sur , le mode limiteur de vitesse est désactivé et l'écran du limi-

teur de vitesse est masqué sur le combiné.

Défaut

En cas de défaillance du limiteur de vitesse, la vitesse est effacée, résultant dans un clignotement de tirets.

Faire contrôler le système par un atelier qualifié.

Régulateur de vitesse

Le régulateur de vitesse peut mémoriser et maintenir des vitesses supérieures à 40 km/h.

De plus, au moins la troisième vitesse doit être engagée sur certaines boîtes de vitesses manuelles. Sur une boîte automatique, la position **D** ou la deuxième, ou un rapport plus élevé en position **M** doit être sélectionné(e). Descentes et montées peuvent provoquer des écarts par rapport à la vitesse mémorisée.

Le système maintient la vitesse du véhicule à la vitesse présélectionnée par le conducteur sans aucune action sur la pédale d'accélérateur.

La vitesse présélectionnée peut être dépassée temporairement en appuyant fermement sur la pédale d'accélérateur.

L'état et la vitesse présélectionnée s'affichent au combiné.

Ne pas activer le régulateur de vitesse lorsqu'une vitesse constante n'est pas conseillée.

Activation



Appuyer une fois sur  pour activer la fonction de régulateur de vitesse.

Réglage de la vitesse par le conducteur



Si le système est actif, la vitesse présélectionnée peut être modifiée en appuyant sur + pour l'augmenter ou sur - pour la diminuer. Une pression courte modifie la vitesse de 1 km/h. Une pression longue modifie la vitesse de 5 km/h.

La valeur de la vitesse s'affiche au combiné.

La fonction peut être activée ou désactivée dans la personnalisation du véhicule ➡ 86.

Assistant de détection des panneaux routiers ➡ 167

Dépassement de la limitation de vitesse

En cas d'urgence, il est possible de dépasser la limite de vitesse en enfonçant fermement la pédale d'accélérateur jusqu'au bout. Dans ce cas, la valeur de consigne de vitesse clignote. Relâcher la pédale d'accélérateur et la fonction de limitation de vitesse est réactivée dès qu'une vitesse inférieure à la vitesse limite est atteinte.

Désactivation

Appuyer sur , le régulateur de vitesse est en mode pause et le symbole s'allume. Le véhicule est conduit sans régulateur de vitesse.

Le régulateur de vitesse est désactivé, mais n'est pas coupé. La dernière vitesse mémorisée reste en mémoire et peut être reprise automatiquement ultérieurement.

Le régulateur de vitesse est désactivé automatiquement dans les cas suivants :

- La pédale de frein est actionnée
- La vitesse du véhicule est inférieure à 40 km/h

- Le système de régulation antipatinage (ASR) ou le contrôle électronique de stabilité fonctionne
- Le levier sélecteur est en position **N**

Reprise de la vitesse limite

Appuyer sur les boutons + ou - du régulateur de vitesse.

Désactivation du système

Appuyer sur : le mode régulateur de vitesse est désélectionné et l'indication de régulateur de vitesse s'éteint au combiné.

La coupure du contact annule la valeur de vitesse mémorisée.

Défaut

En cas de défaillance du régulateur de vitesse, la vitesse est effacée résultant dans un clignotement de tirets.

Faire contrôler le système par un atelier qualifié.

Assistant de détection des panneaux routiers ➡ 167

Atténuateur de choc mobile (ACC)

L'atténuateur de choc mobile est une version améliorée du régulateur de vitesse, avec une fonction supplémentai-

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

re de maintien de la distance par rapport au véhicule qui précède.



Il utilise une caméra située dans le haut du pare-brise et une unité radar située dans le pare-chocs avant pour détecter les véhicules qui précèdent. Si aucun véhicule n'est détecté dans la voie, l'atténuateur de choc mobile se comporte comme un régulateur de vitesse conventionnel.

L'atténuateur de choc mobile ralentit automatiquement le véhicule lorsqu'il approche un véhicule se déplaçant plus lentement. Il règle alors la vitesse du véhicule pour suivre le véhicule précédent, en respectant la distance vers l'avant sélectionnée. La vitesse du véhicule augmente ou diminue pour suivre le véhicule à l'avant, mais ne dépassera pas la vitesse définie. Il peut appliquer un freinage limité avec les feux stop activés.

Si le véhicule précédent accélère ou change de voie, l'atténuateur de choc mobile accélère progressivement le véhicule pour revenir à la vitesse enregistrée. Si le conducteur actionne les

clignotants pour dépasser un véhicule plus lent, l'atténuateur de choc mobile permet au véhicule d'approcher temporairement le véhicule à l'avant pour le dépassement.

Cependant, la vitesse réglée n'est jamais dépassée.

Si le véhicule qui précède se déplace trop lentement et si la distance de suivi sélectionnée ne peut être maintenue davantage, un signal sonore retentit et un message s'affiche. Le message invite le conducteur à reprendre le contrôle du véhicule. Le système peut freiner le véhicule jusqu'à l'arrêt complet. Selon version, le système peut accélérer le véhicule automatiquement après un arrêt complet.



AVERTISSEMENT

Les feux stop s'allument si le véhicule est ralenti par un freinage d'urgence actif.
Si les feux stop sont défectueux, le système ne fonctionne pas.

Activation du système





Activation/désactivation du régulateur de vitesse seul ou du système Drive Assist Plus (selon version)



Mise en marche/pause du régulateur de vitesse sur la vitesse de consigne précédemment enregistrée
Confirmation du redémarrage du véhicule après un arrêt automatique (version avec fonction Stop&Go)



Augmentation de la vitesse (si régulateur de vitesse activé)
Activation du régulateur de vitesse en cours (si régulateur de vitesse désactivé)



Diminution de la vitesse (si régulateur de vitesse activé)
Activation du régulateur de vitesse en cours (si régulateur de vitesse désactivé)



Activation du régulateur de vitesse en cours
Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de Reconnaissance des panneaux



Affichage et réglage de la consigne de distance inter-véhicules

La fonction peut être activée ou désactivée dans la personnalisation du véhicule ➡ 89.

Assistant de détection des panneaux routiers ➡ 167

Dépassement de la vitesse sélectionnée

Il est toujours possible de conduire plus vite que la vitesse réglée en appuyant sur la pédale de l'accélérateur.

Lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée, le véhicule reprend la vitesse mémorisée. Si le véhicule qui précède se déplace plus lentement, la distance de suivi sélectionnée par le conducteur est restaurée.

Lorsque la vitesse réglée est dépassée, la vitesse mémorisée clignote sur l'écran de l'atténuateur de choc mobile



AVERTISSEMENT

Une accélération de la part du conducteur désactive le freinage automatique par le système. Le conduc-

teur est averti par un message qui s'affiche au combiné.

Reprise de la vitesse mémorisée

Appuyer sur **||▶** ou sur **OK** pour réactiver l'atténuateur de choc mobile à la vitesse mémorisée.

Atténuateur de choc mobile sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique

Pour les véhicules équipés d'une boîte automatique, l'atténuateur de choc mobile permet de maintenir la distance sélectionnée derrière un véhicule qui freine jusqu'à l'arrêt complet.

Si le système a arrêté le véhicule derrière un autre véhicule, la vitesse de consigne est ensuite remplacée par un voyant vert (A). Ce symbole signale que le véhicule est maintenu automatiquement à l'arrêt.

Lorsque le véhicule à l'avant se met en mouvement dans les quelques secondes et que les conditions de circulation permettent un redémarrage du véhicule, le régulateur de vitesse actif reprend automatiquement.

Si le véhicule devant a été arrêté plus longtemps et commence à avancer, le voyant de commande vert (A) clignote

et un signal sonore est émis pour rap-peler de vérifier la circulation avant de reprendre la conduite.

Lorsque le véhicule qui précède s'éloi-gne, enfoncer la pédale d'accélérateur ou appuyer sur  pour reprendre l'atté-nuateur de choc mobile

Si le véhicule reste arrêté pendant plus de cinq minutes ou si la porte du con-ducteur est ouverte et que la ceinture de sécurité du conducteur est débou-clée, le frein de stationnement électri-que est automatiquement serré pour maintenir le véhicule à l'arrêt. Le voyant  s'allume. Pour relâcher le frein de stationnement électrique, appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Frein de stationnement électrique

 106

AVERTISSEMENT

Avec le système désactivé ou annu-lé, le véhicule n'est plus maintenu immobile et peut commencer à se déplacer. Toujours être prêt à serrer manuellement le frein pour mainte-nir le véhicule immobile. Ne pas lais-ser le véhicule sans surveillance s'il est maintenu immobile par le régu-lateur de vitesse adaptatif. Toujours

déplacer la commande du sélecteur en position de stationnement (P) et couper le contact avant de quitter le véhicule.

Réglage de distance vers l'avant

Lorsque l'atténuateur de choc mobile détecte un véhicule se déplaçant plus lentement dans la voie, il règle la vites-se du véhicule pour maintenir la distan-ce vers l'avant sélectionnée par le con-ducteur.

La distance de suivi peut être réglée sur proche (1 bar), normale (2 bars) ou lointaine (3 bars).

Si le moteur tourne et que l'atténuateur de choc mobile est activé (gris) ou actif (vert), le paramètre de distance de suivi peut être modifié :

La distance peut être réglée dans la personnalisation du véhicule  89.

La distance vers l'avant sélectionnée est indiquée par des barres entières sur la page du Atténuateur de choc mobile.

AVERTISSEMENT

Le conducteur endosse la pleine responsabilité de la distance de sui-vi en se basant sur les conditions

de visibilité, météorologiques et de circulation.

La distance de suivi doit être réglée ou le système doit être désactivé se-lon les besoins en fonction des con-ditions existantes.

Détection d'un véhicule à l'avant

Si le système détecte un véhicule sur la trajectoire, le symbole du atténuateur de choc mobile affiché au combiné pas-se de  à .

Désactivation

Appuyer sur .

L' atténuateur de choc mobile est dés-activé mais n'est pas mis hors fonction. La dernière vitesse de consigne mémo-risée reste enregistrée pour usage ulté-rieur.

L' atténuateur de choc mobile est dés-activé automatiquement dans les cas suivants :

- pédale de frein enfoncée
- système antipatinage (ASR) ou con-trôle électronique de stabilité en mar-che
- marche arrière engagée, position **N** sélectionnée

- frein de stationnement électrique engagé
- ceinture de sécurité détachée
- porte du conducteur ouverte

Désactivation du système

Appuyer sur  plusieurs fois jusqu'à ce que le mode souhaité pour désactiver l'aide soit sélectionné.

Attention du conducteur

- Utiliser l'atténuateur de choc mobile avec précaution sur les routes de montagne ou les routes sinueuses, car il peut perdre le véhicule à l'avant et a besoin de temps pour le détecter à nouveau.
- Ne pas utiliser le système sur des routes glissantes, car il peut créer des changements rapides d'adhérence de pneu (patinage) et le conducteur peut alors perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas utiliser l'atténuateur de choc mobile lorsqu'il pleut, neige ou dans des conditions extrêmement poussiéreuses, car le capteur de radar peut être recouvert par un film d'eau, de poussières, gel ou neige. Dans ces conditions, la visibilité peut être réduite

ou nulle. Si le capteur est obstrué, nettoyer son couvercle.

- Ne pas utiliser le système avec la roue de secours montée.

Limites du système

AVERTISSEMENT

La force de freinage automatique du système peut ne pas permettre un freinage assez fort et une manœuvre suffisante pour éviter une collision.

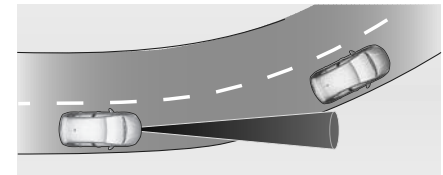
- Après un changement de file inattendu, le système a besoin d'un certain temps pour détecter le véhicule suivant en avant. Donc si un nouveau véhicule à l'avant est détecté, le système peut accélérer au lieu de ralentir.
- L'atténuateur de choc mobile ne prend en compte que les véhicules roulant dans la même direction.
- L'atténuateur de choc mobile ne prend pas en compte les piétons et les animaux pour contrôler le freinage et la conduite.

- L'atténuateur de choc mobile ne prend en compte les véhicules à l'arrêt qu'à faible vitesse.
- Ne pas utiliser l'atténuateur de choc mobile avec une remorque tractée.
- Ne pas utiliser l'atténuateur de choc mobile sur les routes avec une déclivité supérieure à 10 %.

Sachant que le champ de détection du radar est assez étroit, il est possible que le système ne détecte pas :

- véhicules de faible largeur (par exemple des motos, des scooters)
- véhicules ne circulant pas au centre de la voie
- véhicules entrant dans un virage
- véhicules démarrant brusquement

Désactiver le système dans les situations suivantes :



- dans un virage serré
- à l'approche d'un rond-point

1

2

3

4

5

6

7

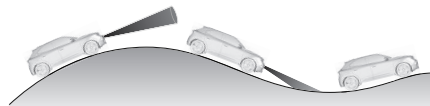
8

9

10

- en suivant un véhicule non détecté par le système, par exemple une moto
- lorsque le véhicule qui précède ralentit brusquement
- lorsqu'un véhicule s'intercale brusquement entre le véhicule et celui qui précède

En montagne



⚠ AVERTISSEMENT

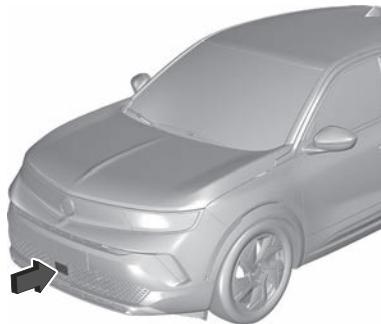
Ne pas utiliser de régulateur de vitesse adaptatif sur les routes de montagne escarpées.

La performance du système sur route vallonnée est fonction de la vitesse du véhicule et de sa charge, des conditions de circulation et de la pente de la route. Il peut ne pas détecter un véhicule dans la même voie lors de la conduite sur route vallonnée. Sur des côtes raides, il faudra peut-être utiliser l'accélérateur pour maintenir la vitesse du véhicule.

En descente, il sera peut-être nécessaire de freiner pour maintenir ou réduire la vitesse.

Bien noter que l'application des freins désactive le système.

Radar



Le radar est situé au centre du pare-chocs avant.

⚠ AVERTISSEMENT

L'unité de radar a été aligné avec précision en usine. Par conséquent, en cas de choc frontal, ne pas utiliser le système. Le pare-chocs avant peut sembler intact, mais le capteur derrière le pare-chocs peut être affecté et ne pas réagir correctement. Après un acci-

dent, se rendre dans un atelier pour vérifier et régler la position du radar.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation d'un support de plaque d'immatriculation sur le pare-chocs avant peut affecter le fonctionnement du radar.

En cas d'utilisation d'un support de plaque d'immatriculation, suivre les marquages et indications sur le pare-chocs avant

Défaut

En cas de défaillance du régulateur de vitesse adaptatif, un voyant d'avertissement s'allume au combiné et un message d'avertissement s'affiche au combiné, accompagné d'un signal sonore. La reconnaissance de limitation de vitesse peut ne pas fonctionner correctement si des panneaux de circulation ne sont pas conformes à la convention de Vienne sur les panneaux et signaux routiers. Faire contrôler le système par un atelier qualifié.

Par mesure de sécurité, ne pas utiliser le système si les feux stop sont défectueux.

Ne pas utiliser le système si le pare-chocs avant est endommagé.

Système anti-collision

Freinage d'urgence actif (AEB)

Le freinage d'urgence actif peut aider à réduire les dommages matériels et corporels lors d'une collision directe avant avec des véhicules, des piétons et des cyclistes, lorsque le conducteur n'agit pas par freinage manuel ou braquage. Avant que le freinage d'urgence actif ne soit appliqué, le conducteur peut être averti par un avertissement de collision frontale.

La fonction utilise diverses entrées (par exemple capteur de caméra, capteur radar) pour calculer la probabilité d'une collision frontale.



AVERTISSEMENT

Ce système n'est pas destiné à remplacer la responsabilité du conducteur pour la conduite du véhicule et l'observation de la route. Il avertit

le conducteur si le véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui précède, un piéton ou un cycliste. Juste avant la collision imminente, il réduit la vitesse du véhicule pour éviter la collision ou pour en limiter la gravité.

Le système peut également réagir à la présence d'animaux. Les animaux de moins de 0,5 m ou les objets sur la chaussée ne sont toutefois pas détectés.

Après un changement de file inattendu, le système a besoin d'un certain temps pour détecter le véhicule suivant en avant.

Le conducteur doit toujours être prêt à agir et à freiner et braquer afin d'éviter les collisions.

Activation / Désactivation

En fonction de la version, le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du véhicule, même s'il a été désactivé lors de la dernière coupure du contact.

Pour plus d'informations, voir ➡ 132

Le système peut être activé ou désactivé à l'écran d'information dans les paramètres du véhicule .

Écran d'information ➡ 86

En fonction de la version, cette désactivation est uniquement possible à l'arrêt. Avertissement de collision frontale (FCW) ➡ 146.

 s'allume si le système est désactivé, accompagné d'un message au combiné.

Fonctionnement

Selon la configuration du véhicule et les objets détectés, il existe plusieurs plages de vitesse opérationnelle.

Le freinage d'urgence actif fonctionne jusqu'à 80 km/h lorsqu'un piéton ou un cycliste a été détecté.

Le freinage d'urgence actif fonctionne entre 5 km/h et 140 km/h, lorsqu'un véhicule en mouvement a été détecté.

Le système se compose de :

- avertissement de collision frontale
- aide au freinage d'urgence
- freinage automatique

Avertissement de collision frontale (FCW) ➡ 146.

Freinage automatique

Juste avant la collision imminente, cette fonction applique automatiquement un freinage limité pour réduire la vitesse

d'impact de la collision ou empêcher un accident.

Si le freinage d'urgence actif est appliqué, (Ⓢ) clignote au combiné d'instruments.

Si le freinage d'urgence actif est terminé, (Ⓢ) clignote pendant quelques secondes. Pendant ce temps, le freinage actif d'urgence ne peut pas être appliqué s'il y a un risque de nouvelle collision.

Selon version, à des vitesses inférieures à 30 km/h ou 50 km/h, un freinage automatique peut entraîner le ralentissement du véhicule jusqu'à l'arrêt complet. Si la vitesse dépasse cette limite, le freinage automatique réduit la vitesse. Cependant, le conducteur doit freiner pour pouvoir s'arrêter complètement.

- Boîte de vitesses automatique : Si le véhicule s'arrête complètement, le freinage automatique est maintenu pendant un certain temps. Maintenir la pédale de frein enfoncée pour éviter un nouveau déplacement du véhicule.

Le régulateur de vitesse est désactivé lorsqu'un freinage automatique se produit. Dans certains cas, le conducteur peut vouloir annuler le freinage auto-

matique fourni par le système de freinage d'urgence actif. Appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur ou tourner fermement le volant pour neutraliser le freinage automatique si la situation et l'environnement le permettent.



AVERTISSEMENT

Ne pas compter sur le système pour freiner le véhicule. Le système de freinage d'urgence actif ne freine pas automatiquement en dehors de sa plage de vitesses de fonctionnement.

Aide au freinage d'urgence

Si le conducteur freine, mais pas suffisamment pour éviter une collision, ce système renforce le freinage. Cette assistance n'est possible que si le conducteur appuie sur la pédale de frein. L'aide au freinage d'urgence se désactive automatiquement lorsque la pédale de frein est relâchée.

Conditions de fonctionnement

Le freinage d'urgence actif fonctionne uniquement si :

- le système de freinage est opérationnel
- Le contrôle électronique de stabilité et le système antipatinage (ASR) sont activés
- les ceintures de sécurité des sièges avant et, selon version, des sièges arrière sont bouclées
- le véhicule roule à vitesse constante sur routes en ligne droite

Le freinage d'urgence actif est automatiquement désactivé dans les cas suivants :

- une roue de secours de plus petit diamètre est détectée
- un défaut du contacteur de pédale de frein ou des feux de stop gauche ou droit est détecté
- un défaut du système de freinage d'urgence actif dans le circuit électronique ou le système de freinage est détecté
- une forte collision, par exemple avec déploiement de l'airbag est détectée

Limitations du système

Les performances du système peuvent être dégradées ou indisponibles dans les cas suivants :

- capteur recouvert de neige, de givre, de neige fondue, de boue ou de saleté
- pare-brise endommagé ou maculé, avec une vue floue ou couvert d'éléments étrangers, par exemple des autocollants
- pare-chocs avant endommagé ou déformé ou pare-chocs avant recouvert d'éléments étrangers, par exemple d'autocollants
- l'unité de radar n'est pas dans sa position normale suite à un impact sur le pare-chocs avant
- caméra avant hors de sa position normale
- freinage automatique indisponible, par exemple refroidissement des disques de frein en cours
- pédale de frein utilisée de manière continue pendant une longue période, par exemple sur une longue route en descente
- des routes sinueuses ou vallonnées

- processus d'initialisation du système après le débranchement de la batterie
- lumière éblouissante, par exemple celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflétant directement dans la lentille de la caméra
- des conditions environnementales défavorables, par exemple la pluie, le brouillard ou la neige
- véhicule qui précède créant des projections sur la route

Après un choc ou lorsque les dommages sont visibles, faire contrôler le véhicule par un atelier qualifié.

Les performances du système peuvent être affectées par :

- contrôle électronique de stabilité et système antipatinage (ASR) en cours
- tension de la batterie du véhicule hors des limites
- route mouillée réfléchissant les éclairages
- véhicules proches à l'avant
- tracteurs, véhicules boueux ou véhicules avec remorque
- routes inclinées
- mauvaises conditions d'éclairage
- changements soudains d'éclairage

- modifications sur le véhicule, par exemple pneus
- surcharge du véhicule

Le conducteur ne doit pas surcharger le coffre ni le toit du véhicule.

Si un capteur est couvert, un message s'affiche indiquant que les capteurs de caméra doivent être nettoyés.

Si le système est temporairement affecté et qu'aucune action du conducteur n'est requise, aucun message n'est affiché.

Une grande vigilance est toujours nécessaire en conduisant et il faut être prêt à intervenir pour éviter une collision.

Il est recommandé de désactiver le système dans le menu Personnalisation du véhicule dans les cas suivants :

- en tirant une remorque ou une caravane
- en transportant de longs objets sur des barres de toit ou une galerie de toit
- lorsque le véhicule est remorqué
- lors de l'exécution d'un entretien avec le contact mis
- lorsque le véhicule est équipé de chaînes à neige

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

- lorsqu'une roue de secours plus petite que les autres roues est placée
- avant d'utiliser une station de lavage automatique
- avant de placer le véhicule sur un tapis roulant d'atelier
- si le pare-brise a été endommagé près de la caméra
- si le pare-chocs avant a été endommagé ou déformé
- si le radar n'est pas dans sa position normale à la suite d'un impact sur le pare-chocs avant
- si les feux stop ne fonctionnent pas

Défaut

Si le système ne fonctionne pas correctement ou n'est pas disponible, par exemple pendant l'initialisation, (Ⓜ) s'allume au combiné.

En cas d'anomalie du système, (Ⓜ) s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore. Prendre contact avec un atelier qualifié. (Ⓜ) s'allume au combiné, accompagné d'un message pour signaler que les capteurs ou la caméra sont peut-être occultés. Arrêter le véhicule et vérifier si ces composants ont besoin d'être nettoyés. Si (Ⓜ) est toujours allumé après

avoir nettoyé la caméra, prendre contact avec un atelier qualifié.

(Ⓜ) peut également s'allumer si le système d'infodivertissement rencontre un problème.

Si (Ⓜ) et  s'allument au combiné après que le moteur a été coupé puis redémarré, prendre contact avec un atelier qualifié.

Avertissement de collision frontale (FCW)

L'avertissement de collision frontale avertit le conducteur s'il y a un risque de collision avec le véhicule qui précède, avec un cycliste ou un piéton.

AVERTISSEMENT

L'avertissement de collision frontale est simplement un système d'avertissement et n'applique pas les freins. Lors de l'approche trop rapide d'un autre véhicule, il se peut qu'il n'y ait pas assez de temps pour éviter une collision.

Le conducteur endosse la pleine responsabilité de la distance de suivi en se basant sur les conditions de visibilité, météorologiques et de circulation.

L'attention complète du conducteur est exigée à tout moment pendant la conduite du véhicule. Le conducteur devra toujours être prêt à agir et à appliquer les freins.

Activation

L'avertissement de collision frontale fonctionne jusqu'à 80 km lorsqu'un piéton ou un cycliste a été détecté.

L'avertissement de collision frontale fonctionne entre 5 km/h et 140 km/h lorsqu'un véhicule a été détecté.

Alerte conducteur

Le conducteur est averti par les alertes suivantes :

- Niveau 1 : Un message d'avertissement s'affiche au combiné lorsque la distance par rapport au véhicule précédent devient trop courte.
- Niveau 2 : Un message d'avertissement s'affiche au combiné et un signal sonore retentit lorsqu'une collision est imminente et qu'une action immédiate du conducteur est requise.
- Niveau 3 : Selon version, le véhicule peut produire un bref coup de frein pour confirmer le risque de collision.

Le conducteur doit réagir immédiatement.

AVERTISSEMENT

En approchant trop rapidement d'un véhicule qui précède, une alerte de niveau 2 peut s'afficher sans alerte de niveau 1 préalable.

Les alertes de niveau 1 dépendent de la sensibilité définie pour les alertes. Ce type d'alerte ne s'affiche que dans le cas de véhicules en mouvement. Elle est désactivée à faible vitesse.

ATTENTION

La couleur de cet indicateur ne correspond pas au code de la route local sur la distance de suivi. Le conducteur endosse à tout moment la pleine responsabilité de la distance de suivi en se basant sur le code de la route local, les conditions météorologiques et routières, etc.

Sélection de la sensibilité de l'alerte

REMARQUE

Si la sensibilité de l'alerte est réglée pour la distance la plus longue, le système avertit le conducteur plus tôt. Cela contribue à renforcer la sécurité, mais augmente le nombre d'alertes si la distance légale de sécurité n'est pas respectée. Pour réduire le nombre d'alertes, sélectionner un réglage de sensibilité sur une distance plus courte.

Trois sensibilités d'alerte peuvent être sélectionnées dans le menu des systèmes d'assistance au conducteur. Personnalisation du véhicule ➞ 89
Le réglage choisi est mémorisé lorsque le contact est coupé. La sensibilité de l'alerte varie en fonction du réglage sélectionné de l'alerte.

Désactivation

Le système ne peut être désactivé qu'en désactivant le freinage d'urgence actif dans les paramètres du véhicule  à l'écran d'information. Écran d'information ➞ 86

Limitations du système

L'avertissement de collision frontale sert à signaler des véhicules, des cyclistes et des piétons, mais peut réagir aussi à d'autres objets. Les performances du système peuvent être dégradées ou indisponibles dans les cas suivants :

- la conduite se fait sur route venteuse ou sur route vallonnée
- conduite de nuit
- les conditions météorologiques, telles que le brouillard, la pluie ou la neige, limitent la visibilité
- le capteur intégré au pare-brise est obstrué par de la neige, givre, ga-
doue, boue, saleté, etc.
- le pare-brise est endommagé ou sa
transparence est atténuée des objets
étrangers, par exemple des autocol-
lants

Système d'aide à la stabilité du véhicule

Antipatinage des roues (ASR)

L'antipatinage des roues optimise la motricité en agissant sur les freins des

roues motrices et sur le moteur, afin d'éviter le patinage d'une ou plusieurs roues. Il améliore aussi la stabilité directionnelle du véhicule.

En cas d'écart entre la trajectoire suivie par le véhicule et celle souhaitée par le conducteur, le contrôle dynamique de stabilité agit automatiquement sur le frein d'une ou plusieurs roues et sur le moteur pour inscrire le véhicule dans la trajectoire souhaitée, dans la limite des lois de la physique.

Ces systèmes sont automatiquement activés à chaque démarrage du véhicule.

Lorsque le système ASR fonctionne,  clignote.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement,  s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Prendre contact avec un atelier qualifié.



AVERTISSEMENT

ASR/DSC

Ces systèmes offrent un surcroît de sécurité en conduite normale, mais ils ne doivent pas inciter le conduc-

teur à prendre des risques supplémentaires ou à rouler à des vitesses trop élevées.

C'est dans des conditions d'adhérence réduite (pluie, neige, verglas) que le risque de perte d'adhérence augmente. Il est donc important pour la sécurité de maintenir ces systèmes activés dans toutes les conditions, et particulièrement dans des conditions difficiles.

Le fonctionnement de ces systèmes est assuré sous réserve du respect des préconisations du fabricant, concernant tant les roues (pneus et jantes), les composants de freinage, les composants électroniques que les procédures de montage et d'intervention des concessionnaires.

Afin de bénéficier de l'efficacité de ces systèmes en conditions hivernales, il est recommandé d'utiliser des pneus neige ou 4 saisons. Il est alors impératif d'équiper les quatre roues avec des pneus homologués pour le véhicule.

Toutes les caractéristiques des pneus sont regroupées sur l'étiquette pneus / peinture. Pour plus d'informations sur les **Marquages - Dé-**

signations des pneus, se reporter à la rubrique correspondante.

Contrôle électronique de stabilité (ESC)

Améliore la stabilité de la conduite lorsque c'est nécessaire, quel que soit le type de surface de revêtement ou l'adhérence des pneus.

Dès que le véhicule menace de déra- per (sous-virage, survirage), la puissance du moteur est réduite et les roues sont freinées individuellement.

L'ESC fonctionne en combinaison avec le système antipatinage (ASR). Il empêche les roues entraînées de patiner. Le système ASR fait partie de l'ESC. Le système ASR améliore la stabilité de conduite lorsque c'est nécessaire, quelque soit le type de surface de la route ou l'adhérence des pneus, empêchant ainsi les roues entraînées de patiner.

Dès que les roues entraînées commencent à patiner, la puissance délivrée par le moteur est réduite et la roue qui patine le plus est freinée individuellement. Ainsi, même sur chaussée glissante, la stabilité du véhicule est considérablement améliorée.

L'ESC et le système ASR sont opérationnels après chaque démarrage du moteur, dès que le témoin  s'éteint. Lorsque l'ESC et le système ASR fonctionnent,  clignote.

Après avoir rebranché la batterie du véhicule, le système doit être recalibré en parcourant une courte distance.

AVERTISSEMENT

Ce dispositif particulier ne doit pas inciter à adopter un style de conduite dangereux.
Adapter la vitesse aux conditions routières.

Témoin  70

L'ESC et le système ASR peuvent être désactivés dans le menu de personnalisation du véhicule à l'écran d'information, en accédant au menu à l'aide de .

Un message d'état s'affiche au combiné lorsque l'ESC et le système ASR sont désactivés.

Les systèmes ESC et ASR peuvent être réactivés dans le menu de personnalisation du véhicule au combiné, en serrant les freins ou en roulant à plus de 50 km/h.

 s'éteint au combiné lorsque l'ESC et le système ASR sont réactivés. L'ESC et le système ASR sont également réactivés lorsque le contact est remis la fois suivante.

Activation / Désactivation

Le système peut être activé/désactivé dans le menu de personnalisation du véhicule à l'écran d'information, en accédant au menu à l'aide de .

Commande de conduite sélective

La commande de conduite sélective est conçue pour optimiser la traction dans des conditions de mauvaise adhérence (neige, boue et sable).

Elle s'adapte au terrain en agissant sur les roues avant. Cette commande permet ainsi d'économiser sur le poids généralement associé à un système quatre roues motrices plus conventionnel. La commande de conduite sélective offre le choix entre cinq modes de con-

duite, à sélectionner en tournant la commande :



mode ESC désactivé



mode Standard



mode Neige



mode Boue



mode Sable

Une LED s'allume et un message d'état apparaît au combiné pour confirmer le mode sélectionné.

Mode ESC désactivé

L'ESC et le système ASR sont désactivés dans ce mode.

Les systèmes ESC et ASR sont réactivés automatiquement à partir de 50 km/h ou si le contact est mis.

Mode Standard

Ce mode est calibré pour un niveau de patinage faible, basé sur différentes adhérences habituellement rencontrées sur route.

Après chaque coupure du contact, le système se réinitialise automatiquement sur ce mode.

Mode Neige

Ce mode s'adapte aux conditions d'adhérence rencontrées à chaque roue au démarrage.

Au fur et à mesure que le véhicule avance, le système optimise le patinage des roues en garantissant la meilleure accélération possible en fonction de la traction disponible. Recommandé en code de neige épaisse ou de fortes pentes.

Ce mode est actif jusqu'à une vitesse de 50 km/h (31 mph).

Mode Boue

Ce mode permet un patinage considérable des roues qui adhèrent le moins au démarrage, pour éliminer la boue et rétablir la traction.

En même temps, le couple maximum est transféré à la roue qui adhère le plus.

Ce mode est actif jusqu'à une vitesse de 80 km/h (50 mph).

Mode Sable

Ce mode permet un léger patinage simultané sur les deux roues motrices, pour permettre au véhicule d'avancer et pour réduire le risque de s'enliser.

Ce mode est actif jusqu'à une vitesse de 120 km/h (75 mph).



ATTENTION

Sur le sable, ne pas utiliser les autres modes sous peine d'enliser le véhicule.

Mode Sport

Le mode sport adapte les réglages de certains systèmes du véhicule à un style de conduite plus sportive.

Défaut

En cas de défaillance du système, le voyant  s'allume en continu et un message s'affiche au combiné. Le système n'est pas opérationnel. Faire remédier à la cause du problème par un atelier qualifié.

Système d'aide à la visibilité

Alerte d'angle mort latéral (SBSA)

L'alerte d'angle mort latéral permet d'éviter des accidents dus à des changements de trajectoire involontaires lorsqu'un objet est détecté dans une zone qualifiée d'angle mort. Le système affiche une alerte visuelle dans chaque rétroviseur extérieur en cas de détection d'objets qui pourraient ne pas être visibles dans les rétroviseurs intérieurs et extérieurs. L'alerte d'angle mort latéral utilise certains des capteurs du système avancé d'assistance au stationnement, situés sur les pare-chocs avant et arrière, des deux côtés du véhicule.



AVERTISSEMENT

L'alerte d'angle mort latéral est uniquement une aide au changement de voie et ne remplace pas l'attention visuelle du conducteur. L'alerte d'angle mort latéral ne détecte pas :

- les véhicules qui approchent rapidement

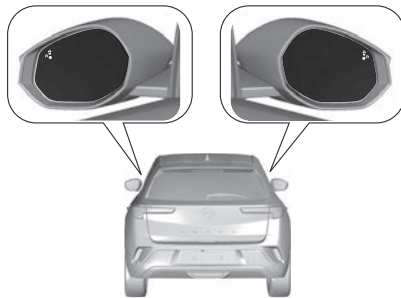
- les piétons ou les animaux
- les objets fixes tels que les véhicules arrêtés, les lampadaires urbains, les panneaux routiers, etc.

Changer de voie sans faire dûment attention risque d'endommager le véhicule ou de provoquer un accident grave, voire mortel. Toujours vérifier les rétroviseurs extérieurs et intérieur, regarder par-dessus l'épaule et utiliser le clignotant avant de changer de voie.

Activation

Le système peut être activé dans le menu des paramètres du véhicule à l'aide des commandes au volant.

Fonctionnement



Lorsque le système détecte un véhicule dans la zone aveugle en roulant en avant, une diode s'allume dans le rétroviseur concerné. Si les feux de direction du côté approprié sont activés, la LED clignote.

La LED s'allume immédiatement pendant le dépassement du véhicule.

La LED s'allume avec un délai lorsque en cas de dépassement lent d'un autre véhicule.

Conditions de fonctionnement

Le fonctionnement exige les conditions suivantes :

- déplacement de tous les véhicules dans le même sens et dans des voies adjacentes
- aucune fiche branchée à la prise de courant de l'attelage de remorque.
- capteurs non obstrués par de la boue, du givre ou de la neige
- zones d'avertissement des rétroviseurs extérieurs ou zones de détection de pare-chocs avant et arrière pas couvertes d'étiquettes adhésives ou d'autres objets
- la circulation est normale
- conduite en ligne droite ou dans de grandes courbes

Aucune alerte dans les situations suivantes :

- en présence d'objets immobiles (par exemple des véhicules arrêtés, des barrières, l'éclairage public, des panneaux routiers)
- dans le cas d'une circulation très dense, quand les véhicules en mouvement peuvent être confondus avec un objet immobile
- avec les véhicules se déplaçant dans le sens opposé
- sur une route sinueuse ou à angle droit
- en dépassant ou en étant dépassé par un très long véhicule (par exemple camion, autocar) qui est détecté simultanément à l'arrière dans la zone aveugle et présent dans le champ de vision du conducteur
- en dépassant trop rapidement

Désactivation

Le système peut être désactivé dans le menu de personnalisation au combiné, accessible à l'aide des commandes au volant.

L'état du système est mémorisé après avoir coupé le contact.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Le système se désactive automatiquement quand une remorque ou un porte-vélo est accroché(e) à l'attelage de remorque.

En présence de conditions météorologiques défavorables telles que de fortes pluies, de fausses détections peuvent survenir.

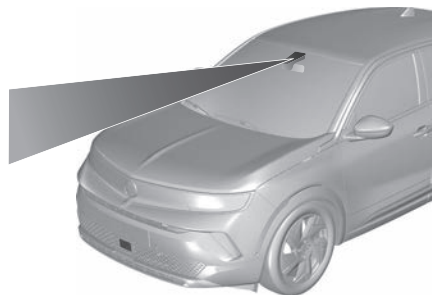
Défaut

🔧 En cas de défaillance, le témoin s'allume au combiné, accompagné d'un message.

Prendre contact avec un atelier qualifié.

Systèmes d'aide au maintien dans la voie

Alerte de franchissement involontaire de ligne (LDW)



Le système d'avertissement de franchissement de ligne aide le conducteur à éviter une sortie de voie involontaire. La caméra frontale observe les bords de la route, ainsi que les marquages des voies entre lesquelles circule le véhicule. Si le véhicule franchit un bord de route ou un marquage de voie, le système avertit le conducteur.

Le système ne détecte pas une sortie de voie involontaire lorsque les clignotants sont actionnés et pendant quelques secondes après leur extinction. Aucun avertissement ne sera notifié en cas de conduite dynamique, c'est-à-dire pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur ou direction lourde.

Lorsque le système reconnaît un franchissement involontaire de la voie, le voyant 🚦 clignote rapidement en jaune.



AVERTISSEMENT

Ce système est une aide à la conduite qui ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.

Conditions de fonctionnement

Pour un bon fonctionnement du système, les conditions suivantes doivent être remplies :

- la vitesse du véhicule doit être comprise entre 65 et 180 km/h environ
- les feux de direction ne sont pas activés
- aucune conduite dynamique, c'est-à-dire une pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur
- les limites des voies peuvent être clairement détectées par le système
- le véhicule ne roule pas dans un virage serré
- aucun défaut système n'est présent empêchant les corrections
- volant maintenu à deux mains

Activation

En fonction de la version, le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du véhicule, même s'il a été désactivé lors de la dernière coupure du contact.

Pour plus d'informations, voir : ➡ 132

Si le système est activé, 🚦 du combiné ne s'allume pas. Le système peut être activé dans le menu de personna-

lisation du véhicule à l'écran d'information, en accédant au menu à l'aide de .

Désactivation

Le système peut être désactivé dans le menu de personnalisation du véhicule à l'écran d'information, en accédant au menu à l'aide de .

Le système LDW est désactivé par le conducteur lorsque le véhicule est remorqué.

Limitations du système

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Une caméra recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saleté, ou impactée par des dommages au pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants
- Rapprochement des véhicules qui précèdent
- routes inclinées.
- routes sinueuses ou vallonnées
- mauvaises conditions d'éclairage
- changements soudains d'éclairage
- lumière éblouissante, par exemple celle du soleil ou d'un éclairage artifi-

ciel, se reflétant directement dans la lentille de la caméra

- conditions d'environnement défavorables, comme une forte pluie, du brouillard ou de la neige
- modifications sur le véhicule, par exemple pneus
- routes avec des marquages de voies peu visibles
- Courbes raides et zones de construction

Indisponibilité après déconnexion de la batterie

Le système d'avertissement de franchissement de ligne peut être temporairement indisponible ou inactif lorsque le véhicule est remis sous tension.

Défaut

En cas d'anomalie du système,  et  s'allument au combiné, accompagnés d'un message et d'un signal sonore. Prendre contact avec un atelier qualifié.

 s'allume au combiné, accompagné d'un message pour signaler que la caméra avant est peut-être occultée. Arrêter le véhicule et vérifier si la caméra a besoin d'être nettoyée. Si  est toujours allumé après avoir nettoyé la

caméra, prendre contact avec un atelier qualifié.

Si le système d'avertissement sonore ne fonctionne pas correctement ou n'est pas disponible,  s'allume au combiné et un message s'affiche. Prendre contact avec un atelier qualifié.

Aide au maintien dans la voie (LKA)

L'aide au maintien dans la voie aide le conducteur à éviter une sortie de voie accidentelle. La caméra frontale observe les bords de la route, ainsi que les marquages des voies entre lesquelles circule le véhicule.

Si le véhicule approche d'un bord de la chaussée ou d'un marquage de voie, le volant tourne doucement pour remettre le véhicule dans la voie. Le conducteur remarque un mouvement de rotation du volant. Tourner le volant dans le même sens, si le système ne braque pas suffisamment. Pour changer de voie, tourner doucement le volant dans la direction opposée.

Lorsque le système braque pour corriger la trajectoire du véhicule,  clignote en jaune au combiné. L'aide au maintien dans la voie ne braque pas en permanence le véhicule.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Le système ne détecte pas une sortie de voie involontaire lorsque les clignotants sont actionnés et pendant quelques secondes après leur extinction. Le système informe le conducteur par un message et un signal sonore en cas de correction continue pendant plus de dix secondes. Si le conducteur n'est toujours pas en mesure de maintenir le véhicule dans la voie, la correction s'interrompt après un court moment. Lorsque la conduite sans les mains est détectée pendant une correction, un message d'avertissement apparaît au combiné, accompagné d'un signal sonore. Chaque nouvelle détection de conduite sans les mains prolonge la durée du signal sonore.

Un avertissement de franchissement de ligne au combiné avertit lorsque le système ne peut pas maintenir le véhicule dans la voie et qu'une action immédiate du conducteur est requise.

i REMARQUE

Le système peut être désactivé s'il détecte des voies trop étroites, trop larges ou trop courbées.

Conditions de fonctionnement

Pour un bon fonctionnement du système, les conditions suivantes doivent être remplies :

- la vitesse du véhicule doit être comprise entre 65 et 180 km/h
- les feux de direction ne sont pas activés
- la fonction de contrôle électronique de stabilité est activée et ne fonctionne pas
- aucune fiche branchée à la prise de courant de l'attelage de remorque.
- aucune conduite dynamique, c'est-à-dire une pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur
- les limites des voies peuvent être clairement détectées par le système
- aucune roue de secours temporaire n'est utilisée
- le véhicule ne roule pas dans un virage serré
- aucun défaut système n'est présent empêchant les corrections

Selon version, seul le système d'avertissement de franchissement de ligne est actif, lorsqu'un défaut du système est présent, lorsqu'une roue de secours est utilisée, que le contrôle électroni-

que de stabilité n'est pas activé ou par exemple, lorsqu'une remorque est attachée.

Avertissement de franchissement de ligne ➡ 152

Activation

En fonction de la version, le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du véhicule, même s'il a été désactivé lors de la dernière coupure du contact.

Pour plus d'informations, voir : ➡ 132.

Si le système est activé,  du combiné ne s'allume pas. Le système peut être activé dans le menu de personnalisation du véhicule à l'écran d'information, en accédant au menu à l'aide de .

Désactivation

Le système peut être désactivé dans le menu de personnalisation du véhicule à l'écran d'information, en accédant au menu à l'aide de .

Le système LKA est désactivé par le conducteur lorsque le véhicule est remorqué.

Selon version, le système LKA peut être désactivé lors de la sélection de certains modes de conduite.

Limitations du système

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Une caméra recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saleté, ou impactée par des dommages au pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants
- chargement lourd ou réparti de façon inégale
- véhicules proches à l'avant
- routes inclinées.
- routes sinueuses ou vallonnées
- mauvaises conditions d'éclairage
- changements soudains d'éclairage
- lumière éblouissante, par exemple celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflétant directement dans la lentille de la caméra
- conditions d'environnement défavorables, comme une forte pluie, du brouillard ou de la neige
- modifications sur le véhicule, par exemple pneus
- mauvaise pression des pneus
- routes avec des marquages de voies peu visibles
- Courbes raides et zones de construction

Un message d'avertissement peut s'afficher lorsque le véhicule roule sur une longue ligne droite sur une chaussée lisse, même si le conducteur tient le volant correctement.

Désactiver le système s'il est perturbé par des traces de goudron, des ombres, des fissures sur la chaussée, des marquages de voie temporaires ou de chantier, ou d'autres imperfections de la route.



AVERTISSEMENT

Toujours maintenir son attention sur la route et son véhicule en bonne position sur la voie, pour éviter tout dommage matériel au véhicule ou des accidents corporels graves ou mortels.

Le système peut ne pas maintenir le véhicule dans la voie ou produire une alerte, même si un marquage au sol est détecté.

La direction du système peut ne pas être suffisante pour éviter une sortie de voie.

Le système peut ne pas détecter que le volant a été lâché pour des causes externes (état de la route ou

du revêtement, conditions météorologiques, etc.).

Le conducteur est pleinement responsable du contrôle de son véhicule et doit toujours garder ses mains sur le volant en roulant.

L'utilisation du système sur des routes glissantes peut faire perdre le contrôle du véhicule et provoquer un accident.

Indisponibilité après déconnexion de la batterie

L'aide au maintien dans la voie peut être temporairement indisponible ou inactive lorsque l'alimentation du véhicule est rebranchée.

Défaut

En cas d'anomalie du système,  et  s'allument au combiné, accompagnés d'un message et d'un signal sonore. Prendre contact avec un atelier qualifié.

 s'allume au combiné, accompagné d'un message pour signaler que la caméra avant est peut-être occultée. Arrêter le véhicule et vérifier si la caméra a besoin d'être nettoyée. Si  est toujours allumé après avoir nettoyé la

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

caméra, prendre contact avec un atelier qualifié.

Si le système d'avertissement sonore ne fonctionne pas correctement ou n'est pas disponible,  s'allume au combiné et un message s'affiche. Prendre contact avec un atelier qualifié.

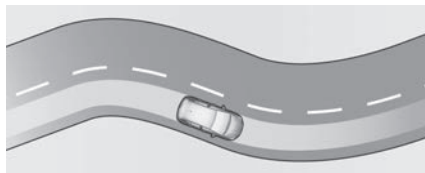
Aide au positionnement dans la voie (LPA)

AVERTISSEMENT

Le système aide le conducteur à gérer la direction, l'accélération et le freinage dans les limites des lois de la physique et des capacités du véhicule.

Certains éléments d'infrastructure routière ou des véhicules présents sur la route peuvent ne pas être vus correctement ou être mal interprétés par la caméra et le radar, ce qui peut entraîner un changement imprévu de direction, un manque de correction de la direction ou une gestion inadéquate de l'accélération ou du freinage.

Le système activé repère les marquages de la voie à l'aide de la caméra placée en haut du pare-brise. Il dirige le véhicule à l'intérieur de la voie détectée. Le conducteur remarque un mouvement de rotation du volant.



La position actuelle du véhicule dans la voie est ainsi maintenue.

Lorsque le véhicule est dirigé par le système,  s'allume en vert au combiné.

Toutefois, le contrôle du véhicule peut être repris à tout moment par le conducteur. Le conducteur doit donc exercer une force supplémentaire pour tourner le volant.

Si le système détecte que le conducteur ne tient pas assez fermement le volant, il déclenche une série d'alertes progressives. En cas d'interruption prolongée, le système est désactivé.

 s'éteint au combiné. Le système doit être réactivé par le conducteur.

Atténuateur de choc mobile ➡ 137

Conditions préalables requises

- L'atténuateur de choc mobile doit être activé.
- Le conducteur doit tenir le volant de direction.
- Les feux de direction ne sont pas activés.
- La fonction de contrôle électronique de stabilité est activée et ne fonctionne pas.
- Aucune fiche n'est branchée à la prise de courant de l'attelage de remorque.
- Aucune conduite dynamique n'est détectée, c'est-à-dire une pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur.
- Les limites des voies peuvent être clairement détectées par le système.
- Aucune roue de secours temporaire n'est utilisée.
- Le véhicule ne roule pas dans un virage serré.
- Aucun système de défaillance n'empêche les corrections.

Activation

En fonction de la version, le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du véhicule, mêm-

me s'il a été désactivé lors de la dernière coupure du contact.

Pour plus d'informations, voir : ➡ 132.

Si le système est activé,  du combiné ne s'allume pas. Le système peut être activé dans le menu de personnalisation du véhicule à l'écran d'information, en accédant au menu à l'aide de .

Désactivation

Le système peut être désactivé dans le menu de personnalisation du véhicule à l'écran d'information, en accédant au menu à l'aide de .

L'état du système est mémorisé après avoir coupé le contact.

Mise en pause / suspension du système

L'aide au positionnement dans la voie (LPA) peut être mise en pause ou suspendue dans les situations suivantes : Le contrôle de stabilité dynamique fonctionne ou a été désactivé.

- Au moins un des marquages de voie n'est pas détecté par le système pendant plusieurs secondes. Le système se réactive lorsque les conditions de fonctionnement sont rétablies.

- Le conducteur actionne les feux de direction et tourne le volant.
- En conduisant hors des limites de la voie.
- Le volant est tenu trop serré ou tourné trop de manière dynamique.
- La pédale de frein ou la pédale d'accélérateur est enfoncée.
- L'atténuateur de choc mobile est mis en pause.
- La route est trop étroite ou trop large.
- L'accélération latérale dans les virages est trop forte.

 s'allume en gris au combiné.

Limitation du système

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Une caméra recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saleté, ou impactée par des dommages au pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants
- Rapprochement des véhicules qui précèdent
- routes inclinées.
- routes sinueuses ou vallonnées
- mauvaises conditions d'éclairage
- changements soudains d'éclairage

- lumière éblouissante, par exemple celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflétant directement dans la lentille de la caméra
- conditions d'environnement défavorables, comme une forte pluie, du brouillard ou de la neige
- modifications sur le véhicule, par exemple pneus
- routes avec des marquages de voies peu visibles

Un message d'avertissement peut s'afficher lorsque le véhicule roule sur une longue ligne droite sur une chaussée lisse, même si le conducteur tient le volant correctement.

Désactiver le système s'il est perturbé par des traces de goudron, des ombres, des fissures sur la chaussée, des marquages de voie temporaires ou de chantier, ou d'autres imperfections de la route.



AVERTISSEMENT

Toujours maintenir son attention sur la route et son véhicule en bonne position sur la voie, pour éviter tout dommage matériel au véhicule ou des accidents corporels graves ou mortels.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Le système peut ne pas maintenir le véhicule dans la voie ou produire une alerte, même si un marquage au sol est détecté.

La direction du système peut ne pas être suffisante pour éviter une sortie de voie.

Le système peut ne pas détecter que le volant a été lâché pour des causes externes (état de la route ou du revêtement, conditions météorologiques, etc.).

Le conducteur est pleinement responsable du contrôle de son véhicule et doit toujours garder ses mains sur le volant en roulant.

L'utilisation du système sur des routes glissantes peut faire perdre le contrôle du véhicule et provoquer un accident.

Défaut

En cas de défaillance,  et  s'affichent au combiné, avec un message et un signal sonore. Prendre contact avec un atelier qualifié.

Si le système d'avertissement sonore ne fonctionne pas correctement ou n'est pas disponible,  s'allume au combiné et un message s'affiche. Prendre contact avec un atelier qualifié.

Système d'aide au stationnement et à la marche arrière

Capteurs de stationnement

Remarques générales

Le système arrière est désactivé quand une fiche est branchée dans la prise de courant de l'attelage de remorque.

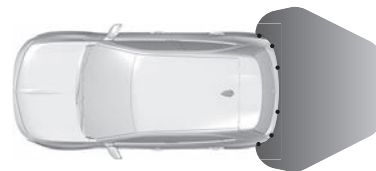
AVERTISSEMENT

Le conducteur reste pleinement responsable de la manœuvre de stationnement.

Toujours vérifier les environs lors de l'utilisation du système d'aide au stationnement en faisant une marche avant ou arrière.

Aide au stationnement arrière

Le système utilise des signaux sonores et une indication d'affichage pour avertir le conducteur de la présence d'obstacles potentiellement dangereux derrière le véhicule pendant que la marche arrière est engagée.



Le système fonctionne avec des capteurs ultrasoniques de stationnement dans le pare-chocs arrière.

Activation

Après avoir engagé la marche arrière, un signal sonore est émis par les haut-parleurs arrière et une indication est affichée sur l'écran. Si aucun signal sonore n'est émis, si l'indication n'est pas affichée sur l'écran ou si un message d'avertissement apparaît, le système est en panne.

Désactivation

Le système est désactivé lorsque la marche arrière est désengagée.

Indication

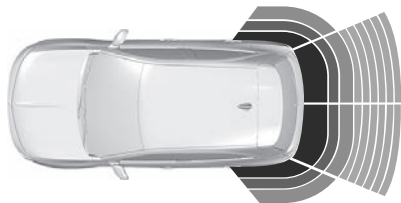
Dès qu'un obstacle se rapproche du véhicule, un signal sonore est émis et le symbole  peut clignoter. L'intervalle entre les signaux sonores se réduit au fur et à mesure que le véhicule se rapproche de cet obstacle. Lorsque la

distance est inférieure à environ 30 cm, le signal sonore est continu.

Si le véhicule s'arrête pendant plus de trois secondes, si la boîte de vitesses automatique est en position **P** ou si aucun autre obstacle n'est détecté, aucun signal sonore n'est émis.

i REMARQUE

Un signal sonore n'est pas émis si le son a été coupé ou si l'affichage de la caméra arrière indiqué à l'écran d'information a été désactivé.



En outre, la distance jusqu'aux obstacles situés à l'arrière est indiquée en modifiant les lignes de distance à l'écran d'information ➡ 86.

Lorsque l'obstacle est très proche,  s'affiche en signe de danger.

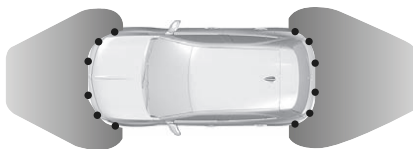
Coupure du son / fermeture de l'indication de l'écran

Si le signal sonore est coupé ou si l'affichage de la caméra arrière est fermé et qu'un obstacle se rapproche, seul le  clignote.

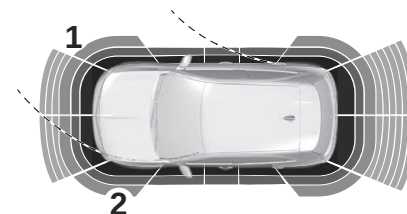
En engageant la marche avant et en roulant à plus de 10 km/h (6 mph), le signal sonore et l'affichage reprennent automatiquement.

Aide au stationnement avant-arrière

L'aide au stationnement avant-arrière mesure la distance entre le véhicule et les obstacles présents devant et derrière le véhicule. Il informe et avertit le conducteur par des signaux sonores et des indications sur l'écran.



Le système possède des capteurs de stationnement à ultrasons dans les pare-chocs arrière et avant.



Si l'obstacle (1) se trouve dans la trajectoire de conduite et qu'il risque d'entraîner une collision, un signal sonore est émis.

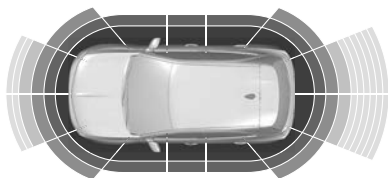
L'intervalle entre les signaux sonores se réduit au fur et à mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle sur sa trajectoire de conduite. Lorsque la distance est inférieure à environ 30 cm, le signal sonore est continu.

Les obstacles (2) qui sont proches du véhicule, mais qui ne se trouvent pas dans la trajectoire de conduite calculée, sont indiqués à l'écran d'information, mais aucun signal sonore n'est émis. La distance par rapport aux obstacles arrière, avant et latéraux est affichée en changeant les lignes de distance à l'écran d'information ➡ 86.

Si le véhicule s'arrête pendant plus de trois secondes en marche avant, si la boîte automatique est en position **P**, si la vitesse du véhicule dépasse

10 km/ph ou si aucun autre obstacle n'est détecté, aucun signal sonore n'est émis et aucun retour visuel n'est affiché à l'écran d'information.

Protection latérale



Cette fonction avertit le conducteur par une indication en cas d'obstacles à côté du véhicule. Si l'obstacle se trouve à côté du véhicule et dans la trajectoire de conduite et qu'il pourrait entraîner une collision, un **signal sonore** est émis. Les obstacles à côté du véhicule sont pris en compte uniquement s'ils ont été reconnus précédemment par les capteurs de stationnement et mémorisés par le système.



AVERTISSEMENT

Seuls les obstacles fixes sont indiqués correctement.

Les obstacles mobiles détectés au début d'une manœuvre peuvent être indiqués de manière erronée. Les obstacles mobiles qui apparaissent le long du véhicule et qui n'étaient pas reconnus auparavant par les capteurs de stationnement ne seront pas indiqués.

Les objets mémorisés pendant la manœuvre ne seront pris en compte que pendant le cycle d'allumage en cours.

Activation

Lorsqu'un rapport de marche avant a été sélectionné, l'aide au stationnement avant est activée, dès qu'un obstacle est détecté à l'avant et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h. Lorsque la marche arrière est engagée, l'aide au stationnement arrière et l'aide au stationnement avant sont activées. Après avoir engagé la marche arrière, un signal sonore est émis par les haut-parleurs arrière et une indication est affichée sur l'écran. Si aucun signal sonore n'est émis, si l'indication n'est pas affichée sur l'écran ou si un message d'avertissement apparaît, le système est en panne.

Désactivation

Le système est désactivé lorsque la marche arrière est désengagée.

Indication

Dès qu'un obstacle se rapproche du véhicule, un signal sonore est émis et ^{P3)} Δ peut clignoter. L'intervalle entre les signaux sonores se réduit au fur et à mesure que le véhicule se rapproche de cet obstacle. Lorsque la distance est inférieure à environ 30 cm, le signal sonore est continu.

Des signaux sonores sont émis par le haut-parleur avant ou arrière, en fonction de l'emplacement de l'obstacle le plus proche détecté.



REMARQUE

Un signal sonore n'est pas émis si le son a été coupé ou si l'affichage de la caméra arrière indiqué à l'écran d'information a été désactivé.

Aucun signal sonore n'est émis, si :

- le véhicule s'arrête pendant plus de trois secondes en position **D** ou en marche avant

- la boîte de vitesses automatique est en position **P**
- aucun obstacle supplémentaire n'est détecté

En outre, la distance par rapport aux obstacles est indiquée en modifiant les lignes de distance à l'écran d'information ➡ 86.

Lorsque l'obstacle est très proche,  s'affiche en signe de danger.

Coupure du son / fermeture de l'indication de l'écran

Si le véhicule n'a pas de radio ou d'écran d'information et qu'un obstacle se rapproche, seul  clignote.

En engageant la marche avant et en roulant à plus de 10 km/h (6 mph), le signal sonore et l'affichage reprennent automatiquement.

Limitations du système

En cas de défaillance ou d'interruption momentanée du système, par exemple en cas de niveau de bruit externe élevé ou d'autres interférences,  s'allume au combiné, un message s'affiche et un signal sonore d'avertissement retentit. Dans le cas d'un défaut permanent, demander l'assistance d'un atelier qualifié.

AVERTISSEMENT

Différentes surfaces réfléchissantes d'objets ou de vêtements ainsi que des sources externes de parasites peuvent, dans des conditions particulières, empêcher le système de reconnaître des obstacles.

Une attention particulière doit être accordée aux obstacles bas qui peuvent endommager la partie inférieure du pare-chocs.

ATTENTION

Dans le cas d'une panne grave du véhicule avec nécessité d'arrêter le véhicule, le système est désactivé. Dans le cas d'une panne de la boîte de vitesses, le système d'aide au stationnement n'est pas actif, lorsque la marche arrière est engagée. En cas de panne du haut-parleur, les signaux sonores peuvent ne pas être émis.

Les performances du système peuvent être dégradées par la présence de glace ou de neige, par exemple, sur le capteur.

Si un capteur est couvert , s'allume et un message s'affiche pour indiquer que les capteurs doivent être nettoyés.

Les performances du système d'aide au stationnement peuvent être limitées ou la fonctionnalité peut ne pas être disponible du tout si  et  s'allument ou si l'image affichée à l'écran d'information est figée ou si l'écran est noir.

ATTENTION

Les performances du système d'aide au stationnement peuvent être réduites en raison de la charge élevée.

Des conditions spécifiques s'appliquent si des véhicules de plus grande taille sont à proximité (p. ex. véhicules tout terrain, fourgonnette, camionnette). L'identification d'objet et l'indication de distance correcte dans la partie supérieure de ces véhicules ne peuvent pas être garanties.

Des objets offrant une section transversale de réflexion fort étroite, des objets étroits ou des matériaux sou-

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

ples par exemple, peuvent ne pas être détectés par le système. Les systèmes d'aide au stationnement ne détectent pas les objets situés en dehors de la plage de détection, par exemple sous le pare-chocs ou sous le véhicule. Pendant une manœuvre de stationnement en marche arrière, le système ne prend pas en compte une barre à boule d'attelage montée. Le conducteur doit tenir compte de cette longueur supplémentaire.

i REMARQUE

Il est possible que le capteur détecte un objet inexistant causé par la perturbation de l'écho d'un bruit externe ou de mauvais alignements mécaniques (de faux avertissements peuvent survenir sporadiquement). Vérifier que la plaque d'immatriculation avant est installée correctement (pas pliée et pas d'écartement par rapport au pare-chocs gauche ou droit) et que les capteurs sont bien fixés. Les performances du système d'aide au stationnement peuvent être réduites si la plaque d'immatriculation est pliée ou si un support de plaque d'immatriculation est utilisé. Les trottoirs bas ou les irrégularités de surface, par exemple sur les chantiers, ne sont pas détectées par le système. Le conducteur en accepte la responsabilité.

culution est pliée ou si un support de plaque d'immatriculation est utilisé. Les trottoirs bas ou les irrégularités de surface, par exemple sur les chantiers, ne sont pas détectées par le système. Le conducteur en accepte la responsabilité.

Caméra arrière (RVC)



La caméra arrière aide le conducteur à reculer en affichant une vue de la zone derrière le véhicule. Elle permet d'afficher les alentours du véhicule dans une image à quasi 180° à l'écran d'information, comme une vue aérienne.

⚠ AVERTISSEMENT

La caméra arrière ne remplace pas la vision conducteur. Il est à noter que les objets se trouvant à l'extérieur du champ de vision de la caméra et des capteurs du système d'assistance au stationnement, par ex. sous le pare-chocs ou sous le véhicule ne sont pas affichés. Ne pas reculer ou stationner le véhicule en s'aidant uniquement de la caméra arrière. Toujours vérifier les alentours du véhicule avant de commencer à rouler et pendant la conduite.

Le système utilise :

- une caméra arrière, installée au-dessus de la plaque d'immatriculation arrière
- des capteurs ultrasoniques de stationnement dans le pare-chocs arrière

La page de l'écran d'information est divisée en trois parties :

- côté droit : un menu fixe et représentation du véhicule
- milieu : vue standard

- côté gauche : réglages du volume de la radio

Les capteurs de stationnement complètent l'information sur la vue depuis le haut du véhicule.

La zone affichée par la caméra arrière est limitée. Les images affichées peuvent être plus éloignées ou plus proches qu'elles n'apparaissent.

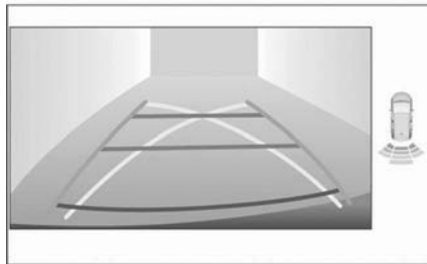
Le système sélectionne automatiquement la meilleure vue en fonction des informations provenant des capteurs de stationnement.

L'état du système n'est pas mémorisé lors de la coupure du contact.

Activation

La caméra arrière est activée lorsque la marche arrière est engagée.

Fonctionnement



Différentes vues peuvent être sélectionnées dans la partie gauche de l'affichage.

Il est possible de changer le type de vue à tout moment pendant une manœuvre en sélectionnant la vue souhaitée dans la partie gauche de l'écran d'information :

- Vue standard
- Vue à 180°

Vue standard

La zone derrière le véhicule est affichée à l'écran. Les lignes verticales représentent la largeur du véhicule avec les rétroviseurs dépliés. La direction des lignes change avec l'angle de braquage.

La première ligne horizontale représente une distance d'environ 30 cm au-delà du bord du pare-chocs arrière du véhicule. Les lignes horizontales supérieures représentent les distances d'environ 1 m et 2 m.

Cette vue s'affiche automatiquement ou peut être choisie dans la sélection des vues.

La trajectoire du véhicule est affichée en fonction de l'angle de braquage.

Vue à 180°

La vue à 180° facilite le recul hors d'un emplacement de stationnement, rendant possible d'observer l'approche des véhicules, des piétons et des cyclistes.

Cette vue n'est pas recommandée pour une manœuvre complète.

Désactivation

La caméra arrière est désactivée lorsqu'un rapport de marche arrière est désengagé.

Limitations du système

⚠ ATTENTION

Pour un fonctionnement optimal du système, il est important de garder toujours propre l'objectif de la caméra, qui est situé entre les feux de la plaque d'immatriculation. La caméra arrière peut être nettoyée par un gicleur de lavage qui est automatiquement activé lorsque le lave-glace de lunette arrière fonctionne.

Pour essuyer les gouttes d'eau sur l'objectif, utiliser un chiffon doux. Ne pas nettoyer l'objectif avec un jet de vapeur ou haute pression.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

La caméra arrière peut ne pas fonctionner correctement si :

- les alentours sont dans l'obscurité
- lumière éblouissante, par exemple celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflétant directement dans la lentille de la caméra
- les conditions météorologiques, telles que le brouillard, la pluie ou la neige, limitent la visibilité
- Une caméra recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saleté, ou impactée par des dommages au pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants
- nettoyer la lentille à l'aide du gicleur de lave-glace comme décrit
- une fiche est branchée dans la prise de courant de l'attelage de remorque
- l'arrière du véhicule est accidenté
- la température varie de façon extrême

Système de détection de perte d'attention du conducteur

Le système de détection de perte d'attention du conducteur surveille le temps de conduite et la vigilance du conduc-

teur. La surveillance de la vigilance du conducteur consiste à analyser les écarts de trajectoire du véhicule par rapport aux marquages de voie.

Le système ne peut pas se substituer à la vigilance dont doit faire preuve le conducteur.

Il est recommandé de faire une pause dès que la fatigue se fait sentir ou au moins toutes les deux heures. Ne pas conduire si l'on se sent fatigué.

Activation / Désactivation

En fonction de la version, le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du véhicule, même s'il a été désactivé lors de la dernière coupure du contact.

Pour plus d'informations, voir : ➡ 132

Le système peut être activé ou désactivé à l'écran d'information dans les paramètres du véhicule .

Écran d'information ➡ 86

Quand le système est désactivé,  peut s'allumer au combiné.

Alerte attention conducteur par minuterie

Le conducteur est avisé par un symbole de rappel instantané  au combiné

et simultanément par une alerte sonore s'il n'a pas pris de pause après deux heures de conduite à une vitesse supérieure à 65 km/h. L'alerte est répétée toutes les heures jusqu'à ce que le véhicule soit arrêté, quelle que soit l'évolution de la vitesse du véhicule.

Le décompte de l'alerte de temps de conduite est remis à zéro lorsque le contact a été coupé pendant quelques minutes ou que la ceinture de sécurité du conducteur a été détachée et que la porte du conducteur a été ouverte.

Détection de somnolence et de distraction du conducteur (DDD)

Selon version, le système utilise différentes caméras pour surveiller le niveau de vigilance du conducteur :

- Une caméra orientée vers l'avant à l'extérieur du véhicule sur le haut du pare-brise
- Une caméra de surveillance du conducteur à l'intérieur du véhicule côté conducteur à côté du pare-brise, orientée vers le conducteur

**AVERTISSEMENT**

Pour éviter le risque de lésion oculaire : Ne pas s'asseoir à moins de 25 cm du volant.

Détection de somnolence avec caméra vue avant

Le système surveille le degré de vigilance du conducteur à des vitesses supérieures à 65 km/h (40 mph).

Le système peut effectuer une procédure d'apprentissage jusqu'à 30 minutes après le début de la surveillance.

Durant cette période, le comportement de conduite individuel du conducteur est analysé et aucune alerte n'est émise. La caméra détecte les écarts de trajectoire par rapport aux marquages de voie.

Si la trajectoire du véhicule laisse supposer un certain niveau de somnolence ou d'inattention du conducteur, l'alerte se déclenche.

Dans certaines conditions routières (revêtement de chaussée dégradé ou vents forts, etc.), le système peut déclencher des alertes indépendamment du niveau de vigilance du conducteur.

Alerte conducteur

Le conducteur est alerté par un message,  s'allume et un signal sonore retentit.

Après trois alertes de premier niveau, le système déclenche une nouvelle alerte associée à un message, accompagnée d'un signal sonore plus accentué et par .

Détection de somnolence et de distraction du conducteur par la caméra de surveillance du conducteur

Le système surveille le degré de vigilance du conducteur à des vitesses supérieures à 20 km/h.

Le système surveille et analyse les signes visuels et la somnolence et la distraction du conducteur en surveillant les mouvements du visage, de la tête et des yeux. Le système n'enregistre pas de vidéo et n'est pas non plus capable d'identifier le conducteur.

Les signes visuels de somnolence et de distraction du conducteur peuvent être les suivants :

- Le conducteur détourne plus longtemps et plus souvent son regard du trafic
- Ses paupières se ferment ou clignent
- Signes de micro-sommeil

Si le système détecte certains mouvements faciaux, par exemple une fermeture complète des yeux pendant un certain temps, ou s'il analyse un certain niveau de somnolence ou de distraction, une alerte est déclenchée.

Alerte conducteur

Le conducteur est alerté par un message et un signal sonore retentit. De plus,  s'allume.

Si un niveau grave de somnolence ou de distraction est détecté, par exemple micro-sommeil, endormissement, le conducteur est immédiatement alerté par un message, accompagné de  et d'un signal sonore plus prononcé.

Les alertes de somnolence et de micro-sommeil ne se déclenchent qu'après quelques minutes de conduite et à partir d'une certaine vitesse.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Réinitialisation

Selon version, la de somnolence et de distraction du conducteur est réinitialisée dans les situations suivantes :

- L'allumage a été coupé pendant quelques minutes
- La vitesse reste inférieure à 65 km/h pendant quelques minutes
- la ceinture de sécurité du conducteur a été détachée et la porte du conducteur a été ouverte
- Le conducteur a changé
- Le système est resélectionné

Limitations du système

Le système avec caméra avant peut ne pas fonctionner correctement, voire ne pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :

- Faible visibilité consécutive à un éclairage insuffisant de la chaussée, des chutes de neige, de fortes précipitations, du brouillard dense, etc. Éblouissement provoqué par les phares des véhicules approchant en sens inverse, lever/coucher de soleil, réflexions lumineuses les routes humides, sortie de tunnel, alternances d'ombre et de lumière, etc.

- Aucun marquage de voie détecté ou marquages de voie trop nombreux en raison de travaux routiers
- Rapprochement des véhicules qui précèdent
- Routes sinueuses ou étroites
- Assistance avancée au maintien de trajectoire active
- Caméra avant recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saletés, ou affectée par des dommages du pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants

La caméra de surveillance du conducteur peut ne pas fonctionner correctement, voire ne pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :

- Caméra de surveillance du conducteur recouverte de saletés ou d'objets étrangers, par exemple des autocollants
- le conducteur porte des lunettes de vue ou de soleil présentant certaines caractéristiques (par exemple, une protection élevée contre les infrarouges, etc.)
- Caméra de surveillance du conducteur exposée à des températures extrêmement élevées

Défaut

En cas d'anomalie du système,  s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore. Prendre contact avec un atelier qualifié.

 s'allume au combiné, accompagné d'un message pour signaler que la caméra est peut-être occultée. Arrêter le véhicule et vérifier si la caméra a besoin d'être nettoyée.

Si  est toujours allumé après avoir nettoyé la caméra, prendre contact avec un atelier qualifié.

 s'allume au combiné, accompagné d'un message pour signaler que le visage du conducteur n'a pas pu être détecté par la caméra de surveillance du conducteur, par exemple parce qu'il porte des lunettes de soleil.

Système d'assistance à la conduite hors route et gamme lente

Système d'assistance au démarrage en côte (HSA)

Le système aide à prévenir un recul intempestif lors d'un démarrage en côte. Lorsque la pédale de frein est relâ-

chée à l'arrêt dans une pente, les freins restent serrés pendant deux secondes supplémentaires.

Les freins se relâchent automatiquement dès que le véhicule commence à accélérer.

Autres fonctions d'aide à la conduite

Assistant de détection des panneaux routiers (TSA)



AVERTISSEMENT

Le panneau routier réel est toujours prioritaire par rapport au panneau routier affiché au combiné.

Selon version, deux systèmes différents sont disponibles.

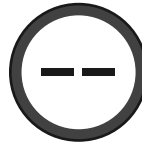
Limiteur de vitesse 1

À l'aide de la caméra montée en haut du pare-brise et du système de navigation intégré au véhicule, ce système détecte et lit les panneaux de limitation de vitesse et de fin de limitation de vitesse au combiné.

Le système peut être activé ou désactivé à l'écran d'information dans les paramètres du véhicule .

Écran d'information  86

Si le système est activé, mais ne détecte pas de panneau de limitation de vitesse, le panneau suivant est affiché :



Si le véhicule dépasse la limite de vitesse d'au moins 5 km/h, la limite de vitesse affichée clignote pendant dix secondes environ.

Limiteur de vitesse  135

Régulateur de vitesse  136

Atténuateur de choc mobile  137

Mise à jour des données cartographiques de navigation

Pour maintenir les performances du système, la carte de navigation doit être mise à jour à des intervalles périodiques. Une mise à jour de la carte de navigation est disponible deux fois par an.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique Système d'infodivertissement  87.

Système de limite de vitesse 2 (conforme à la réglementation générale de sécurité européenne)

Ce système affiche en permanence les informations relatives aux limitations de vitesse au combiné, indépendamment de la vitesse du véhicule.

En fonction de la version, la fourniture de l'information sur les limites de vitesse implique les systèmes suivants :

- la caméra montée en haut du pare-brise
- le système de navigation intégré du véhicule
- service de télématique

En cas de déplacement sur une route sans limitation de vitesse, par exemple

1

2

3

4

5

6

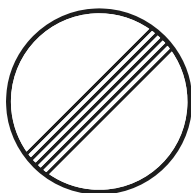
7

8

9

10

sur les autoroutes allemandes, le panneau suivant est affiché :



Si aucune information de limite de vitesse ne peut être obtenue, le panneau suivant est affiché :



Si une nouvelle limite de vitesse est fournie, un signal sonore de confirmation est émis. Le signal sonore de confirmation peut être activé/désactivé à l'écran d'information.

Écran d'information ➡ 86

Si le véhicule est conduit à une vitesse d'au moins 20 km/h et que la limite de vitesse est dépassée, la limite de vitesse affichée au combiné clignote après un certain temps et un signal sonore est émis après un certain temps. La durée de l'événement varie. Le cligno-

tement et le signal sonore s'arrêtent après quelques secondes.

En raison des exigences légales, le signal sonore ne peut être désactivé que jusqu'à la prochaine mise du contact. La désactivation peut être effectuée à l'écran d'information ou avec le raccourci 3x s'il est configuré dans les réglages du véhicule ➡ 89.

Si le signal sonore est désactivé, s'allume pendant quelques secondes.

Limiteur de vitesse ➡ 135

Régulateur de vitesse ➡ 136

Atténuateur de choc mobile ➡ 137

Défaut

En cas d'anomalie, s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore. Prendre contact avec un atelier qualifié.

s'allume au combiné, accompagné d'un message pour signaler que la caméra est peut-être occultée. Arrêter le véhicule et vérifier si la caméra a besoin d'être nettoyée. Si est toujours allumé après avoir nettoyé la caméra, prendre contact avec un atelier qualifié.

Conditions de fonctionnement

Pour pouvoir fournir des informations sur les limites de vitesse spécifiques

à chaque pays, le véhicule doit identifier le pays où il est utilisé. Si une liste correspondante de pays est disponible à l'écran d'information, le pays doit être sélectionné manuellement. Sinon, le pays est sélectionné automatiquement.

Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée via l'unité télématique et est immédiatement supprimé après traitement.

Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible.

Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité d'Opel Connect.

REMARQUE

Il est possible de signaler une information erronée permanente sur les limites de vitesse sur notre site Internet.

Mise à jour des données

Pour maintenir les performances du système, le logiciel du véhicule et la carte de navigation doivent être mis à jour à intervalles réguliers.

Une mise à jour de la carte de navigation est disponible au moins une fois

par an. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique Système d'écran d'information.

Pour la mise à jour du logiciel du véhicule, consulter un atelier qualifié.

Autres panneaux routiers

Le système détecte les panneaux routiers et les affiche sur une page spécifique du combiné.



Si l'entrée dans une voie est interdite par le panneau routier correspondant et que le véhicule s'engage dans la voie dans le mauvais sens, le panneau routier et un message s'affichent au combiné.

Activation/Désactivation

Ce système peut être activé ou désactivé dans la personnalisation du véhicule.

Écran d'information ➡ 86

Limitations du système

L'assistant de détection des panneaux routiers peut ne pas fonctionner correctement lorsque :

- La conduite se fait sur route ventueuse ou sur route vallonnée.
- Conduite avec des chaînes à neige.
- La zone du pare-brise dans laquelle est située la caméra avant n'est pas propre ou est obstruée par des objets étrangers, par exemple des autocollants.
- La visibilité est limitée à cause des intempéries, comme le brouillard, la pluie ou la neige.
- Le véhicule qui précède crée des projections sur la route.
- Une lumière éblouissante, par exemple celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflète directement dans la lentille de la caméra.
- La limitation de vitesse est peinte sur la surface de la route.
- Les panneaux routiers sont totalement ou partiellement recouverts ou sont difficilement identifiables.
- Les panneaux routiers sont mal installés ou sont endommagés ou ont été enlevés.

- Les panneaux routiers ne sont pas conformes à la convention de Vienne sur la signalisation routière.
- Selon version, les données de la carte de navigation peuvent être obsolètes.

ATTENTION

Le système est conçu pour aider le conducteur à reconnaître certains signaux routiers dans une plage de vitesse donnée. Ne pas ignorer les signaux routiers qui ne sont pas affichés par le système.

Ce dispositif particulier ne doit pas vous pousser à adopter un style de conduite dangereux.

Adapter toujours la vitesse aux conditions de la route, de la circulation et aux conditions météorologiques.

Les systèmes d'aide à la conduite ne relèvent pas le conducteur de la pleine responsabilité du fonctionnement du véhicule.

En cas de conduite à l'étranger, s'assurer que le véhicule utilise l'unité de vitesse du pays correspondant. Si nécessaire, sélectionner les unités correctes dans l'écran d'information.

Système de contrôle de pression des pneus (TPMS)

Le système de détection de dégonflage des pneus vérifie en permanence la vitesse de rotation des quatre roues et avertit en cas de basse pression de pneu pendant le trajet. Pour ce faire, le système compare la circonférence de roulement des pneus avec les valeurs de référence et d'autres signaux.

Si un pneu perd de la pression, le voyant (!) s'allume et un message d'avertissement s'affiche au combiné.

Témoin (!) ➡ 76.

Dans ce cas, réduire la vitesse, éviter les virages serrés et un freinage brutal. Arrêter dès que possible et vérifier la pression des pneus.

Après avoir réglé la pression des pneus, initialiser le système pour éteindre le voyant et relancer le système.

Si une défaillance continue à s'afficher, consulter un atelier qualifié. Le système ne fonctionne pas en cas de défaillance de l'ABS ou du contrôle électronique de stabilité, ou d'utilisation d'une roue de secours temporaire. Une fois le pneu remis en place, vérifier la pression de pneu à froid et initialiser le système.

ATTENTION

Le système de détection de dégonflage avertit uniquement le conducteur de l'état de dégonflage des pneus et ne remplace pas l'entretien régulier des pneus par le conducteur.

Initialisation du système

Après la correction de la pression de pneu ou le changement de roue, le système doit être initialisé pour apprendre les nouvelles valeurs de référence de circonférence :

- 1 Toujours confirmer que les quatre pneus sont gonflés à la pression correcte.
- 2 Serrer le frein de stationnement.
- 3 Initialiser le système via l'écran d'information ➡ 86.
- 4 La réinitialisation est confirmée par une indication instantanée.

Après l'initialisation, le système s'établit automatiquement aux nouvelles pressions de pneu pendant la conduite.

Ensuite le système adopte et surveille les nouvelles pressions.

La pression des pneus doit toujours être vérifiée à froid.

Le système doit être réinitialisé dans les cas suivants :

- La pression des pneus a été modifiée
- La condition de charge a été modifiée
- Les roues ont été permutées ou échangées

Le système n'avertit pas instantanément en cas d'éclatement ou de dégonflage rapide de pneu. Ceci est dû à la durée du calcul.

EN CAS D'URGENCE

Feux de détresse

Activation des feux de détresse



Appuyer sur ce bouton, tous les feux indicateurs de direction clignotent. Ils peuvent fonctionner contact coupé.

Feux de détresse automatiques

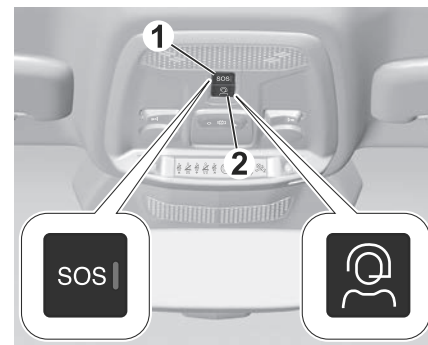
En cas de freinage dans une situation d'urgence, les feux de détresse s'allument automatiquement en fonction de l'intensité de la décélération. Ils s'étei-

gnent automatiquement dès que le véhicule accélère à nouveau. Ils peuvent être éteints en appuyant sur le bouton.

Assistance et SOS

i REMARQUE

Pour être disponible et opérationnel, le système nécessite que le système électrique du véhicule, un service mobile et une liaison satellite GPS ou GLONASS fonctionnent. Selon l'équipement, une batterie de secours est utilisée.



1 eCall (SOS)

2 ASSISTANCE

Opel Connect comprend divers services connectés accessibles via une application, en ligne ou dans le véhicule.

i REMARQUE

Opel Connect n'est pas disponible sur tous les marchés. Pour de plus amples informations, consulter l'atelier qualifié.

i REMARQUE

Les fonctions complètes d'Opel Connect ne sont disponibles que sous réserve d'enregistrement et d'activation correcte.

Les services connectés peuvent inclure les données de navigation en direct, telles que les informations en ligne sur la circulation et l'état du véhicule, ainsi que des informations telles que les alertes de rappel d'entretien.

Les services accessibles à bord du véhicule comprennent également l'appel d'urgence et l'appel en cas de panne. Ces fonctions sont activées automatiquement. Les termes et conditions s'appliquent.

Les paramètres de confidentialité de Opel Connect peuvent être configurés. Cela aura une incidence sur l'ensemble des données envoyées, par exemple, dans le cas où un appel en cas de panne est déclenché. La fonction d'appel d'urgence et l'assistant de détection des panneaux routiers ne seront pas affectés.

En fonction de la version, les paramètres de confidentialité peuvent être modifiés en appuyant simultanément sur

Assistance et SOS dans le vide-poches de pavillon ou via le menu Paramètres du système, dans l'écran d'information.

Appel d'urgence (eCall)

La fonction d'appel d'urgence établit une connexion avec le centre d'appel de sécurité publique (PSAP) le plus proche.

Un ensemble minimal de données, y compris les informations sur le véhicule et l'emplacement, sera envoyé au centre d'appel de sécurité publique (PSAP).

**AVERTISSEMENT**

En cas d'accident grave, détecté par les capteurs intégrés au véhicule tel que le calculateur d'airbags, un appel d'urgence est lancé automatiquement.

**REMARQUE**

Le système d'appel d'urgence eCall (SOS) est un service public d'intérêt général et gratuit.

Fonctionnement du système

- À la mise du contact, le voyant s'allume en rouge puis en vert et s'éteint : fonctionnement correct du système.
- Le voyant clignote en rouge : pile de secours à remplacer.
- Le témoin s'allume en rouge fixe : dysfonctionnement du système. Les services d'appels d'urgence et d'assistance risquent de ne pas fonctionner.
- Si le voyant ne s'allume pas à la mise du contact, il s'agit également d'un dysfonctionnement du système.

Si le problème persiste, consulter un atelier qualifié dans les meilleurs délais.

**REMARQUE**

Le dysfonctionnement du système n'empêche pas le véhicule de rouler.

**REMARQUE**

Lors d'une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système eCall (SOLS) est indisponible.

i REMARQUE

Traitement des données. Tout traitement de données à caractère personnel par la fonction eCall (SOS) est effectué dans le respect des règles en matière de protection des données à caractère personnel prévues par le Règlement 2016/679 (Règlement général sur la protection des données – RGPD) ou par le règlement britannique RGPD 2019 (Data Protection, Privacy and Electronic Communications) et la Directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, et en particulier, vise à sauvegarder l'intérêt vital des personnes concernées, conformément à l'Article 6 (1), paragraphe d) du RGPD.

Le traitement de ces données est strictement limité à la prise en charge de la fonction eCall (SOS) associé au numéro européen d'appel d'urgence 112.

La fonction eCALL (SOS) ne peut collecter et traiter que les données suivantes sur le véhicule : numéro d'identification du véhicule, type de véhicule (véhicule de tourisme, véhi-

cule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois dernières positions et directions suivies, nombre de passagers, fichier journal horodaté de l'activation automatique du système, avec horodatage.

Les destinataires des données traitées sont les centres de réception des appels d'urgence désignés par les autorités compétentes du pays sur le territoire duquel ils sont situés afin de recevoir en priorité et de prendre en charge les appels destinés au numéro 112.

Pour plus d'informations sur eCALL et les données personnelles : **Information client** ➞ 230.

i REMARQUE

Conservation des données. Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel. Le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante en mode de fonctionnement normal.

Les données de la mémoire interne du système sont automatiquement

et constamment effacées. Seules les trois dernières positions du véhicule, nécessaires au fonctionnement normal du système, sont conservées.

Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.

i REMARQUE

Accès aux données. Vous disposez d'un droit d'accès aux données et pouvez demander la rectification, l'effacement ou la limitation du traitement des données vous concernant dont le traitement n'est pas conforme aux dispositions du RGPD. Tout tiers auquel les données ont été divulguées doit être notifié de toute rectification, tout effacement ou toute limitation effectué(e) conformément au RGPD correspondant, sauf si cela s'avère impossible ou suppose un effort disproportionné.

Vous pouvez également exercer votre droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de surveillance

compétente en matière de protection des données.

Pour faire valoir vos droits mentionnés ci-dessus, veuillez nous contacter par courrier électronique à l'adresse : privacyrights@stellantis.com.

Pour plus d'informations sur nos coordonnées, veuillez consulter notre Politique en matière de confidentialité et de cookies sur le site Internet de la Marque.

Appel d'urgence manuel

En cas d'urgence, appuyer sur le bouton rouge SOS (1) dans le vide-poches de pavillon pendant plus de deux secondes.

La LED clignote en vert pour confirmer qu'une connexion avec le centre d'appel de sécurité publique (PSAP) le plus proche est en cours d'établissement.

La LED s'allume en permanence tant que l'appel est actif.

En appuyant sur le bouton SOS immédiatement une seconde fois, l'appel est interrompu.

La LED s'éteint.

Appel d'urgence automatique

Notification automatique d'accident

En cas d'accident, si les airbags se sont déployés mais que le matériel nécessaire n'est pas endommagé, un appel d'urgence automatique est établi et une notification automatique d'accident est transmise au PSAP le plus proche.

Passer un appel d'urgence

REMARQUE

Le service n'est disponible que sur les marchés où il est légalement exigé.

En outre, il dépend de la disponibilité des centres d'urgence et de l'infrastructure dans le pays.

LED d'état dans la console de toit

S'allume en vert et en rouge et s'éteint après un court instant, lorsque le contact est mis : le système fonctionne correctement.

S'allume en rouge : défaillance du système.

Contactez un atelier qualifié.

Clignote en rouge : la pile de secours doit être remplacée. Contactez un atelier qualifié.

Appel d'assistance

En cas d'immobilisation du véhicule, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton (2) pour demander une assistance.

Un message vocal confirme que la connexion est établie.

REMARQUE

La langue dépend de la couverture géographique des systèmes eCall et Demande d'assistance, ainsi que de la langue du système du véhicule.

REMARQUE

Le mode Privé permet de gérer le niveau de partage (données et/ou position) entre le véhicule et le concessionnaire.

Il est paramétrable dans l'application **Paramètres** de l'écran tactile.

i REMARQUE

Si vous avez acheté votre véhicule en dehors du Réseau de concessionnaires, vous êtes invité à vérifier la configuration de ces services et pouvez en demander la modification auprès de votre Réseau. Dans un pays multilingue, la configuration est possible dans la langue nationale officielle de votre choix.

i REMARQUE

Pour des raisons techniques, notamment pour une meilleure qualité des services télématiques bénéficiant au client, le Constructeur se réserve le droit d'opérer à tout moment des mises à jour du système télématique embarqué du véhicule.

i REMARQUE

Durant une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système ASSISTANCE est indisponible.

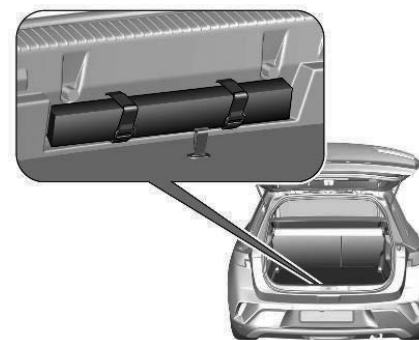
Triangle de présignalisation

Ce dispositif réfléchissant et pliable est utilisé pour avertir les autres usagers de la route lorsque le véhicule est immobilisé ou en panne. Le placer sur le bord de la route à une distance sûre derrière le véhicule, conformément aux réglementations locales.

⚠ AVERTISSEMENT**Avant de descendre du véhicule**

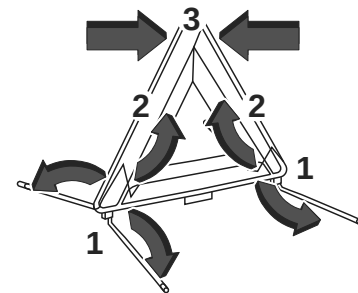
Allumer les feux de détresse, puis enfiler le gilet de sécurité pour monter et installer le triangle.

Kit de triangle de présignalisation



Ranger le triangle de présignalisation dans l'espace arrière du coffre et le fixer au moyen de la bande Velcro®.

Assemblage du triangle



Pour les versions où un triangle est fourni comme équipement d'origine, se reporter à l'illustration ci-dessus. Pour les autres versions, se reporter aux instructions de montage fournies avec le triangle.

Placement du triangle

- Installer le triangle derrière le véhicule, en se conformant à la législation en vigueur localement.

Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue

Effectuer les préparatifs suivants et suivre les conseils ci-après :

- Garer le véhicule sur un sol ferme, plat et non glissant. Mettre les roues avant en position droite.
- Serrer le frein de stationnement, engager la 1^{ère}, la marche arrière ou placer le levier sélecteur sur P.
- Placer une cale sous la roue diagonalement opposée à la roue à changer.
- Si le sol n'est pas ferme, placer une planche solide d'une épaisseur approximative de 1 cm sous le cric.

- Sortir les objets lourds du véhicule avant de le monter sur cric.
- Aucune personne ni aucun animal ne doivent se trouver à l'intérieur du véhicule soulevé par un cric.
- Ne pas se glisser sous un véhicule soulevé par un cric.
- Ne pas démarrer un véhicule soulevé par un cric.
- Avant de serrer les vis de roue, les nettoyer.



AVERTISSEMENT

Ne pas graisser les boulons de roue.

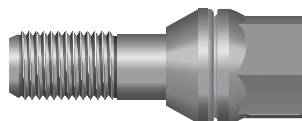
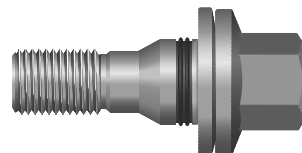
Couples de serrage



AVERTISSEMENT

Veiller à toujours utiliser les vis de fixation de roue adéquates lors des changements de roues. Lors du montage de la roue de secours, pour un usage temporaire, les boulons pour jantes en alliage peuvent également être utilisés.

Selon le matériau des jantes, deux boulons différents sont disponibles.

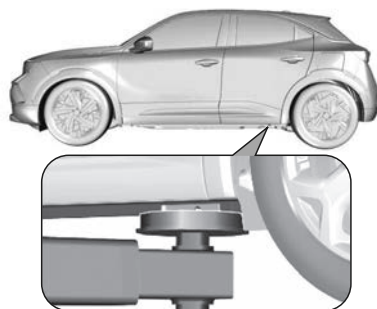


Le couple de serrage des jantes en alliage est de 115 Nm.

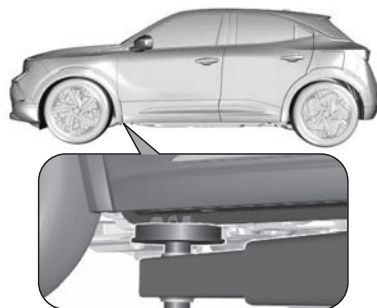
Utiliser les boulons de roue adaptés aux roues.

Positions de mise sur cric

Les positions de mise sur cric affichées concernent l'utilisation de bras de levage et de crics accessoires utilisés pour remplacer les pneus hiver/été.



La position de bras arrière de la plateforme de levage est centrale sous le point concerné de levage du véhicule.



La position de bras avant de la plateforme de levage est centrale sous le point concerné de levage du véhicule.

Kit d'outils pour changement d'une roue

Le kit d'outils se compose d'un ensemble d'outils fournis avec le véhicule. Selon version du kit d'outils, l'outillage est rangé dans un sac dans le coffre, soit derrière la troisième rangée, soit sous le couvercle de coffre.

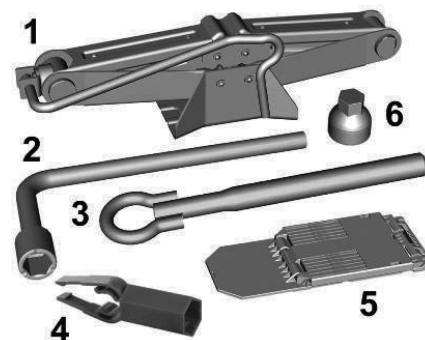
AVERTISSEMENT

L'outillage de bord est spécifique au véhicule et peut varier selon version. Ne pas l'utiliser pour d'autres usages.

Détail de l'outillage

Véhicules avec roue de secours

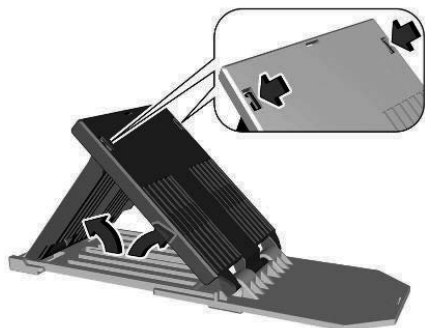
Ouvrir le coffre.



Les outils se trouvent soit dans le sac à outils sur le tapis, soit dans la boîte à outils sous le tapis :

- 1 Cric
Permet de soulever le véhicule.
- 2 Clé démonte-roue
Permet de déposer les boulons de fixation de la roue et de monter/descendre le cric.
- 3 Anneau de remorquage
- 4 Démonte cache-boulons / Dé-
monte cache-moyeu
Pour retirer les caches de tête de
boulons de roue, sur les jantes en
alliage, ou le capuchon de moyeu,
sur les jantes en acier.

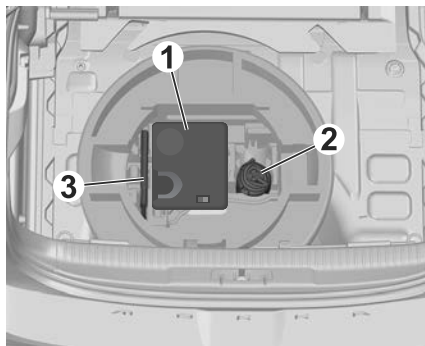
- 5 Cale
Pour immobiliser le véhicule.
- 6 Adaptateur pour écrous de blocage de roue
Pour adapter la clé de roue aux boulons de sécurité spéciaux, situé dans la boîte à gants.



Pour utiliser la cale, il faut la plier et la fixer.

Véhicules sans roue de secours

L'œillet de remorquage se trouve dans une boîte, sous le couvercle du plancher du coffre.



- 1 Compresseur 12 V et autocollant de limitation de vitesse
Pour régler la pression des pneus.
- 2 Cartouche de produit d'étanchéité
Pour réparer temporairement la roue et ajuster la pression du pneu.
- 3 Anneau amovible de remorquage et outil d'ouverture des caches de protection avant et arrière (selon équipement).

Kit de réparation des pneus ➡ 182.

Roue de secours

La roue de secours peut être qualifiée de roue de dépannage en raison de sa taille par rapport aux autres roues du véhicule et selon les réglementations nationales. Dans ce cas, une vitesse maximale autorisée s'applique, même si aucune étiquette ne l'indique sur la roue de secours.

Si une étiquette est apposée sur la roue de secours, la vitesse autorisée dépend de la réglementation du pays. Ne monter qu'une seule roue de dépannage temporaire. Prendre les virages à vitesse modérée. Ne pas utiliser pendant une période prolongée.

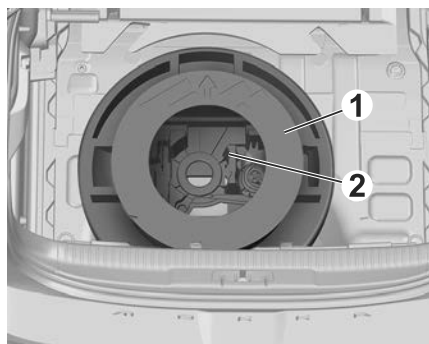
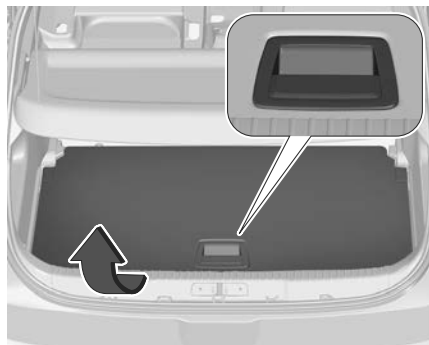
⚠ ATTENTION

L'utilisation d'une roue de secours plus petite que les autres roues ou conjointement avec des pneus hiver peut altérer la tenue de route. Faire remplacer le pneu défectueux dès que possible.

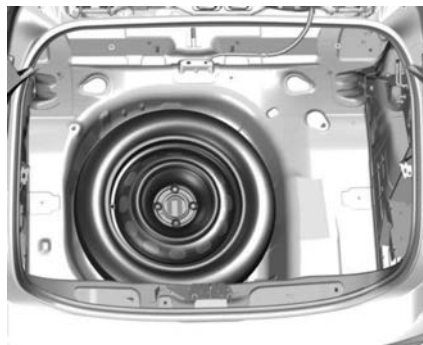
La roue de secours se trouve dans le coffre, sous le recouvrement de plancher.

Pour la retirer :

1. Ouvrir le recouvrement de plancher.
2. Retirer le couvercle (1), puis tourner la boîte (2) et la retirer.



3. Prendre la roue de secours.



4. Si après le changement de roue, aucune roue n'est placée dans la cuvette de roue de secours, serrer la boîte (2) et le couvercle (1) et fermer le recouvrement de plancher.
5. Après avoir remonté la roue standard, placer la roue de secours temporaire dans la cuvette et fixer la boîte (2) et le couvercle (1).

Ne monter qu'une seule roue de dépannage temporaire. La vitesse maximale autorisée sur l'étiquette de la roue de dépannage temporaire est unique-

ment valable pour la taille de pneu monté en usine.

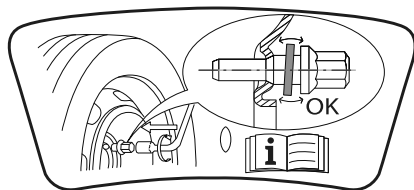
Démontage d'une roue

Pour la retirer :

1. Ouvrir le revêtement de plancher ➞ 63.
2. La roue de secours temporaire est fixée avec un écrou papillon. Dévisser l'écrou pour sortir la roue de secours.
3. Si après le changement de roue, aucune roue n'est placée dans la cuvette de roue de secours, resserrer l'écrou papillon et fermer le recouvrement de plancher.
4. Après avoir remonté la roue de taille normale, placer la roue de secours temporaire dans le cuvelage de roue avec l'extérieur de jante vers le haut et la fixer avec l'écrou papillon.

Noter que la roue de secours est fixée par le contact conique de chaque boulon si des boulons de roue sont utilisés pour les jantes en alliage. Dans ce cas, les rondelles ne viennent pas en contact avec la jante de roue de secours.

Montage de la roue de secours



1. Extraire les caches vis de roue à l'aide de l'extracteur de caches vis de roue.

Outillage de bord ➡ 177.

Jantes en acier avec enjoliveur :
Sortir l'enjoliveur.



2. Placer la clé de roue et desserrer chaque boulon de roue d'un demi-tour.

Il se peut que les roues soient protégées par des écrous de blocage. Pour desserrer ces écrous spécifiques, commencer par placer l'adaptateur sur la tête de l'écrou avant de poser la clé de roue. L'adaptateur se trouve dans le sac d'outils.

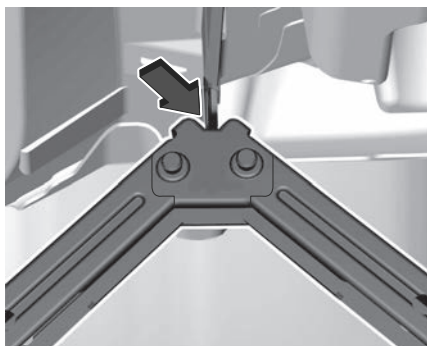
Il se peut que les roues soient protégées par des écrous de blocage. Pour desserrer ces écrous spécifiques, commencer par placer l'adaptateur sur la tête de l'écrou avant de poser la clé de roue. L'adaptateur se trouve dans le sac d'outils ➡ 177.



3. Vérifier que le cric est bien positionné sous le point de levage adéquat.



4. Régler le cric à la hauteur requise.
Le positionner directement sous le point de levage de manière telle qu'il ne glisse pas.



5. S'assurer que le bord de la carrosserie soit adapté à l'encoche dans le cric.



6. Quand le cric est correctement aligné, soulever le véhicule jusqu'à ce que la roue ne touche plus le sol.
7. Dévisser les boulons de roue.
8. Retirer délicatement la roue et la poser à plat sur le sol.

Montage des roues

1. Soulever la roue de secours
Soulever la roue de secours
2. Aligner la roue avec le moyeu, en veillant à ce que les trous de la roue soient alignés avec les trous des boulons.

3. Installer les boulons de roue à la main et les serrer partiellement à l'aide de la clé de roue.
4. Si le véhicule est équipé d'un écrou de roue à blocage, installer l'adaptateur et le boulon dans sa position correcte.
5. Utiliser le cric pour abaisser lentement le véhicule au sol jusqu'à ce que la roue de secours touche fermement le sol.
6. Enlever le cric.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

7. Poser la clé de roue en s'assurant qu'elle est bien logée sur la tête de vis et serrer chaque vis en quinconce.
Le couple de serrage est de 115 Nm.
Si le véhicule est équipé de jantes en alliage, noter que les boulons de roue peuvent également être utilisés pour la roue de secours avec jante en acier. Dans ce cas, le serrage de la roue de secours est assuré par le contact conique de chaque tête de vis.
8. Véhicules avec enjoliveur : Aligner le trou de valve de l'enjoliveur avec la valve de pneus avant de l'installer.
Placer les capuchons des écrous de roue.
9. Remplacer la roue plate, le cric, les outils et les éventuelles protections dans le coffre.
10. Vérifier la pression de gonflage du pneu et le couple de serrage des écrous de roue dès que possible.

AVERTISSEMENT

Ne pas dépasser 80 km/h.
N'utiliser que sur une courte distance, remplacer par une roue standard dès que possible. S'attendre à une altération de la tenue de route : la réponse de la direction, le freinage et la stabilité peuvent être affectés.

Après changement d'une roue

AVERTISSEMENT

Se rendre chez un concessionnaire ou dans un atelier qualifié.
Faire contrôler le serrage des vis et la pression de la roue de secours.
Faire examiner la roue crevée.
Après diagnostic, le technicien pourra dire si le pneu peut être réparé ou s'il doit être remplacé.

Rangement d'une roue de plein format endommagée dans le coffre

La cuvette de roue de secours n'est pas conçue pour une autre taille de roue que celle de la roue de secours.
Une roue de plein format endommagée

doit être rangée dans le coffre et attachée correctement.

Informations sur le chargement ➡ 62

Kit de réparation des pneus

Les petits dégâts sur la bande de roulement du pneu peuvent être réparés avec le kit de réparation de pneus.
Ne pas éliminer les corps étrangers du pneu.

Les dégâts au pneu d'une taille supérieure à 4 mm ou se situant dans le flanc du pneu ne peuvent pas être réparés à l'aide du kit de réparation des pneus.

Ne pas utiliser pendant une période prolongée.

La direction et la maniabilité pourraient être impactées.

AVERTISSEMENT

Ne pas dépasser 80 km/h.
Ne pas utiliser pendant une période prolongée.
La direction et la maniabilité pourraient être impactées.

i REMARQUE

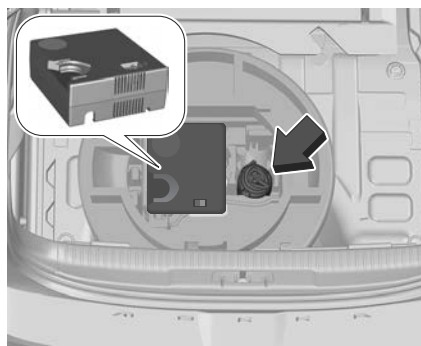
En cas de crevaison : serrer le frein de stationnement, engager la première, la marche arrière ou placer le levier sélecteur sur **P**.

Pour éviter de décharger la batterie du véhicule, il est recommandé de n'utiliser le kit de réparation des pneus que dans les cas suivants :

- Le moteur à combustion tourne ;
ou

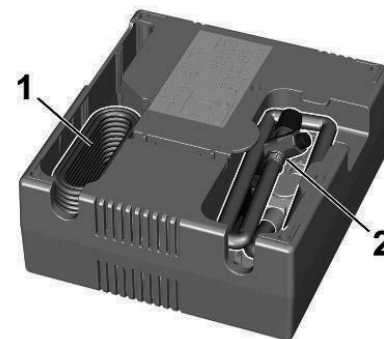
- Le moteur électrique est en mode "Ready".

Procédure de réparation des pneus

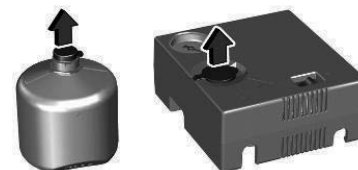


Le kit de réparation des pneus est rangé dans le coffre sous le recouvrement de plancher.

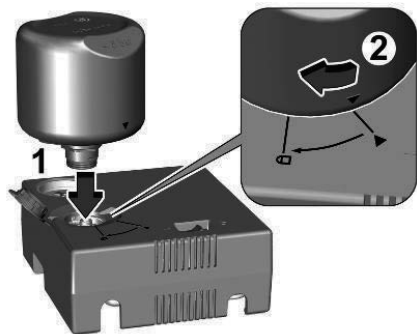
1. Retirer la bouteille de produit d'étanchéité et le compresseur.
2. Extraire l'étiquette de limite de vitesse du flacon de produit d'étanchéité et le placer dans le champ de vision du conducteur.



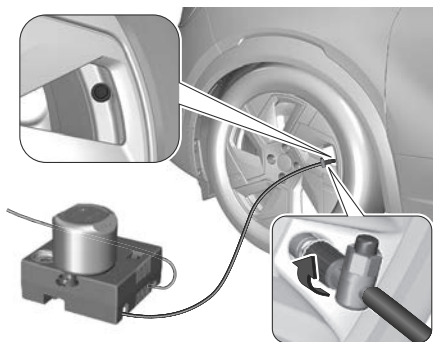
3. Enlever le câble de raccordement électrique (1) et le flexible d'air (2) de leur espace de rangement sur la face inférieure du compresseur.



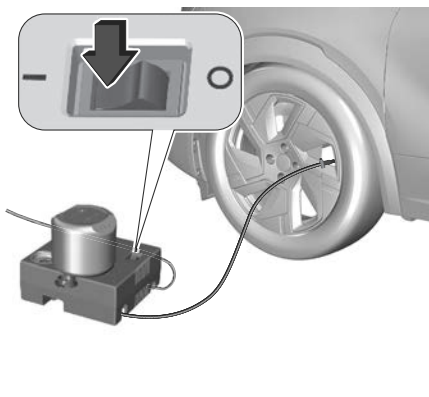
4. Ouvrir la bouteille de produit d'étanchéité et lever le couvercle.



5. Placer le compresseur près du pneu, de sorte que la bouteille de produit d'étanchéité soit verticale.
6. Dévisser le capuchon de valve de la roue défectueuse.



7. Visser le flexible de remplissage sur la valve du pneu.
8. Le commutateur du compresseur doit être placé sur I.
9. Brancher la fiche du compresseur sur la prise pour accessoires 12 V ou sur la prise d'allume-cigares ➡ 59.
Pour éviter de décharger la batterie du véhicule, il est recommandé d'utiliser le kit de réparation des pneus uniquement lorsque le moteur à combustion tourne ou lorsque le moteur électrique est prêt.



10. Placer le commutateur à bascule du compresseur sur I. Le pneu est rempli de produit d'étanchéité.
11. Le manomètre du compresseur indique brièvement une pression jusqu'à 600 kPa (6 bar) pendant que la bouteille de produit d'étanchéité se vide (environ 30 secondes). Ensuite, la pression commence à chuter.
12. Le produit d'étanchéité a été complètement pompé dans le pneu. Le pneu est gonflé.
13. La pression de gonflage prescrite devrait être atteinte dans les dix minutes.
Pression de gonflage ➡ 213.

Quand la pression correcte est atteinte, éteindre le compresseur.

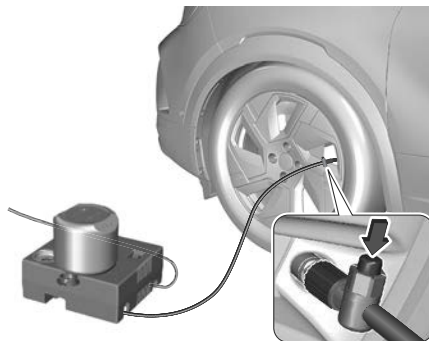
Si la pression de gonflage prescrite n'est pas atteinte dans les dix minutes, démonter le kit de réparation de pneus. Avancer ou reculer le véhicule d'un tour de roue.

Brancher à nouveau le kit de réparation des pneus et poursuivre la procédure de remplissage pendant dix minutes. Si la pression de gonflage prescrite n'est

toujours pas atteinte, cela signifie que le pneu est trop fortement endommagé. Prendre contact avec un atelier qualifié. Réduire l'excédent de pression de pneu au moyen du bouton du flexible pneumatique.

Ne pas faire fonctionner le compresseur pendant plus de dix minutes.

14. Détacher le kit de réparation des pneus. Retirer le flacon de produit d'étanchéité du compresseur. Visser le flexible de remplissage sur le raccord libre du flacon de produit d'étanchéité. Ceci empêche que le produit d'étanchéité ne s'échappe pas. Ranger le kit de réparation des pneus dans le coffre.
15. Essuyer avec un chiffon le produit d'étanchéité excédentaire.



16. Reprendre la route sans délai afin que le produit d'étanchéité se répartisse uniformément dans le pneu. Rouler entre 20 km/h et 60 km/h. Après un trajet d'environ 5 km, mais pas plus de dix minutes, s'arrêter et contrôler la pression des pneus. À cet effet, visser directement le flexible d'air sur la valve du pneu. Remplir le pneu comme décrit ci-avant. Réduire l'excédent de pression de pneu au moyen du bouton du flexible pneumatique. Si la pression des pneus n'est pas tombée au-dessous de 200 kPa (2 bars), la régler à la

pression correcte. Sinon, le véhicule ne peut être utilisé. Prendre contact avec un atelier qualifié.

Répéter la vérification une fois de plus après avoir roulé 10 km sans dépasser dix minutes pour vérifier que la pression n'a plus baissé.

Si la pression des pneus est descendue au-dessous de 200 kPa (2 bars), il ne faut plus utiliser le véhicule. Prendre contact avec un atelier qualifié.

17. Ranger le kit de réparation des pneus dans le coffre.

i REMARQUE

Les caractéristiques de conduite du pneu réparé sont fortement dégradées, c'est pourquoi il convient de remplacer ce pneu. En cas de bruits anormaux ou de fort échauffement du compresseur, l'arrêter pendant au moins 30 min. La valve de sécurité intégrée s'ouvre à une pression de 700 kPa (7 bars). Être attentif à la date d'expiration du kit. Au-delà de cette date, sa ca-

pacité d'étanchéité n'est plus garantie. Tenir compte des consignes de stockage mentionnées sur la bouteille du produit d'étanchéité.

Remplacer la bouteille du produit d'étanchéité.

Mettre la bouteille au rebut conformément aux prescriptions légales. Le compresseur et le produit d'étanchéité peuvent être utilisés jusqu'à environ -30°C.

Pour éviter de décharger la batterie du véhicule, il est recommandé d'utiliser le kit de réparation des pneus uniquement lorsque le moteur à combustion tourne ou lorsque le moteur électrique est prêt.

Dépannage

Ne jamais démarrer à l'aide d'un chargeur rapide.

Lorsque la batterie d'un véhicule est déchargée, démarrer le moteur à l'aide de câbles auxiliaires de démarrage et de la batterie d'un autre véhicule.

ATTENTION

Ne faire démarrer un autre véhicule par câbles auxiliaires qu'avec un véhicule ICE.

AVERTISSEMENT

Le démarrage avec des câbles auxiliaires de démarrage doit être effectué avec la plus grande prudence. Le non-respect des instructions suivantes peut entraîner des accidents ou des dégâts par explosion des batteries, ainsi que des dommages aux circuits électriques des deux véhicules.

AVERTISSEMENT

Éviter tout contact de la batterie avec les yeux, la peau, les tissus et les surfaces peintes. La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou causer de graves brûlures en cas de contact direct.

AVERTISSEMENT

Avant de manipuler la batterie, se protéger les yeux et le visage. Toute opération sur la batterie doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flammes libres ou de sources

d'étincelles, afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie. Se laver les mains en fin d'opération.

AVERTISSEMENT

Batterie gelée

Ne jamais essayer de recharger une batterie gelée - Risque d'explosion ! Si la batterie a gelé, la faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié qui vérifiera que les composants internes n'ont pas été endommagés et que le conteneur ne s'est pas fissuré, ce qui impliquerait un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

Recommandation MHEV

Sur les versions **MHEV**, la recharge de la batterie 12 V permet de démarrer le moteur et de charger la batterie de traction 48 V avec le convertisseur DC/DC.

⚠ AVERTISSEMENT**Ne pas tenter de charger directement le système hybride.**

Le système hybride est connecté au réseau de 12 V via le convertisseur DC/DC. Toute opération peut affecter le comportement général du système.

Recommandation BEV**i REMARQUE****En cas de batterie 12 V déchargée**

La mise en route du moteur n'est plus assurée et la charge de la batterie de traction ne peut plus être effectuée.

⚠ AVERTISSEMENT**Avant toute intervention sur la batterie d'accessoires**

Sélectionner le mode **P**, couper le contact, vérifier que le tableau de bord est éteint et que le véhicule n'est pas branché.

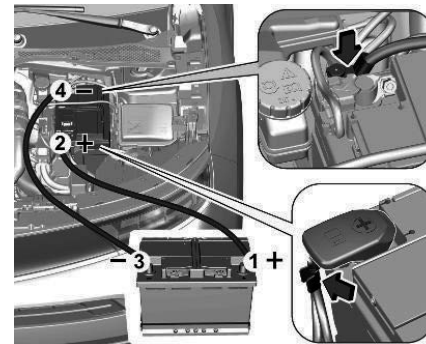
⚠ AVERTISSEMENT**Dépannage d'un autre véhicule**

Ne pas utiliser la batterie 12 V pour dépanner ou recharger la batterie d'un autre véhicule.

Démarrage au moyen d'une autre batterie**Avant de commencer la procédure**

- Pas de flamme nue ni d'étincelles à proximité de la batterie du véhicule.
- Une batterie déchargée peut commencer à geler à une température de 0°C. Dégeler la batterie gelée avant de raccorder les câbles de démarrage.
- Utiliser une batterie de démarrage de même tension (12 V). Sa capacité (Ah) ne doit pas être trop inférieure à celle de la batterie de véhicule déchargée.
- Utiliser des câbles auxiliaires de démarrage avec pinces-crocodiles isolées et présentant une section d'au moins et de 16 mm².
- Ne pas débrancher la batterie de véhicule déchargée du réseau de bord.

- Arrêter les appareils électriques non indispensables.
- Pendant le démarrage par câbles auxiliaires, ne pas se pencher sur la batterie du véhicule.
- Veiller à ce que les pinces-crocodiles des câbles auxiliaires de démarrage ne se touchent pas.
- Les véhicules ne doivent pas se toucher pendant le démarrage à l'aide des câbles auxiliaires.
- Serrer le frein de stationnement, placer la boîte de vitesses manuelle au neutre ou la boîte automatique en position **P**.



Raccordement des fils

1. Raccorder le câble rouge à la borne positive de la batterie de démarrage (1).
2. Raccorder l'autre extrémité du câble rouge à la borne positive de la batterie déchargée (2).
3. Raccorder le câble noir à la borne négative de la batterie de démarrage (3).
4. Raccorder l'autre extrémité du câble noir au point de masse du véhicule dans le compartiment moteur (4).

Placer les câbles de sorte qu'ils ne puissent pas être happés par des pièces en mouvement dans le compartiment moteur.

Démarrage

1. Mettre en marche le moteur du véhicule procurant le courant.
2. Au bout de cinq minutes, démarrer l'autre moteur. Les tentatives de démarrages ne doivent pas dépasser 15 secondes avec un

intervalle de une minute entre elles.

3. Faire tourner les deux moteurs pendant environ trois minutes au ralenti avec les câbles branchés.
4. Activer des appareils consommateurs d'électricité, par exemple les phares, la lunette arrière chauffante.
5. Le retrait des câbles se fait exactement dans l'ordre inverse de l'installation.

Recharge d'un autre véhicule

La procédure de charge d'un autre véhicule est identique à la procédure de "Dépannage", du point de vue du véhicule dépanneur.

AVERTISSEMENT

Vérifier que la batterie d'alimentation est complètement chargée et dans des conditions de fonctionnement optimales.

AVERTISSEMENT

Avant de procéder, toujours vérifier qu'il n'y a pas de fuites, de fissures ou de signes évidents de dommages sur la batterie déchargée.

Chargeur batterie 12 V

Un **booster de batterie 12 V** est un appareil nomade conçu pour fournir un courant électrique très élevé pendant une courte période afin de démarrer un véhicule lorsque la batterie 12 V est déchargée.

Ne jamais démarrer le véhicule en connectant un chargeur de batterie (également appelé "mainteneur de batterie"), car il convient uniquement aux opérations prolongées de rétablissement de la charge de la batterie ou à son maintien à un niveau optimal, en utilisant une alimentation électrique domestique standard dans un environnement intérieur.

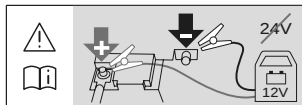
AVERTISSEMENT

Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur.

Ne jamais inverser les polarités.

⚠ ATTENTION

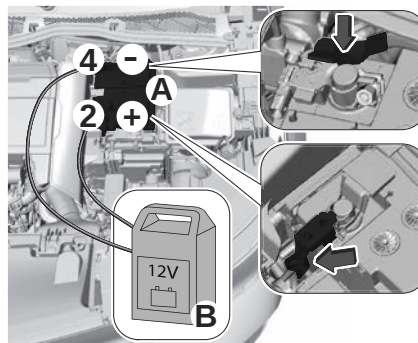
En présence de cette étiquette, utiliser uniquement un chargeur 12V, au risque de provoquer la dégradation irréversible des équipements électriques.



Avant de commencer la procédure

- Vérifier que le contact est coupé.
- Couper tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-glaces, etc.).
- Vérifier que le booster de batterie 12 V est complètement chargé.
- Vérifier que le booster de batterie est éteint avant de connecter les câbles.
- Vérifier le bon état des câbles du booster.

Connexion des câbles



1. Soulever le couvercle en plastique de la borne (+) de la batterie plate, le cas échéant.
2. Connecter la pince rouge du booster (B) à la borne (+) de la batterie plate (A), au niveau du coude métallique.
3. Connecter la pince noire du booster (B) à un point métallique propre et non peint du châssis ou à la borne (-) de la batterie déchargée (C).

Démarrage

1. Mettre en marche le booster de batterie (B).

2. En versions **ICE** ou **MHEV**, actionner le démarreur du véhicule en panne et laisser tourner le moteur.
3. En versions **BEV**, appuyer sur le bouton **START/STOP** du véhicule en panne et attendre que l'indicateur **READY** apparaisse.
4. Si le véhicule en panne ne démarre pas rapidement, ne pas essayer de le redémarrer plus de 15 secondes à la fois. Attendre au moins une minute avant la prochaine tentative.

Déconnexion des câbles

1. Éteindre le booster de batterie (B).
2. Débrancher d'abord la pince noire de la batterie déchargée (A).
3. Débrancher la pince rouge (A).
4. Reposer le cache en plastique de la borne (+), selon équipement.
5. Laisser tourner le moteur (véhicule à l'arrêt), au minimum 30 minutes afin que la batterie atteigne un niveau de charge suffisant.

Déconnexion - Connexion de la batterie

Afin de maintenir une charge suffisante pour démarrer le véhicule, il est recommandé de déconnecter la batterie

12 V si le véhicule reste inutilisé pendant une période prolongée.

Avant de déconnecter la batterie :

1. fermer tous les ouvrants (portes, coffre, vitres, toit).
2. couper tous les consommateurs électriques (autoradio, essuie-glaces, lampes, etc.).
3. couper le contact et attendre 4 minutes.

Après avoir accédé à la batterie, il suffit de débrancher la borne (+).

Après recharge - redémarrage

Après avoir rebranché la batterie, mettre le contact et attendre au moins 1 minute avant de démarrer le moteur, pour permettre l'initialisation des systèmes électroniques.

Si de légères perturbations subsistent après cette procédure, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Il se peut que certains équipements doivent être réinitialisés conformément aux sections pertinentes, notamment :

- Clé électronique
- Lève-vitres électriques
- Date et heure

- Stations de radio mémorisées

Remorquage

REMARQUE

Consignes générales

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Vérifier que le poids du véhicule tracteur est supérieur à celui du véhicule remorqué.

Le conducteur doit rester au volant du véhicule remorqué et être muni d'un permis de conduire valide.

Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, toujours utiliser une barre de remorquage homologuée ; les cordes et les sangles sont interdites.

Le véhicule remorqueur doit démarrer progressivement.

Lors d'un remorquage moteur arrêté, il n'y a plus d'assistance de freinage et de direction.

REMARQUE

En cas de panne de batterie ou du frein de stationnement électrique, il

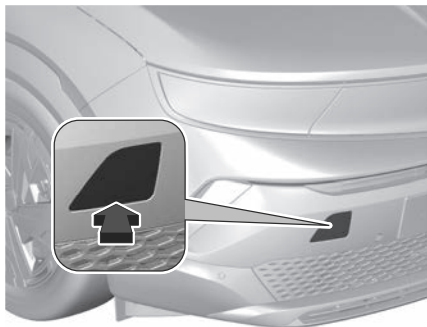
est impératif de faire appel à un professionnel utilisant le remorquage avec plateau (hors boîte de vitesses manuelle).

AVERTISSEMENT

Appel impératif à un professionnel du remorquage :

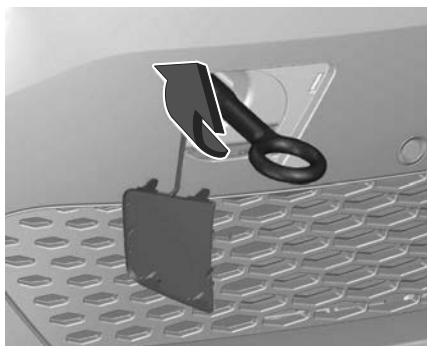
- en panne sur autoroute ou sur voie rapide
- impossibilité de mettre la boîte de vitesses au point mort, de débloquer la direction, de desserrer le frein de stationnement
- impossibilité de tracter un véhicule à boîte de vitesses automatique, moteur en marche
- remorquage avec deux roues au sol seulement
- véhicule à quatre roues motrices
- absence de barre de remorquage homologuée

Remorquage du véhicule



1. Dégager le couvercle.

L'anneau de remorquage est rangé avec l'outillage du véhicule.



2. Visser aussi loin que possible l'anneau de remorquage dans le sens horaire.
3. Fixer un câble de remorquage ou, mieux, une barre de remorquage, à l'anneau de remorquage.

L'anneau de remorquage ne doit être utilisé que pour le remorquage et non pour récupérer le véhicule enlisé.

1. Mettre le contact afin de pouvoir débloquer le volant et actionner les feux stop, l'avertisseur sonore et l'essuie-glace avant.

⚠ ATTENTION

Désactiver les systèmes d'assistance au conducteur comme le freinage d'urgence actif, sans quoi le véhicule est susceptible de freiner automatiquement pendant le remorquage.

Freinage d'urgence actif ➡ 143.

2. Placer le levier sélecteur sur le neutre.
3. Desserrer le frein de stationnement.

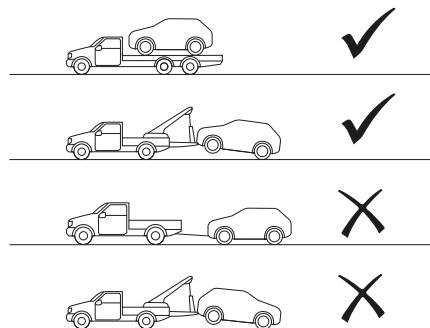
⚠ ATTENTION

Rouler lentement. Sans à-coups. Une force de traction excessive peut endommager le véhicule.

Quand le moteur est arrêté, le freinage et la direction nécessitent de plus grands efforts.

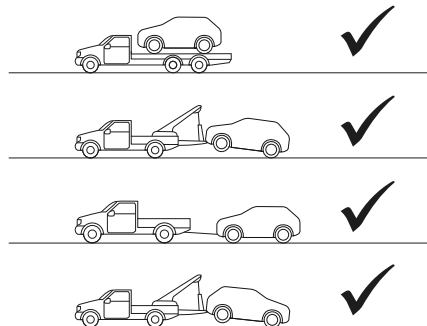
Mettre en marche le système de recyclage de l'air et fermer les fenêtres afin d'éviter toute pénétration des gaz d'échappement du véhicule tracteur. Véhicules à boîte de vitesses automatique : Le véhicule doit être remorqué face à la route, à une vitesse maximale de 80 km/h et sur une distance maximale de 100 km. Dans tous les autres cas et lorsque la transmission est défectueuse, l'essieu avant doit être soulevé du sol.

Boîte de vitesses automatique (ICE / MHEV / BEV)



Lors du remorquage d'un BEV ou d'un véhicule équipé d'une boîte automatique, transporter le véhicule sur une plate-forme ou le remorquer avec les roues avant soulevées.
Prendre contact avec un atelier qualifié.

Boîte de vitesses manuelle (ICE)



Avec transmission manuelle :

Mettre la transmission au neutre et desserrer le frein de stationnement

4. Après le remorquage, dévisser l'anneau de remorquage.
5. Remettre le couvercle en place.

Remorquage d'un autre véhicule

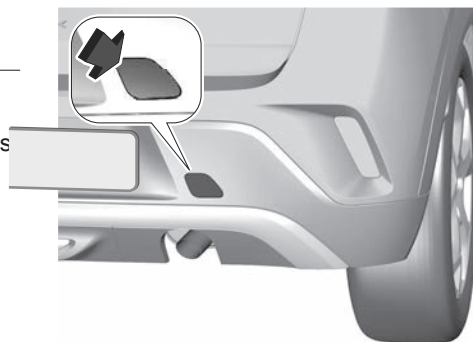
⚠ AVERTISSEMENT

Pour les véhicules hybrides (48 V) utilisées en hautes altitudes (> 2 500 m asl), la capacité de remor-

quage est limitée, car elle peut affecter les performances du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour les véhicules hybrides (48 V), la capacité de remorquage est limitée car elle peut affecter les performances du véhicule.



Enlever le capuchon.
L'anneau de remorquage est rangé avec l'outillage du véhicule ➡ 177.



Introduire le capuchon avec le bord supérieur dans la rainure et fixer le capuchon en poussant.

Visser l'anneau de remorquage au maximum et jusqu'à ce qu'il soit en position horizontale.

Fixer un câble de remorquage – ou mieux une barre de remorquage – à l'anneau de remorquage.

L'anneau de remorquage ne doit être utilisé que pour le remorquage et non pour récupérer un véhicule enlisé.

⚠ ATTENTION

Rouler lentement. Sans à-coups.
Une force de traction excessive peut endommager le véhicule.

Après le remorquage, dévisser l'anneau de remorquage.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

MAINTENANCE ET ENTRETIEN DU VÉHICULE

Introduction à la Maintenance et à l'entretien du véhicule

Informations générales

Pour garantir un fonctionnement économique et sûr du véhicule, et pour conserver sa valeur, il est très important que tous les travaux d'entretien soient effectués aux intervalles corrects.

Le dernier plan d'entretien détaillé pour votre véhicule est disponible auprès de votre atelier qualifié.

Des conditions de fonctionnement intenses existent si une ou plusieurs des circonstances suivantes se produisent fréquemment : Démarrage à froid, utilisation de l'arrêt / démarrage, comme pour les taxis et véhicules de police, utilisation d'une remorque, conduite en montagne, conduite sur des surfaces routières en mauvais état et sableuses, augmentation de la pollution de l'air, présence de sable dans l'air et haute teneur en poussières, conduite à hau-

te altitude et variations importantes de température.

Dans ces conditions d'utilisation intenses, certains entretiens peuvent être plus souvent nécessaires que l'intervalle d'entretien habituel indiqué dans l'affichage de service. Contacter un atelier qualifié pour établir un plan d'entretien personnalisé.

Affichage de service ➡ 69

Confirmations

La confirmation du service est enregistrée dans le carnet d'entretien et de garantie.

La date et le kilométrage sont ajoutés ainsi que la signature et le cachet de l'atelier qualifié ayant effectué l'entretien.

S'assurer que le carnet d'entretien et de garantie est correctement rempli car la preuve d'un entretien suivi est essentielle en cas d'appel à la garantie ou de demande de geste commercial et cela constituera aussi un argument positif lors de la revente éventuelle du véhicule.

Accessoires et modifications du véhicule

Nous vous recommandons d'utiliser les pièces et accessoires d'origine et les pièces homologuées par l'usine correspondant spécifiquement à ce type de véhicule. Nous ne pouvons porter aucun jugement sur la fiabilité d'autres pièces, même s'ils disposent d'un agrément officiel ou autre devait exister, et nous ne pouvons pas non plus en répondre.

Toute modification, conversion ou autres changements apportés aux spécifications standard du véhicule (y compris, mais sans s'y limiter, des modifications de logiciel, des modifications des boîtiers de commande électroniques) peuvent invalider la garantie proposée par Opel.

En outre, de telles modifications peuvent avoir un impact sur les systèmes d'aide à la conduite, la consommation de carburant, la consommation électriques, les émissions de CO₂ et les autres émissions du véhicule, ce qui peut rendre le véhicule non conforme à l'ho-

mologation et remettre en question la validité de l'enregistrement du véhicule.

⚠ ATTENTION

L'accès à la prise de diagnostic associée à l'électronique embarquée est réservé aux techniciens qualifiés et aux outils agréés.

⚠ ATTENTION

Les bavettes garde-boue peuvent être endommagées lors du transport du véhicule sur un train ou sur une dépanneuse.

Téléphones mobiles et appareils radio CB

Lors du montage et de l'utilisation d'un téléphone mobile, il est impératif de respecter les instructions de montage spécifiques au véhicule ainsi que les instructions d'utilisation du fabricant du téléphone et du dispositif mains libres. Sinon, l'homologation du type du véhicule peut être annulée.

Recommandations pour un fonctionnement sans problèmes :

- Antenne extérieure montée correctement, ce qui assure une portée maximale.
- Puissance d'émission maximale de 10 W.
- Installation du téléphone à un endroit approprié, en tenant compte de la zone dans laquelle l'airbag se gonfle ➡ 32.

Demander conseil sur les endroits de montage prévus pour l'antenne extérieure et le support ainsi que sur l'utilisation d'appareils dont la puissance d'émission est supérieure à 10 W. L'utilisation d'un dispositif mains libres sans antenne extérieure pour des téléphones aux standards GSM 900/1800/1900 et UMTS est uniquement permise quand la puissance d'émission maximale du téléphone mobile ne dépasse pas 2 W pour les GSM 900 et 1 W pour les autres. Pour des raisons de sécurité, nous vous recommandons de ne pas téléphoner en conduisant. Même l'usage de dispositifs mains-libres peut vous distraire du trafic.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation d'appareils radio et de téléphones mobiles qui ne correspondent pas aux standards de téléphones mobiles mentionnés ci-dessus n'est autorisée qu'avec une antenne appliquée à l'extérieur du véhicule.

⚠ ATTENTION

L'utilisation d'appareils radio et de téléphones mobiles qui ne correspondent pas aux standards de téléphones portables mentionnés ci-dessus n'est autorisée qu'avec une antenne appliquée à l'extérieur du véhicule.

Écran grand froid

Il est recommandé de faire poser les caches de protection contre le froid par un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

Les caches de protection contre le froid doivent être retirés dans les situations suivantes :

- La température ambiante dépasse 10°C.
- Le véhicule tracte une remorque.
- Le véhicule est conduit à des vitesses supérieures à 120 km/h.

Évacuation des véhicules hors d'usage

Des informations sur les centres de reprise des véhicules hors d'usage et leur recyclage sont disponibles sur notre site Web, selon les exigences légales. Ne confier ce travail qu'à un centre de recyclage agréé.



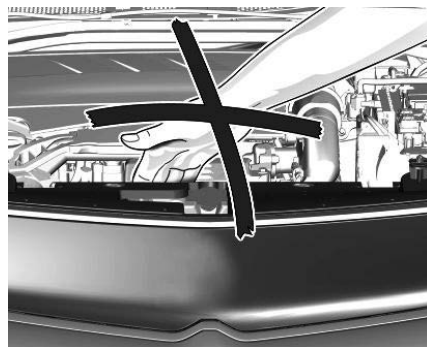
Batterie haute tension

La batterie haute tension est conçue pour la durée de vie du véhicule si les recommandations sont suivies. S'il est nécessaire de remplacer la batterie haute tension, contacter un atelier qualifié pour des instructions sur sa mise au rebut. Une mise au rebut inappropriée entraîne le risque de brûlures gra-

ves, de choc électrique et de dommage à l'environnement.

Recommandations ➡ 132

Exécution du travail



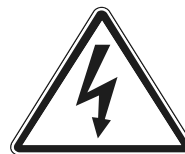
⚠ AVERTISSEMENT

Pour procéder à des contrôles du compartiment moteur, vérifier que le contact est coupé.

Le ventilateur de refroidissement pourrait se mettre en marche, même si le contact est coupé.

⚠ DANGER

Le système d'allumage utilise une tension extrêmement élevée. Ne pas y toucher.



⚠ DANGER

Version électrique :

Ne jamais tenter d'effectuer soi-même l'entretien de composants haute tension.

Ceci pourrait provoquer des blessures ou endommager le véhicule.

L'entretien et la réparation de ces composants haute tension ne doivent être exécutés que par un technicien formé, possédant les connaissances nécessaires et les outils adéquats. L'exposition à une haute tension peut causer un choc électrique, des brûlures, voire la mort. Les composants haute tension du véhicule ne peuvent être entretenus que

par des techniciens ayant suivi une formation spéciale.

Les composants haute tension sont identifiés par des étiquettes. Ne pas déposer, ouvrir, séparer ou modifier ces composants.

Les câbles et fils haute tension sont recouverts de gaines orange. Ne pas mesurer, altérer, couper ou modifier le câblage haute tension.

AVERTISSEMENT

Version électrique : N'effectuer des contrôles dans le compartiment moteur que lorsque le contact est coupé.

Le ventilateur de refroidissement peut se mettre à fonctionner, même lorsque le contact est coupé.

ATTENTION

Version électrique : Même une contamination de faible importance des liquides peut endommager les systèmes du véhicule.

Ne pas laisser des contaminants entrer en contact avec les liquides, les

bouchons de réservoir ou les jauges.

Informations sur l'entretien

Pour garantir un fonctionnement économique et sûr du véhicule, et pour conserver sa valeur, il est très important que tous les travaux d'entretien soient effectués aux intervalles corrects.

Le dernier plan d'entretien détaillé pour votre véhicule est disponible auprès de votre atelier qualifié.

Des conditions de fonctionnement intenses existent si une ou plusieurs des circonstances suivantes se produisent fréquemment : Démarrage à froid, utilisation de l'arrêt / démarrage, comme pour les taxis et véhicules de police, utilisation d'une remorque, conduite en montagne, conduite sur des surfaces routières en mauvais état et sableuses, augmentation de la pollution de l'air, présence de sable dans l'air et haute teneur en poussières, conduite à haute altitude et variations importantes de température.

Dans ces conditions d'utilisation intenses, certains entretiens peuvent être plus souvent nécessaires que l'intervalle d'entretien habituel indiqué dans l'affichage de service. Contacter un atelier

qualifié pour établir un plan d'entretien personnalisé.

Entretien programmé

Contrôles périodiques

Sauf indication contraire, contrôler ces éléments, conformément au plan d'entretien du constructeur et en fonction du moteur.

Sinon, les faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié.

AVERTISSEMENT

N'utiliser que des produits recommandés par le Constructeur ou des produits de qualité et de caractéristiques équivalentes.

Afin d'optimiser le fonctionnement d'organes aussi importants que le circuit de freinage, le Constructeur sélectionne et propose des produits spécifiques.

Vérification des niveaux de liquide

Vérifier régulièrement tous ces niveaux dans le respect du plan d'entretien du

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

constructeur. Faire l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire. En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

Les liquides doivent être conformes aux recommandations du Constructeur et au moteur du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors d'intervention sous le capot, faire attention car certaines zones du moteur peuvent être extrêmement chaudes (risque de brûlure) et le moto-ventilateur peut se mettre en marche à tout instant (même contact coupé).

Produits usagés

⚠ AVERTISSEMENT

Éviter tout contact prolongé des liquides usagés avec la peau.

La plupart de ces liquides sont nocifs pour la santé, voire très corrosifs.



Ne pas jeter l'huile et les liquides usagés dans les canalisations d'évacuation ou sur le

sol.

Vider l'huile usagée dans les containers réservés à cet usage dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Huile moteur



La vérification du niveau s'effectue sur un sol plat, moteur à l'arrêt depuis 30 minutes, soit avec l'indicateur de niveau d'huile au combiné, à la mise du contact (pour les véhicules équipés d'une jauge électrique), soit avec la jauge manuelle.

Il est normal de faire des appoints d'huile entre deux révisions (ou vidanges). Il est recommandé d'effectuer un contrôle, avec appoint si nécessaire, tous les 5 000 km.

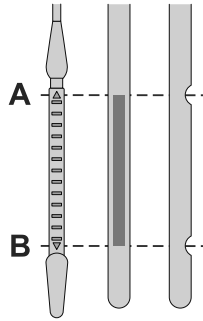
⚠ AVERTISSEMENT

Pour préserver la fiabilité des moteurs et les dispositifs d'antipollution, ne jamais utiliser d'additif dans l'huile moteur.

Vérification avec la jauge manuelle

Pour l'emplacement de la jauge manuelle, consulter l'illustration correspondante du compartiment moteur.

1. Saisir la jauge par son embout coloré et la dégager complètement.
2. Essuyer la tige de la jauge à l'aide d'un chiffon propre et non pelucheux.
3. Remettre la jauge en place, jusqu'en butée, puis la retirer de nouveau pour effectuer un contrôle visuel : le niveau correct doit se situer entre les repères **A (max.)** et **B (min.)**.



Ne pas démarrer le moteur si le niveau est :

- supérieur au repère **A** : faire appel à un concessionnaire ou à un atelier qualifié.
- au-dessous du repère **B** : faire impérativement l'appoint en huile moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Caractéristiques de l'huile

Avant d'effectuer un complément d'huile ou une vidange du moteur, vérifier que l'huile corresponde à la motorisation et soit conforme aux recommandations indiquées dans le plan d'entretien fourni avec le véhicule (ou disponible auprès du Réseau ou d'un atelier qualifié).

L'utilisation d'une huile non recommandée peut entraîner la perte de la garantie contractuelle en cas de défaillance du moteur.

Appoint en huile moteur

Pour l'emplacement de l'orifice de remplissage de l'huile moteur, consulter l'illustration du compartiment moteur correspondant.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais retirer le bouchon de l'orifice de remplissage moteur tournant. Risque de brûlure et d'éclaboussures dans le compartiment moteur.

- Verser l'huile par petites quantités, en évitant les projections sur les éléments du moteur (risque d'incendie).
- Attendre quelques minutes avant de faire une vérification du niveau avec la jauge manuelle.
- Compléter le niveau, si nécessaire.
- Après vérification du niveau, revisser soigneusement le bouchon de l'orifice de remplissage et repousser la jauge dans son logement jusqu'en butée.

⚠ AVERTISSEMENT

La jauge doit être complètement enfoncée pour éviter que l'huile ne se répande sur le moteur. Risque d'incendie à l'intérieur du compartiment moteur.

i REMARQUE

Dans les 30 minutes qui suivent un appoint d'huile, l'indication du niveau d'huile au combiné à la mise du contact n'est pas valable.

Fluides, lubrifiants et pièces recommandés ➡ 201

Liquides et lubrifiants ➡ 228

Contenances des réservoirs ➡ 229

Liquide de lave-glace



Compléter le niveau dès que cela est nécessaire.

La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi.

En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec antigel

adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).

AVERTISSEMENT

Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire). L'utilisation de vinaigre ou d'autre produit non conçu à cet effet peut endommager irrémédiablement le système de lave-glace.

Liquide de frein



Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "MAX". Sinon, vérifier l'usure des plaquettes de frein.

Pour connaître la périodicité de la vidange du circuit de freinage, consulter le plan d'entretien du constructeur.

AVERTISSEMENT

Nettoyer le bouchon avant de le retirer pour faire l'appoint. Utiliser uni-

quement du liquide de freins DOT4 provenant d'un bidon scellé.

Freins

Selon le style de conduite, l'usure des freins peut varier considérablement. L'usure des freins peut augmenter lorsque le véhicule roule sur de courtes distances, par exemple en ville. Il peut être nécessaire de faire vérifier l'état des freins, même entre les entretiens du véhicule.

Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.

Une fois que des garnitures de frein neuves ont été montées, ne pas effectuer de freinage d'urgence inutile pendant les premiers déplacements.

Liquide de refroidissement

Véhicule hybride 48 V



Un appoint de ce liquide entre deux révisions est normal.

Le contrôle et l'appoint doivent être faits impérativement moteur froid. Un niveau insuffisant présente des risques de dommages importants pour le

moteur, il doit se situer proche du repère "MAX" sans jamais le dépasser.

Si le niveau est proche ou en dessous du repère "MIN", il est impératif de faire un appoint.

Lorsque le moteur est chaud, la température du liquide de refroidissement est régulée par le moto-ventilateur. Le circuit de refroidissement étant sous pression, attendre au moins une heure après l'arrêt du moteur pour intervenir. En cas d'intervention urgente, pour éviter tout risque de brûlure, se munir d'un chiffon et dévisser le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression. Lorsque celle-ci est retombée, retirer le bouchon et compléter le niveau.

Véhicule BEV

ATTENTION



Ne pas réaliser d'appoint du liquide de refroidissement.



Si le niveau est proche ou en dessous du repère "MIN", il est impératif

de consulter le concessionnaire ou un atelier qualifié.

Fluides, lubrifiants et pièces recommandés

Utiliser uniquement des produits satisfaisant les spécifications recommandées.



AVERTISSEMENT

Les produits sont dangereux et peuvent être toxiques. Manipuler avec précaution. Lire attentivement les informations fournies sur les bidons.

Huile moteur

L'huile moteur est identifiée par sa qualité et par sa viscosité. Lors du choix de l'huile moteur à utiliser, la qualité est plus importante que la viscosité. La qualité de l'huile garantit, par exemple la propreté du moteur, la protection contre l'usure et le contrôle du vieillissement de l'huile, alors que la classe de viscosité définit la capacité d'écoulement de l'huile sur une certaine gamme de températures.

Utiliser l'huile moteur adéquate indiquée sur la fiche du plan d'entretien remise par le concessionnaire vendeur.

Appoint d'huile moteur

REMARQUE

En cas d'épandage d'huile moteur, l'essuyer et évacuer conformément aux règles en vigueur.

REMARQUE

Afin de préserver la fiabilité du moteur et du système de contrôle des émissions, ne jamais utiliser d'additifs dans l'huile moteur.

Les huiles moteur de différentes marques et différents fabricants peuvent être mélangées sous réserve de respecter les critères d'huile moteur spécifiés en termes de qualité et de viscosité.

L'utilisation d'huiles moteur classées uniquement ECA pour tous les moteurs à essence est interdite, car le moteur risquerait d'être endommagé dans certaines conditions de fonctionnement.

MAINTENANCE ET ENTRETIEN DU VÉHICULE

Additifs supplémentaires d'huile moteur

L'utilisation d'additifs supplémentaires d'huile moteur peut entraîner des dégâts et rendre la garantie caduque.

Degrés de viscosité d'huile moteur

La classe de viscosité SAE définit la capacité d'écoulement d'une huile. L'huile multigrade est représentée par deux chiffres, par exemple SAE 5W-30. Le premier chiffre, suivi d'un W, indique la viscosité à basse température et le second chiffre, la viscosité à haute température.

Vérification des niveaux de liquide ➞ 198

Liquides et lubrifiants ➞ 228

Contenances des réservoirs ➞ 229

Liquide de lave-glace

Utiliser uniquement du liquide de lave-glace agréé pour le véhicule pour éviter d'endommager les balais d'essuie-glace, la peinture, les pièces en plastique et en caoutchouc. Prendre contact avec un atelier qualifié.

Liquides de frein et d'em-brayage

Au fil du temps, le liquide de frein absorbe l'humidité, ce qui réduit l'efficacité du freinage. Le liquide de frein doit donc être remplacé à l'intervalle spécifié.

Utiliser uniquement du liquide de frein approuvé pour le véhicule. Prendre contact avec un atelier qualifié.

Liquide de refroidissement et antigel

Utiliser uniquement un antigel approuvé pour le véhicule. Prendre contact avec un atelier qualifié.

Le système est rempli en usine par un liquide de refroidissement conçu pour offrir une excellente protection contre la corrosion ainsi que le gel à des températures allant approximativement jusqu'à -28 °C. Dans les régions froides à très basses températures, le liquide de refroidissement rempli en usine offre une protection contre le gel à des températures allant jusqu'à -37 °C. Cette concentration doit être maintenue toute l'année.

L'utilisation d'additifs supplémentaires pour liquide de refroidissement dont le

but est de procurer une protection supplémentaire contre la corrosion ou d'assurer l'étanchéité en cas de petites fuites peut provoquer des problèmes de fonctionnement. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences liées à l'utilisation d'additifs supplémentaires pour liquide de refroidissement.

Compartment moteur

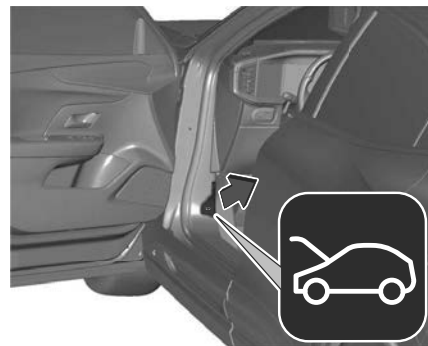
Accès au compartiment moteur

Ouverture

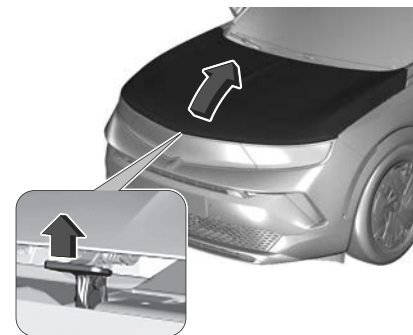
⚠ ATTENTION

Avant d'ouvrir le capot, désactiver le système Stop/Start.

Système Stop/Start ➡ 101
Ouvrir la porte du conducteur.



Tirer le levier et le ramener dans sa position de départ.



Pousser le verrou de sécurité vers le haut et ouvrir le capot.

Fermeture

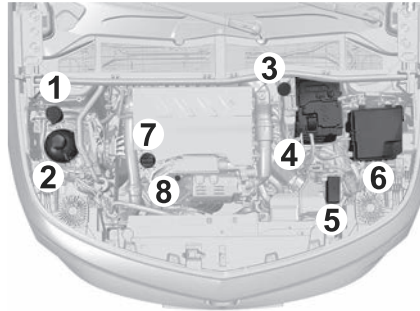


Abaisser le capot et le laisser tomber dans la serrure depuis une faible hauteur (20-25 cm). Vérifier que le capot est engagé.

⚠ ATTENTION

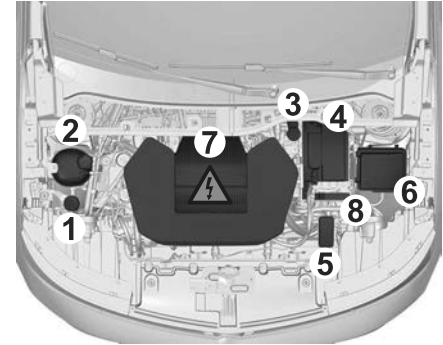
Ne pas enfoncer le capot dans la serrure pour éviter les bosses

Moteur à essence



1. Réservoir du liquide de lave-glace
2. Réservoir du liquide de refroidissement du moteur
3. Réservoir du liquide de frein
4. Batterie 12 V
5. Boîte à fusibles
6. Filtre à air
7. Bouchon de remplissage d'huile moteur
8. Jauge d'huile moteur

Moteur BEV



1. Réservoir du liquide de lave-glace
2. Réservoir du liquide de refroidissement (niveau uniquement)
3. Réservoir du liquide de frein
4. Batterie 12 V
5. Filtre à air
6. Boîte à fusibles
7. Circuit électrique 400 V
8. Coupe-circuit d'urgence pour pompiers et services de maintenance

1

2

3

4

5

6

7

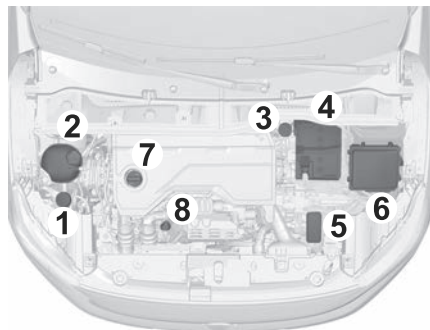
8

9

10

Pour plus d'informations sur le **Système de charge (BEV)**, consulter la rubrique correspondante.

Moteur MHEV



1. Réservoir du liquide de lave-glace
2. Réservoir du liquide de refroidissement du moteur
3. Réservoir du liquide de frein
4. Batterie 12 V
5. Boîte à fusibles
6. Filtre à air
7. Bouchon de remplissage d'huile moteur
8. Jauge d'huile moteur

Contrôle du niveau d'huile

Contrôler régulièrement le niveau d'huile moteur afin de protéger le moteur contre toute détérioration. Veiller à ce que l'huile moteur utilisée respecte les valeurs spécifiées.

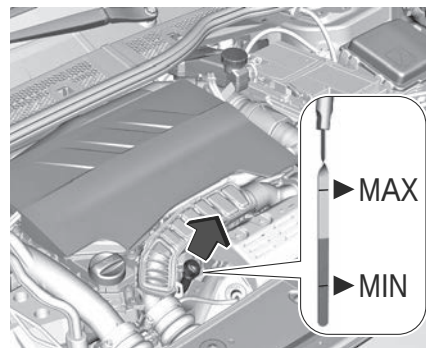
Fluides et lubrifiants recommandés ➞ 201

La consommation maximale d'huile moteur est de 0,6 l par 1 000 km.

Contrôle à effectuer uniquement lorsque le véhicule est à l'horizontale. Le moteur doit avoir atteint sa température de fonctionnement et être arrêté depuis au moins cinq minutes.

⚠ ATTENTION

Il incombe au propriétaire de veiller à maintenir le niveau correct d'huile de qualité appropriée dans le moteur.



Extraire la jauge de niveau d'huile, l'essuyer, la réinsérer complètement, l'extraire à nouveau et lire le niveau d'huile moteur.

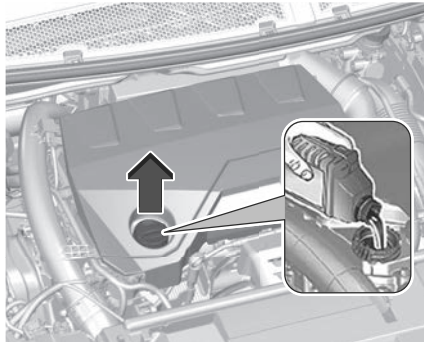
En fonction du moteur, différentes jauges d'huile sont utilisées.

⚠ AVERTISSEMENT

Introduire la jauge à fond contre la poignée.
Vérifier que de l'huile moteur ne s'est pas infiltrée dans le compartiment moteur, car cela augmenterait le risque d'incendie.

Lorsque le niveau d'huile moteur est descendu sous le repère **MIN**, faire l'appoint d'huile moteur. Nous recom-

mandons d'utiliser la même qualité d'huile moteur que celle utilisée lors de la dernière vidange d'huile.



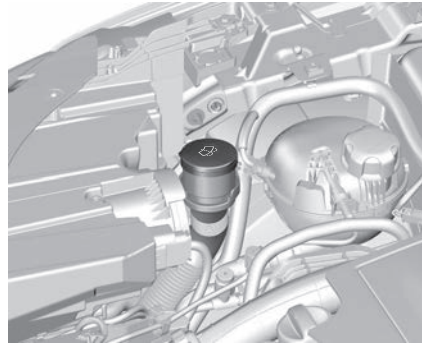
Le niveau d'huile moteur ne doit pas dépasser le repère **MAX** de la jauge.

⚠ ATTENTION

Un excès d'huile moteur doit être vidangé ou aspiré. Si l'huile dépasse le niveau maximum, ne pas faire démarrer le véhicule et s'adresser à un atelier qualifié.

Remettre le bouchon droit et le serrer.
Capacités ➡ 229

Ajout de liquide lave-glace



Remplir avec de l'eau propre mélangée d'une quantité adéquate de produit de lave-glace homologué contenant de l'antigel.

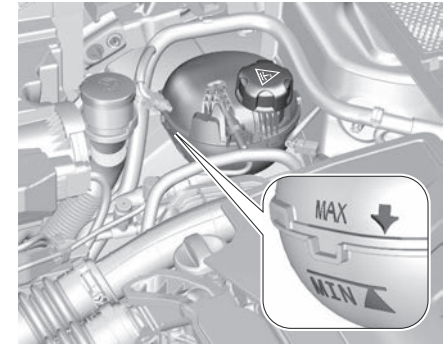
⚠ ATTENTION

Seul le liquide de lave-glace avec une concentration suffisante d'antigel offre une protection à basse température ou en cas de chute soudaine de température.

Liquide de lave-glace ➡ 201

Ajout de liquide de refroidissement

Version BEV



Si le niveau du liquide de refroidissement est au niveau du repère MIN ou en dessous, demander l'assistance d'un atelier qualifié pour faire l'appoint de liquide de refroidissement du moteur.

⚠ ATTENTION

L'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur inadéquat peut causer de graves dommages à la batterie haute tension. Seuls des mécaniciens expérimentés sont au-

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

torisés à ouvrir le réservoir de liquide de refroidissement et à faire l'appoint de liquide de refroidissement.

Type de propulsion ➡ 6

Pour les versions ICE et hybrides 48 V

Le liquide de refroidissement rempli à l'usine offre une protection contre le gel allant jusqu'à environ -37°C.

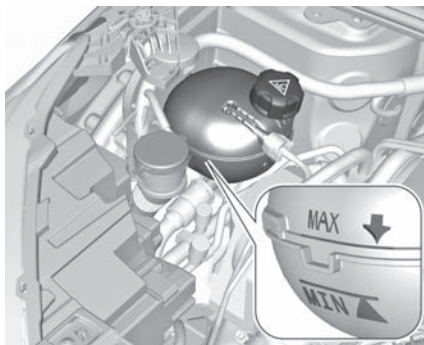
⚠ ATTENTION

Un niveau insuffisant de liquide de refroidissement peut provoquer des dommages au moteur.

⚠ ATTENTION

N'employer que du produit antigel homologué.

Liquide de refroidissement et antigel
➡ 202.



Si le système de refroidissement est froid, le niveau de liquide de refroidissement doit se trouver au-dessus du repère **MIN**. Faire l'appoint si le niveau est bas.

⚠ AVERTISSEMENT

Laisser refroidir le moteur avant d'ouvrir le bouchon. Ouvrir délicatement le bouchon, en laissant la pression s'échapper lentement.

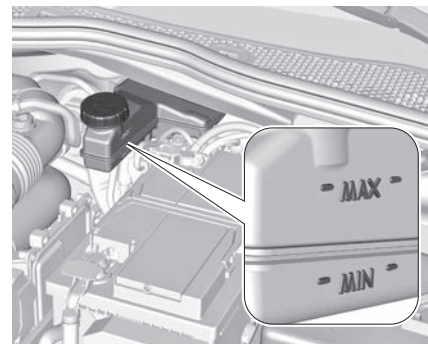
Pour faire l'appoint, utiliser un mélange 1:1 de concentré de liquide de refroidissement recommandé et d'eau de ville propre. Si du concentré de liquide de refroidissement n'est pas disponible, utiliser de l'eau de ville propre. Serrer

fermement le bouchon. Faire contrôler la concentration de liquide de refroidissement et faire remédier à la cause de la perte de liquide de refroidissement par un atelier qualifié.

Contrôle du liquide de frein

⚠ AVERTISSEMENT

Le liquide de frein est toxique et corrosif. Éviter tout contact avec les yeux, la peau, les tissus et les surfaces peintes. En cas de contact accidentel, laver immédiatement les pièces concernées avec de l'eau et du savon doux. Rincer ensuite soigneusement. Appeler immédiatement un médecin en cas d'ingestion.



Le niveau de liquide de frein doit se situer entre les repères **MIN** et **MAX**.

Si le niveau de liquide est en dessous du niveau **MIN**, contacter un atelier qualifié.

Liquide de frein/ d'embrayage ➡ 202

Batterie 12 V

La batterie du véhicule ne nécessite aucun entretien, à condition que le style de conduite adopté garantisse une charge suffisante de la batterie.

Les petits trajets et les démarrages fréquents peuvent entraîner la décharge de la batterie. Éviter d'utiliser les consommateurs électriques non indispensables.



Les piles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Elles doi-

vent être recyclées via les centres de collecte appropriés.

Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus de quatre semaines, la batterie peut se décharger. Débrancher la cosse de la borne négative de la batterie du véhicule.

Ne brancher et débrancher la batterie que quand le contact est coupé. Protection contre la décharge de la batterie ➡ 58.

Remplacement de la batterie du véhicule

REMARQUE

Le non-respect des instructions fournies dans cette section peut entraîner une désactivation ou une perturbation du système Stop/Start.

Quand la batterie du véhicule est remplacée, s'assurer qu'il n'y a pas de trous de ventilation ouverts à proximité de la borne positive. Si un trou de ventilation est ouvert dans cette zone, il doit être obturé par un capuchon borgne et la ventilation à proximité de la borne négative doit être ouverte.

Veiller à ce que la batterie soit toujours remplacée par le même type de batterie.

Toutes les informations sur la batterie sont disponibles en ligne, sur

<https://public-service-box.opel.com/OVddb/OV/index.html>.

La batterie du véhicule doit être remplacée par un atelier qualifié. Système Stop/Start ➡ 101.

Recharge de la batterie du véhicule

AVERTISSEMENT

Sur les véhicules dotés du système Stop & Start, s'assurer que le potentiel de charge ne dépasse pas 14,6 V si un chargeur de batterie est utilisé.

Dans le cas contraire, la batterie du véhicule peut être endommagée.

Démarrage par câbles auxiliaires ➡ 186.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Pictos



Pas d'étincelles ni de flammes nues, interdit de fumer.



Toujours protéger les yeux. Les gaz explosifs peuvent provoquer la cécité et des blessures.



Conserver la batterie du véhicule hors de portée des enfants.



La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou provoquer de graves brûlures.



Pour plus d'informations, consulter le guide d'utilisation.



Des gaz explosifs peuvent être présents à proximité de la batterie.

Protection contre la décharge

Tension de batterie

Lorsque la tension de la batterie du véhicule est faible, un message d'avertissement s'affiche sur le centre d'informations du conducteur.

Pendant le trajet, la fonction de réduction de charge désactive temporairement certaines fonctions telles que la climatisation, la lunette arrière chauffée, le volant chauffé, etc.

Les fonctions désactivées sont réactivées automatiquement dès que la situation le permet.

Augmentation du ralenti

Si la batterie du véhicule doit être rechargée en raison de l'état de la batterie, la puissance délivrée par l'alternateur doit être augmentée. Ceci est effectué par une augmentation du ralenti qui peut être entendue. Un message s'affiche au centre d'informations du conducteur.

Prise de courant

Les prises de courant sont désactivées si la tension de la batterie du véhicule est faible.

Mode économie d'énergie

Ce mode désactive les consommateurs électriques afin d'éviter une décharge excessive de la batterie du véhicule.

Ces consommateurs, comme le système d'infodivertissement, les essuie-glace, les feux de croisement, les lampes de courtoisie, etc., peuvent être utilisés

pour une durée maximale totale d'environ 40 minutes une fois le contact coupé.

Passage en mode économie d'énergie

Lorsque le mode économie d'énergie est activé, un message apparaît sur le centre d'informations du conducteur. Un appel téléphonique actif à l'aide de l'option mains libres sera maintenu pendant environ dix minutes de plus.

Désactivation du mode économie d'énergie

Le mode économie d'énergie est désactivé automatiquement lorsque le moteur est redémarré. Faire tourner le moteur pour disposer d'une charge suffisante :

- pendant moins de dix minutes pour utiliser les consommateurs pendant environ cinq minutes
- pendant plus de dix minutes pour utiliser les consommateurs pendant un maximum d'environ 30 minutes

Fonctionnalités de chauffage

REMARQUE

Les fonctionnalités de chauffage individuelles, telles que les sièges chauffants ou le volant chauffé, peuvent être temporairement indisponibles en cas d'insuffisance de charge électrique. Les fonctionnalités sont alors rétablies après quelques minutes.

Batterie haute tension

AVERTISSEMENT

La détérioration de la batterie haute tension ou du système haute tension peut présenter un risque de choc électrique, de surchauffe ou d'incendie.

Si le véhicule a été endommagé ou impacté par un choc modéré à grave, le faire inspecter dès que possible par le personnel qualifié. Tant que l'inspection technique n'est pas terminée, stationner le véhicule en extérieur, à au moins 5 mètres de distance de toute structure ou de tous autres objets inflammables.

Si le véhicule a été endommagé ou impacté par une inondation ou un incendie, le laisser sur place et le faire inspecter dès que possible par le personnel qualifié.

Pour préserver l'autonomie et la durée de vie de la batterie haute tension, il est recommandé de :

- Dans la mesure du possible, ne pas charger la batterie haute tension à plus de 80 %.
- Ne pas décharger complètement la batterie haute tension.
- Ne pas laisser le véhicule pendant une période prolongée sans l'utiliser (plus de 12 heures) lorsque le niveau de charge de la batterie haute tension est faible ou élevé. Privilégier un niveau de charge entre 20 et 40 %.
- Limiter l'utilisation de la charge rapide.
- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30 °C et supérieures à 60 °C pendant plus de 24 heures.
- Éviter de recharger le véhicule à basse température (sauf si le véhicule a roulé plus de 20 minutes) ou au-dessus de 30 °C.

- Ne pas utiliser la batterie haute tension comme générateur d'énergie.
- Ne pas utiliser un générateur pour recharger la batterie haute tension.

Limitation du niveau de charge à 80 %
 127.

Fuite

Si la batterie haute tension est endommagée, il peut s'en suivre une fuite de gaz ou de liquides toxiques, immédiatement ou ultérieurement. Il est recommandé de :

- En cas d'incident, toujours informer les services d'incendie et d'urgence que le véhicule est équipé d'une batterie haute tension.
- Ne jamais toucher les liquides qui s'échappent de la batterie haute tension.
- Ne pas inhaler les gaz émis par la batterie haute tension qui sont toxiques.
- S'éloigner du véhicule en cas d'incident ou d'accident ; les gaz émis sont inflammables et peuvent provoquer un incendie.
- Un niveau insuffisant de liquide de refroidissement doit être complété et la cause de la perte de liquide de re-

froidissement réparée par un atelier qualifié.

Nettoyage du moteur

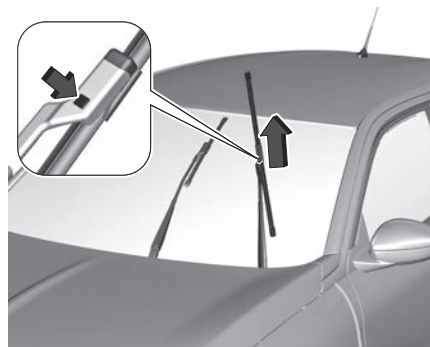
⚠ AVERTISSEMENT

En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, etc.).

Entretien du véhicule

Remplacement des balais d'essuie-glace

Pare-brise



⚠ AVERTISSEMENT

Ne **JAMAIS** essayer de déplacer les essuie-glaces manuellement. Cela peut causer des dommages permanents au mécanisme.

Couper le contact.

Moins d'une minute après avoir coupé le contact, actionner la manette d'essuie-glace afin de positionner les balais d'essuie-glace à la verticale sur le pare-brise.

Soulever le bras d'essuie-glace jusqu'à ce qu'il reste en position soulevée, enfoncer le bouton pour libérer le balai d'essuie-glace et l'enlever.

Fixer le balai d'essuie-glace neuf sur le bras de l'essuie-glace et le pousser jusqu'à ce qu'il s'encliquette. Abaisser le bras d'essuie-glace avec précaution.

Pour replacer les bras d'essuie-glace à leur position d'origine, mettre le contact et faire fonctionner le levier d'essuie-glace.

Lunette arrière



Soulever le bras d'essuie-glace. Dégrafer le balai d'essuie-glace comme illustré et l'enlever.

Fixer le balai de l'essuie-glace légèrement à un angle par rapport au bras de l'essuie-glace jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

Abaisser le bras d'essuie-glace avec précaution.

Filtre à air d'habitacle



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent.**

REMARQUE

Un filtre habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

Filtre à huile moteur



Changer le filtre à huile à chaque vidange d'huile moteur.

Filtre à air moteur



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (exemples : atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent.**

Entretien de la climatisation

Pour assurer un fonctionnement parfait et constant, faire fonctionner le système de refroidissement une fois par mois pendant quelques minutes, quel que soit le temps ou la saison. Le refroidissement n'est pas possible quand la température extérieure est trop basse.

En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), le changer si nécessaire deux fois plus souvent.

Un filtre habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

Filtre du compartiment



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent.**

REMARQUE

Un filtre habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

Transmission automatique



La boîte de vitesses est sans entretien (pas de vidange).

Fusibles

Un fusible défectueux doit être remplacé par un atelier qualifié.

Remplacement des ampoules

Les feux extérieurs sont des LED irremplaçables.

En cas de défaillance, faire réparer les feux extérieurs et intérieurs par un atelier qualifié.

1

2

3

4

5

6

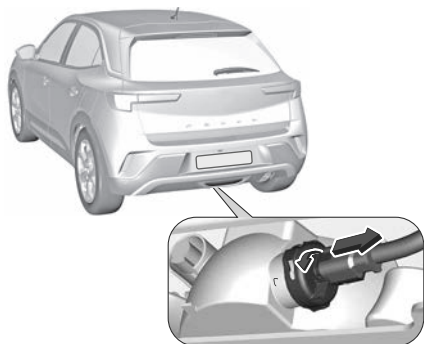
7

8

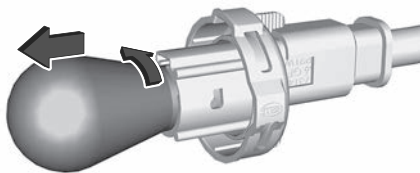
9

10

Feu antibrouillard arrière



1. Tourner le support d'ampoule dans le sens anti-horaire et l'enlever du boîtier du réflecteur.



2. Enfoncer légèrement l'ampoule, la faire tourner dans le sens anti-horaire et la retirer de la douille.
3. Remplacer et insérer la nouvelle ampoule dans la douille en tournant dans le sens horaire.
4. Introduire la douille dans le réflecteur et la tourner dans le sens horaire.

Pneus et roues

Informations sur la sécurité des pneus

Franchir les arêtes vives lentement et si possible à angle droit. Rouler sur des arêtes vives peut endommager les pneus et les jantes. Ne pas écraser les pneus contre une bordure de trottoir lors du stationnement.

Contrôler régulièrement l'état des pneus. En cas de dégâts ou d'usure anormale, prendre contact avec un atelier qualifié.

Marquages / désignations des pneus

Par exemple **225/55 R 18 98 V**

- 225** largeur des pneus (mm)
- 55** rapport de section (hauteur du pneu sur largeur du pneu) (%)
- R** Introduire la douille dans le réflecteur et la tourner dans le sens horaire.
- RF** type de carcasse : Radiale
- 18** diamètre des jantes (pouces)
- 98** indice de capacité de charge par exemple : 98 correspond à 750 kg
- V** indicatif de vitesse

Indicatif de vitesse :

- Q** jusqu'à 160 km/h
- S** jusqu'à 180 km/h
- T** jusqu'à 190 km/h
- H** jusqu'à 210 km/h
- V** jusqu'à 240 km/h
- W** jusqu'à 270 km/h

Choisir un pneu approprié à la vitesse maximale du véhicule.

La vitesse maximale peut être atteinte avec le poids à vide avec conducteur

(75 kg) plus une charge utile de 125 kg. Des équipements optionnels peuvent réduire la vitesse maximale du véhicule.

Pneus directionnels

Les pneus directionnels doivent être montés de telle sorte qu'ils tournent dans le bon sens de rotation. Le sens de rotation correct est reconnaissable au symbole (par exemple une flèche) placé sur le flanc du pneu.

Pneus hiver

Les pneus hiver améliorent la sécurité de conduite à des températures inférieures à 7°C et devraient donc être montés sur toutes les roues.

Conformément à la réglementation du pays, apposer l'autocollant de vitesse dans le champ de vision du conducteur, si le code de vitesse des pneus est inférieur à la vitesse maximale du véhicule.

Toutes tailles de pneus sont permises comme pneus d'hiver ➡ 213.

Contrôle/Réglage de la pression des pneus

Vérifier la pression des pneus (à froid) au moins tous les 14 jours et avant

chaque long voyage. Ne pas oublier la roue de secours. Ceci s'applique également aux véhicules équipés du système de détection de dégonflage des pneus.



L'étiquette d'information sur la pression des pneus située sur le montant B gauche indique les pneus d'origine et les pressions correspondantes. Les données de pression de gonflage se rapportent aux pneus froids. Elles s'appliquent tant aux pneus d'été qu'aux pneus hiver.

Toujours gonfler la roue de secours à la pression de pneus pour pleine charge. Le surgonflage ou le sous-gonflage des pneus par rapport aux pressions prescrites influence défavorablement la sé-

curité, la tenue de route, le confort routier et la consommation et augmente l'usure des pneus.

Le conducteur est responsable du bon réglage de la pression des pneus. Pour les pneus homologués pour le véhicule, consulter le certificat de conformité CEE fourni avec le véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

La pression des pneus change selon les différentes options. Pour connaître la valeur correcte de la pression des pneus, identifier le pneu correspondant sur l'étiquette de pression des pneus comme décrit précédemment.

⚠ AVERTISSEMENT

Une pression trop basse pourrait provoquer une surchauffe considérable et l'endommagement interne du pneu, avec pour conséquence le décollement de la bande de roulement et même l'éclatement du pneu à vitesses élevées.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour des pneus spécifiques, la pression de gonflage recommandée peut

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

dépasser la pression maximale des pneus indiquée sur le pneu.
Ne jamais dépasser la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu.

Importance de la température

La pression des pneus dépend de la température des pneus. Pendant la conduite, la pression et la température des pneus augmentent. Les valeurs de pression des pneus données sur l'étiquette d'information et dans le tableau de pression des pneus sont valables pour les pneus à froid, c'est-à-dire à 20°C.

La pression augmente de près de 10 kPa pour une augmentation de température de 10°C. Cet élément doit être pris en compte lors de la vérification de pneus chauds.

Profondeur de sculptures

Contrôler régulièrement la profondeur des sculptures.

Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de ne pas dépasser un écart de plus de 2 mm entre les profondeurs de sculpture de pneus d'un même essieu.



La profondeur minimale de sculpture légalement autorisée (1,6 mm) est atteinte lorsque le profil est usé jusqu'au repère d'usure (TWI = Tread Wear Indicator). La position des repères d'usure est indiquée par des marques sur les flancs du pneu.

Si l'usure est plus importante à l'avant qu'à l'arrière, permuter régulièrement les roues avant avec les roues arrière. S'assurer que le sens de rotation des roues reste le même.

Les pneus vieillissent même sans rouler.

Il est recommandé de remplacer les pneus tous les 6 ans.

Tailles admissibles de pneus et jantes

En cas d'utilisation d'une taille de pneus autre que celle montée d'origine, il peut être nécessaire de reprogrammer le système et d'effectuer d'autres modifications sur le véhicule. Faire remplacer l'étiquette d'indication de pression des pneus.

AVERTISSEMENT

L'utilisation de pneus ou de jantes non adaptés peut donner lieu à des accidents et entraîner la perte de l'homologation d'usage du véhicule.

Enjoliveurs

Utiliser des enjoliveurs et des pneus homologués en usine pour le véhicule correspondant afin de répondre à toutes les exigences concernant chaque combinaison roue et pneu.

Si des enjoliveurs ou des pneus non homologués en usine sont utilisés, les pneus ne peuvent pas présenter de bourrelet de protection de jante.

Les enjoliveurs ne doivent pas entraver le refroidissement des freins.

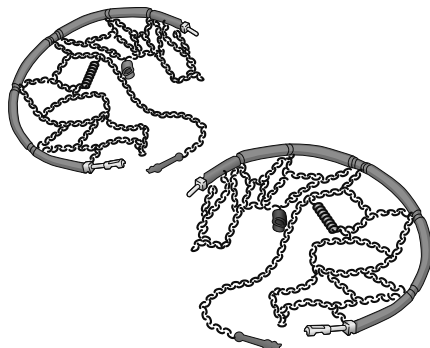
⚠ AVERTISSEMENT

Des pneus ou des enjoliveurs inadéquats peuvent conduire à un dégonflage soudain des pneus et donc à des accidents.

Véhicules avec roues en acier : Si des écrous de blocage de roue sont utilisés, ne pas poser d'enjoliveurs.

Roues de secours : Ne pas utiliser les enjoliveurs.

Chaînes à neige



Les chaînes à neige ne sont autorisées que sur les roues avant.

Utiliser uniquement des chaînes à neige conçues pour le type de pneus du véhicule :

- Pour les pneus 16 pouces et 17 pouces, utiliser uniquement des chaînes à neige Polaire XP9 120 (9 mm).
- Pour des pneus 18 pouces, utiliser uniquement des chaînes à neige Polaire 0112 PSSD.
- Pour des pneus 20 pouces, utiliser uniquement des chaînes à neige Polaire 0100 PSGJ.

i REMARQUE

L'utilisation des chaînes à neige et la vitesse maximale autorisée sont régularisées par la législation de chaque pays.

⚠ AVERTISSEMENT

Un pneu endommagé est un pneu qui peut éclater.

Pour poser les chaînes à neige, suivre les instructions fournies par le fabricant des chaînes à neige.
Après avoir monté les chaînes à neige, arrêter le véhicule après avoir parcouru

ou une courte distance et s'assurer que les chaînes à neige sont correctement serrées.

Roue de secours temporaire

L'utilisation de chaînes à neige sur la roue de secours n'est pas autorisée.

Entreposage du véhicule

Remisage de longue durée

Si le véhicule doit être stocké pendant plusieurs mois :

1. Laver le véhicule.
2. Faire vérifier la protection à la cire dans le compartiment moteur et sur le soubassement.
3. Nettoyer et protéger les joints d'étanchéité en caoutchouc.
4. Remplir complètement le réservoir à carburant.
5. Remplacer l'huile moteur.
6. Vider le réservoir de liquide de lavage.
7. Vérifier la protection antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement.

8. Régler la pression de gonflage à la valeur pour pleine charge.
9. Garer le véhicule dans un local sec et bien ventilé. Engager la 1ère ou la marche arrière ou placer le levier sélecteur sur P. Empêcher tout déplacement du véhicule grâce à des cales.
10. Ne pas serrer le frein de stationnement.
11. Ouvrir le capot, fermer toutes les portes et verrouiller le véhicule.

Remisage de longue durée (BEV)

Si le véhicule doit être stocké pendant plusieurs mois :

1. Laver le véhicule.
2. Faire vérifier la protection à la cire dans le compartiment moteur et sur le soubassement.
3. Nettoyer et protéger les joints d'étanchéité en caoutchouc.
4. Vider le réservoir de liquide de lave-glace.
5. Vérifier la protection antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement.
6. Régler la pression de gonflage à la valeur pour pleine charge.

7. Garer le véhicule dans un local sec et bien ventilé. Engager la 1ère ou la marche arrière ou placer le levier sélecteur sur P. Empêcher tout déplacement du véhicule grâce à des cales.
8. Ne pas serrer le frein de stationnement.
9. Ouvrir le capot, fermer toutes les portes et verrouiller le véhicule.

Jusqu'à quatre semaines

Brancher le câble de recharge.

Quatre semaines à douze mois

1. Décharger la batterie haute tension jusqu'à ce qu'il reste 30 % sur le témoin d'autonomie de batterie (symbole de batterie) du combiné d'instruments.
2. Ne pas brancher le câble de recharge.
3. Toujours entreposer le véhicule dans un endroit où la température se situe entre -10°C et 30°C.
4. Le stockage du véhicule par des températures extrêmes peut endommager la batterie haute tension.
5. Déposer le câble noir négatif (-) de la batterie 12 V du véhicule et fixer un chargeur aux cosses de la batte-

rie du véhicule ou bien garder les câbles de la batterie 12 V du véhicule connectés et charger depuis les cosses positive (+) et négative (-) dans le compartiment moteur.

6. Tous les trois mois, vérifier l'état de charge de la batterie. Si l'état de charge est inférieur à 30 pour cent, recharger la batterie à 30 pour cent.

Remise en service

Quand le véhicule est remis en circulation :

1. Rebrancher la borne négative de la batterie. Initialiser les lève-vitres électriques ➡ 18
2. Contrôler la pression des pneus
3. Remplir le réservoir de lave-glace.
4. Vérifier le niveau d'huile du moteur.
5. Contrôler le niveau de liquide de refroidissement.
6. Le cas échéant, poser la plaque d'immatriculation.

Remise en service (BEV)

Quand le véhicule est remis en circulation :

1. Rebrancher la borne négative de la batterie. Initialiser les lève-vitres électriques ➡ 18

2. Contrôler la pression des pneus.
3. Remplir le réservoir de lave-glace.
4. Contrôler le niveau de liquide de refroidissement.
5. Le cas échéant, poser la plaque d'immatriculation.

Types de propulsion ➡ 6

Remisage de longue durée d'un véhicule hybride- électrique

Si le véhicule doit être stocké pendant plusieurs mois :

1. Laver le véhicule.
2. Faire vérifier la protection à la cire dans le compartiment moteur et sur le soubassement.
3. Nettoyer et protéger les joints d'étanchéité en caoutchouc.
4. Remplir complètement le réservoir à carburant.
5. Remplacer l'huile moteur.
6. Vider le réservoir de liquide de lave-glace.
7. Vérifier la protection antigel et anti-corrosion du liquide de refroidissement.

8. Régler la pression de gonflage à la valeur pour pleine charge.
9. Garer le véhicule dans un local sec et bien ventilé. Engager la 1ère ou la marche arrière ou placer le levier sélecteur sur P. Empêcher tout déplacement du véhicule grâce à des cales.
10. Ne pas serrer le frein de stationnement.
11. Ouvrir le capot, fermer toutes les portes et verrouiller le véhicule.

Remisage de longue durée (BEV)

Si le véhicule doit être stocké pendant plusieurs mois :

1. Laver le véhicule.
2. Faire vérifier la protection à la cire dans le compartiment moteur et sur le soubassement.
3. Nettoyer et protéger les joints d'étanchéité en caoutchouc.
4. Vider le réservoir de liquide de lave-glace.
5. Vérifier la protection antigel et anti-corrosion du liquide de refroidissement.
6. Régler la pression de gonflage à la valeur pour pleine charge.

7. Garer le véhicule dans un local sec et bien ventilé. Engager la 1ère ou la marche arrière ou placer le levier sélecteur sur P. Empêcher tout déplacement du véhicule grâce à des cales.
8. Ne pas serrer le frein de stationnement.
9. Ouvrir le capot, fermer toutes les portes et verrouiller le véhicule.

Jusqu'à quatre semaines

Brancher le câble de recharge.

Quatre semaines à douze mois

1. Décharger la batterie haute tension jusqu'à ce qu'il reste 30 % sur le témoin d'autonomie de batterie (symbole de batterie) du combiné d'instruments.
2. Ne pas brancher le câble de recharge.
3. Toujours entreposer le véhicule dans un endroit où la température se situe entre -10°C et 30°C.
4. Le stockage du véhicule par des températures extrêmes peut endommager la batterie haute tension.
5. Déposer le câble noir négatif (-) de la batterie 12 V du véhicule et fixer un chargeur aux cosses de la batte-

- rie du véhicule ou bien garder les câbles de la batterie 12 V du véhicule connectés et charger depuis les cosses positive (+) et négative (-) dans le compartiment moteur.
- Tous les trois mois, vérifier l'état de charge de la batterie. Si l'état de charge est inférieur à 30 pour cent, recharger la batterie à 30 pour cent.

Remise en service

Quand le véhicule est remis en circulation :

- Rebrancher la borne négative de la batterie. Initialiser les lève-vitres électriques ➡ 18
- Contrôler la pression des pneus
- Remplir le réservoir de lave-glace.
- Vérifier le niveau d'huile du moteur.
- Contrôler le niveau de liquide de refroidissement.
- Le cas échéant, poser la plaque d'immatriculation.

Remise en service (BEV)

Quand le véhicule est remis en circulation :

- Rebrancher la borne négative de la batterie. Initialiser les lève-vitres électriques ➡ 18

- Contrôler la pression des pneus.
- Remplir le réservoir de lave-glace.
- Contrôler le niveau de liquide de refroidissement.
- Le cas échéant, poser la plaque d'immatriculation.

Types de propulsion ➡ 6

Entretien de la carrosserie - de l'extérieur

Consignes générales

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

Serrures

Les serrures sont lubrifiées en usine en utilisant une graisse pour barillet de haute qualité. N'utiliser un produit dégivrant que si ceci est absolument nécessaire car son effet dégraissant entrave le fonctionnement des serrures. Après avoir utilisé un produit dégivrant, faire regraisser les barilletts par un atelier qualifié.

Lavage

La peinture du véhicule est soumise à des agressions extérieures.

Éliminer immédiatement les fientes, les insectes morts, les résines, le pollen, etc. car ils contiennent des composants corrosifs qui peuvent endommager la peinture.

En cas de passage à la borne de lavage, suivre les instructions du fabricant. Il faut arrêter les essuie-glaces avant et arrière. Enlever l'antenne et les accessoires externes tels que galerie de toit, etc.

En cas de lavage à la main, rincer abondamment les parties intérieures des passages de roue.

Nettoyer à fond les rebords et replis intérieurs des portes, le capot ainsi que les parties de la carrosserie qu'ils recouvrent.

Nettoyer les moulures en métal brillant avec une solution de nettoyage homologuée pour l'aluminium afin d'éviter tout dommage.

ATTENTION

Toujours utiliser un produit de nettoyage avec un pH compris entre 4 et 9.

Ne pas utiliser de produits de nettoyage sur des surfaces brûlantes.

Ne pas nettoyer le compartiment moteur avec un jet de vapeur ou haute pression.

Rincer abondamment le véhicule et l'essuyer à la peau de chamois. Rincer la peau de chamois. Utiliser des peaux de chamois différentes pour les surfaces peintes et pour les surfaces vitrées : des résidus de cire sur les vitres altèrent la vision.

Faire graisser les charnières de toutes les portes par un atelier qualifié.

Ne pas éliminer les taches de goudron avec des objets durs. Utiliser un spray éliminant le goudron sur les surfaces peintes.

Éclairage extérieur

Les lentilles des phares et des autres lampes sont en plastique. Ne pas utiliser de produits abrasifs ou corrosifs ni de grattoirs et ne pas effectuer de nettoyage à sec.

Polissage et lustrage

Un polissage n'est rendu nécessaire que lorsque la peinture est souillée par des substances solides ou a pris un aspect mat et perdu son éclat. Les parties de la carrosserie en plastique ne doivent pas être traitées avec

des produits de lustrage ou de polissage.

Vitres et balais d'essuie-glace

Arrêter l'essuie-glace avant d'intervenir dans leurs zones.

Nettoyer à l'aide d'un chiffon doux non pelucheux ou d'une peau de chamois avec du produit de nettoyage pour vitres et du produit d'élimination des insectes.

Lors du nettoyage de la vitre arrière depuis l'intérieur, toujours passer le chiffon parallèlement à l'élément de chauffage pour éviter tout dommage.

Utiliser un grattoir à arêtes vives pour éliminer le givre (la glace) de façon mécanique. Appuyer le grattoir fermement sur la vitre afin que la crasse ne puisse pas passer en dessous et rayer ainsi la vitre.

Nettoyer les balais d'essuie-glaces gras avec un chiffon doux et un produit de nettoyage pour vitres. S'assurer également de bien retirer tous les résidus de cire, insectes et autres de la vitre.

Les résidus de glace, la pollution et les balayages répétés sur des vitres sèches peuvent endommager, voire casser les balais d'essuie-glace.

Roues et pneus

Ne pas utiliser de nettoyeurs à haute pression.

Nettoyer des jantes avec un nettoyant pour jantes à pH neutre.

Les jantes sont peintes et peuvent être nettoyées avec les mêmes produits que la carrosserie.

Dégâts à la peinture

Corriger les petits dégâts de peinture avec un crayon de retouche avant que la rouille ne se forme.

Les grands dégâts de peinture ou la rouille doivent être réparés par un atelier.

Dispositif d'attelage

Ne pas nettoyer la barre d'attelage avec un jet de vapeur ou haute pression.

Soubassement

Le soubassement est partiellement revêtu de PVC ou d'une couche de cire de protection permanente dans les zones les plus critiques.

Vérifier le soubassement après son lavage et le faire cirer le cas échéant. Les matériaux en bitume caoutchouc peuvent abîmer la couche de PVC. Fai-

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

re effectuer les travaux au soubassement par un atelier qualifié.
De préférence, laver le soubassement au début et à la fin de l'hiver et faire vérifier la couche de cire de protection.

Peinture brillante

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de produits abrasifs, solvants, essence, pétrole pour nettoyer la carrosserie.
Ne jamais utiliser une éponge abrasive pour nettoyer les taches tenaces. Risque de rayure de la peinture !
Ne pas appliquer de produit lustrant.

REMARQUE

Utiliser un chiffon doux et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.
Essuyer délicatement la carrosserie avec un chiffon en microfibres propre.
Appliquer le produit lustrant sur un véhicule propre et sec.
Respecter les consignes d'utilisation mentionnées sur le produit.

Autocollants

(Selon version)

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser le lavage à haute pression pour nettoyer le véhicule - Risque d'endommager ou de décoller les autocollants !

REMARQUE

Utiliser le lavage au jet d'eau à gros débit (température comprise entre 25° C et 40 °C).
Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer.
Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée.

ATTENTION

Ne pas appliquer de vernis sur les autocollants, au risque de les endommager ou de les détacher ! Nettoyer uniquement avec un chiffon doux et humide.

Entretien de l'intérieur

Intérieur et garnitures

Ne nettoyer l'habitacle, y compris le revêtement de tableau de bord et les revêtements qu'à l'aide d'un chiffon sec ou de produit de nettoyage intérieur.
Nettoyer les garnitures en cuir à l'eau propre et avec un chiffon doux. Pour les taches tenaces, utiliser un produit d'entretien pour cuir.

Nettoyer le combiné et les écrans uniquement avec un chiffon doux humide. Le cas échéant, utiliser une solution savonneuse douce.

Les garnitures en tissu se nettoient le mieux à l'aspirateur et à la brosse. Pour éliminer les taches, utiliser un produit de nettoyage pour tissu.

Il se peut que les tissus ne soient pas grand teint. Cela peut provoquer des décolorations visibles, notamment sur les garnitures de couleur claire. Éliminer les taches et les décolorations dès que possible.

Nettoyer les ceintures de sécurité à l'eau tiède ou avec un produit de nettoyage pour intérieur.

⚠ ATTENTION

Attacher les fermetures Velcro des vêtements car elles peuvent abîmer le garnissage du siège si elles restent ouvertes.

La même chose s'applique aux vêtements avec des objets aux bords tranchants, tels que fermetures éclair, ceintures ou jeans cloutés.

Éléments en matière plastique et en caoutchouc

Les pièces en plastique et en caoutchouc peuvent être entretenues avec les mêmes produits que la carrosserie. Le cas échéant, utiliser un produit de nettoyage pour intérieur. Ne pas utiliser d'autres produits. Éviter notamment les solvants et l'essence. Ne pas utiliser de nettoyeurs à haute pression.

Consignes générales

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

Introduction aux ceintures de sécurité

Ne pas blanchir, teindre les ceintures de sécurité ou les nettoyer avec des solvants chimiques et des détergents abrasifs. Cela affaiblirait le tissu. Les dommages causés par le soleil peuvent également affaiblir le tissu.

Si les ceintures de sécurité sont sales, les nettoyer avec une solution savonneuse neutre ou de l'eau tiède. Ne pas retirer les ceintures de sécurité du véhicule pour les laver. Sécher avec un chiffon doux.

Remplacer les ceintures de sécurité si elles sont effilochées ou usées ou si les boucles ne fonctionnent pas correctement.

Éléments en matière plastique et revêtues

Les pièces en plastique et en caoutchouc peuvent être entretenues avec les mêmes produits que la carrosserie. Le cas échéant, utiliser un produit de nettoyage pour intérieur. Ne pas utiliser d'autres produits. Éviter notamment les solvants et l'essence.

Ne pas utiliser de nettoyeurs à haute pression.

Combiné d'instruments et écrans

Les lentilles situées devant les instruments de ce véhicule sont moulées en plastique transparent. Lors du nettoyage des lentilles, veiller à ne pas rayer le plastique. Nettoyer avec un chiffon doux et humide. Une solution savonneuse douce peut être utilisée, mais ne pas utiliser de nettoyeurs abrasifs ou à forte teneur en alcool. En cas d'utilisation de savon, nettoyer avec un chiffon propre et humide. Sécher avec un chiffon doux.

i REMARQUE

Ne jamais utiliser d'alcool, d'essence ou de dérivés pour nettoyer le tableau de bord et les lentilles du tableau de bord.

Surfaces en verre

Toutes les surfaces vitrées doivent être nettoyées régulièrement à l'aide d'un nettoyant commercial pour vitres.

Ne pas utiliser de grattoirs ou d'autres instruments tranchants qui pourraient rayer les éléments.

Pour nettoyer le rétroviseur, vaporiser du nettoyant sur la serviette ou le chiffon utilisé. Ne pas vaporiser le nettoyant directement sur le miroir.

REMARQUE

Ne jamais utiliser de nettoyant de type abrasif. Faire preuve de prudence pour nettoyer la vitre arrière intérieure équipée de dégivrateurs électriques ou les vitres équipées d'antennes radio.

Pièces en tissu

Ne nettoyer l'habitacle, y compris le revêtement de tableau de bord et les revêtements qu'à l'aide d'un chiffon sec ou de produit de nettoyage intérieur. Nettoyer les garnitures en cuir à l'eau propre et avec un chiffon doux. Pour les taches tenaces, utiliser un produit d'entretien pour cuir.

Utiliser un produit spécifique pour nettoyer les tapis et le textile.

Les garnitures en tissu se nettoient le mieux à l'aspirateur et à la brosse.

Il se peut que les tissus ne soient pas grand teint.

Cela peut provoquer des décolorations visibles, notamment sur les garnitures de couleur claire.

Éliminer les taches et les décolorations dès que possible.

Il est conseillé d'utiliser une brosse humide sur le rembourrage en velours. Frotter les sièges à l'aide d'un chiffon doux en microfibre humecté d'une solution d'eau et de détergent neutre. Nettoyer les ceintures de sécurité à l'eau tiède ou avec un produit de nettoyage pour intérieur.

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser des solvants volatils aux fins de nettoyage. Nombreux de ces solvants sont potentiellement inflammables et s'ils sont utilisés dans des espaces clos, ils peuvent provoquer des problèmes respiratoires.

Tapis de sol

AVERTISSEMENT

Si un tapis de sol n'est pas de la bonne taille ou n'est pas position-

né correctement, il peut interférer avec la pédale d'accélérateur et/ou de frein, ce qui peut entraîner une accélération non désirée et/ou un allongement de la distance de freinage qui peut causer une collision et des blessures.

Se baser sur les recommandations suivantes pour une utilisation correcte des tapis de sol.

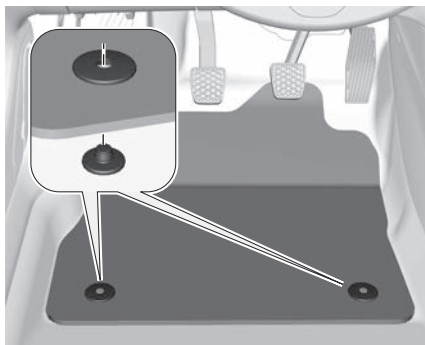
- Les tapis de sol d'origine ont été conçus pour ce véhicule. Si les tapis de sol doivent être remplacés, il est recommandé d'acheter des tapis de sol certifiés qui s'adaptent correctement et qui sont fixés par des dispositifs de maintien du côté conducteur. Toujours veiller à ce que les tapis de sol n'interfèrent pas avec les pédales.
- Utiliser le tapis de sol en l'orientant du bon côté. Ne pas le retourner.
- Ne rien placer sur le tapis de sol du côté du conducteur.
- N'utiliser qu'un seul tapis de sol du côté du conducteur.

Insertion des tapis de sol

Le tapis de sol du côté du conducteur est maintenu en place par deux fixations.

Pour mettre en place :

1. Déplacer le siège vers l'arrière aussi loin que possible.



2. Aligner les fentes dans le tapis avec les fixations comme indiqué.
3. Pousser le tapis sur le sol.

Dépose des tapis de sol

Pour la retirer :

1. Déplacer le siège vers l'arrière aussi loin que possible.
2. Retirer le tapis.

1

2

3

4

5

6

7

8

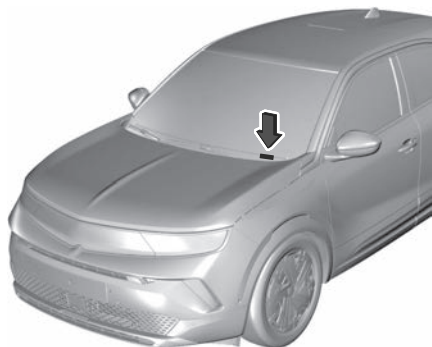
9

10

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule (VIN)



Le numéro d'identification du véhicule peut être estampé sur le tableau de bord, visible à travers le pare-brise ou dans le compartiment moteur sur le panneau de carrosserie de droite.

Identification du moteur

Les tableaux de caractéristiques techniques présentent l'appellation du moteur.

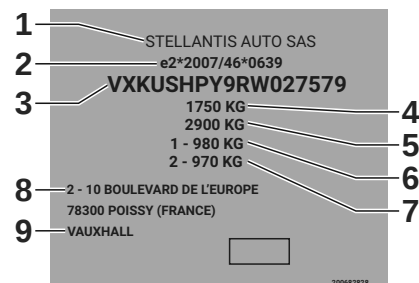
Données du moteur ➞ 227

Pour identifier le moteur, voir la puissance du moteur dans le certificat de conformité fourni avec votre véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

Plaque d'identification de la peinture de la carrosserie



La plaquette d'identification se trouve sur l'encadrement de la porte avant gauche ou droite. La disposition et la position diffèrent pour certains pays d'exportation.



Données de la plaquette d'identification :

- 1 constructeur
- 2 numéro d'homologation
- 3 numéro d'identification du véhicule
- 4 poids nominal brut autorisé du véhicule en kg

- 5 poids total roulant autorisé en kg
- 6 charge maximale autorisée sur l'essieu avant en kg
- 7 charge maximale autorisée sur l'essieu arrière en kg
- 8 adresse du fabricant, données spécifiques au véhicule ou au pays
- 9 marque

La charge sur essieu avant et la charge sur essieu arrière ne doivent pas dépasser ensemble le poids total autorisé en charge.

Le poids en ordre de marche du véhicule dépend des caractéristiques du véhicule, par exemple des accessoires et équipements facultatifs.

Voir le certificat de conformité fourni avec votre véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

Les caractéristiques techniques ont été établies selon les normes de la Communauté Européenne. Tous droits de modification réservés.

Les indications figurant sur les papiers du véhicule ont toujours priorité sur celles du présent manuel.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Données du véhicule

Dimension

Longueur [mm]	4150
Largeur, les deux rétroviseurs extérieurs rabattus [mm]	1791
Largeur, les deux rétroviseurs compris [mm]	1987
Hauteur (sans antenne) [mm]	1535 / 1515 ¹
Longueur du coffre au niveau du plancher [mm]	667
Longueur du coffre avec les sièges de seconde rangée rabattus [mm]	1418
Largeur du coffre entre les passages de roue [mm]	1021
Empattement [mm]	2557 / 2561 ^[1]
Diamètre de braquage [m]	11,08

¹ BEV

Données du moteur

Appellation du moteur	EB2LTD	EB2ADTSM	EB2LTDH2	BEV ZLE	BEV
Désignation de vente	1,2 T	1,2 T	1,2 T Hybride 48 V	Électrique	GSE
Cylindrée [cm ³]	1199	1199	1199	–	–
Puissance du moteur [kW] à un régime de	100 5500	96 5500	100 5500	100 / 115	207
Couple [Nm] à un régime de	230 1750	230 1750	230 1750	260 500 - 4060	345 500 - 4060
Type de carburant	Essence	Essence	Essence	–	–
Indice d'octane RON recommandé autorisé autorisé	95 98 91	91 98 95	95 98 91		
Charge rapide DC [kW]	–	–	–	100 / 110	100 / 110
Capacité de la batterie haute tension [kWh]	–	–	–	50 / 54	50 / 54

Liquides et lubrifiants

Fluides et lubrifiants moteur

L'huile moteur utilisée sur le véhicule a été soigneusement développée et testée pour répondre aux exigences du plan d'entretien programmé.

N'utiliser que les lubrifiants recommandés pour prolonger le fonctionnement et la durée de vie du moteur.

AVERTISSEMENT

L'utilisation de produits autres que ceux indiqués ci-dessus peut endommager le moteur, dommages non couverts par la garantie.

Type moteur	Classes de viscosité	Spécifications	Produit recommandé
EB2LTDH2	SAE 0W20	01/955535	QUARTZ FPW01
EP6LTCHP	SAE 0W20	01/955535	QUARTZ FPW01
EB2ADT / EB2ADTS / EB2ADTSM	SAE 5W30	03/9,55535	QUARTZ FPW 03

Fluides recommandés ➞ 201

Contenances des réservoirs ➞ 229

Contenances des réservoirs

Huile moteur

Moteur	EB2LTD	EB2ADTS	EB2LTDH2
filtre inclus [l]	4,0	4,0	4,0
entre MIN et MAX [l]	1,0	1,0	1,0

Réservoir de carburant

Essence (ICE), quantité de remplissage [l]	44
Essence (MHEV), quantité de remplissage [l]	42

INFORMATION CLIENT

Déclaration de conformité

Systèmes de transmission radio

Ce véhicule dispose de systèmes qui transmettent et / ou reçoivent des ondes radio soumises à la Directive 2014/53/EU et The Radio Equipment Regulations 2017 du Royaume-Uni. Les fabricants des systèmes mentionnés plus loin déclarent la conformité avec la Directive 2014/53/EU et The Radio Equipment Regulations 2017. La version intégrale de la Déclaration de conformité de l'UE pour chaque système est disponible à l'adresse Internet suivante :

https://public-service-box.opel.com/OVddb/OV/en_GB/index.html

L'importateur est Opel Automobile GmbH, Bahnhofspatz, 65423 Rueselsheim am Main, Allemagne.

Radars

Fabricant :

ZF

Avenue du Technopole, ZAC Technopole BREST-Iroise, Secteur de la Pointe du Diable
29280 Plouzané, France

Fréquences de fonctionnement :

76,0 GHz - 77,0 GHz

Puissance max. : 16,5 dBm

Radio et système d'infodivertissement

RCE

Fabricant :

Shenzhen Hangsheng Electronic Company Ltd.

Hangsheng Industrial Area, Fuyuan 1Rd., Fuyong Town, Baoan District Shenzhen City

Fréquences de fonctionnement :

2402 - 2480 MHz

Puissance max. : -1,10 dBi

NAC

Fabricant :

Continental Automotive Czech Republic s.r.o

Prumyslová 1851 250 01, Brandýs nad Labem, République tchèque

Fréquences de fonctionnement :

- AM BSR : LF et MF
- FM BSR : Bande VHF II
- DAB BSR : VHF Bande III
- 802.11bgn : 2412-2472 MHz
- Bluetooth : 2402-2480 MHz
- GNSS : Galileo : E1
- GLONASS : G1
- GPS : L1
- SBAS : L1

Puissance max. :

- 802.11bgn : 17.684 dBm eirp
- Bluetooth : 1.251 dBm eirp

Antidémarrage

BSI

Fabricant :

Aktiv Services Deutschland GmbH

Am Technologiepark 1 D, 42119 Wuppertal, Allemagne

Fréquences de fonctionnement :

- Min : 122,8 KHz
- Type : 125 KHz
- Max : 127,2 KHz

Puissance max. : 65 W

TCM

Fabricant :

Kostal Bulgaria Automotive EOOD

Sinitevska 4, 4400 Pazardzhik, Bulgaria

Fréquences de fonctionnement : 15 kHz

Puissance max. : Typ. 900 mW à la bobine TRSP pendant la communication active

Appel d'urgence BTA

ATB31xA :

Fabricant :

MARELLI EUROPE S.p.A

MAGNETI MARELLI SYSTEMES ELECTRONIQUES S.a.s, 6 Allée d'Argenson, Z.I. Nord, BP 40123 86101 Chatellerault Cedex, France

Puissance d'émission maximale :

- GSM 900 : 33 dBm
- GSM 180 : 30 dBm
- UMTS : 24 dBm

Bande de fréquence :

- GSM 900 : 880 ÷ 960 MHz
- GSM 1800 : 1710 ÷ 1880 MHz
- UMTS : 880 ÷ 960 MHz, 1920 ÷ 2170 MHz

Boîtier télématique

BSRF

Fabricant :

Continental Automotive GmbH

Siemensstrasse 12, 93055 Regensburg, Allemagne

Fréquences de fonctionnement :

- FM : 87,5 - 108 MHz ;

- AM : 148,5 - 283,5 kHz, 526,5 - 1606,5 kHz ;
- DAB : 174 - 240 MHz ;
- Wi-Fi : 2,4GHz et 5GHz ;
- LTE : (1,4 MHz 3 MHz 5 MHz 10 MHz 15 MHz 20 MHz) ;
- GNSS : 1559-1610 MHz.

Puissance max. : GSM (33 dBm +/- 2 dB), LTE/WCDMA (23 dBm +/- 2 dB)

RTMB

Fabricant :

FIH Co., Ltd

No.4, Minsheng St., Tucheng Dist., 236 New Taipei City, Taïwan

Tableau 1 : Wi-Fi

	Fréquences	Puissance max.
802,11b/g/n (2,4 GHz)	2412 - 2472 MHz	18,83 dBm
802,11a/n/ac (5 GHz)	5180 – 5240 MHz	15,99 dBm

Tableau 2 : SRD

Fréquences	Puissance max.
5745 – 5825 MHz	13,93 dBm

Tableau 3 : GSM 900

Fréquences	Puissance max.
880–915 MHz (émetteur)	33 dBm (valeur nominale)
925–960 MHz (récepteur)	

Tableau 4 : GSM 1800

Fréquences	Puissance max.
1710–1785 MHz (émetteur)	30 dBm (valeur nominale)
1805–1880 MHz (récepteur)	

Tableau 5 : WCDMA Bande I

Fréquences	Puissance max.
1920–1980 MHz (émetteur)	24 dBm (valeur nominale)
2110–2170 MHz (récepteur)	

Tableau 6 : WCDMA Bande VIII

Fréquences	Puissance max.
880–915 MHz (émetteur)	24 dBm
925–960 MHz (récepteur)	

Tableau 7 : LTE FDD Bande 1

Fréquences	Puissance max.
1920–1980 MHz (émetteur)	23 dBm
2110–2170 MHz (récepteur)	

Tableau 8 : LTE FDD Bande 3

Fréquences	Puissance max.
1710–1785 MHz (émetteur)	23 dBm
1805–1880 MHz (récepteur)	

Tableau 9 : LTE FDD Bande 7

Fréquences	Puissance max.
2500–2570 MHz (émetteur)	23 dBm

2620–2690 MHz
(récepteur)

Tableau 10 : LTE FDD Bande 8

Fréquences	Puissance max.
880–915 MHz (émetteur)	23 dBm
925–960 MHz (récepteur)	

Tableau 11 : LTE FDD Bande 20

Fréquences	Puissance max.
832–862 MHz (émetteur)	23 dBm
791–821 MHz (récepteur)	

Tableau 12 : LTE FDD Bande 28

Fréquences	Puissance max.
703–748 MHz (émetteur)	23 dBm
758–803 MHz (récepteur)	

Télécommande et télémétrie

Fabricant :

Valeo Comfort and Driving Assistance

76, rue Auguste Perret 94046 Créteil - CEDEX, France

Fréquences de fonctionnement :

- 433,05...434,79MHz
- 125kHz 2402...2480MHz

Puissance max. :

- 10 dBm / -6,85 dBm
- 125 kHz : -7,3 dBm

Antenne radio

Antenne GNSS

Fabricant :

ASK Industrie SpA

C.P. 110 c/o U.P. RE2, 42121 Reggio Emilia, Italie

Fréquences de fonctionnement : 76 - 108 MHz

Puissance max. : n/a

Antenne requin

Fabricant :

TE-CONNECTIVITY

45-51 Stuttgarter Strasse D-72654, Neckartenzlingen, Allemagne

- AM : 144-1710 KHz
- FM : 87-108 MHz
- DAB Bd3 : 174-240 MHz
- DAB Bd L : 1452-1492 MHz
- GNSS : 1575-1605 MHz

Chargeur sans fil

Fabricant :

Adayo

No.1 North Shangxia Road, Dongjiang Hi-tech Industry Park, Huizhou, Guangdong Province, 516005, P R, Chine

Fréquences de fonctionnement : 127,7 kHz

Puissance max. : 15 W

Mise à jour logicielle

Le système d'infodivertissement peut télécharger et installer des mises à jour logicielles sélectionnées grâce à une connexion sans fil.

REMARQUE

La disponibilité de ces mises à jour logicielles sans fil pour le véhicule dépend du véhicule et du pays. Vous trouverez de plus amples informations sur notre site Web.

Gestion à distance des appareils et mises à jour à distance des logiciels et des microprogrammes

En tant que partie intégrante du service lié à l'exécution des contrats de services connectés souscrits, la gestion nécessaire des appareils et les mises à jour nécessaires des logiciels et des microprogrammes liés au service connecté nommé seront effectuées à distance, en particulier en utilisant la technologie hertzienne.

Pour cela, une connexion sécurisée par réseau radio entre le véhicule et le serveur de gestion des appareils sera établie lorsque le contact sera mis et qu'un réseau mobile sera disponible.

En fonction de l'équipement du véhicule, une connexion doit être paramétrée sur **Véhicule connecté** pour permettre l'établissement de la connexion au réseau radio.

Indépendamment d'un abonnement valable à un service connecté, la gestion à distance des dispositifs de sécurité des produits ou liés à la sécurité des produits et les mises à jour des logiciels et des micrologiciels seront effectuées lorsque le traitement est nécessaire pour le respect d'une obligation légale à laquelle le fabricant est soumis (par exemple, la loi applicable en matière de responsabilité des produits, la réglementation sur les appels d'urgence) ou lorsque le traitement est nécessaire pour protéger les intérêts vitaux des utilisateurs et des passagers du véhicule en question.

L'établissement d'une connexion sécurisée au réseau radio et les mises à jour à distance correspondantes ne sont pas concernés par les paramètres de confidentialité et seront effectués en principe après une initiation par l'utilisateur du véhicule suite à une notification à ce sujet.

Le système est capable d'accuser réception d'une mise à jour dès qu'il est connecté à un réseau Wi-Fi extérieur ou à un réseau mobile. Les mises à jour lourdes sont uniquement téléchargées via le réseau Wi-Fi.

La disponibilité d'une mise à jour est notifiée à l'écran d'information à la fin

d'un trajet, avec une option d'installation immédiate ou de report de l'installation.

La durée de l'installation est variable et peut prendre plusieurs minutes, avec un maximum d'environ 30 minutes. Une notification donnera une estimation de la durée et une description de la mise à jour.

Les mises à jour peuvent être vérifiées manuellement via l'écran d'information. Suivre les invites à l'écran dans le menu correspondant.

i REMARQUE

Les étapes du téléchargement et de l'installation des mises à jour peuvent varier d'un véhicule à l'autre.

Pour des raisons de sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, l'installation doit être effectuée avec le contact mis sans faire démarrer le moteur. L'installation ne peut pas être effectuée dans les cas suivants :

- moteur en marche
- appel d'urgence en cours
- charge insuffisante de la batterie du véhicule

- charge de la batterie haute tension du véhicule

i REMARQUE

Le véhicule peut ne pas être opérationnel pendant le processus d'installation.

Si la mise à jour a échoué, prendre contact avec un atelier qualifié.

Marques commerciales déposées

Apple Inc.

Apple CarPlay™ est une marque déposée d'Apple Inc.®

App Store® et iTunes Store® sont des marques déposées d'Apple Inc.

iPhone®, iPod®, iPod touch®, iPod nano®, iPad® et Siri® sont des marques déposées d'Apple Inc.

Bluetooth SIG, Inc.

Bluetooth® est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

Google Inc.

Android™ et Google Play™ sont des marques déposées de Google Inc.

Velcro Companies

Velcro® est une marque déposée de Velcro Companies.

Consommation de carburant et émissions de CO₂

Les chiffres de consommation de carburant et d'émissions de CO₂ déclarés par le fabricant sont déterminés sur la base des essais d'homologation prévus par les normes applicables dans le pays où le véhicule est immatriculé.

Le type d'itinéraire, la circulation, les conditions météorologiques, le style de conduite, l'état général du véhicule, le niveau d'équipement/accessoires, l'utilisation du système de climatisation, la charge du véhicule, la présence d'une galerie de toit et d'autres situations qui affectent négativement l'aérodynamisme ou la résistance conduiront à des valeurs de consommation différentes. Ce n'est qu'après les 3 000 premiers kilomètres de conduite qu'il sera possible d'établir une consommation de carburant plus régulière.

Pour connaître les chiffres spécifiques de consommation de carburant et

d'émissions de CO₂ de ce véhicule, se référer aux données du certificat de conformité et à la documentation qui accompagne le véhicule.

Prescriptions relatives à l'élimination

(le cas échéant)

Le fabricant s'est engagé depuis de nombreuses années à préserver l'environnement en améliorant constamment ses processus de production et en fabriquant des produits de plus en plus "éco-compatibles". Afin d'offrir aux clients le meilleur service possible dans le respect des lois environnementales et en réponse à la directive européenne 2000/53/CE régissant les véhicules hors d'usage, le fabricant propose à ses clients de remettre leur véhicule en fin de vie sans frais supplémentaires. La directive européenne prévoit que le dernier détenteur et/ou propriétaire puisse remettre le véhicule hors d'usage sans frais du fait de l'absence de valeur marchande ou d'une valeur marchande négative du véhicule.

Pour remettre le véhicule hors d'usage sans frais supplémentaires, s'adresser à l'un de nos concessionnaires en cas d'achat d'un autre véhicule ou à un

centre de collecte et de mise à la casse agréé par le fabricant. Ces centres ont été soigneusement choisis pour offrir un service de qualité pour la collecte, le traitement et le recyclage des véhicules hors d'usage, dans le respect de l'environnement.

De même, pour respecter ses obligations au titre de la directive européenne 2006/66/CE relative aux piles et accumulateurs, le fabricant doit se conformer à tout moment aux réglementations nationales relatives à la manipulation des batteries lithium-ion basse tension (12 V et 48 V) et haute tension.

Il s'agit notamment de confier les véhicules avec leurs batteries à l'un des centres de collecte et de démolition autorisés par le fabricant à traiter ces batteries, et de ne pas s'en débarrasser de manière inappropriée, ce qui pourrait entraîner des blessures corporelles et/ou nuire à l'environnement.

Le conducteur peut obtenir de plus amples informations sur ces centres de collecte et de mise au rebut soit auprès d'un concessionnaire, soit en appelant le numéro figurant dans le carnet d'entretien, soit en consultant les sites Web des différentes marques du fabricant.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

REACH

Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals (REACH) est un règlement de l'Union européenne adopté pour améliorer la protection de la santé humaine et de l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques. Visiter le site www.opel.com/reach pour de plus amples renseignements et pour accéder aux informations communiquées en application de l'article 33.

Enregistrement des données du véhicule et protection de la vie privée

Introduction

Des calculateurs électroniques sont installés dans le véhicule. Ils traitent les données reçues, générées ou échangées par les capteurs du véhicule. Certains de ces calculateurs sont nécessaires au bon fonctionnement de votre véhicule, d'autres vous assistent en conduisant (systèmes d'assistance au conducteur), d'autres encore assurent

des fonctions de confort ou d'infodivertissement.

Les rubriques suivantes contiennent des informations générales sur le traitement des données dans le véhicule. D'autres informations sur les données téléchargées, stockées et transmises à des tiers (ainsi que la finalité de cette transmission) dans votre véhicule sont disponibles sous le mot clé "Protection des données", sans oublier les références des caractéristiques fonctionnelles affectées dans le Guide d'utilisation du véhicule. Celles-ci sont également disponibles dans les conditions générales de vente du véhicule, dans les conditions générales de vente des services connectés, ou en ligne sur le site de la marque.

Référence personnelle

Chaque véhicule est identifié au moyen d'un numéro de châssis unique. D'autres options, telles que la plaque d'immatriculation du véhicule, permettent de retrouver des données sur le détenteur ou le conducteur du véhicule. Les données générées ou traitées par les boîtiers de commande peuvent donc être personnelles, ou être rendues personnelles sous certaines conditions. En fonction des données dispo-

nibles sur le véhicule, des conclusions peuvent être tirées sur des informations telles que votre comportement de conduite, votre emplacement ou l'itinéraire parcouru ou sur votre comportement d'utilisation.

Données de fonctionnement dans le véhicule

Les unités de commande traitent les données de fonctionnement du véhicule.

Ces données incluent par exemple :

- l'information sur l'état du véhicule (par exemple la vitesse, le délai de déplacement, l'accélération latérale, le taux de rotation de roue, l'affichage de bouclage de ceinture de sécurité)
- conditions ambiantes (par exemple la température, le capteur de pluie, le capteur de distance)

En règle générale, ces données sont temporaires et ne sont pas stockées plus longtemps qu'un cycle opérationnel et ne sont traitées qu'à bord du véhicule lui-même. Les unités de commande incluent souvent l'enregistrement des données (dont la clé du véhicule). Cette fonction permet de documenter temporairement ou en perma-

nence les informations relatives à l'état du véhicule, aux contraintes des composants, aux exigences d'entretien ainsi qu'aux événements et erreurs techniques.

Selon les niveaux de l'équipement technique, les données stockées sont les suivantes :

- État de fonctionnement de composants de système (par exemple niveau de remplissage, pression des pneus, état de la batterie)
- défaillances et défauts dans d'importants composants de système (par exemple les feux, les freins)
- réactions de système dans des situations de conduite spéciales (par exemple le déclenchement d'un coussin gonflable, la commande des systèmes de commande de stabilité)
- informations sur des événements qui endommagent le véhicule ;
- pour les véhicules électriques, part de charge dans la batterie haute tension, autonomie estimée.

Dans des cas particuliers (par exemple si le véhicule a détecté un dysfonctionnement), il peut s'avérer nécessaire d'enregistrer des données qui seraient autrement simplement volatiles.

Lors de l'utilisation des services (par exemple réparations, maintenance), les données d'exploitation sauvegardées peuvent être lues avec le numéro d'identification du véhicule et utilisées si nécessaire. Le personnel travaillant pour le réseau de service (par exemple les garages, les fabricants) ou des tiers (par exemple un service de dépannage) peut lire les données du véhicule. Ceci s'applique également aux mesures d'assurance qualité et du travail de garantie.

Les données sont généralement lues via le port OBD (On-Board Diagnostics) prescrit par la loi dans le véhicule. L'exploitation document l'état technique du véhicule ou de ses composants et facilite le diagnostic des défauts, le respect des obligations de garantie et l'amélioration de la qualité. Ces données, en particulier les informations relatives à la contrainte des composants, aux événements techniques, aux erreurs de l'opérateur et à d'autres défauts, sont transmises au constructeur, le cas échéant, avec le numéro d'identification du véhicule. La responsabilité du fabricant est également engagée. Le fabricant peut également utiliser des données d'exploitation provenant des véhicules pour les rappels de produits. Ces don-

nées peuvent également être utilisées pour vérifier la garantie client et les réclamations en garantie.

Les mémoires de défauts dans le véhicule peuvent être mises à zéro par une entreprise de service après-vente lors d'un entretien ou d'une réparation, ou à votre demande.

Caractéristiques techniques du véhicule

Selon le niveau d'équipement du véhicule, les données stockées sont les suivantes :

- État de fonctionnement des composants du système (par exemple niveau de remplissage, pressions des pneus, état de charge de la batterie).
- Défaillances et dysfonctionnements dans d'importants composants de système (par exemple phares, freins).
- Réactions du système dans des situations de conduite spécifiques (par exemple déploiement d'un airbag, déclenchement des systèmes de contrôle de stabilité et de freinage).
- Information sur des événements qui endommagent le véhicule.

- Pour les véhicules électriques ou hybrides rechargeables, la quantité de charge de la batterie de traction, l'autonomie estimée.
- Événements de cybersécurité (par exemple établissement de connexions imprévues avec des systèmes inconnus, redémarrages intempestifs ou configurations anormales).
- Kilométrage exact ou horodatage des événements enregistrés (détection de dysfonctionnements internes, activation de systèmes spécifiques, etc.), permettant de les localiser à temps.
- Données dynamiques enregistrées quelques secondes avant et après des événements de conduite spécifiques, comme des accidents, collisions ou activations des systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) : données de conduite (par exemple vitesse, accélération, angle de braquage, régime moteur, rapport sélectionné sur la boîte de vitesses, pression sur les pédales), et images potentiellement très basse résolution de la vue à l'avant du véhicule (système Data Recorder (ADR) ADAS activé).

Dans des circonstances particulières (par exemple si le véhicule a détecté

un dysfonctionnement), il peut s'avérer nécessaire d'enregistrer des données qui seraient autrement simplement volatiles.

Opérations de maintenance et de réparation

Lors de l'entretien du véhicule (par exemple réparations, maintenance), les données d'exploitation sauvegardées peuvent être lues avec le numéro d'identification du véhicule et utilisées, si nécessaire. Le personnel travaillant pour le réseau d'entretien (par exemple garages, constructeurs) ou des tiers (par exemple agents d'assistance routière) peuvent lire les données du véhicule. Ceci s'applique également au travail sous garantie et aux mesures d'assurance qualité.

Les données sont généralement lues via le port OBD (On-Board Diagnostics) prescrit par la loi dans le véhicule. L'exploitation documente sur l'état technique du véhicule ou de ses composants et facilite le diagnostic des dysfonctionnements, dans le respect des obligations de garantie et l'amélioration de la qualité. Ces données, en particulier les informations relatives à la contrainte des composants, aux événements techniques, aux erreurs de l'opérateur

et à d'autres dysfonctionnements, sont transmises au Constructeur, le cas échéant, avec le numéro d'identification du véhicule. La responsabilité du Constructeur peut être également engagée. Le Constructeur peut également utiliser les données d'exploitation provenant des véhicules pour les rappels de produits. Ces données peuvent également être utilisées pour vérifier la garantie du client et les demandes sous garantie. Les sauvegardes de dysfonctionnements dans le véhicule peuvent être remises à zéro par une entreprise de service après-vente lors d'un entretien ou d'une réparation ou à votre demande.

Système ADAS Data Recorder (ADR)

Selon le niveau d'équipement, le véhicule peut être équipé d'un système ADAS Data Recorder qui traite en permanence les images et les données de conduite, et les enregistre dans le véhicule au déclenchement des systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) (par exemple Assistance au freinage d'urgence intelligent, interruption d'un Changement de voie semi-automatique, selon le cas). Ce système est destiné à mieux comprendre le comportement des ADAS, en collectant

des données à chaque déclenchement des ADAS.

Les données concernées sont des photos grisées basse résolution de la vue à l'avant du véhicule et de données de conduite dynamique (par exemple vitesse, accélération, angle de braquage, pression sur la pédale de frein, état des clignotants, position de la pédale d'accélérateur), prises toutes les secondes juste avant et après l'événement. Le kilométrage exact et l'horodatage de l'événement sont également enregistrés. La résolution des images enregistrées est trop faible et ne permet pas de reconnaître les visages, de lire les plaques d'immatriculation ou d'interpréter les panneaux routiers.

Toutes ces informations ne peuvent être extraites que par un réparateur agréé, à l'aide d'un équipement spécial connecté par câble à la prise OBD. Cette opération peut s'effectuer à la demande du conducteur qui souhaite une explication des ADAS ou dans le cadre d'une enquête judiciaire concernant le véhicule. Ce système a uniquement pour but de fournir des explications relatives à l'activation des ADAS. Il ne peut être déclenché que par activation de systèmes ADAS spécifiques ; ce système ne se déclenche jamais suite

à la détection d'accidents ou de collisions sans activation des ADAS. Si les ADAS sont désactivés, le système ADR n'enregistre aucune donnée.

Enregistreur des données d'événements

(Selon pays de commercialisation)

De plus, selon le pays de commercialisation et les obligations légales, le véhicule peut également être équipé d'un système Event Data Recorder qui enregistre les données en cas d'accident ou de collision, quel que soit l'état d'activation des systèmes ADAS. Conformément au règlement (UE) 2022/545, le système EDR est une obligation légale au sein du Marché européen et dans d'autres pays liés par le règlement ONU n° 160 ; son but est de figer les données de conduite au moment des accidents ou des collisions.

Contrairement au système ADR décrit ci-avant, les photos de la scène ne sont jamais enregistrées par le système EDR. Les données ne peuvent être lues que par une prise OBD à l'aide d'un équipement spécial, et utilisées par les forces de l'ordre pour analyser le contexte d'un accident qui implique le véhicule. Sauf exception, les répa-

rateurs ne possèdent pas cet équipement.

Fonctions de confort et d'infodivertissement

Les réglages de confort et les réglages personnalisés peuvent être enregistrés dans le véhicule et modifiés ou réinitialisés à tout moment.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- réglages de position de siège et de volant ;
- réglages de châssis et de climatisation ;
- réglages personnalisés tels que l'éclairage intérieur.

Il est possible de saisir ses propres données dans les fonctions d'infodivertissement du véhicule dans le cadre des caractéristiques sélectionnées.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- données multimédia telles que la musique, les vidéos ou les photos à lire dans un système multimédia intégré ;
- données du carnet d'adresses à utiliser avec un système mains libres

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

intégré ou un système de navigation intégré ;

- saisie des destinations ;
- données sur l'utilisation des services en ligne.

Ces données pour les fonctions de confort et d'infodivertissement peuvent être mémorisées localement dans le véhicule ou conservées sur un appareil connecté au véhicule (par exemple un smartphone, une clé USB ou un lecteur MP3). Les données saisies vous-même peuvent être supprimées à tout moment.

Ces données peuvent également être transmises hors du véhicule à votre demande, particulièrement en utilisant des services en ligne en accord avec les réglages que vous avez sélectionnés.

Intégration smartphone (par exemple Android Auto[®] ou Apple[®] CarPlay[®])

Si le véhicule est équipé en conséquence, il est possible de connecter votre smartphone ou un autre appareil mobile au véhicule afin de pouvoir le contrôler via les commandes intégrées au véhicule. L'image et le son

du smartphone peuvent être émis via le système audio et télématique. Simultanément, une information spécifique est transmise à votre smartphone. Selon le type d'intégration, ceci inclut des données telles que la position, le mode jour/nuit et d'autres informations générales au sujet du véhicule. Pour plus d'informations, consulter les consignes d'utilisation du véhicule ou du système audio et télématique.

L'intégration permet aux applications smartphone sélectionnées d'être utilisées, telles que la navigation ou la lecture de musique. Aucune autre intégration n'est possible entre le smartphone et le véhicule, en particulier l'accès actif aux données du véhicule. La nature du traitement ultérieur des données est déterminée par le fournisseur de l'application utilisée. La possibilité de définir des paramètres dépend de l'application en question et du système d'exploitation du smartphone.

Services en ligne - Connectivité "Over-The-Air"

Si le véhicule est connecté à un réseau radio, cela permet l'échange de données entre le véhicule et d'autres systèmes.

La connexion à un réseau radio est rendue possible grâce à un émetteur dans le véhicule ou à un appareil mobile prévu par l'utilisateur (par exemple smartphone). Les fonctions en ligne peuvent être utilisées via cette connexion au réseau radio. Il s'agit notamment des services et applications / apps en ligne qui vous sont fournis par le Constructeur ou d'autres fournisseurs.

Services propriétaires

Dans le cas des services en ligne du fabricant, les fonctions correspondantes sont décrites par le fabricant dans un lieu adéquat (par exemple le manuel d'utilisation, le site web du fabricant) et les informations relatives à la protection des données sont fournies. Les données personnelles peuvent être utilisées pour les services en ligne.

L'échange de données à cet effet s'effectue via une connexion sécurisée, par exemple à l'aide des systèmes informatiques du fabricant prévus à cet effet.

La collecte, le traitement et l'utilisation des données à caractère personnel aux fins de l'élaboration des services sont effectués uniquement sur la base d'une autorisation légale, par exemple dans le cas du système de communication

d'urgence légal ou d'un accord contractuel ou encore en vertu du consentement.

Il est possible d'activer ou de désactiver les services et fonctions (qui sont facturés dans une certaine mesure) et dans certains cas, l'ensemble de la connexion au réseau radio du véhicule. Ceci ne concerne pas les services et fonctions légales tels qu'un système de communication d'urgence.

Services tiers

En cas d'utilisation de services en ligne d'autres fournisseurs (tiers), ces services sont soumis à la responsabilité, à la protection des données et aux conditions d'utilisation du fournisseur en question. Le Constructeur n'a souvent aucune influence sur le contenu échangé à cet égard.

Veiller par conséquent à vérifier la nature, l'étendue et le but de la collecte et de l'utilisation des données personnelles dans le cadre des services tiers fournis par le prestataire de services en question.

Services en ligne sur la base de contrats

Votre véhicule peut divulguer et recevoir des données par la connectivité "Over-The-Air" pour la fourniture de services demandés explicitement par l'abonné au service. Tout au long du processus d'abonnement, nous vérifions par différents moyens la légitimité du demandeur, considéré comme le propriétaire du véhicule, d'activer des services sur le véhicule.

Pour plus de détails sur ces services, demandez à l'abonné au service de vous communiquer les Conditions générales acceptées. Vous les trouverez dans l'application mobile de la Marque ou sur le site Web de la Marque, après vous être connecté à un compte Stellantis.

Mesures de protection contre les cyberattaques

Selon le modèle, votre véhicule peut être équipé d'un système qui détecte les tentatives de cyberattaques ou des événements imprévus en matière de cybersécurité. S'il est installé à l'intérieur du véhicule, ce système fonctionne pendant toute la durée de vie du véhicule.

En cas de détection d'événements de cybersécurité (par exemple établissement de connexions imprévues avec des systèmes inconnus, redémarrages intempestifs ou configurations anormales), des fichiers d'historisation sont stockés temporairement dans le véhicule puis transmis aux infrastructures du Fabricant par connectivité "Over-The-Air". Ces fichiers d'historisation sont analysés par le Sécurité Operational Center (SOC) du fabricant afin d'identifier les mesures appropriées pour protéger les véhicules contre toutes interactions malveillantes avec des composants électroniques. Ces mesures pourraient par exemple consister dans le déploiement de mises à jour du logiciel ou du firmware.

Ce système a pour objectif d'améliorer les mesures de cybersécurité implantées dans les véhicules.

Il participe aussi directement à la sécurisation de la connectivité du véhicule et permet l'exécution correcte des services en ligne activés sur votre véhicule. Les moyens d'exercer vos droits de protection à la vie privée vis-à-vis de ce traitement sont décrits dans la politique européenne de confidentialité de Stellantis relative aux véhicules connectés (voir ci-dessous).

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Application des obligations légales et des exigences respectives

Cette liste peut évoluer selon la réglementation européenne. Consulter ce document en ligne pour être sûr d'avoir la liste à jour des réglementations applicables dans l'UE. Certaines réglementations ne peuvent pas s'appliquer en fonction de la date d'homologation du véhicule.

Généralement, ces obligations légales peuvent divulguer des données indépendamment des paramètres de confidentialité embarqués dans le véhicule.

eCall - Appel d'urgence (selon équipement)

Cette fonction sera assurée pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE. Cette fonction, lorsqu'elle est opérationnelle, est assurée par le service public d'urgence de chaque pays traversé. Peu importe où le véhicule a été acheté et où il est immatriculé. En cas d'impact significatif ou d'accident grave enregistré par l'APPAREIL sur le VÉHICULE, avec pour conséquence l'arrêt du VÉHICULE lui-même, un appel téléphonique est automatiquement transmis du VÉHICULE au numéro d'urgence public correspondant (appel

au "112" au sein de l'Europe), ainsi que la transmission des données minimales nécessaires à l'identification et à la localisation du VÉHICULE (c'est-à-dire votre localisation exacte, l'heure de l'accident, le numéro d'identification de votre véhicule et le sens de déplacement).

Ces informations ne sont transmises depuis votre véhicule qu'en cas d'accident grave ; il permet aux Services Publics d'Urgence d'évaluer et de gérer votre situation. Les services publics d'urgence agiront conformément à la législation locale et à leurs propres procédures opérationnelles. En Europe, le service eCall basé sur le 112 est un service public d'intérêt général et est donc accessible gratuitement à tous les consommateurs.

Conformément au règlement (UE) 2015/758, ce système est obligatoire pour tous les nouveaux types de véhicules dont la fabrication est homologuée après le 31 mars 2018.

Le système eCall n'est activé que si votre véhicule est impliqué dans un accident grave. Le reste du temps, le système reste inactif. Cela signifie que lorsque vous conduisez simplement votre véhicule, aucun suivi permanent (enregistrement de la position de votre voiture

ou suivi de votre conduite) ni transmission de données n'a lieu de la part de ce service de régulation.

OBFCM - Compteur de consommation de carburant embarqué

Ce SERVICE est fourni 15 ans suivant la première mise en circulation du véhicule.

Conformément à l'article 9 du règlement d'exécution (UE) 2021/392 ("OBFCM"), ce service de régulation permet à l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) de collecter des données sur les véhicules liées à leur utilisation (telles que le VIN, la distance totale parcourue, le carburant total consommé, l'énergie totale du réseau dans la batterie, le cas échéant).

L'AEE utilise ces données pour surveiller en utilisation réelle la consommation de carburant et d'énergie, ainsi que les émissions de CO₂ des nouveaux véhicules, de manière anonymisée et agrégée.

Comme mentionné dans la réglementation OBFCM, le CLIENT peut refuser la collecte et la transmission des données du véhicule pour la finalité du règlement OBFCM. Cela peut être fait en contactant le service client (coordon-

nées disponibles sur le site Web de la marque disponible pour votre pays).

SLI - Informations sur les limites de vitesse

Cette fonction sera fournie pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE, uniquement pour les véhicules vendus sur le marché européen.

Conformément au règlement (UE) 2018/858 relatif à la réception et à la surveillance du marché des véhicules à moteur et de leurs remorques, ainsi que des systèmes, composants et entités techniques distinctes destinés à ces véhicules, du 30 mai 2018, tel que modifié par le règlement (UE) 2019/2144 du 27 novembre 2019 et le règlement délégué (UE) 2021/1958 de la Commission du 23 juin 2021 (ensemble le "Règlement GSR V2"), les constructeurs automobiles sont tenus d'équiper les véhicules neufs vendus en Europe de différents systèmes visant à garantir la sécurité globale de ces véhicules. Conformément à l'article 6 du règlement (UE) 2019/2144, ces systèmes doivent inclure un système "d'adaptation intelligente de la vitesse" (ci-après "AIV") qui fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur au moins 90 % de la distance totale et pour

au moins 80 % de la distance parcourue sur chacun des trois types de routes (routes urbaines et rues, routes non urbaines et autoroutes/voies express/voies rapides).

La fonction SLI fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur la route où il circule. La fonction SLI vise à améliorer la sécurité en permettant au véhicule d'afficher en temps réel la limite de vitesse applicable, même lorsque les conditions extérieures ne le permettent pas (par exemple météo, panneau caché par un autre véhicule). La limite de vitesse applicable est récupérée de la caméra avant du véhicule et peut être complétée via le système de communication Over-The-Air pour améliorer la fiabilité des informations en fonction de la définition du véhicule. Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée via l'unité télématique et est immédiatement supprimé après traitement. Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible. Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité du véhicule. Comme l'exige le "Règlement GSR V2", cette fonctionnalité SLI est activée par défaut à l'allumage du contact, mais peut être partiellement désactivée

à tout moment par l'utilisateur du véhicule, étant donné que le conducteur peut couper la fonction d'avertissement sonore dans les paramètres du véhicule disponibles sur l'écran tactile central. Cela n'aura pas d'impact sur la fonction d'avertissement visuel qui restera active et pourra toujours nécessiter une transmission de données en direct de la position actuelle du véhicule pour une détection précise des limites de vitesse. Selon le modèle de votre véhicule, il peut être également possible de couper complètement la fonction SLI (c'est-à-dire d'arrêter la fonction de détection de limite de vitesse et d'avertissement de limite de vitesse) sur l'écran tactile central, et ainsi de couper la transmission des données pour le trajet en cours.

Affichage du kilométrage sur l'association Car-Pass

(uniquement pour les véhicules enregistrés en Belgique)
Cette divulgation est active uniquement en Belgique, en réponse à une loi belge visant à prévenir la fraude au kilométrage des véhicules (loi belge du 28 novembre 2018, applicable à partir du 01/01/2020). Elles sont fournies à vie,

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

tant que l'association Car-Pass demande les données.

Elle consiste à fournir 4 fois par an le kilométrage de tout véhicule immatriculé en Belgique à Car-Pass, une association déléguée par les autorités belges pour collecter et contrôler ces données.

Ce kilométrage est collecté en direct par Stellantis si un autre service connecté l'utilise déjà. Ces données sont transmises à l'association Car-Pass, sur demande de cet organisme. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la politique de confidentialité de Car-Pass (<https://www.car-pass.be/fr/privacy-policy>).

Utilisation des données – Amélioration de la qualité des produits

Vous reconnaissez et acceptez que pour améliorer la qualité des produits fabriqués par STELLANTIS AUTO SAS en tant que constructeur automobile, les données de votre véhicule (telles que définies dans la politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés, voir ci-dessous) – à l'exclusion de la géolocalisation du véhicule – sont transférées au constructeur au-

tomobile dans le but d'éviter des anomalies, d'analyser des données agrégées pour l'amélioration du produit ou la création de nouveaux produits.

De plus amples informations à ce sujet, ainsi que les moyens d'exercer vos droits de protection à la vie privée vis-à-vis de ce traitement, sont décrits dans la Politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés (voir ci-dessous).

Politique de confidentialité européenne des véhicules connectés de Stellantis

La présente Politique en matière de protection de la vie privée relative aux véhicules connectés ("Politique de confidentialité") s'applique aux Données personnelles que nous traitons concernant les utilisateurs des Services connectés par le biais de nos véhicules, nos sites Internet ou notre application et qui ont signé les Conditions générales en tant que Clients ou qui sont autorisés par un Client à accéder aux services connectés et à les utiliser. Cette politique de confidentialité est rédigée conformément à l'article 13 du règlement UE 679/2016 et vous per-

mettra de mieux comprendre comment nous traitons vos informations.

Dans ce document, vous trouverez quelques exemples de la façon dont nous traitons les Données personnelles ainsi que des définitions apportant de plus amples explications (à la fin de cette Politique de confidentialité). Si vous souhaitez des éclaircissements concernant cette Politique de confidentialité ou la manière dont vos données sont traitées, veuillez envoyer votre demande à : dataprotectionofficer@stellantis.com Ce document est disponible sur les sites des marques, à la rubrique dédiée aux services connectés. Elle est également disponible sur le lien suivant : <https://connected-vehicles-privacy.stellantis.com/>

Enregistrement des données des appels d'urgence et protection de la vie privée

Traitement des données

Tout traitement d'informations personnelles par la fonction d'appel d'urgence respecte le cadre de protection des informations personnelles établi par le règlement 2016/679 (RGPD) et la directi-

ve 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, et en particulier, cherche à protéger les intérêts vitaux de la personne concernée, conformément à l'article 6.1, paragraphe d) du règlement 2016/679.

Le traitement des informations personnelles est strictement limité aux exigences de la fonction d'appel d'urgence utilisée avec le numéro d'appel d'urgence européen.

La fonction d'appel d'urgence est uniquement en mesure de collecter et de traiter les données suivantes relatives au véhicule : numéro de châssis, type (véhicule de tourisme ou véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois derniers lieux et sens de déplacement, nombre de passagers et un fichier journal horodaté enregistrant les données techniques liées au fonctionnement du système.

Les destinataires des données traitées sont les centres de traitement des appels d'urgence désignés par les autorités nationales compétentes sur le territoire où ils sont situés, permettant l'acheminement et le traitement prioritaires des appels au numéro d'urgence.

Conservation des données

Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel. Le système n'est pas traçable et n'est pas surveillé en permanence dans son mode de fonctionnement normal.

Les données contenues dans la mémoire interne du système sont automatiquement et continuellement effacées. Seules les trois dernières positions du véhicule, nécessaires au fonctionnement normal du système, sont conservées.

Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.

Accès aux données

Le conducteur a le droit d'accéder aux données et, si nécessaire, de soumettre une demande de rectification, d'effacement ou de restriction du traitement de toute information personnelle non traitée conformément aux dispositions du règlement 2016/679 (RGPD). Les tiers auxquels des données ont été communiquées sont informés de toute rectification, tout effacement ou toute restriction effectués conformément à la

directive susmentionnée, à moins que cela ne soit impossible ou n'exige un effort disproportionné.

Le conducteur a également le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité compétente en matière de protection des données.

Pour faire valoir ces droits, nous contacter par e-mail à l'adresse privacy-rights@mpsa.com.

Pour plus d'informations concernant nos coordonnées, prière de consulter notre politique de confidentialité et de cookies sur notre site web.

Enregistreur des données d'événements

(Selon pays de commercialisation)

Ce véhicule est équipé d'un système d'enregistrement des données d'accident, également appelé Event Data Recorder (EDR).

Ce système permet de collecter et enregistrer certaines données du véhicule sur une courte période (quelques secondes), avant, pendant et après un événement de type accident ou collision.

Afin de mieux comprendre les circonstances de l'événement, ce système a pour mission d'enregistrer le fonction-

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

nement des différents systèmes du véhicule au moment où s'est produit l'événement, notamment :

- Le déploiement éventuel d'un moyen de retenue (airbag de sécurité).
- L'état des ceintures de sécurité de tous les occupants (bouclées / non-bouclées).
- Le contact ou l'intensité d'appui sur la ou les pédale(s) actionnée(s) par le conducteur.
- La vitesse du véhicule.
- L'état de certains systèmes d'aide à la conduite et à la manœuvre.

Les éléments suivants ne sont pas enregistrés par le système :

- Les données en condition de conduites normales, c'est-à-dire en dehors de tout événement.
- Les données personnelles du conducteur et des éventuels occupants.
- La position géographique du véhicule au moment de l'événement.

La lecture des données enregistrées par le système nécessite :

- L'accès à l'intérieur du véhicule ou au système.

Et

- Un équipement spécial qui peut être acheté auprès de l'équipementier BOSCH (www.BoschCDRTool.com).

Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les forces de l'ordre, peuvent disposer de ces données pour l'analyse de l'événement. Dès que les conditions d'adhérence le permettent, réactiver le système.

Identification de fréquence radio (RFID)

La technologie RFID est utilisée sur certains véhicules pour des fonctions telles que l'antidémarrage. Elle est également utilisée en association avec des fonctions de confort comme les télécommandes radio pour le verrouillage/déverrouillage des portes et le démarrage. La technologie RFID dans les véhicules Opel n'utilise pas ou n'enregistre pas de renseignements personnels ou de lien avec tout autre système Opel contenant des renseignements personnels.

INDEX

A

Accessoire, 12 V	60
Affichage de service	69
Affichages	86
Aide au maintien dans la voie (LKA)	153
Aide au positionnement dans la voie (LPA)	156
Airbag	31
Airbag, frontal	32
Airbag, latéral	33
Airbags, rideau	33
Ajout de liquide de refroidissement	205
Ajout de liquide lave-glace	205
Alerte d'angle mort latéral (SBSA)	150
Anneaux d'arrimage	63
Appel d'assistance	174
Appel d'urgence (eCall)	172
Appuie-têtes	23
Assistance au freinage	108
Assistance et SOS	171
Atténuateur de choc mobile (ACC)	137
Avertissement de collision frontale	146

B

Barres de toit	128
Batterie du véhicule (mode économie d'énergie)	208
Batterie haute tension	209
Boîte à gants	59

C

Caméra arrière (RVC)	162
Capteurs de stationnement	158
Ceintures de sécurité, trois points	30
Chaînes à neige	215
Chargement	62
Commande automatique des feux	52
Commandes de climatisation	80
Commutateur de phares, d'éclairage	51
Connecteurs d'ancrage Isofix	38
Consommation de carburant	117
Consommation de carburant et émissions de CO ₂	235
Contrôle du liquide de frein	206
Contrôle du niveau d'huile	204
Contrôle/réglage de la pression des pneus	213
Contrôles périodiques	197
Coussin gonflable, dispositif de retenue pour enfants	35

D

Danger, Avertissement et Attention	6
Déclaration de conformité	230
Démarrage et arrêt du moteur	100
Dépannage	186
Dimension	226
Dispositif antivol	15
Dispositif de retenue pour enfant i-Size	40
Données du moteur	227
Dossiers rabattables	27

E

Écran grand froid	195
En cas d'urgence	1, 171
Enjoliveurs	214
Enregistrement des données des appels d'urgence et protection de la vie privée	244
Enregistreur des données d'événements	245
Entreposage du véhicule	215
Entretien de l'intérieur	220
Entretien de la carrosserie - de l'extérieur	218
Entretien de la climatisation	211
Entretien du véhicule	210

Entretien programmé	197
Essuie-glace	49
Évacuation des véhicules hors d'usage	196

F

Feu antibrouillard arrière (remplacement de l'ampoule)	212
Feux antibrouillard	54
Feux de détresse	171
Feux de direction	53
Feux, stationnement	53
Filtre à air d'habitacle	211
Filtre à air moteur	211
Filtre à huile moteur	211
Filtre du compartiment	211
Fluides, lubrifiants et pièces recommandés	201
Fonction automatique Stop & Start	101
Fonction massage	27
Frein de stationnement	106
Freinage d'urgence actif	143
Freinage régénératif	108
Fusibles	211

H

Huile moteur	198, 201
--------------	----------

I

Identification de fréquence radio (RFID)	246
---	-----

Identification du véhicule	224
Information client	1, 230
Introduction	1, 5
Introduction à la Maintenance et à l'entretien du véhicule	194

J

Jauge à carburant	67
Jauge de température de liquide de refroidissement du moteur	68

K

Kit de réparation des pneus	182
Kit de triangle de présignalisation	175

L

Lave-glace	49
Limiteur de vitesse	135
Liquide de frein	200
Liquide de lave-glace	199, 201
Liquide de refroidissement	200
Liquide de refroidissement et antigel	202
Liquides de frein et d'embrayage	202
Liquides et lubrifiants	228
Lombaire	26

M

Maintenance et entretien du véhicule	1, 194
---	--------

Marquages / désignations des pneus	212
Menu	87
Mise à jour logicielle	233
Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue	176
Modes de conduite	113

O

Outils	177
--------	-----

P

Phares Matrix-LED	54
Phares, réglage	52
Phares, route	53
Pneus et roues	212
Pneus hiver	213
Position de siège	24
Prescriptions relatives à l'élimination	235
Profil	87
Profondeur de sculptures	214

R

Rappel de ceinture de sécurité	72
Ravitaillement	115
REACH	236
Recouvrement des rangements dans le plancher arrière	63
Réglage de l'angle du siège	25
Réglage du siège	24

Réglage du support lombaire.	26
Réglage manuel des sièges	25
Régulateur de vitesse	136
Remorquage	129, 190
Remorquage d'un autre véhicule	192
Remorquage du véhicule	191
Remplacement de la pile	14
Remplacement des ampoules	211
Remplacement des balais d'essuie-glace	210
Rétroviseurs, extérieurs	21
Rétroviseurs, intérieurs	22
Rétroviseurs, rabattables	21
Roue de secours	178

S

Sécurité enfants	13
Sièges arrière	27
Sièges chauffants et ventilés	26
Sièges, chauffants	26
Sièges, électriques	26
Sous-capot moteur	202
Système à clé électronique	9
Système d'assistance au démarrage en côte (HSA)	166
Système de retenue pour enfant	35
Système de surveillance de la pression des pneus	170
Systèmes avancés d'aide à la conduite	1, 132

T

Tapis de sol	222
Témoins de couleur bleue	80
Témoins de couleur orange	75
Témoins de couleur rouge	73
Témoins de couleur verte	79
Totalisateur kilométrique	67
Type de propulsion	6

V

Vérification des niveaux de liquide	197
Verrouillage, automatique	10
Vitres	18
Vitres, sécurité enfants	18
Volant, commandes	47



QUARTZ
ENGINE OIL



Stimuler l'innovation pour demain.

Depuis plus de 50 ans, **TotalEnergies et Stellantis partagent une vision commune de la performance, de l'innovation et de la mobilité pour l'avenir.**

Ce partenariat de longue date repose sur une étroite collaboration technique, de la conception des produits au service après-vente sur les réseaux officiels. En combinant leur expertise, les deux sociétés ont développé des technologies de lubrification de pointe adaptées aux besoins changeants des groupes motopropulseurs Opel.

Les gammes **Quartz Mopar** et **Quartz EV3R Mopar** co-marquées reflètent cette expertise partagée. Spécialement conçues et **approuvées par Opel**, elles comprennent des **huiles moteur haute performance** couvrant chaque groupe motopropulseur Opel. Chaque formulation aide à garder les moteurs propres, à réduire l'usure et à soutenir l'efficacité énergétique, assurant un fonctionnement en douceur kilomètre après kilomètre, même dans les conditions les plus exigeantes.

Nous poussons l'innovation plus loin avec **Quartz EV3R Mopar**, qui introduit l'**approche 3R (Réduire, Réutiliser, Régénérer)** en utilisant des huiles de base régénérées et une bouteille recyclable, tout en offrant les mêmes performances que les huiles Quartz standard, avec un impact moindre par rapport à nos produits conventionnels.

Votre réparateur Opel agréé vous recommandera l'huile adaptée à votre modèle et à votre plan d'entretien. Disponible et **recommandée au sein des réseaux après-vente autorisés Opel**, Quartz Mopar offre confiance, durabilité et une technologie éprouvée soutenue par des décennies de partenariat.

O P E L recommande **TotalEnergies**



PARTENAIRES / OFFICIELS



www.opel.com

Copyright Opel Automobile GmbH, Rüsselsheim, Allemagne.

Les informations contenues dans ce document sont valables à la date reportée ci-dessous. Opel Automobile GmbH se réserve le droit d'apporter des modifications aux caractéristiques techniques, aux fonctions et à la conception des véhicules en ce qui concerne les informations contenues dans cette publication, ainsi qu'à ce document.

Édition : Juillet 2026, Opel Automobile GmbH, Rüsselsheim.

Imprimé sur du papier blanchi sans chlore.

OMOKKBO2607fr-1

